Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

ESSAIS

SUR

L'HISTOIRE D'HAITI

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

ESSAIS

SUR

L'HISTOIRE D'HAÏTI

PAR

C. N. CÉLIGNI ARDOUIN

PUBLIÉS

PAR B. ARDOUIN

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

PORT-AU-PRINCE
RUE COURBE
CHEZ T. BOUCHEREAU, IMPRIMEUR

1865

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

AVERTISSEMENT.

Dans les premiers jours de l'année 1837, une société se forma au Port-au-Prince, composée d'hommes qui, par leur âge, n'avaient pu prendre part aux luttes que soutint la génération qui entreprit de secouer le joug du régime colonial à Saint-Domingue.

CÉLIGNI ARDOUIN et moi, nous faisions partie de cette société qui comptait dans son sein de jeunes écrivains remarquables par leurs talens et leur patriotisme. (1)

Tous ensemble, nous conçûmes le projet d'écrire et de publier les biographies de nos devanciers qui s'illustrèrent en combattant avec persévérance, les uns par leurs armes, les autres par l'influence de leurs idées, des adversaires habiles, des ennemis puissans, et qui triomphèrent enfin de tous les obstacles qui leur furent opposés, en proclamant l'indépendance et la souveraineté d'Haïti. Nous conviâmes ensuite nos concitoyens sur tous les points du pays, à participer avec nous à cette œuvre patriotique. Plusieurs, en nous fournissant des notes pour ce travail, répondirent avec empressement à l'appel suivant rédigé en forme de prospectus, par Mr Emile Nau, l'un des sociétaires :

« Ce sont encore les étrangers qui écrivent notre histoire : elle « sera toujours défectueuse tant qu'elle ne sera pas nationale. Or « les meilleures histoires des peuples sont celles qui sont nées « d'eux-mêmes et qui ont, par conséquent, donné le sens de leur « nationalité. L'Haïtien seul est appelé à remplir un tel mandat « pour Haïti. Ainsi notre conviction que la meilleure histoire d'Haïti « doit sortir du sein de la nation elle-même n'est pas fondée sur « une vaine présomption, ni sur un étroit patriotisme. Nous ne « croyons pas arrivée ni même prochaine l'époque où une œuvre « semblable est possible chez nous ; mais il faut bien commencer « de longue main à préparer la voie à nos historiens, et voilà le « moment de réunir les matériaux qu'ils devront leur servir. Oui, « c'en est le moment; car nous sommes arrivés à une véritable « époque de transition, à un de ces instans les plus précis et que « l'on peut matériellement noter, dans la succession d'une géné- « ration à une autre, et nous nous sommes dit que nos pères nous « ont fait un bel héritage de gloire ; qu'il faut le transmettre dans « son intégrité à nos fils, et qu'il serait indigne de le laisser pé-

(1) Messieurs Alx Nau, Émile Nau, Ignace Nau, Laurore Nau, Bauvais Lespinasse, Massillon Lespinasse, Dumai Lespinasse, Auguste Bouzard, etc.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

« rieliter en nos mains. Nous voulons donc écrire la biographie « de tous nos hommes remarquables, et nous nous en acquitterons « avec un soin d'autant plus religieux que de ces hommes remar- « quables, de cette glorieuse génération qui nous précède immé- « diatement, datent les véritables et premières traditions de notre « patrie. La tâche, nous ne nous le dissimulons pas, est impor- « tante et difficile, mais elle nous est impérieusement prescrite, « sous peine de lâcheté et d'ingratitude.

« Ainsi notre projet est de publier au fur et à mesure les bio- « graphies de tous nos hommes remarquables comme nous venons « de le dire ; bien entendu, de ceux qui sont acquis à l'histoire. « Ce sera une œuvre de patriotisme et d'impartialité, deux choses « qui s'allient parfaitement quand l'on est de bonne foi. Quoique « nous prenions les hommes dans leur individualité pour grouper « isolément autour d'eux les faits qu'ils ont accomplis eux-mêmes « ou à l'accomplissement desquels ils ont coopéré, nous le ferons « avec une telle mesure qu'il y aura enchaînement dans ces faits « et que notre histoire sera écrite avec autant d'unité possible et « pourra être suivie à travers ces biographies.

« Elles paraîtront par livraisons successives et formeront un ou « plusieurs volumes, suivant l'extension que le travail acquerra en « s'exécutant. Cette entreprise n'est pas le fait d'un seul : une « société réunie en assume la solidarité.

« Il nous reste à faire un appel aux braves compagnons des « hommes illustres auxquels nous élevons, nous dirions ce monu- « ment, si ce titre n'était pas au-dessus de l'humilité et de la « modestie de nos intentions. Que leur mémoire vienne à notre « aide en nous fesant part de toutes notes qui puissent être utiles « à notre œuvre et qu'ils veuillent répondre aux questions que « nous leur adresserons. C'est un pieux devoir que vous saisi- « rez, nous en sommes sûrs, l'occasion de remplir envers ceux « de vos compatriotes qui ont tant et si glorieusement combattu « et servi avec vous, Vétérans de notre liberté! Vous qui êtes « encore debout, qui jouissez de votre triomphe et dont la vieillesse « est entourée de la vénération de vos jeunes concitoyens, rendez « ce dernier hommage à ceux de vos compatriotes qui ne sont plus : « votre vie aussi sera glorifiée un jour! »

Avant 1841, C. Ardouin avait réuni assez de matériaux pour rédiger les biographies et monographies qu'on va lire. Dans cette année même, une partie de ces *Essais sur l'histoire d'Haïti* était déjà imprimée, mais des circonstances indépendantes de sa volonté vinrent ajourner cette publication. Il avait même fait paraître quelques biographies sur les journaux.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

En publiant aujourd'hui ces fragmens de notre histoire nationale, je n'ai que le dessein de mettre en relief, comme il l'avait conçu lui-même, certains hommes, certains faits remarquables, pour entrer dans l'esprit du prospectus ci-dessus, et préparer ainsi des matériaux pour cette histoire. Ayant entrepris moi-même de l'étudier dans un autre ouvrage, j'ai réservé mes appréciations personnelles sur bien des points qu'il a traités, quoique j'approuve les siennes sur beaucoup d'entre eux. Je me persuade, en effet, que c'est par la divergence des opinions individuelles que l'on parviendra à jeter les bases d'une bonne histoire d'Haïti. Et si l'on compare la relation de certains faits produits dans ces biographies, à celle que je leur ai donnée dans mon propre ouvrage, on remarquera des différences qui ne proviennent que de ce que leur auteur les a puisés dans des traditions orales, tandis que j'ai eu recours à des documens qui m'ont paru plus certains.

Le système ou régime colonial ayant envisagé les hommes à raison de leur couleur, il est arrivé que dans le cours de nos révolutions, la plupart de ceux qui y ont figuré ont exercé souvent une certaine influence sur les événemens, à cause de leur épiderme. Par ces considérations, j'indique cette particularité dans une table où le lecteur pourra rechercher, s'il le désire, la couleur du personnage dont il lira les actions : l'ordre alphabétique dans lequel les noms sont écrits facilitera ses recherches. Du reste, c'est à chaque individu à répondre de ses œuvres devant l'histoire et la postérité, la classe à laquelle il a appartenu dans le vieil ordre colonial ne pouvant avec justice assumer cette responsabilité.

B. A.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

Je livre au public quelques morceaux sur l'histoire de mon pays. Je n'offre que des essais.

Si dans mon style il y a absence de toute pureté, du moins il y a de ma part désir d'être vrai, exact.

J'ai recueilli les faits dans les nombreux écrits publiés sur ce pays depuis la révolution, dans des manuscrits officiels, et dans les souvenirs de ces vétérans de notre cause, tous acteurs et témoins des événements. J'ai questionné les gens de tous les partis : c'est le moyen de connaître la vérité. Lorsque des versions se sont contredites, je me suis attaché à ce qui me paraissait vraisemblable, à ce qui se liait mieux aux précédents et aux faits successifs.

Mes notices biographiques ne concernent pour la plupart que des hommes dont on parle peu, et qui néanmoins ont exercé une puissante influence sur les événements. Ils ont droit à notre reconnaissance.

Hommes de mon âge, n'oublions pas ce que nous devons à nos devanciers !

Déjà, des journaux ont publié des morceaux qui font partie de ce petit recueil. En les publiant de nouveau, j'ai dû rectifier les erreurs que j'ai reconnues, par l'examen des documents que je me suis procurés.

Si mes essais sont favorablement accueillis, je rassemblerai le reste de mes notes, et je continuerai mes publications.

1841

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

PRÉCIS

DES ÉVÉNEMENTS DE LA RÉVOLUTION A SAINT-DOMINGUE, ET PRINCIPALEMENT DANS LA PROVINCE DE L'OUEST.

Au moment où éclata la révolution de 1789, les populations des colonies françaises offraient des variétés qui ne se rencontraient pas dans la métropole. Si, comme en France, les blancs se divisaient en plusieurs classes, il y avait à côté d'eux une masse d'hommes qualifiés *nègres* qu'ils rejetaient en dehors de l'espèce humaine. La distance qui séparait des blancs les noirs et leurs descendants semblait être infranchissable; et la volonté de la métropole, fléchissant devant celle des blancs des colonies, n'aurait pu, dans ces portions de l'empire français, obtenir l'application des principes d'égalité consacrés en faveur de l'humanité en général, par la fameuse et immortelle déclaration des droits, si les opprimés eux-mêmes n'avaient recouru aux armes.

D'abord, les réformes sociales annoncées par la convocation des états-généraux furent diversement comprises et espérées par ces populations hétérogènes. Les colons, déjà pour la plupart alliés aux premières familles de la métropole, demandaient pour eux une classification telle, que la plus riche classe dût jouir des privilèges à-peu-près semblables à ceux de la haute noblesse française : la différence de fortune et de l'espèce de propriété eût été la ligne de démarcation entre les diverses classes des blancs. Mais, entre les blancs et les noirs ou leurs descendants, l'immensité devait se trouver; car, ces derniers n'étaient point des hommes !

Cependant, la marche rapide et progressive des événements qui se passaient en France changea le cours de la révolution à Saint-Domingue. Les habitants des villes, les artisans appelés *petits blancs*, qui supportaient impatiemment l'orgueil des grands planteurs, à la nouvelle des événements du 14 juillet, secouèrent le joug de l'autorité du gouvernement colonial alors dominé par les grands planteurs : se qualifiant de vrais amis de la constitution, ils croyaient avoir tout fait en se nivelant avec leurs oppresseurs. Mais, à l'égard de ceux qui se trouvaient au-dessous d'eux, leur aristocratie se révoltait à l'idée de devenir les égaux de ces hommes hier encore esclaves ou dont le père ou le grand-père était encore esclave. La révolution devait tout faire pour les blancs, eux seuls devaient en recueillir les bienfaits !.... Leur fol orgueil, leur aveugle cupidité les empêchaient d'entrevoir la possibilité pour leurs parias de

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

secouer à leur tour le joug humiliant, avilissant, sous lequel ils gémissaient !....

Toutefois, ces mêmes opprimés conçurent quelques espérances du nouvel ordre de choses. Malheureusement, un défaut d'homogénéité sera un obstacle à la prompte réalisation de leurs vœux. La plus grande partie de ces opprimés se composait d'esclaves pour lesquels le fouet du commandeur semblait être le seul frein à opposer aux passions individuelles. Mais la nature prévoyante avait donné à ces infortunés des patrons nécessaires : leur sort à tous était commun. Cette classe de patrons, appelés *hommes de couleur* (1), pour les distinguer des blancs et des esclaves des deux couleurs, était composée de *noirs* et de *mulâtres*, affranchis ou descendants d'affranchis.

Les hommes de couleur, aussi nombreux que les blancs (40,000 âmes), possédaient déjà le tiers des propriétés immobilières et le quart des valeurs mobilières; ils avaient acquis une certaine aisance, et quelques-uns d'entre eux qui avaient eu le bonheur d'être mieux élevés ne partageaient pas l'extrême ignorance de leur classe.

Leur position sociale était douloureuse : placés entre la servitude et la liberté, ces hommes méprisés par les blancs voyaient leurs mères, leurs frères couverts des chaînes honteuses de l'esclavage et destinés à satisfaire les plaisirs, les passions brutales de leurs maîtres. Un besoin de révolution était donc vivement compris. Toutefois, les idées étaient loin d'être semblables. Si, en général, les mulâtres et noirs libres voulaient devenir les égaux des blancs, il se trouvait dans leurs rangs des hommes prudents qui croyaient ne devoir obtenir la jouissance de leurs droits, qu'en la sollicitant comme faveur. C'étaient particulièrement des hommes déjà parvenus à l'âge où les passions sont maîtrisées, ou des noirs affranchis par l'effet d'une libéralité spéciale de leurs maîtres. Peu confiants dans leur propre énergie, abusés par une fausse croyance en la supériorité de la race blanche, ces hommes ne se croyaient pas capables de diriger les esclaves, si ces derniers étaient mis en mouvement : ils redoutaient aussi l'influence que pouvaient exercer les blancs sur cette race ignorante. L'avenir prouvera que ces craintes n'étaient pas sans fondement : l'astuce des blancs saura se servir des anciens esclaves pour tyranniser les anciens libres.

Mais, si telles étaient les hésitations des plus âgés d'entre les hommes de couleur, il n'en était pas de même de la jeunesse de cette classe. Pleine d'ardeur, inaccessible à la crainte, tout entière à des sentiments généreux, elle aurait immédiatement brisé les chaînes des esclaves, elle les aurait brisées sur la tête des despotes

(1) Voyez Garran Coulon, rapport sur les troubles des colonies, tome 1er, page 18.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

de l'île ! La terrible mesure accomplie en 1804, l'eût été dès 1791, si les jeunes gens de couleur eussent été appelés à diriger les événements de l'époque. Mais une habitude traditionnelle de confiance en des hommes avancés en âge et de quelque renom, reculera l'époque de cette émancipation inévitable, et l'harmonie ne s'établira entre les opprimés qu'en passant par de terribles épreuves !

Pour la masse des esclaves, à part un très-petit nombre qui pouvaient comprendre la possibilité de devenir libres, elle n'avait qu'un vœu, qu'un désir : l'abolition de la peine du fouet, et la franchise de trois jours par semaine. Cette masse sera agitée, mise en mouvement par tous les partis ; elle servira sous tous les drapeaux, jusqu'à ce que de ses rangs sortiront des célébrités qui étonneront.

Si les blancs refusaient tout espoir à ces opprimés, de leur côté les hommes de couleur songeaient aussi à briser leurs chaînes. Dès 1785, Julien Raymond, l'un d'eux, créole d'Aquin, avait présenté un mémoire au maréchal de Castries, ministre de la marine, pour demander l'assimilation des affranchis aux blancs. Aidés par la société des *Amis des noirs*, les commissaires des hommes de couleur en France (2) présentèrent une semblable pétition à l'assemblée nationale : la réponse du président de cet illustre aréopage leur donna quelque espérance. Le sort des esclaves préoccupa également ces commissaires : Julien Raymond s'adressa à la société des Amis des noirs et y proposa l'émancipation graduelle. Le jeune Vincent Ogé, arrivé récemment de Saint-Domingue, et dont le nom devait passer à l'immortalité, demanda au Club Massiac, composé des grands planteurs et de leurs partisans, à être admis dans son sein pour se faire entendre sur les moyens à employer, afin de parvenir à cette grande œuvre philanthropique : il leur répétait cette vérité incontestable : *la liberté est faite pour tous les hommes, il faut la donner à tous.*

Les humbles démarches essayées dans la métropole étaient répétées dans la colonie. Mais si, en Europe, les colons ou leurs commissaires se bornaient à repousser par des intrigues les démarches des commissaires des hommes de couleur, à Saint-Domingue les petits blancs employaient le massacre, les tortures, le pillage pour étouffer les prétentions de ces infortunés à qui on refusa même la faculté de porter la cocarde nationale. Au Cap, Lacombe, homme de couleur, sollicita du comité provincial l'égalité des droits pour sa classe : cette humble supplique entraîna son auteur à la potence ! Au Petit-Goâve, le sénéchal Ferrand de Baudières, blanc, fut massacré pour avoir rédigé une pétition des hommes de cou-

---

(2) Ces commissaires étaient MM de Jo[illegible], J. [illegible], [illegible] Ste-Réal, Honoré et V. Ogé.

leur de l'endroit qui sollicitaient seulement quelques améliorations à leur état ! A Aquin, le vénérable Labadie, homme de couleur, soupçonné d'avoir en sa possession une copie de la pétition rédigée par Ferrand de Baudières, vit sa maison assaillie de nuit, et lui-même, après avoir essuyé une décharge de 25 coups de fusils, dont il reçut trois blessures, fut attaché à un cheval, traîné à 3 lieues de son habitation et mis à la torture ! En divers autres lieux, les assassins répétaient leurs féroces exécutions.

Pour la première fois, les hommes de couleur essayèrent à Plassac, près des Vérettes, de se réunir en armes pour réclamer l'égalité des droits. Leurs plans mal concertés ne purent réussir : le gouvernement colonial fit marcher des troupes contre eux ; et, malgré leur prompte soumission, ils furent massacrés ou traînés, chargés de chaînes, sur les vaisseaux de guerre. Ce premier mais malheureux effort d'un concert entre les opprimés fut le signal de nouvelles proscriptions contre leur classe. Le plus frivole prétexte servit de motif pour massacrer, torturer des hommes de couleur : dans les rues du Cap, des dragonnades eurent lieu contre eux, parce qu'un officier blanc qui commandait une compagnie d'affranchis eut une rixe avec une sentinelle de la troupe blanche. On plongea dans les cachots du Fort-Dauphin des mulâtres de l'endroit, parce que leurs femmes ne se laissaient pas séduire par des voisins blancs, et parce que l'un d'eux n'avait pas salué un de ces despotes. Au Petit-Trou des Baradères, on proscrivit des hommes de couleur, parce qu'ils refusaient de prêter le serment de respect aux blancs : ils s'enfuirent, on mit leurs têtes à prix, on envahit, on saccagea leurs demeures !

Telle était la situation des choses à Saint-Domingue, lorsque l'assemblée nationale, s'occupant alors des colonies pour la première fois, rendit son décret du 8 mars 1790 et les instructions du 28 du même mois. Le 4e article de ce dernier acte, déterminant les qualités nécessaires pour exercer les droits de citoyens actifs, disait *toutes les personnes âgées de 25 ans accomplis, propriétaires d'immeubles ou contribuables :* ces expressions semblaient ne pas laisser de doute sur les droits des hommes de couleur, de concourir aux élections. Mais Grégoire, qu'une longue et illustre carrière recommandera à l'amour des Haïtiens, voulut prévoir les objections des blancs des colonies; il demanda à ce que les droits des hommes de couleur fussent expressément établis dans le décret. Barnave, rapporteur de la loi, et plusieurs députés des colonies, répondirent que c'était le résultat nécessaire de cette loi; et qu'une telle énonciation ferait supposer que les droits des hommes de couleur étaient contestables et contestés. Lâches fourberies de cette agence coloniale ! elle mentait à la législature française ! dans le

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

même moment, elle protestait contre la souveraineté de la mère-patrie !

Mais, déjà il existait une assemblée coloniale formée sur la proposition de l'assemblée provinciale de l'Ouest, contrairement aux volontés du gouvernement, et dont les membres avaient été choisis par les blancs seuls. On connaît assez les écarts de cette trop fameuse assemblée, et l'habileté avec laquelle le gouvernement sut en profiter pour exercer des vengeances contre ceux qui avaient porté les premières atteintes à son autorité. Après avoir dissous par la force des armes le comité provincial de l'Ouest, partisan de l'assemblée coloniale, le gouverneur comte de Peinier fit marcher des troupes contre Saint-Marc, où siégeait cette assemblée sous le titre d'*assemblée générale de la partie française*. Les membres s'enfuirent à l'approche de cette armée : ils s'embarquèrent sur le vaisseau le *Léopard*.

Durant ces luttes, les partis sentirent la nécessité de se rattacher les hommes de couleur, afin de s'en faire des auxiliaires. L'assemblée de Saint-Marc se relâcha de ses rigueurs, et le gouvernement fit des cajoleries à cette classe. Mais ces hommes comprirent que cette querelle ne les intéressait en rien. Pas un ne répondit a l'appel de l'assemblée ; un très-petit nombre suivirent la bannière du gouvernement. Ils le suivirent, parce que la mère-patrie était le seul espoir des opprimés.

Cependant, les hommes de couleur, voyant l'inutilité de leur condescendance, avaient senti la nécessité de résister : les cruautés gratuitement exercées contre leur classe les y forçaient d'ailleurs. A Plaisance, Astrel tira sur une troupe de scélérats qui venaient pour l'égorger, parce qu'il avait *osé réclamer* le montant d'un billet que devait le président du comité de l'endroit, et parce que sa fortune excitait la jalousie de quelques vils prolétaires transportés dans la colonie, des rives de la France. Au Fond-Parisien, dans la plaine du Cul-de-Sac, pour opérer l'arrestation mort ou vif d'un membre de la famille Desmares qui avait *osé frapper* un blanc, le gouvernement fit marcher une troupe de 50 hommes. Les Renaud et les Poisson, issus de la même souche que les Desmares, se réunirent à ces derniers : leur courageuse défense mit la troupe blanche en déroute : le gouvernement alarmé eut recours à une force de plus de 400 hommes. Mais ces infortunés s'enfuirent sur le territoire jusque là hospitalier de la partie espagnole. Leurs propriétés furent saccagées, puis incendiées : fatal exemple de vengeance, qui sera bientôt imité sur toute la surface de cette riche colonie ! Et les blancs diront, répéteront à satiété que les nègres de Saint-Domingue ont pillé, incendié leurs propriétés ! Qui nous

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

a appris à nous servir de ces désastreux moyens ? Répondez, détracteurs de la race noire !

Ces premières résistances irritèrent le courroux colonial. A l'assemblée de Saint-Marc, qui avait déjà interdit aux hommes de couleur l'approche du lieu de ses séances, afin qu'ils n'entendissent pas les mots de liberté et d'égalité invoqués par la race blanche seulement; qui avait ordonné de violer le secret de leur correspondance, afin que leurs plaintes n'arrivassent point à la France régénérée ; qui avait suspendu les affranchissements, afin de ne pas grossir les rangs de ces hommes qui étaient un obstacle à la conservation des jouissances des blancs, jouissances obtenues par l'esclavage; qui avait enfin refusé la qualité de citoyens actifs aux mésalliés, c'est-à-dire, aux blancs qui avaient épousé des femmes noires ou des mulâtresses, afin de détruire tout vestige d'affinité entre les deux classes : car, n'en doutons point, sauf quelques rares exceptions, les liens du sang n'existaient point alors pour les blancs, lorsqu'il s'agissait des noirs ou de leurs descendants; à cette assemblée furibonde, la proposition fut faite de proscrire en masse les hommes de couleur; mais les députés du Sud arrêtèrent l'effet de cette colère. Cependant, l'assemblée provinciale de cette partie accabla ces hommes d'humiliations encore plus insupportables; quelques-uns d'entre eux furent mandés à la barre de cette assemblée, et parmi les invectives qu'on leur prodigua, on leur dit : *n'ayez pas l'orgueil ni le délire de croire que vous puissiez jamais marcher l'égal de vos patrons, de vos anciens maîtres, etc.* Cette tyrannie n'empêchait pas néanmoins les hommes de couleur de comprendre qu'ils ne devaient point se laisser abattre; quelques-uns se réunirent à Cavaillon et protestèrent ostensiblement contre tous ces actes vexatoires. Dans d'autres lieux, ils se réunirent dans ce but, mais plus en secret.

C'est au milieu de ces convulsions politiques, dans ces moments d'agitation des esprits, que Vincent Ogé débarqua au Cap, le 23 octobre 1790. Après avoir vainement tenté d'obtenir de la métropole une reconnaissance explicite des droits des affranchis et l'émancipation graduelle des esclaves, il se décida à venir se mettre à la tête de ses frères et diriger leurs efforts. Dévoué à la mort avant même d'avoir laissé les rives de la France, ce martyr de notre révolution n'ignorait pas les entraves semés sur ses pas pour l'empêcher d'arriver à Saint-Domingue ; il passa en Angleterre, croyant y trouver de l'appui auprès de ceux qui s'intitulaient les défenseurs de la race noire, mais il y acquit la conviction que cette grande pensée de régénération de toute une race d'hommes, jusqu'alors plongée dans la servitude, était compliquée avec une pensée d'intérêt,

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

nous craignons de dire égoïste (3). Son signalement avait été donné dans tous les ports de l'île; mais à la faveur d'un déguisement, il parvint à échapper à la vigilance de ses persécuteurs. Il gagna immédiatement le quartier du Dondon où se trouvait sa propriété. Une patrouille y fut envoyée pour l'arreter ; il se réfugia à la Grande-Rivière, chez Jean-Baptiste Chavannes, dont le sort désormais sera intimement lié à celui d'Ogé. 28 blancs s'y présentèrent pour se saisir de la personne d'Ogé, mais déjà 8 autres hommes de couleur s'y étaient réunis pour le défendre. Les blancs, redoutant la défense de ces hommes intrépides, se retirèrent. Ogé ne perdit pas de temps : le lendemain il fit un appel à ses frères. A la tête de ces 8 premiers camarades (J.-B. Chavannes était allé sonder les dispositions de quelques hommes de couleur au Cap), Ogé commença le désarmement des blancs. Peu après, 300 hommes environ se réunirent à lui.

Ogé, plein d'enthousiasme, riche de résolution, oubliait qu'il allait s'adresser à des hommes irrités mais individuellement. Ces hommes avaient bien une communauté de malheurs, mais ils n'avaient encore aucun esprit d'association, sans lequel les révolutions languissent à leur naissance et dévouent à la mort ceux qui entreprennent de les diriger. Si encore Ogé se fût présenté dans l'Ouest ou dans le Sud, là il eût trouvé plus d'éléments révolutionnaires. Les hommes de couleur de ces provinces rivalisaient avec les blancs en nombre, et presque en fortune. L'histoire prouvera que c'est la prise d'armes du Port-au-Prince, en 1791, qui, pour la première fois, força une main blanche à toucher une main noire ; et que c'est de la réunion de Dièguc (milieu d'où se développera le germe de l'unité haïtienne) que sont sortis la plupart des hommes qui ont dirigé les événements du pays, jusqu'à forcer la France à saluer Haïti renaissante, du titre de nation souveraine. Mais V. Ogé s'adressait aux populations du Nord : là se trouvaient les plus grands planteurs de l'île, leur influence y avait acquis un degré d'intensité qui empêchait les hommes de couleur de se faire remarquer. La configuration du territoire, resserré par la mer et par la partie espagnole, en agglomérant la population sur d'étroits espaces, laissait moins de chances aux insurgés pour faire une guerre de partisans. Et encore, la ville du Cap, par sa population et la discipline du régiment de ce nom, pouvait mettre sur pied dans un instant une force considérable, que la bonne intelligence de l'assemblée du Nord avec le gouvernement rendait plus redoutable.

Mais Ogé ne calculait pas toutes ces difficultés. Aussitôt qu'il eut opéré le désarmement des blancs de la Grande-Rivière, et qu'il

(3) Voyez les lettres de T. Clarkson, à Mackenzie.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

se vit à la tête de 300 hommes, il somma le gouvernement colonial d'exécuter les décrets des 8 et 28 mars. En même temps, il fit un appel aux hommes de couleur de tous les quartiers de l'île. L'on s'agita partout ; mais le temps et l'expérience manquaient à ces hommes courageux, mais non aguerris. Cependant aux Cayes, ils se réunirent sur l'habitation Prou, à la Ravine-Sèche, au nombre de près de 500 hommes. Là, se trouvaient Boury, Rémarais, Faubert, Bleck, Jean-Louis François, Narcisse Rolin, Glézil, Rigaud ; Rigaud qui sera appelé à jouer un des principaux rôles de notre drame révolutionnaire. Leur courageuse défense obtint la victoire sur les troupes envoyées contre eux, dans la journée du 10 novembre. L'assemblée provinciale du Sud, alarmée de cette défaite, demanda des secours au gouverneur. Mr de Mauduit, colonel du régiment du Port-au-Prince, s'empressa de se rendre à cet appel avec 400 hommes de son corps : il descendit au Port-Salut, le 28 novembre, et de-là se rendit aux Cayes. Mais déjà la nouvelle de l'insuccès de la tentative d'Ogé était parvenue aux hommes de couleur réunis au camp Prou. Mauduit se présenta à ce camp entouré seulement de quelques officiers : il employa l'arme de la persuasion pour séduire ces hommes candides, et ces hommes se laissèrent persuader (4).

Cependant Ogé n'avait pas cédé le terrein sans avoir donné à ses ennemis la mesure de son courage et de son intrépidité. A la tête de ces 300 hommes mal armés, il défit une colonne de plus de 600 hommes de troupes de ligne commandés par Mr Vincent, commandant la province du Nord. Cambefort, général expérimenté, marcha alors contre Ogé avec plus de 1500 hommes, appuyés d'une forte artillerie. Ogé vaincu, après s'être battu en désespéré, se réfugia dans la partie espagnole. Il espérait qu'il y eût trouvé une hospitalité sous l'égide de la monarchie espagnole fondée par Pélage qui n'avait été qu'un heureux Ogé ! Il y trouva des fers ! Le 20 novembre 1790, il fut arrêté à Hinche avec 23 autres de ses camarades ; et le 25 J.-B. Chavannes et un nommé Louis furent arrêtés à Saint-Jean : on les traîna tous dans les prisons de Santo-Domingo. L'assemblée du Cap, usurpant les pouvoirs du gouvernement, envoya Mr des Ligneries à bord de la corvette la Favorite, réclamer ces infortunés : ils furent livrés à la rage de leurs persécuteurs. Une procédure de cannibales les conduisit à l'horrible supplice de la roue, le 25 et le 26 février 1791 !

Il est permis sans doute de se demander quel a été le motif de cette lâche condescendance de l'autorité de Santo-Domingo, lorsque

(4) Après avoir obtenu la dispersion des insurgés du camp Prou, Mauduit eut l'indignité d'en faire arrêter les principaux et de les faire conduire dans les prisons du Port-au-Prince.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

sept mois auparavant, cette même autorité avait accueilli avec faveur les réfugiés du Fond-Parisien ? Le droit d'asile en matière politique n'était-il pas alors aussi bien établi par le droit public des nations, qu'il l'est aujourd'hui? Faura comprendra l'indignité de la mesure, (5) mais sa conviction ne sera point partagée par le gouverneur don Joaquim Garcia, ni par la majorité des membres de l'audience royale. Une vulgaire opinion attribue à l'or corrupteur des colons, la remise de ces infortunés; cependant la richesse des autorités espagnoles de l'époque semble repousser cette odieuse assertion. Nous devons plutôt croire que ces autorités ont cédé à la crainte de voir renaître le parti d'Ogé plus puissant qu'auparavant, parce que ce chef aurait reçu le baptême du malheur; et peut-être dès-lors entrevoyaient-elles dans l'avenir l'émancipation haïtienne, et leur orgueil se révoltait à l'idée de céder le pays à des nègres régénérés ! S'il en était ainsi, de pénibles déceptions auront bientôt suivi ce fatal événement: l'intérêt, la politique auront forcé ces mêmes superbes à admettre à côté d'eux des nègres, et des nègres esclaves (a), décorés comme eux des ordres royaux d'Espagne. Ces mêmes hommes seront forcés de fuir devant un de ces nègres régénérés (b): et plus tard un chef (c), fils de nègre, dirigeant les successeurs d'Ogé, devenus les maîtres de l'île, sera assis et pour toujours, sur le même fauteuil où siégea don Jaoquim Garcia, présidant les magistrats qui livrèrent Ogé et ses compagnons à des bourreaux !

La fin malheureuse de ces révolutionnaires, l'insuccès de la prise d'armes des Cayes, forcèrent les hommes de couleur à la modération. Ils comprirent qu'il fallait joindre de la simultanéité à leur enthousiasme et à leur action : trois choses sans lesquelles la tactique révolutionnaire demeure toujours infructueuse.

Cependant, la victoire obtenue par la classe dominatrice n'avait pas ramené l'harmonie dans son sein. L'assemblée de Saint-Marc, avant de fuir devant les forces du gouvernement, avait fait un appel aux sympathies révolutionnaires; la province du Sud, moins les

---

(5) Le docteur *Vicente Antonio de Faura* naquit à Santo-Domingo, le 16 avril 1750. Après avoir fait de bonnes études à l'Université de cette ville, qu'il termina en 1775 en recevant le grade de *bachelier* en droit civil, il devint successivement bachelier en droit canon, *licencié* et *docteur* en droit civil, en 1777. Reçu *avocat* en 1779, il devint ensuite *fiscal* et *vice-recteur* de l'Université. Après cela il fut choisi par don Isidor de Peralta, et ensuite par don Joaquim Garcia, gouverneurs de la partie espagnole, pour être leur *assesseur* : avocat que le gouverneur consultait dans les matières de haute importance. Lors de l'instruction de l'affaire d'Ogé et de ses compagnons d'infortune, il opina pour que leur extradition n'eût pas lieu, jusqu'à ce qu'on eût reçu de nouveaux ordres du roi d'Espagne. Cette opinion, en date du 20 décembre 1790, ou son humanité était déguisée par des raisons de la plus haute politique, occasionna tant de satisfaction à son souverain, qu'il fut nommé en 1791 *assesseur général* du gouvernement de Santo-Domingo, avec 1500 gourdes d'appointements et les honneurs d'*oidor* de l'audience royale de Caracas. En 1795, il fut nommé *alcalde del crimen* de l'audience du Mexique, et mourut à Santo-Domingo le 1er. octobre 1797. Ceux qui opinèrent pour l'extradition d'Ogé furent le gouverneur *Garcia* et le fiscal *Fonscrada* ; et les oïdors *Pedro Catano*, *Prizar* et *Catani* formèrent l'audience royale : deux de ces trois furent du même avis ; un seul pensa comme Faura. (Extrait de la géographie d'Haïti, par B. Ardouin).

(a) Jean-François et Biassou — (b) Toussaint-Louverture. — (c) Boyer.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

quartiers de la Grande-Anse, plus prompts à se lever, avait organisé une confédération qui atteignit Léogane et dont le siége devait être à Aquin. Mr de Codère, major pour le roi aux Cayes, paya de sa tête son attachement à la cause du gouvernement et le soupçon qui l'accusait d'être partisan des hommes de couleur. Mais le gouvernement, appuyé par l'assemblée provinciale du Nord, aurait brisé les obstacles qui l'empêchaient d'exécuter les lois de la métropole, s'il eût su conquérir la confiance des hommes de couleur. Loin delà, les préjugés de couleur dominaient les conseils du gouvernement aussi bien que les délibérations des assemblées coloniales ; et Mr de Mauduit, son principal soutien, avait désenchanté cette classe par son odieuse conduite aux Cayes.

Le gouvernement, faible dans sa marche, n'avait d'énergie que celle que les partis lui suggéraient : dominé par les intrigues diverses qui l'entouraient, il ne sut point prendre une attitude qui pût commander le respect à son autorité. Il eut la faiblesse de traiter avec la confédération du Sud, avec les assassins de Mr de Codère !

Et cependant, dans ce temps-là, l'assemblée nationale venait de rendre son décret du 12 octobre, condamnant l'assemblée de Saint-Marc et approuvant les actes du gouvernement de la colonie. Barnave, vendu à la faction du club Massiac, avait profité de l'effet que produisit sur l'assemblée constituante le tableau des orages que Saint-Domingue avait essuyés, pour faire déclarer *qu'aucunes lois sur l'état des personnes ne seraient décrétées pour les colonies, que sur la demande précise et formelle des assemblées coloniales.* Vainement, Grégoire et les autres amis des noirs essayèrent-ils de s'opposer à cette concession ; l'assemblée constituante se laissa entraîner.

La France avait toutefois senti la nécessité d'envoyer de nouvelles troupes dans ses colonies ; le passé prouvait que la force seule pouvait obtenir l'obéissance à ses volontés. Mais, ces forces allaient arriver au moment où un changement important s'opérait dans le personnel du gouvernement de Saint-Domingue. Mr de Peinier, las de lutter contre les passions diverses qu'il ne put pas diriger, venait d'obtenir sa retraite. Mr de Blanchelande lui succéda. Moins encore que son prédécesseur, Blanchelande saura se mettre à la hauteur des événements pour les diriger : il subira toutes les lois et finira par porter sa tête à l'échafaud.

Le gouverneur et l'assemblée du Cap jugèrent que le moment était favorable pour la formation d'une nouvelle assemblée coloniale ; mais de nouvelles difficultés vinrent s'opposer encore à l'exécution de la loi. D'abord, les planteurs se méfiaient de la masse des petits blancs qui, par leur nombre, eussent obtenu la majo-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

rité dans les élections ; et ensuite, il n'était pas possible d'éluder l'exécution des instructions du 28 mars, en ce qui concernait le droit des hommes de couleur de voter dans les assemblées primaires : l'orgueil aristocratique des blancs s'irritait à cette idée de partage du pouvoir électoral avec des etres méprisables, comme l'étaient pour eux les hommes de couleur ! Les événements ultérieurs vinrent compliquer la question et retardèrent la formation d'une nouvelle assemblée coloniale.

Si les troupes attendues d'Europe étaient l'espoir du gouvernement colonial, ses adversaires espéraient aussi qu'ils pourraient les entraîner dans leur parti. Blanchelande, redoutant l'influence des séductions qui pouvaient etre pratiquées au Port-au-Prince, envoya l'ordre à l'escadre de s'arreter au Môle où il lui aurait été possible d'isoler ces troupes des agitateurs, et d'où il aurait pu mieux les diriger sur les points qui auraient réclamé leur présence. Mais l'escadre arriva dans les eaux du Port-au-Prince, sans avoir rencontré l'aviso envoyé au-devant d'elle.

Le gouverneur, dans l'impuissance d'arrêter le mouvement insurrectionnel que provoquèrent les agitateurs, se retira de la ville et laissa à Mauduit le soin de faire face au danger. Mais Mauduit ne tarda pas à payer de sa tete, le 4 mars 1791, son ardeur anti-révolutionnaire. Une mégère, madame Martin, femme blanche qui servait dans les rangs de la garde nationale, et non une mulâtresse comme l'a faussement avancé le général Pamphile Lacroix, mutila les restes de Mr de Mauduit ! Un esclave les recueillit et leur donna la sépulture.

Durant cette effervescence populaire, Rigaud, Boury, Faubert, Loizeau Bleck et les autres hommes de couleur des Cayes, ainsi que Pinchinat, qui avaient été mis en prison par suite de leur trop aveugle confiance dans les fausses promesses de Mauduit, furent mis en liberté et promenés en triomphe dans les rues du Port-au-Prince. Ils profitèrent de cet événement pour se réfugier au Mirebalais où ils trouvèrent une franche hospitalité.

Caradeux, l'infâme Caradeux dont l'âme atroce n'a pu trouver d'expression caractéristique, se fit capitaine-général de la garde-nationale, et Praloto, maltais d'origine, usurpa la place de commandant d'artillerie.

Blanchelande, échappé des assassins du Port-au-Prince, fut accueilli avec respect et bienveillance par l'assemblée provinciale du Cap, qui fit aussi célébrer un service solennel en l'honneur de Mauduit. C'est ainsi que les blancs donnaient aux opprimés l'exemple d'une désharmonie pénible dans ses conséquences : élevés à cette funeste école, les Indigènes d'Haïti apprendront à se diviser le pou-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

voir, à s'entre-déchirer, lorsque tant de motifs leur commanderont de s'unir !

Mais, cette rivalité d'intérêts entre les blancs, cette anarchie dans les rangs des oppresseurs des noirs et de leurs descendants n'empêchaient pas l'unité de leurs sentiments dans le fanatisme des préjugés de couleur.

Cependant, au-delà des mers, un autre sentiment prévalait dans les délibérations des législateurs français. Un instant échappée à l'influence de la faction coloniale, l'assemblée constituante entendit la lecture d'une lettre que lui adressait J. Raymond, dans laquelle cet homme de couleur disait aux représentants du peuple français, que si on persistait à refuser à ses frères les droits de citoyens, on leur permît du moins d'aller chercher sur une terre hospitalière une nouvelle patrie. L'impression que produisit cette lecture fut telle, que l'asssemblée rendit le décret du 15 mai 1791, par lequel les sangs-melés, nés de pères et de mères libres, étaient admis dans les assemblées coloniales. Ce décret était un faible hommage rendu aux principes consacrés par la déclaration des droits : néanmoins, les colons et leurs adhérents auront réussi à en empêcher l'envoi officiel dans les colonies.

Mais, le 30 juin, la connaissance en parvint à Saint-Domingue par la voie du commerce. Cette nouvelle fut pour les blancs un sujet d'alarmes et de révolte. Sur les instigations des députés des colonies et des membres de l'assemblée de Saint-Marc qui se trouvaient encore à Paris, les blancs de Saint-Domingue ne gardèrent plus de convenance. Ils protestèrent contre le droit de la France de régir ses colonies ; ils abjurèrent la mère-patrie, quittèrent la cocarde nationale pour arborer la cocarde noire, et firent des préparatifs pour repousser ceux qui voudraient faire exécuter le décret. Ce n'était pas assez de ces déclamations de colère contre la souveraineté de la France ; il fallait en venir à des actes qui prouvassent l'animosité des blancs : on assassina lâchement dans les rues du Cap, des hommes de couleur inoffensifs : d'autres furent contraints de se cacher dans leurs maisons pour éviter le même sort.

Mais, de leur côté, les mêmes hommes de couleur comprenant que le moment était arrivé pour eux de jouir de leurs droits, sentirent la nécessité de voler aux armes. Ils opposèrent d'abord une apparence de calme aux fureurs des blancs : c'était pour tromper leur vigilance. En secret, ils se concertèrent, au moyen d'émissaires envoyés dans les différents quartiers où il était possible de s'entendre. Le Mirebalais devint le centre de leurs opérations. Ce quartier était peuplé principalement d'hommes de couleur ; gardé par des montagnes d'un difficile accès, il offrait des facilités à la défense.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Dans l'agitation des esprits, qui suivit la connaissance du décret du 15 mai, les blancs se réunirent en foule en assemblées primaires pour la formation d'une assemblée coloniale ; les choix furent unanimes pour réélire les membres de l'assemblée de Saint-Marc qu'un décret du 26 juin avait autorisés à repasser dans la colonie, comme n'ayant pas donné dans leur conduite lieu à accusation. Ils avaient fait leurs preuves : ils pouvaient donc lutter avec énergie contre la métropole qui voulait niveler les hommes de couleur avec leurs patrons, leurs anciens maîtres ! Les rivalités des blancs avaient cessé devant le danger commun. La nouvelle assemblée se réunit à Léogane dans les premiers jours du mois d'août.

Mais déjà, les hommes de couleur du Mirebalais s'étaient réunis dès le 23 juillet et avaient écrit au gouverneur pour lui demander fortement l'exécution du décret du 15 mai. Le 7 août, ils se réunirent de nouveau, mais ostensiblement dans l'église du bourg, et choisirent pour leur *président*, *Pierre Pinchinat qui*, comme dit Garan Coulon, *dans une carrière si neuve pour lui, ne cessera de montrer, avec le patriotisme le plus recommandable, une sagesse et des connaissances qui démentent tout ce que les colons blancs répandaient en France sur l'ignorance et l'incapacité des hommes de couleur*. Cette assemblée nomma des représentants pour agir au nom de toute la classe et se sépara après avoir promis de se réunir en armes au premier appel.

Les blancs ne tardèrent pas à apprendre la manifestation des hommes de couleur du Mirebalais. Ils essayèrent dès-lors un moyen machiavélique pour désunir ces hommes et leur ôter toute chance de succès : ils insinuèrent à ceux qui n'étaient pas nés de pères et de mères libres, que le décret ne pourrait pas leur profiter, et qu'ainsi ils n'avaient rien à attendre de leur participation aux mouvements de leurs frères qui ne réclamaient que l'exécution des lois de la métropole. Mais l'assemblée du Mirebalais avait sagement pensé que la cause des opprimés était une et indivisible. Ainsi, ces tentatives insidieuses échouèrent, et ces premières manœuvres des blancs ne servirent qu'à mieux cimenter l'union des hommes de couleur.

Les représentants de l'assemblée du Mirebalais adressèrent le 11 août leurs réclamations à Blanchelande. Ils avaient tellement à redouter l'effet de la haine de leurs adversaires, qu'ils ne crurent pas devoir se servir d'un messager qui eût pu être victime de son dévouement : ils confièrent leur paquet à un espagnol qui allait au Cap Le gouverneur leur répondit le 22, qu'il désapprouvait leur conduite : il leur ordonna de rentrer dans leurs foyers, de ne jamais oublier le respect qu'ils devaient aux blancs, etc.

Les hommes de couleur s'attendaient pour ainsi dire à cette ré-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

ponse, les principes de Mr. de Blanchelande ne leur offrant aucune garantie de succès. Leur démarche était donc purement officieuse, car déjà une prise d'armes générale était concertée et fixée au 26 août. Des rassemblements partiels avaient eu lieu sur différents points : au Port-au-Prince, le 21 août, on s'était réuni en dehors de la ville, chez mademoiselle Louise Rateau; là, on convint d'appeler Bauvais à la tête de l'insurrection. Bauvais avait fait la guerre de l'indépendance américaine : il exerçait sur ses frères une influence commandée par des antécédents honorables et par une conduite sage et modérée. Les conjurés du Port-au-Prince choisirent l'habitation Diègue, située dans les hauteurs de la Charbonnière, pour le lieu de leur réunion, et envoyèrent Pétion, Caneaux (mort colonel d'artillerie et sénateur) et Ferdinand Deslandes près de Bauvais pour lui déférer le commandement. Dans cette réunion se trouvaient aussi Jourdain, Gérin, Baptiste Marmé et Eliacin Dubosc, réfugiés du Petit-Trou; ils partirent dans la soirée meme pour aller mettre leur quartier en mouvement. On expédia des émissaires partout, afin que l'insurrection fût simultanée.

Déjà les hommes de couleur de la Croix-des-Bouquets s'étaient assemblés, les uns aux Trois-Rigoles, d'autres au Palmiste-Clair, chez madame Beaugé : là se trouvaient les Desmares, les Poisson et les Renaud, justement recommandables pour leur résistance au Fond-Parisien. Ils étaient retournés dans leurs foyers, lorsqu'ils avaient appris que leurs frères se disposaient à s'armer.

Enfin, le 26 août, les conjurés étaient réunis à Diègue. Après avoir proclamé *Bauvais* capitaine-général, celui-ci demanda à s'adjoindre Lambert. *Lambert*, d'origine martiniquaise, avait aussi combattu pour l'ingrate Amérique du Nord; il avait quelque capacité et joussait de l'estime de ses frères. Aussi, la proposition de Bauvais fut-elle accueillie avec joie. *Daguin*, l'impétueux Daguin, fut nommé major-général; *Rigaud*, qui avait accompagné Bauvais et qui avait aussi combattu à Savannah, fut nommé colonel; *Pierre Coustard* et *Marc Borno*, l'un des beaux caractères de notre première révolution, furent nommés commandants. On forma ensuite les compagnies : *Pétion*, l'immortel héros-législateur d'Haïti, *Obran*, *Doyon* aîné, *S. Doyon*, *Lafontant*, *Faubert*, *Larose*, *Moriet*, *Tessier*, *Losier Cambe*, *Labastille* et *Fouguy* en furent reconnus capitaines; on confia l'étendard à *Baptiste Boyé*. A cette fameuse réunion de Diègue, se trouvaient aussi des hommes dont les noms se recommandent par tant de services rendus à la patrie : Boyer, Borgella, Lys, Dupuche, Pierre Michel, Caneaux, Z. Lafontant, A. Nau, A. Ardouin, Labbée, Bayard, etc., etc.

Pinchinat, l'âme de cette insurrection, ce brillant athlète de notre cause, à qui Haïti doit une statue dans la salle de ses législa-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

teurs, se rendit aussi à Dièguc avec un bon nombre des hommes de couleur du Mirebalais. Quelques-uns de Léogane s'y rendirent également. Mais avant de partir du Mirebalais, les représentants de l'assemblée de ce quartier répondirent à la sommation de Blanchelande : après avoir énuméré leurs justes griefs, ils lui déclarèrent qu'ils allaient s'armer, en abandonnant le soin du reste à la Providence.

Le jour même de la réunion de Dièguc, les hommes de couleur de Jacmel, du Petit-Goâve, de l'Arcahaie, du Petit-Trou, des Cayes, prenaient les armes sous la direction de Vissière, Ignace, Singlar, Cameau, Jourdain, Boury, etc. Le gant était jeté de toutes parts, la lutte allait commencer : elle ne finira qu'en 1803!..... Nous ne précisons cette fois que les événements survenus dans les environs du Port-au-Prince, centre d'action de ce drame révolutionnaire, dont le dénouement sera l'Indépendance d'Haïti.

Déjà, et pendant ces réunions, les plaines du Nord étaient éclairées par la torche insurrectionnelle des esclaves. Ce mouvement général imprimé à toute une race que l'on croyait avoir retenue dans la stupidité et dans l'abrutissement, fut combiné par des instigateurs secrets qui, dans leur égarement, s'aveuglaient sur les futurs événements qui devaient en être la conséquence. Ces instigateurs ne concevaient pas que le mot magique de *Liberté*, répété si souvent par les blancs à l'oreille de l'esclave, devait aussi exercer son empire sur ces hommes qui gémissaient douloureusement sous des chaînes lourdes et accablantes. L'avenir apprendra que l'esclave aussi a senti la dignité de son être, qu'il a eu la volonté d'être libre, qu'il a profité des leçons de l'expérience, qu'il s'est réveillé du sommeil de la servitude pour devenir l'égal de son maître.

Aussitôt que la nouvelle assemblée coloniale se fut réunie à Léogane, le Port-au-Prince et le Cap l'avaient invitée chacun à venir siéger dans leur enceinte. L'assemblée qui s'était constituée en *assemblée générale de la partie française*, et non en *assemblée coloniale* (mettant ainsi en question comme l'assemblée de Saint-Marc l'autorité métropolitaine de la France), préféra le Cap où les blancs avaient plus de chance de domination. Cette ville était aussi devenue le siége du gouvernement, depuis la mort de Mauduit : là, l'assemblée pouvait mieux surveiller la conduite de Blanchelande et suborner ses agents.

Le gouverneur et les partisans de l'ancien régime s'inquiétaient de la tendance de la nouvelle assemblée dans laquelle dominait l'esprit des léopardins. Pour abattre l'ancienne assemblée, Mr. de Peinier s'était servi des hommes de couleur; après la victoire, ces auxiliaires avaient osé espérer quelques faveurs en retour de leurs services. Ce gouverneur, qui d'ailleurs partageait les préjugés du

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

temps, ne se sentait pas assez fort pour émanciper les affranchis. Mr. de Blanchelande, son successeur, songea à intimider l'assemblée coloniale et ses partisans par un soulèvement d'esclaves : il croyait que ces hommes timides, ignorants, suivraient bénévolement la main de leurs guides et rentreraient dans la soumission aussitôt que leurs services seraient devenus inutiles.

Déjà, lorsque la nouvelle assemblée s'était réunie à Léogane, un mouvement avait eu lieu parmi les esclaves des environs du Port-au-Prince ; la maréchaussée avait suffi pour l'apaiser. Quelques têtes obscures tombèrent, et les moteurs principaux obtinrent l'impunité. Pierre Fontaine, depuis aide-de-camp de Toussaint, alors esclave de madame Fontaine, fut soupçonné d'être l'un des instigateurs de ce mouvement : arrêté sur l'habitation Beaugé, il s'écria avec l'accent d'une intime conviction : *la Providence vengera mon innocence !*

L'assemblée de Léogane ayant résolu sa translation au Cap, l'insurrection des esclaves y fut organisée et provoquée. Un homme fameux dans nos fastes révolutionnaires, un chef illustre qui manquera sa destinée par sa trop fatale condescendance envers les blancs, Toussaint Breda, depuis Toussaint Louverture (6) fut le premier esclave mis en rapport avec le comité contre-révolutionnaire du Cap pour opérer cette terrible insurrection. Toussaint, de gardeur d'animaux, était devenu le cocher de Mr. Bayou de Libertas, procureur de l'habitation Breda, au Haut-du-Cap, laquelle était échue en partage au comte de Noé, neveu du comte de Breda. Il avait appris à lire de son parrain, un noir de ce quartier, nommé Pierre Baptiste. Celui-ci, élevé par un missionnaire, avait hérité des principes de cagotisme propres à ces frères prêcheurs. Toussaint adopta les principes de son parrain : sous des dehors calmes et résignés, il cachait une ambition ardente, une volonté ferme et persévérante, et, malheureusement, un cœur de bronze. Il avait su capter la bienveillance de son maître qui comptait sur le dévouement de son cocher, devenu son ami, après avoir été le compagnon nécessaire de ses fredaines.

---

(6) Différentes versions existent sur la cause de ce changement de nom. Un fait à constater, c'est qu'il existe des documents signés par Toussaint, les uns *Toussaint Breda* et les autres *Toussaint Louverture*. On a prétendu que c'est après la prise du Dondon, parce que Polvérel aurait dit : « Cet homme fait *ouverture* partout », que Toussaint ajouta Louverture à son nom. Comment donc Toussaint aurait-il appris ce propos ? Et peut-on supposer que cet homme célèbre eut changé de nom pour un si pauvre motif ? La veuve de Southonax, qui a connu Toussaint dans l'esclavage, a dit à l'un de nos amis, que Toussaint s'appelait *Louverture* avant la prise d'armes, parce que ce sobriquet lui avait été donné sur l'habitation Breda, à cause de plusieurs dents qui lui manquaient sur le devant de la bouche. S'il en était ainsi, pourquoi Toussaint signait-il Toussaint Breda, lorsqu'il figurait dans les rangs des esclaves insurgés ? Nous avons cherché la cause de ce changement de nom : nous nous sommes adressés à l'un des compagnons de Toussaint, à l'un de ses amis, le vénérable Paul Aly, aujourd'hui colonel du 31e régiment et commandant la place de Santo-Domingo. Ce vétéran nous a dit que Toussaint prit le nom de *Louverture*, pour exprimer qu'il fut le premier qui fut mis en avant pour soulever les esclaves du Nord ; et que, s'il tarda à prendre ce surnom, c'est qu'il ne put avoir le *sauf-conduit* qui lui avait été donné et qu'il avait confié à son ami et compère Biassou, que lorsque ce chef eut encouru la défaveur de Jean-François qui fit surprendre son camp et enlever ses papiers pour y chercher des preuves de trahison dont il accusait Biassou.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

L'un des adversaires de la nouvelle assemblée coloniale, devisant avec Bayou de Libertas, en présence du discret Toussaint, sur les événements de l'époque, laissa échapper quelques paroles ayant trait à ce projet de soulèvement d'esclaves : trop perspicace pour ne pas entrevoir tout d'abord les chances d'avenir pour sa classe dans une insurrection générale, Toussaint hasarda quelques mots approbateurs du plan projeté, et ajouta que la seule promesse de la franchise de 3 jours par semaine et l'abolition de la peine du fouet suffirait pour soulever les ateliers; mais aussi, il demanda la liberté des principaux esclaves qui réussiraient à faire agir les autres, pour prix de leur soumission aux volontés bienveillantes de ceux qui daigneraient s'occuper de leur bien-être. Sur l'attestation de Bayou de Libertas, Toussaint obtint la confiance du comité qui lui procura de Blanchelande un *sauf-conduit* qui le mit à l'abri de toutes poursuites ultérieures.

Toussaint fit choix de ses plus intimes amis, *Jean-François Papillon*, *Georges Biassou*, *Boukman Dutty et Jeannot Billet*. Les conjurés se réunirent et se distribuèrent les rôles. Plus rusé que les autres, Jean-François obtint le premier rang, Biassou le second; et Boukman et Jeannot, plus audacieux, se chargèrent de diriger les premiers mouvements. Toussaint se réserva le rôle d'intermédiaire entre les conjurés et les moteurs secrets de l'insurrection : il ne voulait d'ailleurs se prononcer que lorsqu'il pourrait être assuré du succès de l'entreprise. On fabriqua une fausse gazette qui rapportait que le roi et l'assemblée nationale avaient accordé aux esclaves 3 jours par semaine et l'abolition de la peine du fouet; mais que l'assemblée coloniale et les petits blancs ne voulaient pas exécuter cette loi de la France. Un jeune homme de couleur candide fut gagné par Boukman et donna lecture de cette gazette à des esclaves de la plaine, réunis secrètement, le 14 août, sur l'habitation Lenormand, au Morne-Rouge : la majeure partie des esclaves réunis étaient des commandeurs. Boukman annonça à ces conjurés que l'on attendait de nouvelles troupes d'Europe qui venaient pour exécuter les lois de la métropole, et qu'alors les esclaves se soulèveraient afin que cette exécution ne manquât point, et que lui-même donnerait le signal en se soulevant avec l'atelier de l'habitation Turpin dont il était l'un des commandeurs. Cette information donnée de la prochaine arrivée de nouvelles troupes qui devaient agir de concert avec les esclaves, n'étaient qu'une ruse des chefs de cette fameuse conjuration, ruse inventée pour décider les esclaves; car, ces hommes encore timides redoutaient la force et la puissance de leurs maîtres.

Boukman eut aussi recours à la terrible influence du fétichisme. Il conduisit ces hommes crédules au bois nommé *Caïman*, situé

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

sur cette habitation Lenormand : là, une prêtresse plongea le couteau dans les entrailles d'un cochon noir; la victime bondit, le sang ruissela; les conjurés en burent avec avidité. A genoux, Boukman prêta le terrible serment de diriger l'entreprise, serment commandé par la prêtresse : les assistants jurèrent après lui, dans la même attitude, de le suivre et d'obéir à ses volontés.

Les esclaves des habitations Chabaud et Ladoucette réunis sur l'habitation Lenormand, comprirent mal les explications de Boukman : dans la soirée, ils mirent le feu à ces deux habitations. L'insurrection devait commencer par l'incendie de ces palais somptueux élevés sur des cadavres, et de ces riches moissons arrosées du sang de ces infortunés. On arrêta quelques esclaves qui furent exécutés avec promptitude, tant on redoutait les aveux.

Enfin, le 22 août, à 10 heures du soir, Boukman, l'intrépide Boukman se mit à la tête de l'atelier de l'habitation Turpin, entraîna ceux des habitations Flaville et Clément, et se porta sur l'habitation Noé. Là, le feu fut mis aux cases : en un instant, tout le quartier de l'Acul et celui du Limbé furent embrasés : tous les esclaves se levèrent armés de torches, de haches, de bâtons, de couteaux, de manchettes, etc. : toutes espèces d'armes leur servirent. Les blancs qui osèrent résister furent sacrifiés; d'autres, désignés à la haine des esclaves par leurs atrocités connues, périrent également. En quatre jours, le tiers de la plaine du Nord n'offrait qu'un monceau de cendres. Déjà, des hommes de couleur jusqu'alors craintifs, s'étaient joints aux révoltés; ils n'avaient pu se prononcer comme ceux de l'Ouest et du Sud, ils prirent le seul parti qui s'offrait à leur récrimination. Malheureusement, leur résolution ne fut pas unanime : la plus grande partie était restée dans les rangs des blancs; cette faute leur fut fatale.

Les blancs du Cap, frappés de stupeur à la vue des flammes dévorantes de la plaine, aux cris de détresse, aux gémissements des vieillards, des femmes, des enfants échappés du massacre, laissèrent voir à découvert leur lâcheté, cachée par l'orgueil d'une prospérité qui s'enfuyait : ils furent sans vertu dans l'adversité. Après avoir balloté leurs esprits dans les projets de plus en plus extravagants, ils reviennent à leur pensée normale : la haine contre les affranchis qu'ils accusent d'être les auteurs de l'insurrection des esclaves. Avec les transports de la rage, ils tombent sur ces innocents; ils les massacrent dans les rues, les mutilent et se rient de leur agonie, comme l'esclave se rit de l'agonie des blancs qu'il sacrifie à sa haine. Des deux côtés, on fait assaut de férocité; des deux côtés, on oublie les lois de la nature : le viol, le meurtre, tous les genres de crimes sont mis en action ! Cependant, quelques actes de vertu étonnèrent dans ces moments de déchaînement des pas-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

sions : des femmes, des femmes noires surtout, se montrèrent clémentes, courageuses dans leurs efforts pour sauver, celle-ci une maîtresse qui fut humaine, celle-là un amant qui ne fut pas inconstant, cette autre, un nourrisson qui ne se montra pas ingrat !

Blanchelande fit marcher des troupes sous les ordres de Mr. de Touzard. Elles étaient déjà parvenues jusqu'au Limbé, où se tenait le gros de ces insurgés, lorsqu'un ordre du gouverneur les rappela au Cap.

L'assemblée coloniale s'était réunie dans cette ville au milieu de ces désastres. Dans sa fureur, elle accusait la France des maux qui désolaient la colonie : cette pensée la fit préférer de s'adresser à l'étranger pour avoir des secours, plutôt que de s'adresser à la mère-patrie : elle voulut même que la France n'apprît pas directement les événements du moment ; elle mit l'embargo sur tous les bâtiments qui se trouvaient dans les ports de la colonie. Puis, elle arrêta la formation de trois régiments (7), établit des cours prévôtales, augmenta les impôts et maintint Mr. de Cadusch, dont les principes exaltés étaient connus, dans les fonctions du président de l'assemblée, afin de lui donner le temps de suivre les négociations entamées avec le gouverneur de la Jamaïque.

Déjà, dès les premiers instants de sa réunion, elle avait député deux de ses membres près de ce gouverneur. Les secours demandés se réduisirent à 500 fusils et à quelques munitions de guerre et de bouche. Lord Effingham répondit à l'assemblée, en témoignant son regret et sa douleur de ne pouvoir dégarnir la Jamaïque des troupes dont cette île avait le plus pressant besoin. Mr. Bryan Edwars, président de l'assemblée coloniale de la Jamaïque, vint au Cap : sa mission n'eut aucun succès pour l'assemblée du Cap. C'est le même qui publia un écrit sur les événements survenus en ce pays.

Les insurgés s'organisaient chaque jour : le mouvement rétrograde des troupes de ligne envoyées contre eux leur laissa le champ libre : un système régulier prouva que leur entreprise était habilement dirigée. Ils se dispersaient par pelotons, prêts à se réunir au besoin, afin d'éviter de s'offrir en masse aux armes de leurs ennemis dirigés par une tactique organisée et disciplinée. Des prêtres fanatiques vinrent se mêler dans leurs rangs et exploitèrent leur crédulité, en même temps que des *papas* fesaient mouvoir leurs volontés par les ressorts mystérieux des sectes africaines.

Dès que Toussaint vit que les succès des esclaves étaient assurés, il fut les joindre. Il avait acquis quelques connaissances dans

(7) Un fait qui prouve l'influence des traditions de loyauté, c'est que Christophe, en organisant son gouvernement monarchique, alla puiser dans l'arrêté de l'assemblée coloniale, du 27 août 1791, portant organisation des troupes coloniales, le symbole de ses drapeaux : un *phénix*, avec cette devise : *je renais de mes cendres*.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

l'art du vétérinaire ; il en profita pour se faire qualifier de *médecin des armées du roi*, comme déjà ces insurgés s'étaient qualifiés de *gens du roi*. Les espagnols firent passer secrètement des munitions à ces insurgés ; plus tard, ils les prendront à leur solde.

Tandis que le Nord était bouleversé par l'insurrection des esclaves, l'Ouest et le Sud étaient agités par celle des nommes de couleur. Les blancs de ces deux provinces se divisèrent encore dans leurs sentiments à l'égard de la prise d'armes des affranchis. Les planteurs espéraient qu'ils pourraient exploiter ce mouvement, tandis que les petits blancs, ardents dans leur haine, ne songeaient qu'à la vengeance. Partout où dominaient ces enragés, loin de songer à aucune réconciliation, on ne s'occupa que des moyens propres à écraser cette insurrection.

Le Port-au-Prince se distingua dans la manifestation de sa haine : la municipalité fit un tarif de la valeur des têtes des insurgés ; on donna ainsi une prime à l'assassinat ! Les blancs de la Croix-des-Bouquets, où dominaient les planteurs, tentèrent des voies de conciliation : Hanus de Jumécourt, commandant de la paroisse, autorisé par la municipalité, offrit d'être le médiateur entre les partis opposés. La réunion de Diègue y donna son assentiment, sous la condition préalable de la reconnaissance explicite des droits des hommes de couleur. Le Port-au-Prince rejeta toute proposition d'accommodement et précipita la sortie de ses troupes.

Déjà, une escarmouche avait préludé aux hostilités : les habitants du Grand-Fond, montagne du Port-au-Prince, qui y formaient une compagnie de dragons sous les ordres des Lespinasse, rentraient en ville. Bauvais fit un appel aux plus agiles de sa troupe : une cinquantaine d'hommes se portèrent à Nérette à la rencontre de ces blancs : peu d'efforts suffirent aux hommes de couleur pour faire débander ces dragons. Deux hommes (et ce furent deux blancs) perdirent la vie dans cette escarmouche : un petit blanc orphelin élevé par Obran, et le trompette des dragons. L'instrument fut utile aux insurgés qui n'en avaient aucun.

Le rapport des fuyards porta la désolation en ville : on fit sortir les troupes qui allèrent prendre position sur l'habitation Pernier, située dans la plaine du Cul-de-Sac, au pied des mornes de la Charbonnière où se trouve l'habitation Diègue. On joignit aux canonniers de Praloto, appelés les *flibustiers*, des détachements des régiments d'Artois, de Normandie, et de la garde nationale. Les flibustiers qui espéraient les mêmes succès sur des hommes qui défendaient leur liberté, que ceux qu'avaient obtenus leurs prédécesseurs homonymes sur les espagnols défendant leurs conquetes, se munirent de sacs pour recueillir les têtes des insurgés, afin d'en recevoir la récompense promise. La colonne sortit de la ville avec

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

ses pièces de campagne, et ombragée de lauriers, tant la victoire leur paraissait certaine.

De leur côté, les hommes de couleur n'avaient pas négligé de se préparer à la résistance. Le camp recueillit quelques-uns des esclaves qui avaient fait partie des rassemblements de juillet : ces malheureux, et les domestiques qui avaient suivi leurs maîtres et qui partagèrent leurs périls, seront victimes de l'astuce des blancs ! L'arrivée des blancs à Pernier fit abandonner la position de Diègue, qui n'offrait aucun point d'appui : on monta sur l'habitation Métivier, située dans le quartier de Bellevue ; mais ce point fut encore abandonné : on lui préféra la position du *Trou-Caïman*, située au pied des montagnes des Grands-Bois. De là on pouvait se mettre en communication immédiate avec le Mirebalais et s'y réfugier même, si les chances tournaient contre les hommes de couleur.

Le 2 septembre, l'armée se mit en marche. Bauvais, Lambert et les autres chefs se placèrent à l'avant-garde. L'arrière-garde fut confiée au capitaine Doyon aîné, sur la prudence duquel Bauvais et Lambert comptaient beaucoup. L'ordre fut donné d'éviter le camp Pernier. Les chefs avaient calculé qu'après l'avantage obtenu à Nérette, il ne fallait pas s'exposer à un échec, en allant se mesurer avec une troupe organisée et retranchée derrière des canons. Cette prudence ne fut point goûtée des chefs secondaires ; Obran surtout se distinguait par une exaltation audacieuse qui ne prévoyait aucun danger.

L'armée allait atteindre la Croix-des-Bouquets, lorsqu'Obran excita quelques jeunes gens à provoquer les blancs campés à Pernier. Doyon oublia sa prudence et vint se mêler avec l'arrière-garde à cette fanfaronnade, qui se changera bientôt en victoire éclatante. Les blancs coururent à leur artillerie et firent jouer leurs canons sur cette poignée de braves : la fureur s'empare de ces derniers ; ils mettent le feu aux canons : bientôt ils sont secourus par tous ceux de l'armée qui étaient à cheval et qui firent volte-face, en se portant à franc-étrier sur le point de l'attaque. La flamme qui circonscrit le camp jette la terreur parmi les blancs ; ils n'avaient d'audace qu'en présence des timides ! Les hommes de couleur, avec les accents de la joie, parcoururent le camp en tous sens ; leurs fusils de chasse, leur sabres encore vierges de combats, abattent une centaine de leurs ennemis ; la déroute est complète dans les rangs des blancs : ils fuirent le camp, abandonnant deux pièces de campagne qui restèrent au pouvoir des hommes de couleur. C'est là que Pétion, qui d'ailleurs se montra aussi brave qu'aucun autre de cette troupe de héros, commença la pratique de ces principes de clémence qui furent si profitables à la patrie, lorsque cet homme illustre, au-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

pelé à présider aux destinées d'Haïti, opposa la douceur de son système de gouvernement au système de fer et de sang d'un farouche compétiteur. Il sauva la vie à un officier blanc, au péril de sa vie propre. Cette action généreuse fut vivement applaudie de toute l'armée.

Après cette victoire, l'armée continua sa marche triomphale. Arrivée sans encombre à la Croix-des-Bouquets, elle se rendit à l'église : un *Te-Deum* solennel porta jusqu'aux pieds du Très-Haut les accents de joie et de reconnaissance de ces hommes qui n'avaient pris les armes que pour la défense de leurs droits.

De la Croix-des-Bouquets, l'armée se porta au Trou-Caïman. Les blancs consternés par les succès de leurs adversaires, ou entraînés par la modération des vainqueurs, consentirent à transiger avec les hommes de couleur. Ceux de la Croix-des-Bouquets envoyèrent Caradeux-Lacave porter des paroles de paix et d'accommodement au camp du Trou-Caïman. L'armée rentra à la Croix-des-Bouquets. L'on s'entendit, et le 7 septembre un concordat fut signé entre les hommes de couleur d'une part, et les blancs de la Croix-des-Bouquets de l'autre, les premiers étant représentés par Bauvais, Rigaud, Daguin, Barthélemy Médor, Joseph Labastille, Desmares aîné, Pierre Coustard et Pierre Pellerin ; et les blancs par H. de Jumécourt, d'Espinosse, de Lépine, Drouillard, Manneville, Rigogne, Proquau, Turbé et de Lamarre. Ce concordat obligeait les blancs de la paroisse à ne pas s'opposer à l'exécution des décrets de l'assemblée nationale, en tout ce qui concernait les droits des hommes de couleur ; ils s'engageaient de plus à pourvoir à la subsistance de l'armée qui restait réunie pour assurer l'exécution de ces décrets ; et enfin, à réparer l'honneur et la fortune des Desmarres, des Poisson, de la veuve Robin et de ses fils Renaud.

Cette transaction de la Croix-des-Bouquets fut imitée par les blancs du Port-au-Prince : le 11 ils envoyèrent des députés près des hommes de couleur, et un concordat fut signé entre les partis. Mais les hommes de couleur avaient plus d'exigences à manifester contre le Port-au-Prince ; aussi leurs demandes furent-elles plus impérieuses. Les juges d'Ogé furent voués à l'exécration contemporaine et future : on consacra l'inviolabilité du secret des lettres et la liberté de la presse, sauf la responsabilité dans les cas déterminés par la loi ; on révoqua toutes les proscriptions prononcées contre les hommes de couleur, soit par décrets, jugements, confiscations, etc. Les hommes de couleur déclarèrent de plus qu'ils garderaient les armes, munitions, canons tombés entre leurs mains par suite de la victoire, et qu'ils resteraient en armes pour le maintien des conditions stipulées; que leurs stipulations demeuraient

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

communes aux hommes de couleur des autres paroisses de la colonie, même à ceux-là du Port-au-Prince qui, par une lâche pusillanimité, ne s'étaient pas réunis à eux; et qu'enfin, ils déclaraient que rien au monde ne pourrait les empêcher de se réunir à ceux des leurs qui, par une suite des anciens abus du régime colonial, éprouveraient des obstacles à la reconnaissance de leurs droits, et par conséquent à leur félicité.

Le 22 septembre, un concordat fut aussi souscrit par les blancs de Saint-Marc. A la nouvelle des hostilités du Port-au-Prince, les hommes de couleur de cet endroit, dirigés par Savary, s'étaient aussi réunis en armes : avant d'en venir aux mains, les partis furent déterminés à se rapprocher par les événements survenus au Cul-de-Sac.

Malgré les bravades des blancs du Port-au-Prince, ils avaient, comme ceux du Cap, recouru à l'appui des étrangers. Les commissaires envoyés par l'assemblée provinciale de l'Ouest à Cuba, y furent mal accueillis; mais Mrs Marie et Boyer, envoyés à la Jamaïque, en étaient revenus avec quelques munitions de guerre et de bouche apportées par deux navires de guerre. Ces secours insuffisants auraient dû fortifier les esprits dans leurs pensées d'accommodement : au contraire, ils enflammèrent les prétentions des aristocrates, mécontents des termes des concordats. Caradeux l'aîné, et l'assemblée provinciale elle-même qui avait conseillé la transaction du 11 septembre, excitèrent et conseillèrent les sections de la paroisse du Port-au-Prince à casser et annuler le concordat conclu et signé par leurs propres commissaires. Ils prétendirent forcer les hommes de couleur à reconnaître la légalité des assemblées existantes, quand ces hommes en avaient déclaré l'illégalité dans leurs demandes, ou pour mieux dire, dans leurs exigences. On essaya des moyens de captation auprès des chefs de l'armée; ces tentatives échouèrent et furent repoussées avec indignation.

L'assemblée coloniale, vivement effrayée des insurrections qui couvraient la colonie, feignit de contenter les hommes de couleur, pour s'en faire des appuis contre les esclaves : elle arrêta qu'elle se soumettrait au décret du 15 mai, aussitôt qu'il lui parviendrait officiellement. Cet arrêté lui servit de prétexte pour prouver à Blanchelande que les hommes de couleur étaient eux-mêmes en dehors de la loi. Ce gouverneur, subjugué d'ailleurs par ses préjugés et par sa haine contre les principes de la révolution, émit une proclamation le 26 septembre qu'il adressa aux hommes de couleur : il leur ordonna de dissoudre leurs rassemblements armés et de maintenir l'obéissance qu'ils devaient aux autorités populaires de la colonie. Et quelles étaient ces *autorités*, qualifiées *populaires*? L'œuvre d'une petite portion de la population, des réunions de forcenés

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

qui ne se plaisaient qu'à la vue du massacre des noirs et de leurs descendants !

Cet acte imprudent de Blanchelande produisit un effet tout contraire à celui qu'attendait son auteur. Les hommes de couleur, loin de s'y soumettre, déclarèrent qu'ils étaient fermement résolus de s'en tenir aux concordats. Du côté même des blancs, Blanchelande éprouva de la résistance : les commandants du Port-au-Prince (Desaulnois) et de la Croix-des-Bouquets (H. de Jumécourt) élevèrent leurs réclamations contre l'acte impolitique de Blanchelande.

Ce gouverneur ne tarda pas à reconnaître que sa conduite pouvait plus augmenter les troubles de la colonie qu'y ramener la paix. D'ailleurs, n'avait-il pas dû se convaincre qu'il n'était pas possible d'espérer que les hommes de couleur, partout victorieux, dussent renoncer à leur entreprise ? Dans ses réponses à l'armée campée à la Croix-des-Bouquets et à Jumécourt, il rétracta sa proclamation, en déclarant qu'elle ne pouvait plus concerner les hommes de couleur, puisque les blancs eux-mêmes avaient reconnu leurs droits; et, cherchant à calmer leurs inquiétudes, il autorisa leur rassemblement à la Croix-des-Bouquets et défendit aux commandants pour le roi d'obtempérer aux réquisitions qui pourraient leur être faites, de marcher contre les hommes de couleur.

Les concordats n'avaient été que les actes préliminaires d'un traité général que les partis s'étaient proposé de conclure immédiatement; les essais de rupture tentés par les agitateurs ayant été infructueux, et l'armée des hommes de couleur grossissant chaque jour par les renforts armés qui leur arrivaient de toutes parts, de l'Arcahaie, de l'Artibonite, du Saltrou, de Jacmel, de Léogane, etc., les commissaires respectifs nommés par les paroisses se réunirent le 19 octobre sur l'habitation *Goureau*, dans la plaine du Cul-de-Sac. Caradeux aîné fut nommé président de la députation des blancs; et Pinchinat, président de celle des hommes de couleur (8).

Après diverses conférences, le traité de paix fut définitivement signé le 23 octobre sur l'habitation *Damiens*, non loin de Goureau. On renforça les dispositions des concordats et on convint de différentes mesures qui devaient assurer l'égalité parfaite entre tous les libres de Saint-Domingue, noirs, jaunes et blancs. La sage prévoyance qui rendait communes à tous les hommes de couleur de la colonie, les concessions arrachées aux blancs de l'Ouest, se fortifia encore par la déclaration faite par l'armée de la Croix-des-Bouquets,

(8) Les commissaires des hommes de couleur étaient MM. Pinchinat, président; J. B. Dubourg, secrétaire; Borno aîné, E. Saljusan, Laubert, Doyon aîné, A. Petitbois, J.-B. Nivard, Bauvais, Rigaud, Pellerin, M. Borno, C. Olivier, Poisson aîné, Degaud, Pétion, Lillavois, B. Médor, Lapointe, Chanlatte fils, Barbancourt, Hugville, J. Drouillard, Sterling, Crépiaine, Leblanc, Deslandes, L. Pécodin, J.-B. Paul, J.-Jolly fils, C. Jolly, C. Léopard, J. Savary, A. Ducla, J.-B. Pinson fils, F. Périsse, Lapointe Declavin, Louis Declavin et P. Coquille. — Gérin, nommé par les hommes de couleur du Petit-Trou, n'arriva au Port-au-Prince qu'après la signature du traité.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

qu'elle se porterait partout où besoin serait pour faire accepter et exécuter le traité de paix. Dès ce moment, le Port-au-Prince devint prépondérant; et des rangs de l'armée des hommes de couleur, campée dans ses murs ou dans ses environs, sortiront les hommes, les détachements, qui iront sur tous les points de l'île seconder les efforts de ceux qui tenteront de secouer le joug des préjugés coloniaux.

Des députations de troupes, de gardes nationaux et de la marine militaire comme de la marine marchande, se réunirent à celle des hommes de couleur. Tous, au nom de leurs camarades, jurèrent de maintenir le traité dans tout son contenu et de regarder comme ennemi du bien public quiconque refuserait de l'exécuter : ils se donnèrent tous mutuellement des témoignages les plus authentiques de réconciliation.

A la suite des démonstrations de joie et de satisfaction, l'armée des hommes de couleur entra en ville sous les ordres de Bauvais, enseignes déployées et tambours battant. On se rendit à l'église où un *Te-Deum* fut chanté en présence des mêmes députations qui s'étaient transportées à Damiens. Dans un repas patriotique, Caradeux fut proclamé capitaine-général de la garde nationale de l'Ouest, et Bauvais, commandant en second.

On se livrait à l'allégresse la plus vive; tout semblait être terminé. Cependant, d'une part, Praloto préludait déjà par des écarts aux scènes qui plus tard devaient rompre cette apparente harmonie; et de l'autre, les blancs profitèrent de cette effervescence de la joie pour jeter une semence de discorde entre leurs adversaires.

Les esclaves qui avaient combattu dans les rangs des hommes de couleur et qu'on désignait sous la dénomination de *suisses*, étaient au nombre de 220, dont 197 noirs et 23 mulâtres. Leur affranchissement obtenu sous le patronage armé des hommes de couleur était un sujet de terreur pour les blancs : il leur parut qu'il fallait se débarrasser de ces auxiliaires dangereux. Lors du concordat de la Croix-des-Bouquets, Rigaud proposa de proclamer leur affranchissement; les colons s'y opposèrent et demandèrent même à ce qu'ils rentrassent dans l'esclavage. Cette odieuse proposition exaspéra tellement Daguin, d'un naturel vif et emporté, que, dégaînant son épée, il cria : *Tambours, battez la générale !* La guerre se fut rallumée encore; mais les colons surent dissimuler leur arrière-pensée : ils feignirent de se résigner et proposèrent seulement de ne rien statuer au sujet de ces suisses. Cette transaction fut acceptée. Les blancs évitèrent encore de soulever la question pendant les négociations de Gouraud et de Damiens. Cependant ils ne négligèrent point de secrètes insinuations auprès des chefs de l'armée des hommes de couleur; ils s'adressèrent surtout aux plus âgés; ceux-là sentaient

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

le besoin du repos : ils étaient accessibles aux arguments qui tendaient à leur prouver que la paix n'était pas durable, tant que des esclaves libérés par la guerre resteraient au milieu d'une société qui, d'ailleurs, avaient tant d'éléments de discorde. Les blancs rappelaient surtout que ces esclaves avaient une habitude d'agitation, puisqu'ils avaient été les premiers à se remuer en juillet, et qu'on ne pouvait espérer de leur faire comprendre les avantages d'une sociabilité à laquelle ils étaient étrangers. Bauvais et Lambert furent les premiers à se laisser persuader : ces deux chefs étaient loin de partager la fougue révolutionnaire de Rigaud et de Daguin : ils croyaient, eux, qu'il fallait arrêter le torrent révolutionnaire et ne parvenir à l'émancipation des esclaves que par un système graduel, raisonné et préparé à l'avance.

Enfin, les blancs proposèrent, non le maintien de l'esclavage des suisses, mais leur affranchissement sur une terre étrangère, loin des lieux qui avaient été les témoins de leur servitude. Cette nouvelle proposition excita des murmures et l'opposition des chefs secondaires de l'armée. Mais, sur la demande de Lérembourg, la question fut décidée par assis et levé : une faible majorité la décida au gré des blancs. On nomma quatre commissaires des hommes de couleur, *Charles Haran*, *Louis Bonneau*, *Cadet Chanlatte* et *Barthélemy Richiez*, pour accompagner ces infortunés suisses et veiller à l'exécution des mesures arrêtées (9). Au lieu de tenir à leurs engagements, les blancs profitèrent de cette fatale condescendance des libres, pour la tourner contre eux. Les suisses furent sacrifiés. On alla depuis à cette source d'iniquités puiser des moyens machiavéliques pour diviser deux classes d'hommes destinés par la nature, par les localités, par leur intérêt, à vivre unis ! On aura l'impudence d'attribuer à un préjugé de couleur la condescendance des chefs de l'armée dirigée par Bauvais et Lambert ! Qu'était donc Lambert ? Et dans les rangs de ces suisses, ne se trouvait-il pas des hommes de la couleur de Bauvais ?.. Vils suppôts de la tourbe coloniale, reportez vos pensées vers cette époque : vous y verrez confondre noirs et jaunes sous le titre d'*esclaves*. S'il y avait préjugé dans le cœur de Bauvais, de Lambert,

(9) Ces infortunés furent embarqués à bord du navire le *Manuel*, capitaine Colmin, de Nantes. Ils mirent à la voile le 3 novembre : on les pourvut d'instruments aratoires et de provisions propres à faciliter leur établissement sur la côte des Mosquitos. Les quatre commissaires montèrent à bord du brick de guerre la *Philippine*, capitaine Bélanger, qui devait convoyer le Manuel. Mais, arrivés devant Jérémie, les deux capitaines conférèrent ensemble, et dans la nuit, les bâtiments se séparèrent. Le Manuel se dirigea sur la Jamaïque où le capitaine Colmin tenta de vendre les suisses : n'ayant pu réussir dans ce projet infâme, il abandonna ces malheureux sur la côte de cette île. Le gouverneur les fit recueillir et les expédia au Cap, d'où l'assemblée coloniale les fit envoyer sur un ponton, au Môle. Borel qui, à la tête des saliniers de l'Artibonite, exerçait le métier de voleur de grands chemins, se rendit au Môle, massacra les suisses, en assouvissant surtout son anthropophagie sur ceux qui étaient mulâtres. L'astuce des ces assassins conserva une vingtaine de ces infortunés qui furent plus tard expédiés dans l'Ouest et dans le Sud pour exciter les esclaves contre les libres. Quant aux commissaires, le capitaine Bélangar les fit promener en croisière sur les côtes de Guatimala et de Carthagène et les amena à la Jamaïque où ils apprirent le sort des suisses. Conduits ensuite au Cap, on les mit aux cachots, mais l'arrivée officielle du décret du 4 avril 1792 leur fit obtenir la liberté.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

c'était préjugé de rang, mais non préjugé de couleur. Et ce sentiment ne domine-t-il pas encore de nos jours des hommes qui occupaient la même ligne que Lambert ? Malgré les progrès de la sociabilité haïtienne le culte de cette aristocratie surannée, ne s'observe-t-il pas encore dans quelque recoin ?

Bauvais et le gros de l'armée des hommes de couleur prirent position à la maison du gouvernement; Lambert avec les compagnies Lafontant, S. Doyon et Fouguy campèrent sur le Bel-Air, à l'extrémité de la rue qui va de l'Abreuvoir à l'église ; Doyon aîné et la compagnie de la Charbonnière furent placés au poste dit la Petite-Coupe, derrière les grandes casernes; et la compagnie de l'Arcahaie, dans la maison Duval, en face du palais.

Rigaud et les autres réfugiés du Sud partirent pour les Cayes ; et nombre d'autres de l'armée des hommes de couleur, soit par apathie, soit par habitude de vivre au sein de leur famille, soit enfin par la nécessité de veiller de près à leurs intérêts, abandonnèrent la ville : cette armée fut ainsi très-réduite.

Le calme semblait renaître; l'espérance d'un meilleur avenir était partagée par toutes les classes, lorsque la nouvelle du décret du 24 septembre vint ranimer les agitateurs et tout remettre en question.

Nous l'avons dit, le décret du 15 mai n'avait pas même été envoyé officiellement dans les colonies ; son vote n'avait pu être empêché par la faction coloniale, mais elle réussit à en paralyser les effets. L'on profita des rumeurs que cet acte imparfait avait provoquées, pour inquiéter quelques villes de France et en obtenir des adresses qui déterminèrent l'assemblée constituante, à la fin de sa session, à voter le décret du 24 septembre qualifié *constitutionnel*, afin d'en empêcher l'abrogation par l'assemblée législative qui allait succéder à la constituante. Ce décret laissait aux assemblées coloniales seules *le droit de statuer sur l'état politique des personnes non-libres et sur les hommes de couleur libres, sauf la sanction absolue du roi, sans qu'aucun décret antérieur pût porter obstacle au plein exercice du droit conféré par ce décret aux assemblées coloniales.*

Cette loi injuste parvint à Saint-Domingue dans les premiers jours de novembre, alors que diverses paroisses avaient été forcées de reconnaître les droits des hommes de couleur et que l'insurrection des esclaves, puissante et organisée, demandait aussi une transaction. Si l'assemblée coloniale eût été animée de quelque principe de justice, elle se fût empressée de proclamer les droits des hommes de couleur, droits existant déjà par le fait, et de faire des concessions aux esclaves, comme bientôt ils vont en demander. Une semblable conduite eût ramené le calme dans la colonie, et le bien-être obtenu par les blancs sous le gouvernement de Toussaint leur eût

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

été dès-lors assuré. Mais les préjugés de couleur, une haine invétérée contre les noirs et leurs descendants, aveuglaient l'assemblée coloniale. Le 5 novembre, quinze jours avant l'arrivée officielle du décret du 24 septembre, elle arrêta *qu'elle ne s'occuperait de l'état politique des mûlatres et noirs libres, qu'à la cessation des troubles occasionnés par la révolte des esclaves; et que les hommes de couleur rentreraient dans leurs paroisses respectives, sous l'autorité de l'assemblée générale; qu'ils se conformeraient à ces dispositions, sous peine d'être poursuivis et jugés comme séditieux et perturbateurs du repos public.*

Les factieux du Port-au-Prince, enhardis par cet arrêté de l'assemblée coloniale et voyant la diminution de l'armée des hommes de couleur, pensèrent que la victoire eût été par eux facile à obtenir : ils provoquèrent une lutte inespérée, après tant de sacrifices faits respectivement par les partis pour opérer leur rapprochement.

Le 21 novembre était fixé pour la ratification du traité de paix par la commune du Port-au-Prince : ce jour-là, elle devait rappeler ses députés à l'assemblée coloniale et à l'assemblée provinciale. Et cette dernière avait fait le serment de ne céder qu'à la force et faisait travailler aux fortifications de la ville, sous prétexte de résister aux esclaves.

Ces manifestations hostiles, et les écarts incessants de Praloto et de sa troupe firent pressentir aux hommes de couleur la nécessité de se réunir. Bauvais envoya des avis à ceux qui s'étaient retirés dnas leurs foyers ; une partie d'entre eux eurent le temps de rejoindre leurs camarades; d'autres accoururent au moment même du combat.

Déjà trois sections de la ville avaient voté pour l'exécution du traité de paix; la quatrième, dominée par les agitateurs, n'osa pas rejeter directement ce traité ; elle proposa un sursis à son exécution. Il était onze heures du matin ; une rixe fut suscitée entre l'un des canonniers de Praloto et un noir nommé *Scarpin*, tambour de la troupe des hommes de couleur. Des soldats de la maréchaussée avaient été placés tout exprès pour arreter le noir. La compagnie de Praloto vint à la municipalité demander qu'il fût jugé prévôtalement sur l'heure. Les chefs des hommes de couleur, avisés de cet évènement, envoyèrent des commissaires à la municipalité réclamer pour Scarpin les formes protectrices de la loi. La municipalité eut l'infamie de livrer ce malheureux à la rage des compagnons de Praloto : Scarpin fut à l'instant pendu. Dans leur indignation, les hommes de couleur coururent aux armes : la générale fut battue de toutes parts.

Cependant la troupe de ligne ne partageait pas les sentiments des blancs; quelques officiers se transportèrent au gouvernement et proposèrent leur médiation. Pinchinat et Bauvais exigèrent l'ar-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

restation immédiate et la mise en jugement des assassins de Scarpin. Tandis que l'on parlementait, la municipalité avait déjà réussi à entraîner les troupes. Dans ce moment, un canonnier de Praloto, nommé *Cadeau*, vint braver les hommes de couleur : il passait devant la maison Duval où se trouvait la compagnie de l'Arcahaie. Valmé, de cette compagnie, le somme de ne pas pénétrer sur la place d'armes : Cadeau regarde d'un air dédaigneux celui qui ose lui faire ce simple avertissement et continue sa route. Valmé, n'écoutant que son indignation, lâche son coup de fusil qui atteint Cadeau au bras et le fait tomber de son cheval. On le ramasse et on le transporte au gouvernement d'où Bauvais le fait apporter à l'hôpital. Cette nouvelle rixe fut le signal du combat.

Toute la troupe blanche fut mise en mouvement. Taillefer, capitaine de garde nationale, homme fougeux et de quelque renom, dirige une colonne contre le poste du Bel-Air; il est repoussé et perd la vie dès la première attaque : sa troupe est écharpillée. Les bataillons d'Artois et de Normandie débouchent sur la place d'armes, à l'encoignure de la maison Poursaint, pendant que l'artillerie royale fait jouer ses canons contre le gouvernement. Pétion, avec les deux pièces conquises à Pernier, repousse et d'Artois et Normandie, et les force à la retraite. La compagnie de Saltrou grimpe sur les arbres du jardin du gouvernement et neutralise l'artillerie royale : chaque coup de fusil de cette troupe de chasseurs renverse un artilleur. Mais, en ce moment, Praloto avançait avec ses canons dans la rue qui conduit du gouvernement à la mer, et Caradeux dirigeait la garde nationale contre le poste de la Petite-Coupe, afin de contourner Bauvais. Doyon, après avoir éclairci les rangs de la troupe de Caradeux, le force à se replier et couvre ainsi la retraite de Bauvais. La compagnie de l'Arcahaie était rentrée au gouvernement ; les efforts de ce poste sont dirigés à la fois contre la troupe de ligne et contre Praloto. Les projectiles manquent à Pétion ; il se sert des pavés de la cour et transporte ses pièces près de la cuisine du palais, pour ne pas être masqué par le mur d'enceinte. La victoire reste indécise : les blancs, malgré l'avantage du nombre, de la tactique de leurs troupes européennes, de leurs nombreux canons, redoutent une lutte de corps à corps; ils préfèrent de tirailler de loin, espérant ainsi qu'ils épuiseraient les forces de leurs adversaires qu'ils savent dépourvus de munitions. La nuit survient; après délibération entre les chefs, Bauvais ordonne la retraite sur la Croix-des-Bouquets. Couverts par Doyon, qui prend l'arrière-garde, les hommes de couleur sortent par les derrières du gouvernement, emportent leurs blessés et gagnent le chemin de Desprès ; mais les pièces embarrassent dans ce chemin tout boisé : on est forcé de les abandonner.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Lambert et le poste du Bel-Air, bien qu'ils eussent dès les premiers moments repoussé leurs adversaires, se sentirent trop faibles pour devenir agresseurs ; ils se tenaient sur la défensive. A la nuit, profitant de la brise de terre, ils mettent le feu aux maisons qui se trouvent dans la rue conduisant au Calvaire, afin d'occuper les blancs et de les empêcher de songer à une nouvelle attaque. Les flibustiers profitent de la circonstance et rendent l'incendie général : il éclate à la fois au Morne-à-Tuf et dans les quartiers du commerce. Au jour, Lambert opère aussi sa retraite.

Toute l'armée se réunit à la Croix-des-Bouquets où elle se prépara à recommencer la lutte.....

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

DOYON.

JEAN-LOUIS DOYON, né au Port-au-Prince en 1753, était fils de Jean Doyon, dit Dauphiné, colon blanc, et de Marie-Thérèse, négresse créole affranchie. Doyon père était entrepreneur de bâtiments; il n'avait que des connaissances pratiques, et le bon sens suppléait chez lui au manque d'une éducation régulière. Fort différent de tant d'autres colons blancs qui ne voyaient dans leurs enfants de couleur que les fruits d'une débauche passagère, Doyon chérissait les siens comme des êtres dans les veines desquels coulait son propre sang et qui étaient les dépositaires du bonheur de sa vieillesse; outre ce fils, il avait quatre filles avec sa compagne et un second fils d'un autre lit.

Selon l'usage du pays, J.-L. Doyon avait un surnom qu'il portait depuis son enfance; on l'appelait communément *Bonhomme;* et lorsqu'une loi coloniale (1) exigea que les mulâtres abandonnassent le nom de leurs pères blancs, il prit celui de *Doguin*.

Dans son jeune âge, il fut amené en France par son père qui se proposait de lui faire donner une brillante éducation; mais cette pensée ne se réalisa point; car la fortune du père ayant reçu de fortes atteintes par des pertes inattendues, tous les deux revinrent dans la colonie. Quoiqu'il eût séjourné peu de temps dans la mère-patrie et qu'il fût très-jeune, il y acquit la conviction qu'il y avait des contrées où l'homme d'une race différente de celle du blanc pouvait ignorer qu'il existât une ligne de démarcation entre ce dernier et lui. De retour au sein de sa famille, le poids des préjugés coloniaux lui devint insupportable : le souvenir de l'accueil qu'il avait reçu en Europe l'enhardissait à tenter de s'en dégager. Dans une circonstance, il prouva qu'à ses yeux le blanc était, comme lui, un être sujet à toutes les imperfections qui affligent l'espèce humaine; il se rendait à un bal sur le Bel-Air, en compagnie de Degand (2) et de Bonhomme Drouillard: un blanc qu'ils rencontrèrent se crut autorisé de les insulter; mais Doyon ne put souffrir l'agression gratuite de ce superbe : celui-ci lui ayant rappelé l'inégalité de leur condition, Doyon, ne consultant que son courage et son indignation, le frappa de sa cravache. Cette audace excita le courroux de l'aristocratie coloniale. Entraîné par les pleurs et les craintes de sa famille, Doyon se réfugia sur l'habitation de son père, à l'Etang-du-Jonc, à peu de distance du Port-au-Prince. Un peu d'or apaisa ensuite la rage de son adversaire.

Cet événement vint augmenter l'horreur que ressentait Doyon

(1) Ordonnance des administrateurs de Saint-Domingue, du 24 juin 1773.
(2) Degand, mort sénateur de la République.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

pour ce système infernal qui donnait à Saint-Domingue, et dans les autres colonies, une prime d'insolence à une classe d'hommes dont il avait vu quelques-uns traîner ailleurs la chaîne de forçat, en prouvant ainsi que la peau blanche pouvait bien servir d'enveloppe à un cœur pourri et à une âme vile et criminelle. Lui, dont les sentiments généreux et élevés n'admettaient d'autres distinctions entre les hommes que celles du mérite et de la vertu, combien ne dut-il pas supporter impatiemment la nécessité d'une retraite forcée que lui imposait sa famille, quand cette retraite était le résultat de cet affreux préjugé qui accordait tout à la peau, sans égard aux qualités du cœur et de l'esprit?

Aussi, lorsque l'aurore de la révolution française eut fait entrevoir aux hommes de couleur la possibilité de sortir de leur état d'ilotisme, Doyon fut-il l'un des premiers à se montrer parmi les siens. Concevant peu d'espoir des promesses fallacieuses des Peynier et des Mauduit, qui voulaient se servir de sa classe pour étouffer les prétentions orgueilleuses de l'assemblée de Saint-Marc et de ses partisans, il ne répondit point à leur appel; il n'avait pas tardé à saisir le véritable état de la question, et il pensait que les hommes de couleur ne devaient compter que sur eux-mêmes pour parvenir à la jouissance des droits qu'ils tenaient de la nature. Il s'entendit donc avec ses compagnons d'infortune, et se trouva dans toutes les réunions secrètes qui eurent lieu à l'effet de concerter les mesures qu'ils avaient à prendre. Il fut du nombre de ceux qui hospitalisèrent l'un des frères d'Ogé, envoyé dans l'Ouest par celui-ci pour provoquer la prise d'armes des hommes de couleur. Enfin, la réunion qui eut lieu chez Mlle Louise Rateau, le 21 août 1791, ayant résolu cette levée de boucliers, Doyon se rendit au camp Diègue avec ses neveux Radulf, Guy Boismartin et Eloy Boismartin, âgés de 12 à 14 ans. (1)

Dans cette assemblée armée, Doyon fut nommé capitaine de la compagnie de la Charbonnière et eut pour seconds Duval, Coyaux et Duplan; et Philon pour sergent-major. Il combattit à Néret contre la compagnie des Lespinasse, et préluda ainsi à cette suite de succès que les indigènes d'Haïti devaient obtenir sur leurs oppresseurs.

---

(1) Radulf suivit constamment la carrière des armes; il devint aide-de-camp de Férou, et ensuite adjudant de place à Jérémie. Les événements de 1812 le rendirent à la vie privée : il vint alors s'établir au Petit-Trou des Baradères. En 1816, à l'âge de 38 ans, une cruelle maladie l'enleva à une douce et vertueuse compagne et à une famille qui verse encore des pleurs sur sa tombe. Radulf était un de ces hommes austères, d'une grande fixité dans les principes; sa mort n'excita que des larmes et des regrets : pas un reproche n'a été adressé à sa mémoire.

Devenu fourrier de la compagnie d'artillerie de Petion, Guy Boismartin, parvint ensuite au grade de capitaine dans le Sud. Il combattit courageusement dans les guerres de l'époque et émigra à la fin de la guerre civile. Retiré en France, il était malade au départ de l'expédition de Leclerc; n'ayant pu revenir sur le sol natal avec la plupart des officiers de Rigaud, le chagrin abrégea ses jours.

Après avoir honorablement servi dans la carrière des armes, Eloy Boismartin, cessa de la parcourir et devint juge de paix du Petit-Trou où il résidait. Magistrat intègre et conciliant, il laissa à ses enfants une réputation que la passion et l'envie même ont respectée.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Le 2 septembre suivant, lorsque cette armée eut pris la résolution de quitter le camp de Métivier pour aller prendre position au Trou-Caïman, Doyon eut le commandement de l'arrière-garde. Les chefs avaient donné pour consigne d'éviter tout engagement avec le camp des blancs, établi sur l'habitation Pernier, située dans la plaine du Cul-de-Sac; mais Doyon ne put éviter qu'Obran provoquât cet engagement; tout en le désapprouvant, il fut à son secours, prit une grande part à cette action et s'y distingua. Il fut ensuite l'un des représentants de l'armée au concordat du 11 septembre, et au traité de paix signé à Damiens, le 23 octobre 1791.

Lorsque l'armée des hommes de couleur rentra au Port-au-Prince, Doyon et sa compagnie furent prendre position au poste appelé la *Petite-Coupe*. Dans l'affaire du 21 novembre, il rendit un immense service au gros de l'armée qui occupait le gouvernement, en combattant vaillamment la garde nationale blanche, conduite par Caradeux, qu'il contraignit à la retraite, et couvrit ainsi celle de Bauvais en le suivant à la Croix-des-Bouquets.

Rendus là, les chefs des hommes de couleur, après avoir vainement proposé le rétablissement de la paix, résolurent de l'obtenir par la force des armes : en conséquence, l'armée vint assiéger le Port-au-Prince, et Doyon eut le commandement de la colonne qui marcha du côté de la Coupe. Il prit d'abord position au Gros-Morne, où il défit un détachement envoyé de la ville pour l'attaquer; et, après les tentatives infructueuses d'accommodement faites par Grimouard, il vint en décembre s'emparer de la position de Turgeau, et y détruisit les canaux qui procurent l'eau aux citadins. Cette circonstance porta les assiégés à faire de fréquentes sorties pour se procurer ce besoin de première nécessité, et Doyon y trouva l'occasion de déployer ce courage personnel dont il donna tant de fois l'exemple. Dans l'une de ces attaques dirigées par Praloto, ayant été surpris, les compagnons de Doyon lâchèrent pied; cinq d'entr'eux, dont nous regrettons de n'avoir pu recueillir les noms, restèrent cependant avec lui dans le poste : cette poignée de braves arrêta les fureurs des flibustiers et donna le temps aux autres de revenir de leur surprise et de retourner au poste de l'honneur.

Après le départ de Saint-Léger, le siége de la ville devint moins actif, et Doyon reçut ordre de se porter avec sa compagnie à Néret où il se maintint jusqu'en juin 1792, époque à laquelle il revint prendre position à Turgeau, alors que Roume et Blanchelande se décidèrent à venir eux-mêmes forcer le Port-au-Prince à l'obéissance envers les décrets de la mère-patrie. Le 5 juillet suivant, Doyon entra en ville en même temps que l'armée assiégeante. De même que tous ses généreux compagnons, il se confondit dans les rangs de la garde nationale, afin de ne pas gêner l'autorité dans l'orga-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

nisation des forces coloniales; cependant, il reprit peu après le commandement de la compagnie de la Charbonnière.

Le reste de l'année 1792 se passa dans l'attente de la franche exécution de la loi du 4 avril. Doyon ne fut occupé durant ce temps qu'à maintenir la tranquillité dans les quartiers dont la surveillance lui était confiée. Cependant au Port-au-Prince, où dominaient les aristocrates de la peau, la résistance aux nouveaux principes forçait les patriotes de s'en éloigner ; comme tous les autres hommes de couleur Doyon dut se préparer à la nouvelle lutte que l'on prévoyait. En avril 1793, il servait sous les ordres de Bauvais, lorsque Sonthonax et Polvérel vinrent expulser Borel de cette ville que ces fameux proconsuls qualifièrent de *Port-aux-Crimes* (1). Le 13 du même mois, l'armée y entra. Bauvais fut appelé au commandement en chef des gardes nationales de l'Ouest, et Doyon eut le commandement particulier de celle du Port-au-Prince.

Mais bientôt après, il fut appelé sur un autre point qui réclamait la présence d'un homme de capacité : il devait y rencontrer une grande portion de sa famille. Après la défaite de Desrivaux et la mort glorieuse de Jourdain, l'armée expéditionnaire commandée par Rigaud avait besoin d'être renforcée, et le quartier de Nippes appelait un chef capable d'opposer le courage du guerrier et la sagesse de l'administrateur aux efforts multipliés des contre-révolutionnaires de la Grande-Anse qui menaçaient d'envahir les autres dépendances du Sud. Doyon fut choisi pour conduire au Petit-Trou une partie des renforts expédiés, et pour combler le vide qu'y laissait la perte de Jourdain.

Il partit le 29 juin 1793 à la tête d'un détachement composé de quelques gardes nationaux du Port-au-Prince et de quatre compagnies de la Légion de l'Ouest, dont deux d'artillerie, celles de Pétion et de Bordure (2) et deux d'infanterie, celles de Blaise et de Brunache; ils arrivèrent au Petit-Trou le 2 juillet. Le 7, Doyon prit le commandement de l'armée que laissa Rigaud pour se rendre aux Cayes : par décisions ultérieures des commissaires civils, les quartiers de l'Anse-à-Veau, de Saint-Michel et du Petit-Trou furent placés sous les ordres de Doyon, et on donna le nom d'*arrondissement de l'Ouest* au territoire confié à son autorité, lequel se prolongeait jusqu'aux frontières des lieux occupés par les contre-révolutionnaires de la Grande-Anse.

---

(1) Des personnes qui se croient bien informées prétendent que ce nom fut donné au Port-au-Prince par Juste Chanlatte, avant les commissaires civils, et que ce fut à l'époque où l'armée des hommes de couleur était campée à la Croix-des-Bouquets. Juste Chanlatte, qui y figurait comme major-général des fédérés de l'Arcahaie, voulant stigmatiser cette ville où s'étaient réunis les plus fougueux ennemis de sa classe, la qualifia de Port-aux-Crimes. Quoi qu'il en soit, cet éloquent secrétaire de Dessalines se ressouvint de ce nom injurieux qu'il appliqua de nouveau à la capitale de la République, dans un écrit qu'il publia au commencement de 1807, au début de la guerre civile.

(2) Boisbrun n'ayant pu marcher Marchalise commanda cette compagnie.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

L'une des premières opérations de Doyon fut de détruire le camp *Labiche*, situé dans les hauteurs de Cavaillon et formé par ceux qui tentaient d'y opérer les mêmes mouvements que les blancs de Jérémie. Successivement Blanchet jeune, Faubert et d'autres chefs vinrent servir sous Doyon, dont l'armée s'augmenta des volontaires et des troupes envoyées de Cavaillon, d'Aquin etc. Le 21 avril 1794, au dédoublement de la Légion de l'Ouest, Doyon fut nommé lieutenant-colonel du 1er. bataillon de la 1re Légion; et le 21 avril 1797, à la fondation des régiments du Sud, il fut élevé au grade de colonel du 4e. régiment, tout en conservant le commandement de l'arrondissement de l'Ouest et de l'armée cantonnée au Petit-Trou. Toutefois, en frimaire de l'an 5 (décembre 1796), les commissaires civils, mécontents de l'expulsion de la délégation qu'ils avaient envoyée aux Cayes, composée de Leborgne, Rey et Kerverseau, avaient décidé que plusieurs des quartiers compris dans cet arrondissement de l'Ouest en serait détachés pour être enclavés dans celui de Léogane qu'ils confièrent à Bauvais; mais ce ne fut qu'une tentative sans succès, parce que Rigaud qui y voyait une atteinte à son influence, s'y opposa formellement.

Tout en combattant les ennemis de la patrie, Doyon avait mission de façonner les populations auxquelles il commandait, aux nouveaux principes consacrés par la révolution française : mission épineuse et difficile, car, en présence des propriétaires habitués à obtenir une obéissance passive de leurs cultivateurs et pleins d'animosité contre un régime qui leur enlevait leurs fortunes, il avait une masse de nouveaux régénérés appelés à cultiver librement une terre qu'ils n'exploitaient naguères que sous le fouet du commandeur, nouveaux citoyens pour qui le mot de *liberté* semblait être synonyme de *repos*. A cette difficulté déjà très-grande se joignait celle résultant de la présence d'une armée composée d'officiers parvenus rapidement, la plupart impatients d'atteindre les derniers échelons, et de soldats jeunes, ardents, soucieux de leurs droits civiques et d'une susceptibilité extrême lorsqu'ils les croyaient compromis. Doyon ne recula pas devant ces embarras; et, si parfois il était indécis par la contrariété des lois et des instructions qu'il recevait d'une foule d'autorités qui, toutes, semblaient n'avoir d'autre but que de s'entrechoquer, et par le fait de la politique machiavélique des commissaires civils dont la tendance était de désorganiser tous les rouages de l'administration, Doyon trouvait néanmoins dans la pureté de ses intentions, dans la bonté de son cœur et dans l'aménité qui accompagnait ses actes, même ceux d'une juste sévérité, des ressources pour conquérir l'affection de ses inférieurs, la confiance de ses chefs et l'assen-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

timent de tous. Entouré d'une nombreuse famille dont le chef (sœur aînée de Doyon) se fesait un devoir de prodiguer les soins d'une mère à tous les compagnons de son frère, la plupart éloignés pour la première fois du toît paternel ou du toît conjugal, Doyon offrait à ses administrés l'exemple des mœurs domestiques susceptibles de s'allier aux principes démocratiques de la France républicaine.

En juillet 1796, il commandait la colonne de droite de l'armée qui marcha de divers points contre les insurgés de la Grande-Anse. (1) Le fameux Desfourneaux ayant échoué dans l'attaque qu'il dirigea contre le camp *Raymond*, Rigaud, dont l'intention était de s'emparer des Irois, fut forcé à la retraite sur Tiburon d'où il se rendit aux Cayes, le 30 août. Lorsque les délégués de la commission civile voulurent faire arreter Pinchinat, ce révolutionnaire s'évada des Cayes et trouva un asile et un abri près de Doyon.

Après ces événements, diverses autres expéditions pareilles furent faites contre ces insurgés, dont la résistance devenait d'autant plus opiniâtre, qu'ils avaient les Anglais pour auxiliaires. Cependant, comme à cette époque, l'affreuse politique de Sonthonax accusait les hommes de couleur du Sud des projets qu'eux-memes avaient le plus contribué à faire avorter, ils sentirent le besoin de redoubler d'efforts pour empêcher que le drapeau tricolore sous lequel en ce temps-là croissait le jeune arbre de la liberté, ne cédât le terrein au léopard britannique qui veillait alors au maintien de l'esclavage. Le général Rigaud résolut donc de faire tous les efforts pour expulser les Anglais de cette partie de l'île, afin d'y contraindre à l'obéissance les contre-révolutionnaires qui les y avaient appelés.

Dans ce dessein, une marche générale fut ordonnée; et Doyon commandant la colonne de droite, eut ordre d'enlever le camp ***Thomas***, situé dans les hauteurs de Plymouth et à peu de distance de Pestel. Ce camp était placé à l'extrémité d'un morne ; ses avenues avaient été garnies des troncs et des branches des arbres abattus : d'épaisses lianes n'avaient pas tardé à croître en cet endroit et à couvrir entièrement cet abattis : de loin, les avenues du camp ne paraissaient qu'un champ uni et verdoyant, tandis que des obstacles difficiles à surmonter étaient là pour arreter l'ardeur des troupes nationales.

A ces précautions militaires que la nature lui avait facilitées, Domingeau, qui commandait le camp, avait réuni l'avantage d'une forte artillerie dont il avait pourvu ce camp retranché. Doyon ayant

(1) Ceux qui ont écrit sur cette campagne ont tous rendu justice à Doyon, alors même qu'ils fussent de partis différents. Rey, Kerverseau, Leborgne, Lachapelle, Garigoud, de même que Bonnet (alors aide-de-camp de Rigaud), C. d'Aval, Gotteret.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

divisé son armée en deux colonnes, donna le commandemant de l'une à Faubert, qui avait été appelé du Petit-Goâve avec une portion de son corps pour faire partie de la colonne confiée à Doyon ; celui-ci lui donna l'ordre de contourner le fort pendant que lui-même, avec la seconde colonne, qui comptait Gérin dans ses rangs, devait l'attaquer de front.

Le 22 février 1798 (4 ventôse an 6), Doyon était en présence de l'ennemi. Pour donner le temps à Faubert de remplir sa mission, il prolongea les mouvements de sa colonne. Cependant le fort commençait à jouer de son artillerie ; à huit heures du matin, jugeant que le moment était opportun, Doyon ordonna l'attaque ; il avançait contre le fort pour en escalader les remparts, malgré la mitraille et la mousqueterie ; plus il en approchait, plus les obstacles dont il a été question embarrassaient sa troupe ; et Faubert n'ayant pas encore paru au côté opposé, tous les efforts des insurgés furent dirigés contre les attaquants auxquels ils opposèrent la plus vigoureuse résistance. Doyon voyait tomber successivement à ses côtés tous ses braves compagnons ; au milieu de ce carnage, son cœur était ému, mais il ne fléchissait pas : loin de là, l'immensité du péril grandissait son courage ; entouré d'une poignée de braves, restes de cette troupe valeureuse, il était déjà parvenu au pied des remparts, lorsqu'il fut atteint d'une balle à la cuisse ; peu après, une autre balle le frappa à la poitrine : il tomba en demandant à boire. Alerte, Hypolite (1), Damourette, lui apportèrent de l'eau et reçurent la mort à ses côtés. Dubois Mandé, son neveu (2), accourut à sa voix et parvint à étancher sa soif ; de fidèles et courageux camarades l'enlevèrent et le portèrent non loin du fort. Il rendit le dernier soupir, à 9 heures du matin, au moment où Faubert, parvenu enfin à attaquer le fort, l'enlevait au premier assaut.

Le cercueil de Doyon fut à la fois embragé des lauriers de la victoire et arrosé des larmes de l'amitié. La population entière des lieux soumis à son commandement rendit à sa mémoire d'éclatants témoignages de vénération. Après la désastreuse guerre civile du Sud, le général Laplume qui se ressouvenait de quelques bienfaits qu'il avait reçus de Doyon, protégea essentiellement la famille de son ancien bienfaiteur. Parvenu à la première magistrature de la République d'Haïti, A. Pétion se plaisait à dire : *Le colonel Doyon était véritablement un homme de mérite.* En effet, chacun avait

(1) Père du chef d'escadron Hypolite, de la garde à cheval, mort en 1836.

(2) Dubois Mandé, après avoir émigré à la fin de la guerre civile du Sud, revint dans le pays en 1808. Il habita dès-lors Jérémie où se trouvait son frère aîné, Badulf ; il s'y livra au négoce et devint en 1836 officier de l'état civil. Sa mort, arrivée en cette ville en septembre 1841, a excité les regrets de tous les hommes de bien de la Grande-Anse, car Dubois possédait un bon cœur et savait se faire aimer.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

pu apprécier son noble caractère, son courage soutenu (1), sa générosité inépuisable, son ardent patriotisme et ce parfait désintéressement qui le porta, lui, chef supérieur d'une grande portion de territoire dans une révolution où tout était livré à l'arbitraire, à ne laisser à sa famille que le modique patrimoine de ses ancêtres et cette clause honorable de son testament : *Je prie mes sœurs d'acquitter mes dettes!*

(1) Après une suite d'expéditions sans résultats contre les insurgés de la Grande-Anse, une nouvelle marche ayant été ordonnée, la troupe, fatiguée de cet insuccès, refusa de marcher. Boyon vint au milieu d'elle et éprouva encore de la résistance de la part de ces braves, dans son indignation, il découvre sa poitrine et dit : *Soldats, vous marcherez : sinon tuez-moi !* Sa voix est entendue, la rébellion cesse, les soldats lui répondent ; *Colonel, nous vous suivrons.*

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

JOURDAIN.

GÉDÉON JOURDAIN, naquit au Petit-Trou des Baradères, en 1757 : il était petit-fils de Jourdain, colon blanc, et de Jeanne Philipaux, négresse libre. Son père se nommait Saint-Fort Jourdain ; sa mère était une demoiselle Dubosc, d'une famille respectable de ce canton. Quoiqu'il n'eût pas reçu une éducation brillante, il sut néanmoins, par son aptitude, acquérir quelques connaissances qui le firent distinguer parmi les hommes de sa classe généralement retenus dans l'ignorance par le système colonial. Lorsque la politique du cabinet de Versailles eut jugé convenable de favoriser l'insurrection des colonies anglaises de l'Amérique Septentrionale, le comte d'Estaing eut ordre de recruter parmi les hommes de couleur de Saint-Domingue, pour renforcer l'armée auxiliaire française qui allait agir en faveur des indépendants ; ce recrutement se fit volontairement, et Jourdain s'enrôla en même temps que Rigaud, Bauvais, J.-B. Chavanne, etc. De même que ses frères, Jourdain cueillit quelques lauriers dans les champs de Savanah, en combattant pour la plus ingrate de toutes les nations ; de retour dans sa patrie, il obtint une légère distinction pour prix de ses services : il fut fait fourrier dans la milice de son quartier. La France ne se doutait pas alors que ces mêmes hommes qui venaient de signaler leur courage, seraient appelés sous peu d'années à guider les efforts de leur race opprimée, pour revendiquer contre la France elle-même, la jouissance de leurs droits naturels trop longtemps méconnus.

Enorgueilli de sa position, qui était le résultat de ses succès guerriers, Jourdain oubliait l'immensité qui le séparait des blancs, par les préjugés odieux que le temps semblait avoir consacrés ; et il mettait d'autant plus de vanité à les affronter, que lui et ses compagnons d'armes avaient prouvé sur le champ de bataille que le courage et la bravoure sont le partage de tous les hommes. Impatient du joug colonial, il applaudit avec transport aux premiers mouvements révolutionnaires qui, de la France, retentirent à Saint-Domingue. Cependant, ce fut dans ces moments, en 1789, que les despotes de la colonie crurent pouvoir contenir leurs parias dans la soumission, en exigeant d'eux le serment de respect aux blancs : Jourdain refusa de le prêter. A son exemple, quelques jeunes gens du Petit-Trou, Gérin, Baptiste Marmé, Eliacin Dubosc, s'y refusèrent également. Leur résistance irrite leurs adversaires qui ordonnent leur arrestation ; ils échappent à ces persécutions et se réfugient au Port-au-Prince : leurs têtes sont mises à prix. Mr. de Kermelaire, procureur du roi, dirigea en personne les poursuites qui furent faites pour les découvrir : croyant apercevoir Jourdain

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

sous le lit de ce dernier (le fils de Jourdain s'y était blotti à la vue de la troupe) il ordonna de faire feu : heureusement, le jeune Jourdain n'en fut pas atteint, mais le père ne perdit pas le souvenir de cette action.

Au Port-au-Prince, Jourdain et ses compagnons durent être prudents; cependant, à la fin de 1790, ils se disposaient à prendre les armes, lorsque Vincent Ogé fit un appel aux hommes de couleur pour revendiquer leurs droits et préparer ainsi l'émancipation des esclaves. Mais la fin malheureuse de ce martyr de notre révolution, et la défaite des insurgés des Cayes, les obligèrent à différer. Toutefois, contraint de séjourner dans la capitale de la colonie, Jourdain s'entendait avec ceux de sa classe dont l'indignation allait progressivement, en raison de l'opiniâtreté que mettaient les colons et le gouvernement colonial lui-même à ne pas exécuter les décrets que la mère-patrie avait rendus en leur faveur; ils finirent par reconnaître enfin qu'il fallait une prise d'armes générale sur tous les points à la fois, pour parvenir à la conquête de leurs droits. A cet effet, Jourdain et ses compagnons d'infortune du Petit-Trou se trouvèrent dans la réunion qui eut lieu, le 21 août 1791, chez mademoiselle Louise Rateau, dans laquelle il fut résolu que cette levée de boucliers devait s'effectuer le 26 du même mois : partout, l'on était prêt et l'on n'attendait que le signal.

A l'issue de la délibération, en même temps que Pétion, Caneaux et Ferdinand Deslandes se rendaient au Mirebalais auprès de Bauvais, appelé d'un commun accord à diriger l'insurrection du Port-au-Prince, Jourdain, Gérin, B. Marmé, E. Dubosc partirent pour le Petit-Trou dans un canot. Ils débarquèrent à la Ravine-à-l'Eau le 23 et se portèrent à *Sangris*, chez Mr. Osson. Un appel fut fait aux hommes de couleur du quartier ; en deux jours, ils étaient réunis au nombre de plus de 200; dans la nuit du 26, ils vinrent envahir le bourg. A la même date, le mouvement était exécuté au Port-au-Prince, aux Cayes, à Jacmel, au Petit-Goâve, etc., et une lutte opiniâtre allait s'engager entre les opprimés et les oppresseurs.

Au Petit-Trou, l'autorité militaire était exercée par Mr. Galez, sous le titre de major; et le pouvoir civil régnait dans la municipalité placée sous la direction de Mr. Chevalier, maire. Ces deux hommes avaient la confiance de toutes les classes; vivant en famille avec leurs enfants de couleur, ils n'avaient pas ces préjugés qui rendaient tant d'autres blancs odieux à la classe des opprimés. Mr. Galez surtout était vénéré par la sévérité de ses mœurs autant que par son impartialité. Des autorités de cet endroit, Mr. de Kermelaire seul se montrait acerbe et cruel dans l'exercice de ses fonctions.

Jourdain appelé au commandement en chef sous la qualification de capitaine-général, eut Gérin pour second. Il organisa sa petite

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

troupe en deux colonnes ; à la tête de la première, il pénétra dans le bourg, par la route de l'Anse-à-Veau, tandis que Gérin, avec la seconde y entrait par la route de Jérémie. Il avait donné l'ordre de s'emparer des postes, mais d'éviter l'effusion du sang. Cependant, une patrouille des blancs ayant opposé de la résistance à Gérin, eut deux hommes tués et six blessés. En ce moment-là, Jourdain marchait en silence et ordonnait de respecter la demeure du major Galez, alors malade et qui mourut deux mois après ; parvenu sur la place, il alla prendre position devant la maison de Mr. de Kermelaire, décidé de venger sur ce procureur la persécution dont il avait été l'objet. Cependant, son âme élevée et courageuse le porta à ne point confier à d'autres le soin de punir une offense qu'il considérait comme personnelle : admirable résolution ! il ne calculait pas ainsi les conséquences qui pouvaient résulter de ce combat singulier.

Jourdain s'étant avancé seul, frappa à la porte de Mr. de Kermelaire, lui dit d'une voix forte et éclatante, *ouvrez !* Le procureur avait entendu le bruit de la mousqueterie entre Gérin et la patrouille ; homme de cœur, il ne recule pas devant le danger, mais il ne croyait pas qu'un mulâtre fût susceptible de la générosité dont Jourdain vient donner l'exemple : apostrophant cette troupe, il dit : *Lâches assassins, qu'un seul donc s'avance !* Alors, Jourdain lui fait connaître sa résolution ; Kermelaire s'arme de son épée, éclaire la salle qui devait être le théâtre de leur lutte et dit à Jourdain d'ouvrir la porte ; d'un coup de pied, Jourdain fait céder les verroux, il pénètre dans la maison l'épée à la main : après un moment de lutte, favorisé par le sort, il abat son adversaire, l'achève, et va rejoindre sa troupe, en disant : *Je me suis vengé !*

Le jour se fit ; Jourdain et les principaux de sa troupe se portèrent à la municipalité et réclamèrent l'exécution des lois de la métropole qui reconnaissaient l'égalité des droits en faveur des hommes de couleur. Le maire Chevalier répondit que la commune n'avait pas reçu officiellement le décret du 15 mai 1791, et qu'il allait en référer au gouvernement. Néanmoins, l'on convint qu'en attendant, les hommes de couleur resteraient en armes et concourraient avec les blancs au maintien de l'ordre. En conséquence, Jourdain choisit l'habitation de Baptiste Marmé pour établir son camp. Ce lieu est avantageusement situé ; renfermé dans une gorge, il ne présente qu'une seule issue, qui fut barricadée ; deux pièces de canon enlevées au bourg en défendirent l'approche.

Les blancs de l'endroit ne tardèrent pas à se fédérer avec les hommes de couleur ; ils prirent ensemble les mesures les plus efficaces pour prévenir dans le quartier les maux qui désolaient plusieurs autres points de la colonie. Avisés du projet de traité du 23 oc-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

tobre entre les parties belligérantes de l'Ouest, les fédérés du Petit-Trou y envoyèrent Gérin et Pigeon pour concourir à ce concordat qui, s'il avait été observé et adopté partout, devait empêcher la ruine de la colonie ; ces deux commissaires arrivèrent au Port-au-Prince après la conclusion du traité, et se bornèrent à donner leur adhésion aux conventions arrêtées entre les parties.

L'ordre qui avait été le résultat des événements du Petit-Trou, loin de prouver aux blancs des autres quartiers qu'en abandonnant des droits usurpés ils pouvaient encore obtenir leur bien-être, excitait au contraire leur animosité ; leur orgueil se révoltait à la vue de ce mélange d'hommes de toutes couleurs, où le mérite seul devait se faire remarquer. Les quartiers où les hommes de couleur n'avaient pu prendre les armes, excités par l'expulsion de ceux du Port-au-Prince, à la suite de l'affaire du 21 novembre, se décidèrent à venir étouffer l'insurrection du Petit-Trou à sa naissance. Ils se coalisèrent, armèrent une partie de leurs esclaves et entraînèrent dans leurs rangs quelques hommes de couleur qui, ne pouvant faire autrement, s'estimaient fort heureux de ne pas éprouver d'autres rigueurs. Aquin, Mirogoâne, l'Anse-à-Veau firent marcher leurs forces coalisées, en même temps que les blancs de Jérémie s'étaient prononcés contre la prise d'armes du Petit-Trou.

Dans cette conjoncture, Jourdain calcula ses forces ; et jugeant qu'un échec reculerait encore la réalisation de sa noble entreprise, il excita un mouvement qui devait donner aux blancs la mesure du levier qu'il était en son pouvoir de soulever.

Dès 1790, une sourde agitation existait parmi les esclaves ; ils réclamaient l'abolition de la peine du fouet et la franchise de trois jours par semaine. En concédant ces justes exigences, Jourdain pensa qu'il préparerait ainsi l'émancipation de cette classe d'hommes ; émancipation qu'il jugeait ne devoir être que graduelle pour être plus efficace. Il s'aboucha donc avec trois esclaves entrepreneurs, Lamarche, Godé et Jean-Louis Lafond. Par les instructions qu'il leur donna, une insurrection générale eut lieu en décembre 1791, au même moment que Jourdain apprit la réunion des forces coalisées des communes environnantes. Cependant Jourdain eut soin de prévenir à temps le maire Chevalier qui s'empressa de donner avis aux habitants : ce maire partit du Petit-Trou, accompagné de de son fils Florant (1) et de Santillan, qui tous deux faisaient

(1) Florant Chevalier parcourut la carrière des armes, fut blessé dans différents combats, et devint capitaine de l'une des deux compagnies d'élite, attachées à la personne du général Rigaud. En 1800, il émigra avec ce général, en même temps que Pétion, Dartiguenave, Boyer, Lys, etc. En 1802, il revint dans le pays avec l'armée française, et fut employé comme adjudant de place au Cap. L'embarquement du général Rigaud amena la réexpatriation de Chevalier. Fait prisonnier par les anglais, en servant sur un corsaire français, il subit les horreurs des pontons, et ne put s'en affranchir qu'en prenant service sur la flotte anglaise comme matelot. Retenu constamment dans les échelles du Levant, Chevalier ne fut rendu à sa patrie qu'à la paix de 1814. (Après avoir été sénateur, il est mort en 1850 au grade de colonel).

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

partie de la troupe de Jourdain. Arrivé à l'Anse-à-Veau, les blancs de l'endroit refusèrent de le recevoir : il s'embarqua et se rendit au Cap où il mourut.

La réunion générale des esclaves eut lieu sur l'habitation *Pomier*, à l'entrée du Petit-Trou ; de là, Lamarche, reconnu chef principal, porta son avant-garde sur l'habitation *Bégouen*, limite de la commune du Petit-Trou.

Lamarche était hardi, audacieux ; son autorité fut brutale et décisive. Godé, parent maternel de Jourdain, était au contraire doux et modéré ; il entrevoyait la possibilité d'une émancipation complète des esclaves, mais il la voulait sans l'emploi des moyens sanglants qui répugnaient à son caractère. Jean-Louis Lafond avait été tyrannisé par son maître, et il en conservait le souvenir ; cruel dans sa vengeance, il voulait jouir immédiatement, mais en se noyant dans le sang de ses oppresseurs. Cette diversité dans les caractères et les vues des chefs de la révolte devait contrarier leurs mesures : on ne tarda pas en effet à en ressentir les fâcheuses conséquences.

A peine la nouvelle de l'insurrection des esclaves parvint-elle aux blancs coalisés, qu'ils accélérèrent leur marche. Jourdain, de son côté, envoya trois hommes de sa troupe, Santillan, Dupuy et Petitbois pour diriger la résistance des insurgés. La rencontre eut lieu à Pomier ; les esclaves, d'ailleurs mal armés, ne firent qu'une faible résistance : ils se replièrent sur l'habitation de Raymond. Jourdain, prévenu de cet échec, s'empressa d'envoyer un des audacieux de sa troupe, Guillaumette Pouquet, pour signifier aux coalisés sa résolution de se mettre à la tête des esclaves, si ces coalisés ne se retiraient immédiatement de la commune du Petit-Trou. Les blancs prévoyant les terribles résultats d'une telle détermination, se retirèrent précipitamment.

Ne craignant plus l'agression des blancs, Jourdain se rendit en personne au milieu des esclaves insurgés : il accorda, de son autorité, *la liberté* aux principaux et à tous *l'abolition de la peine du fouet* et la franchise des trois jours par semaine, puis il ordonna la dissolution des bandes. — Lamarche et Godé y souscrivirent; mais J. L. Lafond résista et menaça même d'attenter aux jours des libres. Jourdain le fit fusiller par ses propres gens. Cette sanglante justice fit rentrer les esclaves dans l'ordre.

Jourdain, étant de retour au bourg, remplaça la municipalité par un bureau de police composé d'hommes de toutes couleurs. La commune ne tarda pas à jouir d'une parfaite tranquillité ; les libres étaient réellement égaux en droits, et l'esclave sentait à peine le poids de ses fers, car des protecteurs ardents étaient là pour empêcher qu'il ne devînt la victime d'un droit odieux, mais qui n'avait pas encore cessé d'être légal. Cependant, Jourdain calculait que

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

cette situation isolée pouvait ne pas beaucoup profiter à la cause qu'il défendait ; il résolut donc d'user de son ascendant pour opérer à l'Anse-à-Veau la même révolution qu'il avait si heureusement dirigée au Petit-Trou.

Après avoir pratiqué des intelligences secrètes avec quelques hommes de couleur de l'Anse-à-Veau, il s'y transporte à l'improviste, vers la fin de janvier 1792, à la tête de 25 hommes choisis d'entre les plus jeunes de sa troupe, laissant à Gérin le commandement du camp, avec ordre de marcher sur l'Anse-à-Veau, s'il y avait nécessité. Arrivé en cette ville, il va descendre devant la salle municipale, fait appeler Mr Berthe, qui en était le maire, et lui demande la réunion immédiate de la municipalité. Le maire oppose quelques difficultés ; mais Jourdain fait entendre ces paroles décisives : *Monsieur, que les blancs de l'Anse-à-Veau reconnaissent à l'instant les droits de mes frères, et Décostière* (1) *pour leur capitaine-général ; sinon, je le proclame moi-même ; et alors nous verrons !* Berthe sentit facilement le danger d'une lutte pour laquelle les blancs n'avaient rien préparé, tandis que tant de moyens d'action se trouvaient entre les mains de leurs adversaires. La municipalité se réunit et adhéra aux exigences de Jourdain ; elle fut remplacée ensuite par un bureau de police. Des réjouissances improvisées se prolongèrent fort avant dans la nuit.

Pendant l'absence de Jourdain, Gérin avait calculé le temps nécessaire à son entreprise, mais il ne comptait pas les moments qui devaient être consacrés à la joie. Jourdain ne reparaissant pas, Gérin lève le camp et marche avec ses deux pièces de canon au secours de son chef et de son ami : ils se rencontrèrent à Monory, à une lieue de distance du camp.

Après cette action hardie, Jourdain s'attacha à faire fleurir le quartier de Nippes ; sa puissante influence facilita la réussite des moyens qu'il mit en pratique. Cependant, dans les autres quartiers, les événements étaient loin de répondre aux espérances des opprimés de Saint-Domingue. Aux Cayes, Rigaud, arrivé dès le mois de mars du Port-au-Prince, n'avait pu obtenir qu'en juin un concordat semblable à ceux de l'Ouest; et encore, l'attitude des blancs était telle, qu'il était présumable qu'il faudrait de nouveau recourir aux armes avant de terminer la question. Rigaud sentit donc le besoin de s'entendre avec ceux de ses frères qui avaient dirigé les événements dans les quartiers environnants. Sur son appel, Jourdain se rendit aux Cayes. Ces deux défenseurs de la liberté concertèrent ensemble quelques mesures qui obligèrent Jourdain d'aller auprès des fédérés de l'Ouest. Rigaud lui confia Mr de Rochefontaine,

(1) Décostière revenait récemment de France où il avait servi en qualité de piéton de Louis XVI; des manières aisées le distinguaient parmi ses camarades.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

colonel du régiment de Berwick. Dans une mission à Jérémie, cet officier avait donné des preuves d'attachement aux nouveaux principes ; mais plus tard, il fut soupçonné d'être l'un des instigateurs de la mésintelligence qui se manifesta parmi les hommes de couleur ; son éloignement fut jugé nécessaire. Rigaud l'obtint sous le prétexte de le soustraire aux persécutions des petits blancs dont l'arrogance envers les anciens nobles devenait chaque jour plus importune.

Lamarche profita de l'absence de Jourdain pour soulever une partie des cultivateurs des campagnes du Petit-Trou et faire cause commune avec les insurgés des hauteurs de Cavaillon et de la Plaine-du-Fond. Une marche générale eut lieu contre eux : Gérin conduisait les fédérés du Petit-Trou. Contraint de faire retraite, il vint prendre position sur l'habitation de Raymond.

Jourdain arriva dans l'Ouest au moment où l'insurrection des esclaves gagnait cette province. Saint-Léger venait de partir, et Roume, arrivé du Cap avec Blanchelande, se disposait à forcer le Port-au-Prince à cesser des persécutions qui accroissaient les maux de la colonie, et à se soumettre aux lois de la métropole. A cet effet, Rigaud fut appelé des Cayes; Jourdain prit rang sous ses ordres et entra au Port-au-Prince avec les forces nationales, le 5 juillet 1792

Jourdain, apprenant alors la révolte de Lamarche et l'attitude des coalisés de la Grande-Anse, s'empressa de se rendre au Petit-Trou Dès son arrivée, il réunit plus de 600 hommes qu'il joignit à la troupe de Gérin et il se porta dans les hauteurs de Plaisance. Une simple rencontre avec les bandes de Lamarche lui suffit pour jeter ce dernier jusqu'aux Platons. C'était au même moment que Blanchelande, allant de Jérémie aux Cayes, et cédant aux réquisitions de l'assemblée provinciale du Sud, prenait la résolution d'attaquer le camp des Platons ; Jourdain se réunit à lui à la tête d'une partie de sa troupe, et combattit sans succès dans l'affaire du mois d'août 1792.

Rentré au Petit-Trou, Jourdain envoya Gérin aux Baradères pour s'opposer aux progrès de la coalition de la Grande-Anse, et s'occupa activement à préparer l'émancipation des esclaves. Chaque jour fesait connaître qu'il n'était plus possible d'attendre encore longtemps l'exécution de cette mesure qui devait briser les chaînes que l'injustice et la cupidité avaient forgées ; quelles que fussent les concessions déjà faites aux esclaves, elles étaient insuffisantes et ne pouvaient tenir lieu de cette *liberté* précieuse dont le mot retentissait aux oreilles de ces infortunés. Cependant, Jourdain entrevoyait la difficulté de l'entreprise; il pensait que, pour qu'elle réussît complètement, les libres eux-mêmes devaient la préparer graduellement. Il prit donc ses mesures, répétées d'ailleurs sur divers autres points, pour que la distance qui séparait le maître de l'esclave diminuât insensiblement : il y réussit, car la liberté générale, pro-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

clamée en 1793, avec les mesures de police prises par les agents de la métropole, n'étaient que l'application du régime pratiqué par Jourdain dans le quartier de Nippes : de là, la facilité avec laquelle l'ordre y fut maintenu.

Cependant, sur quelques points, la contre-révolution luttait avec avantage contre les principes proclamés par la loi du 4 avril ; la Grande-Anse tout entière était au pouvoir des aristocrates ; des supplices horribles y étaient inventés pour détruire les hommes de couleur qui s'y montraient les partisans de la métropole. Jourdain eut la satisfaction de recueillir ceux d'entre eux qui avaient trouvé moyen de fuir. Au Port-au-Prince, Borel avait réussi à entraîner les factieux dont les rangs se grossissaient de ces êtres abjects, vil rebut et ennemis de toute société. Les nouveaux commissaires civils sentirent donc la nécessité de vaincre cette opposition qui arrêtait en divers lieux, le développement des idées généreuses de la France révolutionnaire. Après la reddition du Port-au-Prince, en avril 1793, ils songèrent à la Grande-Anse. On résolut d'agir par la voix de la persuasion ; mais on arrêta en même temps qu'une armée, formée de fédérés de différentes communes de l'Ouest et du Sud et placée sous les ordres de Rigaud, appuierait les paroles de paix et de concorde qui seraient portées par une délégation civile dont le vertueux Pinchinat était le président : les autres délégués étaient Albert et Nicolas de Létang.

Rendu au Petit-Trou, où la délégation devait établir le siége de ses opérations, Rigaud demanda à Jourdain une partie de sa troupe, en lui disant que quant à lui, Jourdain, sa présence était utile dans le quartier de Nippes ; car un échec pouvait y amener les forces ennemies. Gérin était sans doute aussi brave que lui, mais Gérin ne possédait pas comme son chef le talent de diriger les hommes, ni la science nécessaire à un administrateur, surtout dans les temps difficiles ; toutefois, Jourdain ne voulut point confier à d'autres le soin de conduire sa jeune troupe sur le champ de bataille.

Rigaud le reconnut comme l'un de ses seconds ; Ignace, du Petit-Goave, était l'autre. L'armée, forte de 1200 hommes, se mit en marche dès que la délégation eut reconnu l'inefficacité des moyens conciliatoires qu'elle avait employés. Les communes rebelles de la Grande-Anse s'étaient coalisées ; décidées à ne point subir le joug des lois qu'elles considéraient comme funestes à leur existence, elles résolurent de lutter en désespérées. L'habitation *Desrivaux*, située dans la commune de Pestel, fut choisie pour l'établissement de leur camp principal. On y rénnit une grande force ; des familles entières vinrent s'y agglomérer et y faisaient assaut d'ardeur aristocratique. Duperrier, champion furibond de cette cause, eut le commandement du camp.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Le 19 juin 1793, l'armée républicaine se trouva en présence de l'ennemi. Abusé par la pensée de sa supériorité, Rigaud négligea les précautions dont les conséquences, à la guerre, sont toujours décisives. Tandis que les troupes républicaines avançaient sans observer ces principes stratégiques qui doivent toujours accompagner l'attaque d'un camp retranché, les rebelles, dociles à la voix de leur chef, suivaient ponctuellement les règles de défense prescrites par les lois de la guerre. Aussitôt que l'armée de Rigaud fut à portée de canon du camp, Duperrier fit jouer son artillerie ; Rigaud ordonna l'assaut; il était 6 heures du matin. Jourdain, plein de cette valeur chevaleresque qui fait mépriser le péril avec gaieté, se montra au premier rang; atteint d'une balle dès le début de l'affaire, tout ensanglanté il combattait encore. Ses braves fédérés étaient à ses côtés, se disputaient le premier pas : Estève, Florant Chevalier, Jean-Louis Compas et une foule d'autres entouraient leur intrépide chef, nous devions dire plutôt leur ami. Comme lui, ils sont blessés; mais Jourdain les retient sur le champ de bataille. A 9 heures, les troupes républicaines, disséminées par le canon, s'ébranlent et font un mouvement de retraite : en ce moment, Jourdain est frappé d'un boulet qui met fin à sa courte, mais brillante carrière. Duperrier, voyant ses adversaires abandonner le terrain, fait franchir les remparts à ses fougueux compagnons. La déroute devient complète parmi les républicains : le corps de Jourdain ne peut etre emporté.

L'armée tout entière, et plus particulièrement ses camarades du Petit-Trou, les habitants du quartier de Nippes, tous pleurèrent cet intrépide révolutionnaire. Peu d'hommes ont obtenu comme Jourdain l'affection universelle de ses frères : aussi, que de qualités n'avait-il pas pour la mériter? Bravoure, équité, aménité, désintéressement, Jourdain a eu tous ces genres de mérite.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

IGNACE.

Alexis Ignace, né à la Martinique, arriva à Saint-Domingue en 1781, à l'âge d'environ 25 ans. Il s'établit à l'Acul du Petit-Goave où il fit honorablement le commerce, en société avec une dame de l'endroit. Ayant perdu sa première femme, il convola en secondes noces avec madame Marie-Louise Courville qui était en possession d'une fortune assez considérable. Celle d'Ignace s'étant ainsi accrue, il prit dès-lors une position remarquable dans la société où d'ailleurs il brillait par une éducation soignée. Il était musicien : ce talent, joint à une politesse exquise, lui facilitait l'entrée des meilleures maisons du Petit-Goave ; les blancs eux-mêmes le recherchaient.

Le tocsin révolutionnaire sonna. Malgré les avantages de sa position personnelle, Ignace sentit le besoin qu'avait sa classe de sortir de cette tutelle humiliante dans laquelle la retenaient les despotes de l'île. Cependant, une prudence peut-être reprochable, mais qui alors était jugée nécessaire, commandait d'essayer d'abord des moyens de conciliation avant d'en venir à la voie décisive des armes. C'est dans cet esprit que les hommes de couleur du Petit-Goave adressèrent, en novembre 1789, aux blancs de l'endroit, cette pétition qui, malgré la modération de ses termes, conduisit son rédacteur, l'infortuné Ferrand de Baudière, au supplice le plus infâme. Ce désastreux résultat prouva à Ignace et à ses frères qu'il n'était pas possible de compter sur la justice de leurs oppresseurs, et qu'il fallait leur arracher violemment la reconnaissance des droits que la nature elle-même avait consacrés.

Néanmoins, ils patientèrent et laissèrent arriver le moment opportun : les réactions qui suivirent la fin malheureuse de Vincent Ogé et de ses infortunés compagnons décidèrent l'événement. D'accord avec les hommes de couleur des autres endroits, dans la nuit du 26 août 1791, Ignace et J. P. Saingla réunirent leurs amis et quelques esclaves domestiques sur l'habitation d'Ignace, à peu de distance du Petit-Goave, et fondirent sur la ville : les blancs n'eurent pas le temps d'opposer aucune résistance, une trentaine d'entre les plus acharnés furent immolés à la juste récrimination des vainqueurs. Dès ce moment, l'égalité des droits fut admise au Petit-Goave qui concourut au traité de Damiens. Ignace et Saingla restèrent à la tête des fédérés du lieu comme capitaines-généraux, Ignace pour l'infanterie, Saingla pour la cavalerie. Ces deux chefs se partagèrent l'autorité et réussirent, par leur accord, à maintenir l'ordre et la tranquillité dans le quartier.

Le décret du 4 avril 1792 vint porter la sanction des événe-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

ments qui avaient appelé dans l'île tous les libres à la jouissance des mêmes droits et des mêmes prérogatives. Cette tardive concession de la mère-patrie aurait dû trouver des approbateurs dans toutes les classes, surtout dans celle qui était la plus intéressée au maintien de l'ordre dans cette riche colonie, menacée de devenir un monceau de ruines et de décombres. Mais il n'en était pas ainsi : les blancs avaient oublié leur origine : ils résistaient d'abord aux lois de la métropole et se disposaient ensuite à devenir sujets de l'étranger, plutôt que d'être les égaux de leurs anciens opprimés.

Les nouveaux commissaires civils, Sonthonax et Polvérel, furent contraints d'employer la force pour vaincre la résistance des ennemis du nouvel ordre de choses. Après avoir soumis le Port-au-Prince et chassé Borel de cette ville, ils résolurent de réduire la Grande-Anse. Rigaud fut chargé des opérations militaires de cette mission : en passant au Petit-Goave, il donna ordre à Ignace de conduire le contingent de ce quartier au Petit-Trou, point de réunion désigné. Ignace s'y rendit et partagea avec Jourdain le commandement en second de cette armée. Le 19 juin 1793, les troupes républicaines attaquèrent le camp *Desrivaux*, situé dans les hauteurs de Pestel, où se trouvaient les forces des rebelles. Malgré leur bravoure, Rigaud et ses compagnons furent défaits. Ignace s'y distingua par une bouillante valeur ; son intrépidité était admirable ! Au moment de la retraite, il fut atteint à la cuisse d'un éclat de pierre produit par un boulet tombé non loin de lui. N'ayant pu suivre l'armée et ne voulant pas tomber vivant entre les mains de ses acharnés ennemis qui sans doute se seraient plu à assouvir sur lui leur rage aristocratique, il se donna la mort. Sa carrière dans la cause de la liberté fut courte, mais brillante : il fut vivement regretté. Aujourd'hui encore, questionnez les débris de cette première époque de notre gloire nationale qui ont connu Ignace ; ils vous répondront tous : « A une bravoure éclatante et à des principes d'une sévère probité, « Alexis Ignace joignit une grande affabilité dans les manières ; il « fut enlevé trop tôt au pays. »

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

SAINGLA.

JEAN-PIERRE SAINGLA, naquit au Petit-Goave, sur l'habitation Renaud. Une conduite réglée lui valut sa liberté peu avant la révolution. En août 1791 il prit les armes avec A. Ignace et les autres hommes de couleur du Petit-Goave. Jouissant de la confiance de ses frères, il fut appelé à prendre rang dans leur armée, en qualité de capitaine-général de la cavalerie. Son accord avec Ignace fut utile au quartier : ils y maintinrent l'ordre et firent régner l'harmonie entre les diverses classes.

L'expulsion des hommes de couleur du Port-au-Prince, après l'affaire du 21 novembre 1791, et la nouvelle du décret du 24 septembre, en faisant éprouver un échec à la cause que défendait Saingla, animèrent les espérances du parti contraire. A Jacmel, Vissière (1) qui avait dirigé les mouvements, ne sut pas conserver sa position, en fesant usage de tous les moyens dont il pouvait disposer contre l'aristocratie haineuse des colons. Les hommes de couleur du quartier, qui avaient obtenu un concordat semblable à celui de la Croix-des-Bouquets, furent aussi expulsés de la ville : ils vinrent camper sur l'habitation Pasquet. Les blancs eurent de suite recours à un soulèvement d'esclaves pour l'opposer à celui des hommes de couleur. L'abbé Ouvière, curé de la paroisse, qui, feignant d'être l'ami des hommes de couleur, avait obtenu leur confiance, usa de l'influence de son caractère pour mettre les esclaves en mouvement. Romaine Rivière, d'origine espagnole, devint son principal agent. Mais Romaine ne tarda pas à tromper les espérances de l'abbé Ouvière et à se créer lui-même une position remarquable; malheureusement, il méconnut les seuls principes qui pouvaient le faire réussir complétement : il brisa les liens qui unissaient les opprimés et paya de sa tête sa trahison à la cause de ses frères.

D'ailleurs, fanatique par éducation, Romaine usa d'imposture pour subjuguer les esclaves. Se disant filleul de la vierge Marie, et

(1) François Vissière, capitaine-général des hommes de couleur de Jacmel à la prise d'armes de 1791, avait à cette époque à peu près 25 ans. Après la dissolution du camp Pasquet, il rentra dans la vie privée et ne servit point sous le général Age qui commandait à Jacmel jusqu'à l'arrivée en cette ville des commissaires civils, en 1794, après la prise du Port-au-Prince par les Anglais. Vissière entra alors dans la légion de l'Ouest, comme capitaine de cavalerie. Dégoûté des dissensions qui régnaient entre les chefs, et ensuite des guerres civiles qui désolèrent le pays, Vissière se retira dans ses foyers et ne reparut plus sur la scène politique jusqu'en 1804, après l'expulsion de l'armée française. Alors, Dessalines se ressouvint de ce premier révolutionnaire du quartier et le fit administrateur des finances à Jacmel. En 1805, il fut suspendu de ses fonctions, pour quelques désordres qu'il ne sut pas réprimer : en 1806, il les reprit. En 1807, le sénat le confirma dans sa charge d'administrateur. En 1809, à la réforme administrative opérée par le général Bonnet, alors Secrétaire d'Etat, il passa directeur de la douane. Enfin, en 1810, quelques mésintelligences qu'il eut avec l'administrateur-général Imbert, motivèrent la retraite définitive de Vissière. Il mourut en 1816. Il était courageux : ses manières pleines d'élégance et de politesse, prévenaient en sa faveur ; il était aimé et savait inspirer de la confiance. Plus homme de société qu'homme de guerre, Vissière n'a pas justifié les espérances que promettait le début de sa carrière.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

l'interprète des volontés du Très-Haut, il prit la qualification de la *Prophétesse*. Il fixa au Trou-Coffi, canton des montagnes de Jacmel, le siége de ses opérations. Là, il avait un sanctuaire où il disait la messe et rendait ses oracles : sur l'autel se trouvait un tabernacle; il y mettait sa tête pour consulter la Vierge et recevoir ses volontés qui lui étaient transmises par écrit. Une multitude ignorante assistait à ces profanations et y ajoutait foi. Bientôt tous les ateliers des montagnes de Jacmel et de Léogane reconnurent l'autorité de Romaine : ce chef audacieux donna des ordres à Léogane, et ces ordres furent exécutés. Le camp Pasquet subit également sa loi; il y envoya Poisson, appelé *Gros-Poisson*, qui mit Vissière de côté et prit le commandement du camp Mais Romaine et ses agents se montrèrent cruels dans l'emploi de leurs moyens de captation : des rangs de sa troupe s'élevèrent des plaintes qui parvinrent à Saint-Léger, commissaire civil, qui se trouvait alors au Port-au-Prince, en février 1792.

Saint-Léger sentit aussi la nécessité de mettre fin à la domination de Romaine. Fidèle agent de la métropole, il voulait surtout obtenir l'obéissance à la loi injuste du 24 septembre 1791 qui laissait à l'assemblée coloniale le soin de statuer sur le sort des opprimés de la colonie. Il demanda vainement un détachement de troupes à l'assemblée provinciale de l'ouest ; sa réquisition ayant été méprisée, il s'adressa à Pinchinat qui présidait le conseil de l'armée des hommes de couleur campée à la Croix-des-Bouquets. Bauvais mit à sa disposition un détachement de cent hommes, sous le commandement de Baptiste Boyé. Il s'embarqua avec ce détachement sur la frégate *la Galatée*, commandée par le capitaine Cambis, et se transporta à Léogane, le 5 mars 1792. A peine y était-il arrivé, que Romaine envoya auprès de lui son colonel-général, nommé Elie Courlonge avec des députés, offrir de se soumettre dans un délai de trois jours. Cette démarche de Romaine n'était qu'une ruse ; il voulait prévenir le rassemblement des forces ordonné par Saint-Léger, afin de tenter un coup hardi contre le commissaire, celui de l'enlever de vive force. En effet, dans la nuit du 11 au 12 mars, une troupe nombreuse des gens de Romaine envahit la ville de Léogane : la maison où logeait le commissaire était heureusement gardée par le détachement de B. Boyé : ce détachement, aidé de quelques habitants, repoussa les insurgés qui eurent le temps cependant de massacrer quelques hommes.

Dans la journée du lendemain, les fédérés du Grand-Goave et du Petit-Goave, qui avaient été requis par Saint-Léger, arrivèrent à Léogane. Le commissaire les réunit à ceux de Léogane et à quelques artilleurs de *la Galatée* et donna le commandement de cette armée à Saingla.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Saingla était animé de ce courage audacieux qui sait affronter le danger. Il calcula qu'il fallait, par une entreprise hardie, intimider ces bandes que dirigeait le fanatisme le plus extravagant. Il marcha contre le Trou-Coffi. Romaine, abandonné par ceux qui ne pouvaient profiter de son système, fut réduit à des satellites qui, néanmoins, se défendirent en désespérés ; mais, malgré leur courageuse résistance, Saingla obtint sur eux le plus brillant succès : il paya de sa personne et donna lui-même l'exemple d'une valeur persévérante. Vaincu, Romaine s'enfuit, laissant à la générosité du vainqueur, sa femme, ses enfants, et un grand nombre de ses compagnons. Saingla les recueillit ; et, après avoir rétabli l'ordre dans les quartiers insurgés, il retourna au Petit-Goave.

L'heureuse issue de cette expédition donna une grande prépondérance à Saingla. La conquête d'un pareil homme était précieuse à la cause des planteurs qui, par quelques concessions, essayaient de s'attacher la classe des libres, afin de mieux subjuguer les esclaves dont l'insurrection commençait déjà à s'étendre sur tous les points de la colonie. Pour réussir dans ce projet, les blancs contre-révolutionnaires insinuaient aux anciens libres que la colonie était perdue, si les esclaves obtenaient leur liberté ; et qu'il n'y aurait plus aucun avantage pour les libres, surtout pour ceux qui l'étaient devenus par la sagesse de leur conduite, si tous les esclaves parvenaient à être leurs égaux. Ces arguments fallacieux et d'autres considérations personnelles déterminèrent Saingla : il eut le malheur de tomber dans le piége. Dès ce moment, il se montra opposé aux mesures progressives qui devaient amener rapidement l'émancipation des opprimés de Saint-Domingue. Une circonstance vint prouver cette fâcheuse disposition de Saingla.

Un ancien colon du Petit-Goave, nommé Benjamin Letourneau, qui avait encouru son expulsion de la colonie, y étant revenu furtivement, Polvérel ordonna à Saingla de l'arreter. Saingla éluda l'exécution de cet ordre et protégea même la fuite de Letourneau. Polvérel, d'ailleurs avisé des sourdes menées de Saingla, résolut d'abattre son influence ; il le fit arrêter, et l'envoya à Saint-Louis où Saingla fut livré au jugement d'une cour martiale présidée par Lefranc. Faute de preuves juridiques, et peut-etre en raison de ses anciens services, Saingla fut acquitté ; mais Polvérel le destitua de son commandement.

Il se retira sur son habitation et ne reparut plus sur la scène politique. En 1799, la malheureuse guerre civile qui éclata entre Toussaint et Rigaud vint exciter les passions violemment agitées par l'astuce de nos cruels ennemis. Les colons avaient pris parti pour Toussaint qui, profitant de son ascendant sur les siens, eut la fatale pensée de protéger et de favoriser essentiellement les in-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

térêts et l'influence des blancs. Ceux-ci n'oublièrent point Saingla; ils tentèrent de nouveau de l'entraîner dans leur parti ; et Rigaud, qui venait de s'emparer du Petit-Goave, apprit par quelques indiscrétions de Saingla, qu'il n'avait pas été sourd aux suggessions des blancs : en conséquence, Rigaud donna l'ordre à Delva de l'arrêter. Delva était allié à la famille de Saingla ; il parvint sans difficulté à investir sa demeure. Au moment où Saingla apprit qu'il était prisonnier et qu'il allait être conduit en ville, il tenta de s'évader : n'ayant pu y réussir, il opposa une résistance audacieuse lorsque Delva voulut s'assurer de sa personne ; elle fut cause de sa mort, car il fut fusillé.

Ainsi périt ce révolutionnaire qui, par sa valeur et son intrépidité, avait fait espérer à son pays qu'il lui rendrait de grands services.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

MASSACRE DES FRANÇAIS

AU FORT-LIBERTÉ.

La place du Fort-Liberté, autant par sa position géographique que par ses nombreuses fortifications, avait toujours été l'objet de l'attention des chefs militaires du pays. Dès le commencement de la guerre entre les espagnols et les français, en 1793, les premiers en convoitaient l'occupation pour y établir le siége de leurs opérations militaires. De leur côté, les français n'avaient pas négligé de veiller à sa conservation. Les commissaires civils en avaient donné le commandement à *Candi*, l'un des premiers lieutenants de Jean-François, mais qui avait abandonné ce chef des noirs pour passer sous les drapeaux de la République. Candi n'avait pas été exempt de ces actions cruelles qui ont caractérisé les premiers moments de la révolte des esclaves ; le souvenir récent des atrocités des colons, leur opiniâtreté dans le refus d'améliorer le sort des opprimés, tout avait rendu inévitable l'emploi de moyens violents pour sortir de cet état d'ilotisme. Candi, cependant, avait adouci son système à mesure que la métropole avait cedé aux lumières du siècle, tellement qu'en 1793, les commissaires civils lui avaient confié la défense du Fort-Liberté. Il aurait réussi à conserver cette ville à la République, sans la défection des principaux officiers qui commandaient sous lui. Les espagnols ne négligèrent point d'employer la corruption, arme réprouvée par la morale mais excusée par la politique. Un nommé Juan Delmonte (1), alguasil mayor de Monte-Christ, fesait autrefois un commerce clandestin avec le Fort-Liberté ; il connaissait la plupart des individus de cet endroit. Par l'intermédiaire d'un nommé Motonari, il réussit à gagner les commandants des forts qui commandaient l'entrée de la baie, principalement le commandant du fort Labouque, nommé Vincent. Il ne s'agissait plus que d'introduire l'escadre espagnole dans la baie. C'était une opération hasardeuse, par les difficultés qu'en offrait l'entrée. Mais il se trouvait à bord du *San-Ramon*, vaisseau de 64, commandé par D. Francisco Montes, un pilote de Monte-Christ, nommé Gabriel Alfaro, qui se donnait pour connaître à fond toutes les passes de l'endroit par suite d'une expérience répétée. Il ne fallait plus que de la témérité

(1) Ce J. Delmonte n'était pas de la même famille des Delmonte de Santo-Domingo

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

pour agir : D. F. Monles était homme à tout entreprendre. Le 22 février 1794, il se jette dans un canot avec le pilote Alfaro et laisse le commandement de son vaisseau à son lieutenant D. T. Rameri : la sonde à la main, il conduit le navire au travers de la baie ; les autres bâtiments suivent le *San-Ramon* et viennent s'embosser devant la Citadelle. Pendant ce temps, l'armée espagnole, sous les ordres de D. F. Palomares, s'avance et vient camper sous les murs de la place.

Dans cette position, une résistance n'eût fait qu'aggraver le sort des assiégés. L'amiral espagnol, D. Gabriel Aristizabal, somma la place de se rendre. Candi accepta une capitulation honorable plutôt que de courir après quelques lauriers qui seraient teints d'un sang inutile. L'une des clauses de la capitulation était que jamais les troupes de Jean-François ne seraient admises dans la place. Mais la convention fut violée impunément par les espagnols. Candi trouva des fers, lorsqu'il croyait avoir obtenu le droit de faire admirer son courage. Arrivé à Cuba, où il fut transporté, il fut détenu dans les prisons.

Le commandement supérieur de la place fut donné à D. Joaquim de Saso, du régiment de Porto-Rico, qui était déjà commandant des frontières du Nord. Cet officier de mérite ne pouvait continuer à servir dans une guerre toute déloyale et dans laquelle les prêtres jouaient l'un des principaux rôles. On se servait d'eux pour subjuguer les bandes indisciplinées de J. François et de Biassou, envers lesquelles il fallait aussi que les chefs militaires usassent de toutes sortes de ménagements. D. J. de Saso profita de la présence au Fort-Liberté de Don Joaquim Garcia, capitaine-général de Santo-Domingo, qui y vint dans les premiers jours de mars, afin d'obtenir son remplacement. Il dit à cette occasion : *On n'a pas besoin de militaires pour conduire une guerre de Pater-Noster et d'Ave-Maria ; le P. Vasquez* (1) *suffit. Au surplus je suis habitué à me battre et non à cajoler.*

Le capitaine-général Don Joaquim Garcia le remplaça par D. Gaspar de Casasola, du régiment de Cantabre, vieillard infirme qui était, pour ainsi dire, tombé dans l'imbécilité. On nomma commandant de la place D. Juan de Casas, du régiment de Caraccas. Ces choix mécontentèrent les autres colonels de l'armée, D. A. Ibarra, le marquis de Casacalvo, et D. Fr. Montalvo. Les mortalités, occasionnées par l'insalubrité de l'endroit, dont se plaignaient incessamment les militaires et les officiers, vinrent ajouter au mécontentement des colonels. Le désir d'aller jouir du fruit de leurs rapines porta les régiments de la Havane particulièrement à souhaiter le

(1) Ce P. Vasquez, qui a joué un si grand rôle auprès de J. François, exerçait les fonctions de vicaire-général de l'armée ; il avait sous ses ordres les aumôniers des régiments (Capellanos).

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

terme de l'occupation de la place. (1). Dans cet esprit, ils favorisèrent tous projets qui tendaient à son évacuation.

Quelque temps auparavant, J. François s'étant brouillé avec Biassou, et voulant aller le forcer à l'obéissance, ne put entraîner ses gens qu'en leur promettant le pillage des propriétés des français résidant au Fort-Liberté : et la paix ayant été heureusement faite entre ces deux chefs de partis, par l'intervention du brigadier D. Joaquim Cabrera et du colonel D. R. Salazar, les gens de J. François lui demandèrent, à son retour, l'exécution de ses promesses ; il les renvoya au premier moment favorable.

Ce moment ne tarda pas à arriver. Toussaint Louverture vint à passer aux Français ; alors Jean-François pouvait être d'autant plus exigent, que les espagnols devaient redouter une défection générale. L'effervescence régnait dans ces bandes ; l'espoir du pillage seul pouvait les retenir sous la bannière espagnole, où elles n'avaient d'ailleurs que peu à gagner, tandis que d'un autre côté la République française leur offrait la *liberté* et *l'égalité*, précieux dons auxquels doivent aspirer toutes les populations. Un fait, qui a dû puissamment influer sur la catastrophe dont s'agit, est une dépêche du ministre espagnol, Acuna, qui, au nom du roi, ordonnait aux autorités de *Santo-Domingo de faire tout le mal possible aux français de Saint-Domingue,* en représailles, disait-il, de l'attentat inoui exécuté sur la personne de Louis XVI, proche parent de Charles IV.

Malgré le secret gardé à l'égard de cet ordre, il parvint à la connaissance des chefs militaires subalternes ; il paraît qu'espérant l'impunité, ceux qui désiraient trouver un motif pour évacuer les lieux occupés par les troupes espagnoles, favorisèrent les projets de Jean-François contre la personne et les propriétés des français du Fort-Liberté.

Le samedi, 5 juillet 1794, était le jour fixé pour la livraison des munitions et provisions aux troupes auxiliaires cantonnées dans l'intérieur du pays. Contre l'ordinaire, un grand nombre d'hommes se présentèrent pour participer à la distribution ; ils réclamèrent une plus forte quantité de ces objets, en prétextant que c'était parce qu'ils avaient appris qu'on devait les attaquer prochainement et que les lieux à parcourir pour retourner à leurs cantonnements étaient peu sûrs. On leur donna tout ce qu'ils demandaient et ils ne partirent point, alléguant pour motif le manque de cabrouets, etc.

(1) Le pillage qu'ils firent des propriétés françaises était considérable, et consistait tant en esclaves qu'en jeux de moulins, chaudières de sucreries, meubles de toutes espèces, qu'ils avaient expédiés à la Havane et où ils avaient aussi à réclamer ce que le trésor de la couronne leur devait pour remboursement de rations, fourrages, etc. qu'on n'avait pu leur fournir dans le pays. La place du Fort-Liberté avait été tellement dévalisée, que Lavaux le fit sentir au marquis de Casacalvo qui avait remplacé D. G. de Casasola, lorsqu'il vint en prendre possession après la paix de 1795. Il lui demanda en emprunt les meubles de la maison du gouvernement, dans l'impossibilité, disait-il, de s'en procurer en ville.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Le dimanche, vers les 7 heures du soir, l'officier de police, nommé Gottereau (qui avait été l'un des conseillers de Candi), vint aviser l'auditeur des guerres, D. Jose-Joaquim Delmonte (1), qu'il venait d'apprendre d'un ami, dont la belle-mère était la maîtresse de l'un des colonels de la troupe de Jean-François, que le jour suivant, cette troupe devait effectuer le massacre des blancs français de la ville. L'auditeur se rendit à l'instant avec l'officier de police chez le gouverneur Casasola, pour lui faire part de ce qu'ils savaient. Le gouverneur, d'ailleurs apathique par l'effet de l'âge et des infirmités, dans la crainte de mécontenter Jean-François dont il redoutait la désertion, et, probablement, par le fait d'un accord secret avec ce chef de partisans, répondit à l'auditeur que l'on n'avait rien à craindre et qu'il fallait attribuer aux ennemis ces propos qui ne tendaient à rien moins qu'à provoquer la méfiance entre les troupes de S. M. C. L'interprète du gouvernement, nommé Cumulat, assura à l'auditeur que déjà le gouverneur avait reçu de pareils avis, et que cependant, il n'avait pris aucune mesure de précaution.

Le lundi, 7, vers les 9 heures du matin, Jean-François se présenta à la porte de la ville qui s'ouvre sur la campagne, et dont la garde était confiée au capitaine D. M. Santamaria, du régiment de la Nouvelle-Espagne. Il demanda à entretenir l'officier en particulier ; celui-ci, ignorant le projet de Jean-François, se livra tout entier à lui. Pendant la conversation, plusieurs hommes de la troupe de Jean-François s'approchèrent du poste, s'en emparèrent et consignèrent la garde ; alors tous ceux d'entr'eux qui étaient en dehors de la ville y pénétrèrent. Jean-François, à la tête d'un détachement d'hommes à cheval, se rendit au gouvernement et dit à D. Gaspar de Casasola qu'il avait appris que les blancs français tramaient pour livrer la place aux troupes de la République : qu'en conséquence, il demandait leur embarquement dans une heure : et que dans le cas qu'on n'obtempérerait pas à sa demande, il allait à l'instant faire main basse sur les ennemis du roi. Le gouverneur se borna à lui dire que le temps fixé était trop court pour l'exécution de la mesure demandée ; qu'au surplus elle était de nature à être soumise à la décision du capitaine-général de Santo-Domingo. Sur cette réponse, Jean-François sortit précipitamment du gouvernement : arrivé devant sa troupe il agita en l'air un mouchoir blanc qu'il tenait à la main : c'était le signal convenu. A l'instant, tous ses gens se répandirent dans les rues et commencèrent le massacre aux cris de : *Vive le roi d'Espagne ! Meurent les traîtres !*

Le commandant de la place, avisé de l'entrée des gens de Jean-François, s'était empressé de donner l'ordre aux troupes espagnoles

(1) Aujourd'hui sénateur de la République (1854).

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

de se réunir pour agir selon ce qui serait décidé. Il se rendit ensuite au gouvernement; il y entrait au moment où Jean-François en sortait. Le gouverneur lui prescrivit d'éviter toute collision entre les troupes espagnoles et les gens de Jean-François.

Les troupes restèrent à leurs postes respectifs, laissant ainsi la ville à la discrétion des gens de Jean-François qui massacrèrent tous les français qu'ils purent rencontrer. 743 personnes furent leurs victimes, au nombre desquelles se trouva un militaire du régiment de la Nouvelle-Espagne. Deux femmes seulement périrent; l'une qui était cantinière, et l'autre, mademoiselle Deschamps, arrivée récemment des Etats-Unis et qui fut tuée à côté d'un nommé Bourgeois (au moment qu'ils s'embarquaient) par une bande sous la direction de Noël Artaud. L'escadre favorisa l'évasion d'une multitude de femmes et d'enfants et de quelques hommes qui eurent le bonheur de s'échapper. Ceux qui purent se jeter au milieu des troupes furent sauvés par les militaires. Pendant un instant, les assassins voulurent exiger qu'on débarquât ceux qui s'étaient réfugiés à bord des bâtiments, menaçant d'aller les y chercher. Mais D.-F. Montes, qui commandait la station, se prépara à les foudroyer; il fit armer ses chaloupes et les envoya recueillir les fugitifs. Sa fermeté sauva ces malheureux.

Le régiment de la Nouvelle-Espagne, qui comptait dans ses rangs, comme simples lieutenants, des hommes devenus depuis célèbres par leurs services dans la cause de l'indépendance américaine, Saint-Martin au Pérou, Barbastro à Buenos-Ayres, Bustamente au Mexique, était réuni sur la place royale, sous les ordres de D. Parada; en face, se trouvait un détachement du régiment de Cantabre, sous les ordres de D. F. Gallegos. Parada, voyant venir dans la rue qui débouchait derrière le régiment de Cantabre, un fort détachement des gens de Jean-François, fit dire à Gallegos de s'effacer afin qu'il pût faire justice de ces assassins. Mais Gallegos lui répondit que les gens de Jean-François agissant aux cris de *vive le roi d'Espagne*, il ne pouvait consentir à leur destruction; et que si Parada voulait agir, il n'avait qu'à faire feu sur les militaires de Cantabre, Cette réponse retint Parada qui ne pouvait pas livrer combat à ses camarades.

Pendant et après le massacre, les PP. D. Juan et F. Gutierrez, tous deux aumôniers, le premier du régiment de la Nouvelle-Espagne, et l'autre du régiment de Caraccas, se portèrent auprès des blessés et leur prodiguèrent les secours religieux; leur zèle fut récompensé à leur retour en Espagne.

Vers l'après-midi, les scènes sanglantes touchaient à leur fin; les chefs militaires se réunirent en conseil de guerre : on y appela l'auditeur des guerres et le P. Vasquez qui s'était tenu à l'écart pen-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

dant le massacre. Là, le colonel Montalvo, de l'un des régiments de la Havane, émit l'opinion que l'on devait considérer la place comme envahie par l'ennemi et qu'il fallait en conséquence l'évacuer et ramener les troupes à Santo-Domingo. Plusieurs autres chefs y adhérèrent; mais le colonel D. Juan de Casas, commandant la place, s'y opposa en disant qu'avec les troupes dont il pouvait disposer comme lieutenant du roi, il saurait conserver la place à S. M. Une vive altercation s'en suivit. On essayait d'y mettre un terme, lorsque D. F. Montes, commandant de la station, entra dans le conseil. Il déclara que ses instructions lui imposaient l'obligation de raser les fortifications de la place avant d'abandonner le port; qu'en conséquence il était prêt à mettre cet ordre à exécution; mais qu'il fallait, préalablement, qu'on lui remit une copie authentique de la décision du conseil et qu'on mit à l'abri les troupes et tout ce qui était au service de S. M. Cette déclaration fit changer d'avis à la majorité. On se borna à prescrire des mesures militaires pour prévenir une nouvelle invasion de la part des bandes de Jean-François.

Ainsi se termina cet horrible événement qui a été si diversement rapporté par les écrivains étrangers, principalement par le général P. de Lacroix. L'impartiale histoire aura toujours à le reprocher aux autorités espagnoles. Les habitants du Fort-Liberté vivaient tranquilles sur la foi d'une capitulation; le sacrifice qu'on en fit aux exigences des bandes de Jean-François ne saurait être excusable; c'est à ceux qui pouvaient empêcher le mal et qui l'ont laissé se consommer, à en supporter toute la responsabilité. En proclamant les torts de chacun, l'on ne peut se dispenser de rendre justice à Don Françisco Montes et aux officiers du régiment de la Nouvelle-Espagne qui ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour diminuer la somme des maux qu'ils n'ont pu empêcher : leur conduite a été celle de militaires d'honneur.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

SIÈGE DE JACMEL.

Nota. — Nous laissons le récit de cet important épisode de nos fastes révolutionnaires à l'un de nos vétérants qui fesaient partie de cette héroïque garnison, notre ami *Longchamp*, qui, après avoir honorablement parcouru la carrière administrative, siége aujourd'hui au Sénat de la République. Il est si intéressant d'entendre raconter par un de ces vieux soldats, des événements qui semblent être plutôt des rêves fantastiques que des vérités de l'histoire! Les notes de notre ami ont été complétées, puis coordonnées avec celles de plusieurs de ses compagnons d'infortune et de gloire, et avec les documents authentiques de l'époque.

Dans les premiers moments de la mésintelligence qui éclata entre les généraux Toussaint et Rigaud, le général Bauvais, qui commandait l'arrondissement de Jacmel, s'était d'abord décidé en faveur de Toussaint. Fidèle observateur des principes, Bauvais respectait dans Toussaint l'autorité dont ce dernier avait été investi par la métropole. Mais, dans un discours qu'il prononça à l'église du Port-au-Prince, Toussaint dévoila ses secrètes pensées ; il se montra tout entier le servile instrument des doctrines machiavéliques de nos oppresseurs : Bauvais, dès-lors, ne vit dans lui que l'exécuteur des volontés de la tourbe coloniale et non pas le chef impartial de deux classes d'hommes destinées par la nature plus encore que par les localités, à vivre unies, et qui ne sauraient se diviser, sans perdre l'une et l'autre leur existence politique Bauvais sentit donc la nécessité d'abattre ce chef dangereux : mais pour y réussir, il voulait surtout éviter la guerre civile, car il en présageait toutes les horreurs. Plus prudent et plus modéré que Rigaud, il patientait et espérait pouvoir atteindre son but sans en venir aux mains : il ménageait des intelligences dans l'Ouest avec Christophe Mornay et d'autres officiers de Toussaint. Rigaud, vint s'emparer du Petit-Goave et du Grand-Goave ; et, après avoir ainsi commencé les hostilités, au lieu de profiter de la disposition des esprits qui étaient partout contre Toussaint, pour marcher en avant et abattre son rival, Rigaud se borna à son inutile conquete. Bauvais considéra cette action comme imprudente et refusa de se prononcer : il se borna à une neutralité peu goûtée de ceux qui servaient sous ses ordres.

Des événements inattendus vinrent compliquer sa position et le contraindre à prendre une attitude plus prononcée. Les intrigues de Toussaint avaient entraîné dans son parti les quartiers de la *Vallée* et de la *Montagne*, situés dans la commune de Baynet, où dominaient Lafortune et Conflans, deux hommes entreprenants,

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

versatils et surtout influents (1). Profitant de ces dispositions qui se manifestaient en sa faveur, Toussaint fit avancer ses troupes sur les limites de l'arrondissement de Jacmel : il sentait la nécessité de respecter, du moins en apparence, la neutralité de Bauvais : il connaissait d'un côté la modération de ce général qui n'était pas homme à franchir les limites de son commandement pour porter la guerre au-delà, sans un ordre formel de l'autorité reconnue par lui : et cette autorité, (l'agent du directoire, Roume) était à la merci de Toussaint ; d'un autre côté, le général en chef pensait que la prudence lui commandait de ne pas brusquer une lutte avec la fameuse Légion de l'Ouest, principale garnison de Jacmel, sans s'être assuré préalablement de quelque appui dans la portion de la population dont Toussaint semblait représenter les intérets. Cependant, Toussaint comprenait également qu'il fallait empêcher la la coopération de Bauvais à la prise d'armes du Sud, tout en préparant ses moyens pour soumettre Jacmel à son autorité. Il se décida donc à garantir ses lignes, à soutenir Lafortune et Conflans, et à fomenter de nouvelles discordes dans l'arrondissement. Néret, à la tete de la 11e. demi-brigade, vint occuper Tavet, belle position qui se trouve sur le sommet de la chaîne des mornes qui servent de limites entre les arrondissements de Léogane et de Jacmel.

En se proclamant le restaurateur de l'ordre à Saint-Domingue, Toussaint avait laissé envahir ses conseils par les colons. Mais ces colons étaient persuadés que les anciens esclaves, qui devaient espérer des garanties du gouvernement de Toussaint, ne retourneraient pas sous le joug colonial, voilé sous les apparences de la liberté et de l'égalité, tant que les anciens libres eussent conservé leur position dans le pays. Tous les efforts des colons tendaient donc à éloigner le général en chef de cette classe, qui d'ailleurs ne pardonnait pas à Toussaint d'avoir servi contre la révolution sous le

(1) En l'an 5 (1796), Bauvais commandait l'arrondissement de Léogane, et Antoine Chanlatte, celui de Jacmel. Bauvais soudoya ces mêmes Lafortune et Conflans qui réussirent à soulever les cultivateurs des montagnes de Baynet. Les insurgés se portèrent en masse sur la ville et poussèrent des cris de vociférations contre Chanlatte. Ce général s'embarqua et se rendit à Santo-Domingo. Sur une invitation de la municipalité, Bauvais vint prendre le commandement de l'arrondissement; mais, peu après, celui de Leogane fut distrait de son commandement et donné à Laplume, élevé au généralat. Rigaud, en s'emparant du Petit-Goave, envoya dans ces mêmes montagnes, le commandant Bouchard, du regiment de Faubert, avec un détachement de troupes pour essayer contre Bauvais l'intrigue qui avait réussi à ce dernier contre Chanlatte. Bien servi par Ogé (a). Bauvais réussit à éteindre cette insurrection. Mais peu après, Lafortune et Conflans se vendirent à Toussaint et soulevèrent ces quartiers. Ridoré, à la tête de quelques habitants, réunis sur l'habitation Colin, contint les insurgés jusqu'à ce qu'Ogé vint encore à la tête d'un detachement de la Legion essayer de pacifier ces quartiers. La persuasion ayant été inutilement employée, il en vint à la voie décisive des armes ; mais les insurgés, réunis en grand nombre, étaient retranchés dans des positions inexpugnables. Ogé vit tomber inutilement à ses côtés de braves soldats, entre autres, Desmarettes, aujourd'hui général commandant l'arrondissement du Môle, qui fut percé à la poitrine de part en part : il se décida à rentrer en ville pour concerter avec Bauvais de nouvelles mesures plus efficaces.

(a) Benjamin Ogé, parvenu chef de bataillon de la Légion, après avoir combattu les insurgés de Baynet, pouvait avoir 23 à 25 ans à l'époque du siege de Jacmel. Jeune, plein d'activité, bouillant de courage, il possédait encore le talent de se faire chérir du soldat et aimer de ses supérieurs : son langage était attrayant, et il semblait que le danger fût son élément. Pétion, le prenant pour le type de la bravoure, aimait à dire : *Brave comme Ogé*. Blessé sur le morne Trémé, près d'Aquin, il alla mourir aux Cayes. Rigaud l'avait fait colonel dans l'armée du Sud.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

drapeau espagnol. Le soulèvement de Rigaud vint ajouter à ces motifs de désaffection. On s'irrita de part et d'autre : les blancs attisèrent le feu de la discorde et diminuèrent chaque jour les moyens de réconciliation. La guerre était déclarée ; le fils se battait contre son père, le frère contre le frère ! Malheureuse époque ! que de larmes seront versées à partir de ce moment-là ! Par quelle cruelle expérience les fils d'Haïti ne passeront-ils pas, avant de concevoir qu'ils doivent se comprendre, s'unir ! Toutefois, si la sévérité de l'histoire accuse Toussaint de s'etre laissé dominer par les blancs, d'avoir méconnu ses affections naturelles, d'avoir été crûel envers les vaincus, elle accuse bien plus fortement Rigaud, le provocateur de la guerre, de n'avoir pas su profiter des chances qui se manifestèrent partout, dans le Nord, dans l'Ouest, dans le Sud, en faveur de la cause qu'il défendait, pour devenir au moins heureux insurgé. Vainqueur, il eût été absous : vaincu, il assume sur sa tete toute la responsabilité de cette guerre sacrilège.

De nouvelles intrigues ne tardèrent pas à faciliter à Toussaint l'invasion du Saltrou et de Marigot. Il fit avancer dans ces quartiers des bandes organisées sous la direction de Mamzèle et de Joseph Acquart, deux chefs qui n'avaient point perdu les habitudes de barbarie et de cruauté des insurgés du *Doco*, dont ils avaient fait partie.

Marigot était occupé par Borno Déléard, avec les dragons de la légion dont il était colonel, et deux compagnies d'infanterie. Cette position était importante pour Bauvais ; elle maintenait les communications entre Jacmel et Lamour Desrances, campé dans les hauteurs du Port-au-Prince, qui venait de faciliter l'évasion de quelques jeunes gens de la Croix-des-Bouquets, les François Millet, Per, Cantabre, Chéry Mony, Despuzeaux, Vallery, Lecène, etc. (1). Ce chef de partisans vouait ses sympathies à Rigaud qu'il appelait son fils; il ne se soumit jamais à Toussaint. Il ne manquait pas d'intelligence; il était brave, courageux, mais sans fermeté; et d'ailleurs peu entreprenant, il ne savait pas imprimer une direction aux événements. Il fluctuait ainsi entre les volontés de ses lieutenants qui, au lieu d'uniformer la révolte, se divisaient par bandes d'origine africaine et diminuaient la force qui devait résulter d'une simultanéité d'action (2).

(1) Lorsque l'armée de Toussaint vint du Nord pour aller se battre contre celle de Rigaud, Christophe ordonna l'arrestation de plusieurs jeunes gens de la Croix-des-Bouquets : on les conduisait au Port-au-Prince, liés et garottés. Arrivés sur le morne Drouillard, une bande des insurgés de Lamour Desrances les délivra ; ils se sauvèrent et se rendirent à Jacmel, en passant par la montagne de la Selle.

(2) Ce même système d'organisation, lors de l'insurrection contre les Français, entraîna la perte de Lamour Desrances. Deux principes divisaient ce grand mouvement national : d'une part, une partie de la population, organisée en bandes d'origine africaine, suivait la direction que donnaient Petit Noel et Sans Souci, dans le Nord, et Lamour Desrances, dans l'Ouest; et d'autre part, Dessalines, d'un genie bien superieur, reconnaissant que les Indigènes d'Haïti avaient une commune origine, organisa l'insurrection à l'instar des nations civilisées. Magloire Ambroise, Lacroix (aujourd'hui général de brigade), et Maillard (mort colonel et sénateur), qui se trouvaient dans le parti de Lamour Desrances, reconnaissant le danger du système de ce dernier, formèrent le projet de s'en debarrasser et s'adressèrent à Dessalines : ils étaient dans le quartier de Marigot. Dessalines ourdit une trame et entraîna Lamour Desrances dans un piège. Lamour Desrances fut arrêté au milieu des troupes et conduit à Marchand, où il périt dans les cachots de cette habitation.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Borno Délard, avec sa garnison, appuyé de quelques gardes nationaux dirigés par Magloire Ambroise (mort en 1807, général de division et sénateur), combattit courageusement contre les bandes nombreuses obéissant à Mamzèle et à Joseph Acquart. Cédant au nombre, après avoir perdu beaucoup de ses compagnons, Déléard rentra à Jacmel et reçut les félicitations de Bauvais qui complimenta particulièrement Cagnan Borno (aujourd'hui chef de bataillon à Jacmel), alors sous-officier des dragons, pour avoir sauvé les guidons de son corps.

Cette agression de Toussaint, les cruautés exercées au Saltrou et à Marigot par une bande d'assassins dirigés par un nommé Gay, et l'indignation des officiers de la garnison, déterminèrent Bauvais. Comme militaire, il devait aussi prendre des mesures de précaution : il avait à faire respecter son territoire, jusqu'à la décision de l'agent Roume à qui il allait porter ses plaintes contre le général en chef. Il fit occuper Bénard, habitation située à une lieue de Tavet, par Birot, colonel de la légion, avec un bataillon de son corps et un détachement de gardes nationaux des quartiers de la Grande-Rivière et du Coq-qui-Chante, sous les ordres du commandant Taco.

Les deux camps s'observèrent pendant quelques jours, sans en venir à aucune hostilité : mais les manœuvres des agents de Toussaint fesaient des progrès : les habitants allarmés excitèrent l'ardeur des légionnaires. Birot, ne consultant que son courage, et d'accord avec les officiers sous ses ordres, prit la résolution d'aller déloger Néret de Tavet. L'attaque fut vigoureuse : malgré le nombre (Néret avait près de 3000 hommes), une position avantageuse et une défense opiniâtre, Birot enleva le poste, après avoir perdu plus de 150 hommes. Néret se replia et alla prendre position sur l'habitation Béloc, dans la commune de Léogane, à une demi-lieue de Tavet. Birot, blessé dans l'attaque, rentra en ville, en laissant le commandement du camp à Gautier, commandant du 3e. bataillon de la légion, qui servait sous ses ordres. Bauvais le reçut avec froideur; et à la parade, en présence des troupes, il lui reprocha publiquement d'avoir méconnu ses ordres, ce qui, disait-il, devait indubitablement conduire l'armée de Toussaint sous les murs de Jacmel. Puis, il lui dit ces paroles remarquables : « Pour moi, je ne crains « pas les balles de Toussaint Louverture, mais bien la guerre ci- « vile qui soulèvera toutes les passions; je regrette nos braves « grenadiers, je regrette sincèrement les malheureux qui ont péri « dans ce combat. Vous serez personnellement responsable des ré- « sultats de cette guerre, vous, colonel Birot : pour moi, je ferai « mon devoir. »

En effet, Bauvais concevait que l'épée étant tirée du fourreau, il ne lui était plus possible d'éviter la guerre. Il se décida à soutenir

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

le siége. Il prit ses mesures pour assurer l'approvisionnement de la place et l'armement des forts. Tout présageait une résistance opiniâtre ; l'armée assiégée, belle, jeune, était confiante dans son chef, dont on admirait le sang-froid ; les chefs secondaires avaient tous fait leurs preuves ; la discipline régnait, plutôt par amour de l'ordre et par affection pour le supérieur, que par la rigidité du devoir ; on pouvait donc compter sur des succès qui accompagnent toujours la bravoure et le dévouement dirigés par une discipline sage et paternelle : cet espoir fut au moment de s'évanouir.

Le 14 septembre au jour, l'armée apprit avec étonnement qu'elle avait été abandonnée par son chef ; Bauvais était parti clandestinement dans la nuit pour Curaçao sur une petite goëlette, laissant dans la place sa femme et deux de ses enfants en bas âge, avec ordre de venir le joindre. Il adressa une lettre d'adieu aux chefs de la garnison, pour leur expliquer les motifs de son départ

Voici cette lettre d'adieu.

Jacmel, 27 fructidor an 7e.

LOUIS-JACQUES BAUVAIS,

Aux Officiers supérieurs de la garnison de Jacmel.

Mes chers camarades,

Destitué et déclaré en état de révolte par une lettre de l'agent du directoire exécutif en cette colonie, datée du Cap le 22 thermidor dernier, que je viens de recevoir, je ne puis ni ne dois continuer à vous commander ainsi que cet arrondissement, sans me rendre plus coupable et encourir de nouvelles disgraces.

Vous connaissez, mes amis, mon attachement à mes devoirs et mon respect pour les autorités constituées. Plus d'une fois depuis les troubles actuels, je vous ai dit ma façon de penser ; et quoique je voyais d'une manière à n'en plus douter l'horrible complot de détruire les hommes de couleur, la présence de l'agent du directoire m'en imposait au point que je ne pouvais me permettre aucune position hostile. Le Saltrou venait d'être enlevé par Mamzéle ; le cruel Gay y avait assassiné ses habitants. La place de Marigot venait d'être surprise par Joseph Aquart qui, de concert avec Mamzèle insurgeait tout et se proposait de venir cerner Jacmel. Certain que tout cela se fesait par les ordres du général en chef, et voyant que je ne lui avais donné aucun sujet, je lui écrivis pour me plaindre de cette étrange conduite dans un temps où je correspondais journellement et de la meilleure foi possible avec lui. C'est donc à cette époque, après vos pressantes sollicitations et la nécessité de préserver les jours de nos concitoyens et les nôtres, que je fus contraint par les circonstances de me mettre sur la défensive. Je m'empressai d'instruire de ces faits extraordinaires le citoyen agent Roume, dans le ferme espoir qu'il rendrait justice à ma conduite et blâmerait celle du général Toussaint qui fesait enlever partiellement par des hommes sans mœurs les différents quartiers de l'arrondissement confié à mes soins. Comme je n'avais aucun tort, je m'attendais à recevoir une réponse satisfaisante de l'agent ; mais quelle a été ma surprise et mon étonnement, lorsque je me suis vu qualifié de *ci-devant général de brigade au service de la République, actuellement chef*

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

des révoltés. Un coup de foudre n'eût pas été pour moi plus terrible : j'eus besoin de toute ma raison pour ne pas me porter au dernier désespoir. Le contenu de la lettre est si plein d'amertume et de choses désagréables, que je ne puis ni n'ai le temps de vous en laisser copie.

Ma première idée était de vous assembler tous, vous en donner lecture et vous faire sentir la nécessité d'aller présenter au directoire ma justification ou lui porter ma tête, s'il est possible que je me sois rendu coupable. Mais réfléchissant que votre désespoir pourrait égaler le mien, et vous porter à contrarier mes vues en me contraignant de continuer un commandement qui ne m'appartient plus, j'ai pris la terrible et nécessaire résolution de partir sans vous rien dire. Vous, mes amis, qui connaissez ma sensibilité et mon attachement pour vous et pour tous mes concitoyens de cet arrondissement, mettez-vous un instant à ma malheureuse place ; concevez quel chagrin me poignarde d'être obligé de m'éloigner de vous d'une manière si étrange. Mais, telle est la force de la raison et l'empire du devoir, qu'un homme de bien doit préférer l'honneur à tout ce qu'il a de plus cher au monde. Connaissant votre attachement et votre amitié pour moi, je me flatte, mes amis, que vous serez utiles à ma femme et à mes enfants que je vous recommande comme devant être un jour toute ma consolation. Si ma femme désirait aller à Santo-Domingo auprès du général Kerverseau, mon ami, ou partout ailleurs, soyez lui favorable, je vous prie.

Quant à moi, je vais me rendre à Saint-Thomas et ferai en sorte de profiter du premier bâtiment qui fera voile pour Hambourg, afin de me rendre en Europe et passer de suite en France où je ne négligerai rien pour éclairer le directoire sur tout ce qui se passe dans cette colonie.

Comme il est possible que mon départ précipité occasionne quelque effervescence dans la troupe et des inquiétudes allarmantes aux citoyens de la ville et des campagnes, je vous recommande particulièrement de mettre en usage tout ce que votre prudence et votre sagesse vous suggéreront pour éviter le plus petit malheur ; car je mourrais de chagrin si jamais il me parvenait qu'il est arrivé quelque chose de désagréable à un individu quelconque. Assurez de mon attachement à tous les officiers et soldats de l'armée. Ne m'oubliez pas auprès de tous les braves capitaines volontaires de la ville et des mornes. Je compte beaucoup sur leur fidélité à la République française, au maintien de l'ordre et à la sûreté des personnes et des propriétés. C'est le moment de vous signaler tous.

Je vous invite à vous rappeler que la commune de Jacmel a envoyé une députation auprès de l'agent Roume, et que j'ai envoyé aussi un officier porteur de mes dépêches ; peut-être seront-ils assez heureux de faire revenir le citoyen agent d'une erreur qui m'est en particulier si funeste.

Adieu, mes amis, je vous embrasse de tout mon cœur. Vivent la République française, la liberté et l'égalité !

(Signé) BAUVAIS.

P. S. Je vous recommande l'union la plus étroite entre vous tous et l'administration municipale.

Quels qu'aient été ses motifs, Bauvais ne saurait être exempt de reproches. Il avoue qu'il avait pris ses mesures pour se défendre, et il abandonne ses camarades au moment où la guerre n'est plus douteuse ! Le militaire a des lois qui, pour lui, sont impérieuses : pour lui, il n'y a pas de libre arbitre, lorsque le canon d'allarme est tiré ; il doit voler là où est le danger. Et d'ailleurs, dans les guer-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

res civiles, le citoyen peut-il abandonner la patrie ? Il doit combattre pour l'opinion, le principe qu'il a adopté, jusqu'à ce que, s'il y a lieu, sa conviction le fasse changer de bannière. Car, n'en doutons point, dans ces sortes de guerre, il n'y a aucun déshonneur à etre transfuge : loin de là, quelquefois il y a de l'honneur à changer de drapeau. Bauvais, le capitaine-général du camp de Diègue, devait-il oublier qu'il était la première personnification du principe qu'il défendait et contre lequel l'astuce de nos cruels ennemis poussait Toussaint, cet heureux, mais ingrat enfant de la révolution ?

Et cette armée que Bauvais abandonnait, sans lui dire où était le drapeau de la patrie? Etait-elle plus obligée que son chef à faire un choix entre les deux combattants qui se disputaient le terrein? Bauvais semble lui dire que le général en chef n'a plus de droit à l'amour de ses frères, que la résistance à ses ordres est un devoir, et cependant Bauvais ne veut point partager la responsabilité de cette resistance ? S'il fallait obéir à l'agent Roume, que ne donnât-il, lui Bauvais, l'exemple à ses soldats, à ses concitoyens?

Toutefois, malgré tous ces reproches que l'on peut justement adresser à Bauvais, ce révolutionnaire trouve encore une certaine justification dans son caractère privé et dans ses principes connus. Trop soumis aux règles, Bauvais eut été un excellent chef dans des temps calmes, ordinaires; mais dans ces temps de révolution, de conflagration d'intérets où, comme a dit Dessalines (1) la témérité est seule de saison, Bauvais n'était pas l'homme nécessaire N'y avait-il pas aussi dans Bauvais une secrète répugnance à servir sous Rigaud? car si ce dernier devenait vainqueur, il fut devenu le chef de la colonie. Et, non seulement Bauvais avait une antériorité de service sur Rigaud, mais peu oublieux des torts de son camarade, il n'avait pas dû perdre le souvenir de ceux qu'il pouvait reprocher à Rigaud. Lors de l'affaire de la délégation aux Cayes, le 30 août 1796, Rigaud n'avait-il pas méconnu la médiation offerte par Bauvais qui se trouvait sur les lieux ? Rigaud ne s'était-il pas refusé à laisser enclaver dans l'arrondissement de Léogane, confié à Bauvais, les quartiers de l'Anse-à-Veau et du Fond-des-Nègres, tel que l'avait décidé la proclamatian des commissaires civils, du 23 frimaire an 5 ? Rigaud n'avait-il pas accueilli des officiers qui avaient abandonné l'arrondissement de Léogane pour aller servir dans le Sud ? et tout récemment, en venant s'emparer du Petit-Goave, Rigaud n'avait-il pas tenté d'expulser Bauvais de Jacmel ?

Quoi qu'il en fût, les compagnons d'armes de Bauvais durent le regretter ; mais, dans leurs premiers moments d'indignation, ils l'accusèrent de lâcheté, lui, le brave Bauvais!.... Et n'arrive-t-il

(1) Dans son adresse, du 15 février 1804.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

pas qu'à la guerre, souvent le militaire assimile la prudence à la pusillanimité ? Plus tard, cette guerre civile, odieuse à Bauvais, ayant cessé, ceux de ces compagnons d'armes que la mort avait épargnés, apprirent sa fin héroïque : ils oublièrent sa fuite (1).

Birot succéda à Bauvais. Sa première opération fut d'ordonner à Gautier de reprendre Tavet que Gautier avait abandonné sous le prétexte que l'exhalaison des cadavres des militaires tués lors de de la prise du camp était insupportable. Il s'était replié sur Bénard ; et tout aussitôt, Néret était revenu s'établir à Tavet. La nouvelle attaque du camp fut une entreprise tentée sans succès. Au contraire, peu après, Bénard dut etre abandonné. Gautier apprit, par un transfuge de l'armée de Toussaint, nommé Taillefer, appartenant originairement à la légion, et qui avait passé sergent dans la 11e., que d'autres régiments venaient de se réunir à Néret et se disposaient à contourner Bénard : il s'empressa d'en aviser Birot qui ne lui fit aucune réponse positive. Gautier, livré à lui-même, consulta ses officiers ; tous convinrent d'abandonner Bénard ; Gautier vint prendre position sur l'habitation Aréguy, distante de 3 lieues de Jacmel.

Birot poussait ses préparatifs pour soutenir le siége, qui devenait indubitable, quand le 24 octobre, vers les 8 heures du matin, le poste Aréguy annonça l'approche de l'armée de Toussaint qui descendait le morne Tavet. Après s'être emparé du camp Bellevue, Toussaint suspendit ses efforts contre le Grand-Goave, établit un camp d'observation sur l'habitation Papet et se décida à envahir l'arrondissement de Jacmel, prétextant qu'il y avait été provoqué par l'attaque du camp Tavet, et mettant ainsi hors de compte l'invasion du Saltrou et de Marigot.

Le poste Aréguy se replia sur la ville ; le canon tira l'alarme et la générale fut battue. Toute la garnison, la garde nationale et généralement tous les hommes en état de prendre les armes, les blancs exceptés (2), furent distribués dans les postes et dans les forts qui

(1) Huit ou dix jours après le départ de Bauvais, sa famille alla le joindre. En 1800, il partit de Curaçao à bord de la fregate *la Vengeance* qui fut prise par les Anglais et conduite à la Jamaique : Bauvais s'embarqua là pour Amsterdam sur un navire marchand. Le bâtiment sur lequel il était, allait sombrer : les embarcations du navire ne pouvaient recevoir qu'un certain nombre de personnes ; le sort les designa : il fut favorable à Bauvais, mais contraire à son épouse dont la vie etait plus utile à ses deux enfans non compris dans le tirage au sort ; Bauvais n'hésita pas, il se sacrifia pour ces objets de sa plus chère affection. Debout sur le tillac, Bauvais vit les embarcations s'éloigner : Lui, calme et re.igne, il secoua son mouchoir en signe d'adieu : au même instant le navire s'engloutit, et Bauvais disparut ! Quelle fin pour Bauvais !

(2) Les blancs colons de Jacmel, à l'exception des employés et chirurgiens au nombre desquels était l'infame Dupuroy, ne prirent point part aux travaux du siege. Ce Duperoy, chirurgien de la légion, était lié avec Ogé. Après son odieuse trahison, il continua à servir sous Toussaint. En 1800, il épousa une demoiselle Rabouin, du Cap-Rouge ; en 1802, ce quartier, le premier se souleva contre les français ; Dieudonne Jambon, commandant de l'arrondissement en l'absence de Pageot, general blanc, se transporta sur les lieux à la tête d'un detachement dont fesait partie Dupéroy, pour etouffer l'insurrection. Arrivé sur l'habitation Rabouin, où etaient campés les insurgés, le detachement n'y trouva qu'un cultivateur armé de son fusil qui de suite se mit à fuir. Duperoy, bien monté et brave d'ailleurs, quoiqu'il fut un traître, se mit à la poursuite de l'ancien esclave de sa femme, le pistolet à la main ; mais le courageux indigène s'arrête, fait volte-face et lâche son coup à son adversaire : Duperoy en est atteint, se renverse et termine ainsi une carrière souillée du plus abominable de tous les crimes : la trahison unie à l'ingratitude.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

reçurent chacun pour 15 jours de munitions et de vivres de toutes espèces. Le *Blockhaus* fut confié à Brunache, commandant du 1er. bataillon de la légion, et l'artillerie du poste fut placée sous les ordres du capitaine Langlade; le fort *Léogane*, à Bazelais (mort général de division), commandant du 2e. bataillon, Zénon, capitaine d'artillerie ; le fort l'*Hôpital*, à Gautier, Desrivières Martin, capitaine d'artillerie ; on y plaça également le brave commandant Taco, avec son bataillon de gardes nationaux : Dupuche, chef de bataillon commandant toute l'artillerie de la place (mort général de brigade), était au fort *Béliot*, autrement dit l'*Arsenal*, où se trouvait l'artillerie de réserve, confiée spécialement aux capitaines Badiau et Gilard. Le poste du gouvernement, régulièrement fortifié, et où se tenaient Birot et l'état-major, avait un bataillon de garde-nationale sous les ordres de Mathieu Douget (aujourd'hui juge au tribunal civil de Jacmel). Le *Grand-Fort* (maintenant fort *Lamothe*) et le morne *Talavigne* reçurent de faibles garnisons : peu fortifiés, ces points servirent de postes avancés sous la protection des forts Béliot et l'Hôpital. Ogé à la tête d'une colonne de réserve composée des trois compagnies de grenadiers et des trois de chasseurs de la légion, se tenait sur la place d'armes, prêt à se porter sur le point en péril. Enfin, Pierre Fontaine, commandant de la place, et depuis aide-de-camp de Toussaint, officier intelligent et brave, avait établi à son bureau des signaux qui correspondaient jour et nuit avec tous les postes.

Vers les 11 heures ou midi, l'avant-garde de l'armée de Toussaint parut sur l'habitation Pasquet, distante d'une lieue de la ville. A 4 heures de l'après-midi, une forte colonne traversa l'habitation Desmarattes et alla prendre position à Ménuissier où dès la veille, les insurgés étaient campés. Un appel fut fait à la population; femmes et enfans (toujours à l'exception des blancs) accoururent et prêtèrent leur assistance à la garnison : on travailla sans relâche à fermer la place avec des palissades de madriers et de planches abritées par un fossé qui fut creusé partout où la nature du terrein le permettait. Talavigne et le Grand-Fort furent laissés en dehors de la ligne de circonvallation, les difficultés de leurs positions étant un obstacle à leur jonction avec les autres points de la ligne.

Dessalines, qui commandait l'armée de Toussaint, attendait sans doute qu'il eût le temps de bien reconnaître les avenues de la place avant de commencer les hostilités ; peut-être aussi espérait-il une défection en sa faveur par suite des manœuvres qu'il tentait de pratiquer à l'aide des blancs qui se trouvaient dans la place. La première division de son armée, placée sous les ordres de Laplume, prit position de la mer, à l'ouest, jusqu'à l'habitation Ogé ; et la deuxième, sous les ordres de Christophe, alors colonel de la 2e.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

demi-brigade, s'établit d'Ogé à Saint-Cyr, et plus tard jusqu'a la mer.

Huit jours se passèrent en préparatifs de part et d'autre : seulement durant cet intervalle, il y eut quelques escarmouches avec nos postes avancés et quelques coups de canon tirés de nos forts. Nous eûmes ainsi le temps d'achever nos palissades et nos fossés, et de placer de petites batteries à distances entre les forts.

Nous eûmes dans ces moments le renfort de la garnison de Baynet. Geoffroi qui y commandait, sur l'ordre de Birot, avait abandonné cet endroit pour rentrer à Jacmel : peu après son départ, Borgella, commandant de l'escorte de Rigaud, (aujourd'hui général de division) s'y était établi avec une petite garnison. Après avoir guerroyé contre les insurgés de la montagne, Geoffroi parvint à Jacmel, non sans difficulté.

L'armée assiégée s'élevait à 4500 hommes et se composait de la légion de l'Ouest, des gardes nationaux de la ville sous les ordres de Mathieu Douget et des habitants de la campagne organisés aussi en garde-nationale sous le commandement de Jérémie, de la Gosseline ; de Jean-Louis Pasquet, de la rivière Gauche ; de Taco, du Coq-qui-Chante ; et de Vénus, du Marigot. Cette armée avait à lutter contre une force de 15 à 20 mille hommes, qui s'étendait sur toute la ligne touchant au rivage à l'est et à l'ouest, et qui ne tarda pas à recevoir le concours d'une petite flottille, sous les ordres de Boisblanc (mort général de brigade au Môle), appuyée par quelques bâtiments de guerre américains (1) : ce qui entrava nos communications avec Baynet et le Sud d'où nous pouvions tirer nos approvisionnements.

Quinze jours après avoir investi la place, l'armée de Toussaint reçut son artillerie de siége, que Dieudonné Jambon (2) fit venir de Léogane à force de bras, par la route de Tavet. Les assiégeants commencèrent immédiatement la cannonade et le bombardement de la place, dirigeant leurs feux principalement contre le Block-haus et les forts Béliot et Léogane. Ils donnèrent plusieurs assauts, attaquant tous les points à la fois ; mais ils étaient constamment repousssés : la défense, habilement dirigée, était vigoureuse : Ogé avec sa réserve se multipliait à l'infini ; à peine un point était menacé qu'il y volait ; toujours au milieu du feu, gai, communicatif, il devint bientôt l'idole de l'armée : chacun se plaisait à admirer le courage brillant et soutenu de cet intéressant jeune homme.

Près d'un mois et demi s'était écoulé, sans que les assiégeants

(1) Même avant la guerre civile, les bargistes du Sud respectaient peu la neutralité des américains, tandis que Toussaint leur accordait une évidente protection. Ils nous en conservèrent rancune. Durant cette guerre désastreuse, ils prêtèrent leur assistance à Toussaint et nous firent le plus grand tort.

(2) Dieudonné Jambon eut le commandement de Jacmel après que l'armée de Toussaint s'en fût emparé par suite de notre évacuation. Il servit les Français, leur resta fidèle et préféra l'expatriation plutôt que de se rallier à ses frères. Il est mort à Puerto-Rico.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

eussent obtenu aucun succès marquant ; mais la famine commençait à se manifester dans la place. Réduit à ne presque plus recevoir de provisions de Baynet, et ayant cependant à nourrir, indépendamment des habitants de la ville, une cinquantaine de familles venues du dehors, la garnison s'imposait des privations, pour partager avec tous le pain rare qui lui était distribué. Nos pertes en hommes allaient chaque jour de 10 à 20, autant dans la défense des forts et des postes, que par les bombes et boulets qui tombaient dans la ville.

On en était là, lorsque dans la nuit du 5 au 6 janvier 1800, les assiégeants firent une attaque générale sur toutes les lignes. Laplume et Christophe dirigèrent en personne les colonnes qui attaquèrent Talavigne et le Grand-Fort : ces deux points tombèrent en leur pouvoir. Ogé se porta en toute hâte sur le Grand-Fort et réussit à le reprendre ; après y avoir rétabli nos gens sous les ordres de Voltaire, capitaine blanc de la légion, vers les 7 heures du matin, il se porta sur Talavigne : divisant sa troupe en deux colonnes, il se mit à la tete de l'une et donna l'autre à Ducroc, capitaine de grenadiers de la légion, dans la compagnie duquel se trouvait Ulysse, mort général de brigade, et alors caporal-fourrier. Ducroc eut ordre d'attaquer le poste de front, pendant qu'Ogé, contournant le morne, devait avancer par la gauche : les attaques devaient être simultanées. Mais Ducroc et ses grenadiers, impatients d'en venir aux mains, trompés d'ailleurs par le bruit du combat que Bazelais soutenait au fort Léogane, donnèrent avant le temps ; ils avancèrent au pas de charge et parvinrent jusqu'au pied des remparts du poste ; supportant le choc de toute la troupe de Laplume, qui y fut blessé, ils furent écrasés : le brave Ducroc, Barre Pérac, capitaine adjudant de place, Coco Pouillac (aujourd'hui commandant des Côtes-de-fer et alors sous-lieutenant) et une vingtaine d'officiers furent tués ou blessés. Le reste de ces intrépides grenadiers, sans officiers, opéraient leur retraite lorsqu'Ogé, déjà parvenu sur le plateau de Talavigne, donna avec impétuosité. Le poste eût été enlevé par lui, malgré la bravoure déployée par la troupe de Laplume, si Dessalines n'avait, à l'instant, fait appuyer Laplume par la vaillante 4e. demi-brigade sous les ordres de Dommage, et qui ce jour-là, n'avait pris part à aucune action. Dessalines admirait au loin l'ardeur d'Ogé et de ses compagnons ; frappant la terre du pied, il laissait échapper ses regrets de ne pouvoir compter ces braves dans les rangs de son armée : mais cédant plutôt à ses devoirs militaires qu'à ses propres sentiments, il força Ogé à la retraite, en envoyant au combat ses soldats chéris. Cette retraite était difficile, car les deux régiments de Laplume, quintuplant la petite troupe d'Ogé, manœuvraient pour la contourner et n'auraient pas manqué de réussir, si

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Ogé ne se fût porté en colonne serrée sous le canon du fort Léogane. Bazelais déploya son courage ordinaire et fut blessé grièvement pendant l'action ; ses efforts joints à ceux de Dupuche, qui, du fort du gouvernement, mitraillait la troupe de Laplume, facilitèrent la rentrée d'Ogé dans la place. Cette journée fut désastreuse : 200 hommes y compris une vingtaine de bons officiers, nous furent enlevés, et nous perdimes Talavigne sans retour.

Ce point servit heureusement à la cause des assiégeants qui le gabionnèrent et y placèrent leurs pièces de gros calibres et leurs mortiers. Notre situation, dès ce moment, devint pénible : Talavigne écrasait le fort l'Hôpital et fesait tomber sur nous une pluie de bombes et de boulets ; ses fusillades suffisaient pour empecher toute circulation dans la partie Est de la ville. C'est vers ce temps-là que la flotille de Boisblanc vint prendre mouillage à la baie de Baguette, et dès-lors nos communications avec Baynet devinrent de plus en plus difficiles. Ne recevant que de faibles provisions, la famine nous menaçait de ses cruelles angoisses ; on cessa de rationner les familles qui s'étaient refugiées dans la place. Pour surcroît de malheur, nous commençâmes à nous apercevoir que les chirurgiens de l'armée, (ils étaient tous blancs) à l'exception toutefois de Dupér·y, dont le zèle ne se ralentissait point, fesaient très-mal le service des hôpitaux : les infortunés qui étaient mutilés dans les combats, et meme les femmes que le boulet atteignait dans leurs maisons, se voyaient sinon privés de tous secours, du moins négligés et livrés à des hommes qui manifestaient visiblement leurs répugnances à servir une cause qu'ils disaient n'etre pas la leur, comme s'ils ne devaient pas leurs services à l'humanité souffrante, sans distinction de drapeaux.

Dans cette cruelle positiou, trois ou quatre jours après la prise de Talavigne, un conseil de guerre fut réuni par Birot : là se trouvaient les chefs de service et les commandants des gardes nationales et les chefs de bataillon de la légion. Birot exposa à ce conseil la situation de la place et de la garnison qui se trouvaient au moment d'etre privés de tous moyens d'existence ; et il finit par proposer l'évacuation au milieu des lignes des assiégeants, en recommandant le secret sur ce qu'on aurait résolu. Cette proposition, accueillie principalement par Déléard Borno, Dupuche et Fontaine, fut combattue par les chefs de bataillon de la légion. Confiants dans le courage de la garnison, ces officiers espéraient pouvoir prolonger encore la résistance, et ils firent valoir la possiblité d'une diversion par l'armée du Sud ; mais Rigaud, dans les premiers temps du siège, avait essayé de pénétrer dans la place, en venant en personne à la tete d'une colonne attaquer la droite de la division de Laplume, placée sous les ordres de Charles Bélair ; un combat acharné eut lieu au

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

passage de la Porte, morne escarpé qui est à l'ouest de la ville, dans le chemin de Baynet. Rigaud, après y avoir déployé un courage admirable, mal secondé par ses troupes, opéra sa retraite (1) Depuis, il cessa entièrement toute tentative en faveur de Jacmel ; et Borgella, de Baynet, n'ayant que de faibles embarcations qui ne pouvaient pas forcer l'entrée du port, gardée par les barges de Boisblanc, ne pouvait pas ravitailler la place. Ainsi, il y avait assez de puissants motifs pour se résoudre à abandonner une place délabrée, après deux mois de siége régulier et pendant lesquels, la garnison avait honorablement rempli ses devoirs.

La garnison de Jacmel ne devait plus rien espérer de Rigaud : l'inaction de l'armée du Sud était désespérante pour cette brave garnison dont le courage, en occupant ailleurs les troupes de Toussaint, concourait à maintenir la quiétude de Rigaud et de son armée. Ce chef ne devait-il pas penser que la chute de Jacmel, précédée de l'évacuation du Môle (2), donnerait une trop grande puissance d'opinion à l'armée de Toussaint ? Rigaud, ne pouvait-il concentrer ses forces, les diriger contre Léogane et essayer de forcer cette ligne afin de pénétrer au Port-au-Prince où il comptait tant de partisans ? Le drapeau de Rigaud, planté sur les murs de cette capitale, eût bientôt rallié la plus grande partie de la population de Saint-Domingue : Rigaud, dans ce temps-là, était une idole!.....

Dans ce conseil de guerre, les chefs supérieurs firent valoir l'inaction de Rigaud, et les chefs secondaires, quoiqu'à regret, consentirent à l'évacuation. L'indiscrétion de Déléard Borno dévoila cette résolution avant le moment opportun : les jeunes officiers inférieurs qui ne calculent jamais le danger et qui ne voient dans la continuation de la guerre que de nouvelles chances de gloire murmurèrent et désapprouvèrent le projet d'évacuation. Ceux des chefs qui, dans le conseil, avaient été d'une opinion contraire, profitèrent de l'exaltation des esprits pour faire considérer l'abandon de la place comme une action honteuse pour cette jeunesse ardente que dirigeaient des officiers valeureux : on fut forcé d'y renoncer. Les officiers supérieurs qui avaient été d'avis d'évacuer la place, mécontents de la garnison, et d'ailleurs fatigués d'une lutte qu'ils considéraient comme inutile, prirent la fâcheuse résolution d'abandonner leurs postes :

(1) Rigaud, voyant fuir ses troupes, s'assied et leur dit : *Courez, lâches, puisque l'honneur ne vous retient pas!* Quelques officiers dévoués l'environnèrent et le conjurèrent de ne pas résister au torrent et s'exposer à être pris par les troupes victorieuses de Charles Belair. Mais sa résolution ferme et tenace ne céda point : alors Borgella, qui commandait son escorte, aide de Moulite et d'autres militaires, l'enlevèrent de vive force, et il se rendit à Desnoyers où les troupes se reformèrent. Borgella, dès qu'il eut réussi à mettre les jours de son chef et de son ami à l'abri, revint à l'arrière-garde. Rigaud avait deux pièces de petit calibre ; Borgella aidé de Desmoulins et d'un autre militaire, emporta l'une de ces pièces sur les épaules.

(2) En apprenant l'insurrection de Golard, Levasseur, Bellegarde, etc. Rigaud envoya sur les lieux le colonel Desruisseaux ; mais déjà les insurgés avaient été refoulés, les uns au Môle, et les autres dans le Moustique, par les nombreuses troupes de Toussaint que conduisait Moïse. Desruisseaux évacua le Môle avec Bellegarde et Levasseur. Golard resta dans les bois du Moustique jusqu'à l'arrivée des Français.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

dans la nuit du 10 janvier 1800, Birot, Déléard Borno, Dupuche et Fontaine partirent furtivement sur une petite goëlette dont Lartigue, chef des mouvements du port, prit le commandement ; ils se dirigèrent sur les Cayes. Ainsi, toutes les branches du service restèrent sans chefs, et la garnison se trouva livrée à elle-meme. Au jour, lorsque l'armée apprit cette disparition, son indignation fut au comble : aussi un pareil abandon lui parut-il une fuite honteuse. Les officiers craignirent que la discipline n'en eût à souffrir, que l'armée ne cessât d'avoir confiance dans les chefs, et meme que cet exemple de défection ne devint contagieux. De tous ces officiers supérieurs qui lui manquaient ainsi à la fois, Dupuche était le plus à regretter; il avait une spécialité importante : son habileté dans l'arme de l'artillerie avait été utile aux assiégés : les capitaines sous ses ordres malgré leur bravoure et leur dévouement, ne pouvaient suppléer à l'expérience de leur chef : sans hauteur, d'un caractère plein d'aménité, il était aimé de ses camarades : aussi tout le blâme se concentra sur lui ; chacun répétait : *Quoi, Dupuche aussi nous abandonne !*

Gautier, le plus ancien chef de bataillon de la garnison, accompagné d'Ogé et de quelques officiers, parcourut la ligne et annonça aux troupes la fuite des premières autorités de la place ; il fut reconnu commandant en chef, et Ogé commandant en second . loin de se décourager, la garnison jura de ne pas fléchir devant l'immensité du péril, d'etre fidèle à ses drapeaux et docile à la voix de ses nouveaux chefs. Ce sublime dévouement était d'autant plus admirable, que de cruelles privations accablaient la garnison.

Il nous était resté une petite goëlette armée de quatre canons, commandée par Goye, à bord de laquelle on plaça Desvallons, capitaine de la légion, avec un détachement : malgré les risques qu'il y avait à courir pour se rendre à Baynet, on résolut d'y envoyer ce bâtiment, afin de se débarasser de quelques bouches inutiles, tels que des blessés et des femmes, et de faire venir un peu de provisions. J'obtins de faire partie de la garnison de la goëlette. Bazelais qui, par sa blessure, ne pouvait plus continuer le service du siège, s'embarqua avec nous. Le 13 janvier au soir, nous sortîmes du port : les barges de Boisblanc n'osèrent pas nous en disputer le passage ; et ayant eu le bonheur de pas faire rencontre de bâtiments américains, nous arrivâmes le 14 au jour à Baynet, où nous reçumes l'accueil le plus bienveillant tant du commandant Borgella que de sa garnison et des habitants. Borgella embarqua à notre bord quelques provisions qu'il avait pu se procurer. Quelques jours après, nous reprîmes la mer; mais entre Baynet et Jacmel, nous fîmes rencontre d'un brick de guerre américain qui vint à nous : notre goëlette ne pouvait pas se mesurer avec le brick, notre énergie seule pouvait équilibrer

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

nos forces respectives. Desvallons, à portée de voix du brick, cria : *Braves légionnaires, en avant, à l'abordage; tambours, battez la charge.* Cette audace porta le brick à s'éloigner. Nous rentrâmes à Baynet, bien résolus de ne plus retourner à Jacmel; mais Borgella, dont l'inflexibilité dans ses devoirs ne se dément pas, nous blâma et nous imposa l'obligation de retourner à notre poste; il estimait que la goël tte était indispensable aux assiégés. Il fallait bien se résoudre à obéir : le lendemain, nous allions nous exposer à de nouveaux dangers, quand Pétion, alors adjudant-général, arriva à Baynet venant du Grand-Goave; il était accompagné de Boyer, président actuel, (alors capitaine), et de deux compagnies du régiment de Faubert.

Lorsque cette guerre civile éclata, Pétion servait dans les rangs de l'armée de Toussaint, comme adjudant-général près de Laplume. De même que Bauvais, Pétion s'était décidé en faveur de Toussaint; mais l'infernale politique avouée du général en chef, politique qui devait lui aliéner tous les cœurs généreux, pour ne lui conserver que l'intéressée, que l'apparente affection des colons, entraîna Pétion dans le parti de Rigaud. Laplume lui-même ne laissa pas ignorer à son adjudant-général dont il avait su apprécier les excellentes qualités, combien il redoutait pour l'avenir des opprimés de Saint-Domingue, l'affreuse doctrine qui caractérisait la conduite de Toussaint. Laplume était homme de bien ; son courage militaire égalait sa prudence comme administrateur politique dans des circonstances graves et périlleuses. Il en donna des preuves dans son commandement aux Cayes, après la conquete du Sud : ce département devra à la bonté du cœur de Laplume et à sa prudente appréciation des faits l'amoindrissement des maux que les conseils ténébreux du général en chef réservait à cette portion de l'ile, lorsque les colons commenceront à se venger sur la classe des hommes de couleur du pays, de l'abaissement de leur orgueil artstocratique : abaissement qui avait été plus promptement réalisé dans le Sud. Pétion profita du désordre qui suivit la première attaque du camp Bellevue (le 22 octobre 1799), pour passer sous les drapeaux de Rigaud. Une semblable défection devait etre appréciée par le parti qui en profitait : il n'en fut pas ainsi. Pétion ne trouva près de Rigaud qu'un froid et décevant accueil. Il est vrai qu'il n'avait jamais existé d'affinité entre ces deux hommes politiques ; et meme il y avait plutôt entre eux une sorte d'éloignement qui avait pris naissance lors de l'affaire de Montbrun et de Bauvais, à Jacmel, (en 1794) dans laquelle Pétion se rangea du côté de Montbrun, tandis que Rigaud, appelé comme médiateur concurremment avec Pinchinat, s'était prononcé en faveur de Bauvais, jusqu'à opérer l'arrestation de Montbrun et à ordonner son expatriation. Dans la suite, le caractère sar-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

castique de Pétion, qui se plaisait à saisir le côté ridicule de chacun, n'avait pas manqué de lancer quelques traits contre Rigaud : et Rigaud, trop chatouilleux, n'en perdait pas le souvenir. Dans son inactivité au Grand-Goave, Pétion n'avait pu apprendre l'héroïsme des défenseurs de Jacmel, sans envier leur triste mais admirable sort ; entraîné par un dévouement sublime dont on ne voit que trop rarement des exemples dans l'histoire, il demanda à Rigaud l'autorisation d'aller offrir son bras à ses intrépides camarades, heureux de les aider à sauver cette place si vivement disputée, ou à s'ensevelir avec eux sous ses ruines. Pétion avait servi à Jacmel, après la prise du Port-au-Prince par les anglais ; il en connaissait les localités, et de plus, en militaire savant, il avait su juger que si Jacmel succombait, le Sud serait promptement envahi. Rigaud lui accorda l'autorisation qu'il sollicitait, aussitôt que Birot se fût rendu aux Cayes; il lui permit en outre d'amener avec lui un détachement de troupes. Boyer ne voulut point se séparer de lui ; cependant Pétion crut devoir l'engager à ne pas le suivre, car sa détermination étant toute volontaire, il ne voulait pas que son ami courût les risques de périr par rapport à lui. Mais Boyer, fidèle à l'amitié, suivit Pétion et vint partager ses périls et sa gloire.

Pétion, sachant que je me trouvais dans la place (j'étais alors sergent-major de la compagnie d'artillerie dont il avait été capitaine), et que je murmurais hautement de l'ordre du commandant Borgella, me fit appeler ; je le trouvai avec Desvallons. D'un air calme et résolu, il me dit : « Mon ami, nous irons ensemble à Jacmel ; c'est là « qu'est le danger, c'est là qu'est notre poste : il faut sauver nos « amis, ou mourir avec eux. Borgella fait son devoir ; il ne faut « point abandonner ses camarades en péril. » Il m'annonça de plus que le général Rigaud l'avait informé de la prochaine arrivée de deux ou trois bâtiments avec des provisions et des munitions. A sa voix persuasive, je me résignai.

Le lendemain de l'arrivée de Pétion, un brick et deux goëlettes, sous les ordres du capitaine de marine Rouleau, prirent mouillage à Baynet, venant des Cayes ; ces bâtiments n'avaient à bord que quelques barils de farine de manioc. Pétion dut en être étonné ; il ne put contenir son étonnement : c'était en effet un bien faible secours pour les affamés de Jacmel!

Dans la soirée même, nous partîmes de Baynet : au jour, nous étions à l'entrée du port de Jacmel, sans avoir rencontré en mer les croiseurs américains. Nous cinglions vers le port, lorsqu'une petite embarcation expédiée de la ville parvint à nous et nous annonça que les assiégeants avaient établi une batterie à l'embouchure de la rivière et à demi-portée de fusil de nos lignes. Cette batterie, par sa seule fusillade, pouvait empêcher notre débarquement à l'ancre.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

A l'instant, Pétion ordonna qu'il se fît sous voiles, et sous la protection du Grand-Fort ; et, le premier, il donna l'exemple en se jetant dans un canot : à dix heures, nous étions tous à terre. La garnison reçut Pétion avec les accents d'une vive allégresse ; ancien légionnaire, ses talents comme artilleur, sa prudence, la douceur de son caractère empreinte dans ses traits et qu'aucun de ses actes n'avait démentie, tout le rendait cher à ses camarades. Gautier lui céda son poste, et l'armée le proclama unanimement commandant en chef. Immédiatement après son arrivée, tous les forts de la ligne le saluèrent par une vive canonnade.

Pétion avait trouvé la place dans le dénûment le plus complet; nous étions réduits à recueillir les boulets que les assiégeants nous envoyaient chaque jour par milliers. L'une des premières mesures de Pétion fut la simplification du service administratif : il renvoya tous les blancs de l'administration ; leur adhésion au parti de Toussaint était ostensible, et il concentra le service entre les mains d'un employé probe et dévoué, J. C. Imbert, Secrétaire-d'Etat. Cet employé, entraîné par son courage et par un noble dévouement, partageait les périls de ses camarades en allant passer au fort l'Hôpital tous les moments de liberté que lui laissait la nature de ses fonctions.

Dès l'arrivée de Pétion, les assiégeants comprirent l'habileté de celui qui dirigeait la défense de la place ; ils redoublèrent leurs attaques et essayèrent souvent d'ouvrir des brèches pour y pénétrer, mais ce fut toujours vainement. Christophe qui tenait à cœur de s'emparer du Grand-Fort, d'où il avait été chassé par Ogé, revint à la charge, peu de jours après l'arrivée de Pétion, à la tete des 1er. et 2e. régiments et d'un bataillon de la 44e., composé des débris des troupes blanches. Voltaire qui y commandait, renfermé dans la maison du fort, large seulement de 20 pieds sur 30, avec une compagnie de la légion, opposa une résistance héroïque à l'impétuosité des assaillants. Ogé, avec la réserve qui diminuait chaque jour et ne pouvait plus se recruter, vola au secours de Voltaire ; plusieurs officiers, entre autres Boyer, l'accompagnaient. Le combat fut acharné ; près de 500 hommes des assaillants restèrent sur le carreau ; la troupe blanche surtout fut écrasée : elle préférait la mort aux effets de la colère de Christophe qui aimait à se venger de ses défaites sur ses militaires malheureux. Ce chef inhumain se vit forcé à la retraite.

Nous étions réduits à la dernière extrémité ; le militaire recevait pour toute ration l'équivalent de 4 onces de pain ; chevaux, ânes, chiens, chats, rats, (qu'on allait chercher sous terre) jusqu'aux vieux cuirs servant de couvertures aux malles, herbes des rues, pâtes de raquettes qui étaient autour des forts : tout avait été dévoré. 3000 des défenseurs de la place avaient été mis hors de combat.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Dans cette cruelle situation, Pétion sentit la nécessité de se préparer à mettre un terme à cette lutte sanglante et désespérée. Il commença par ouvrir les portes aux femmes qui, jusqu'alors, avaient partagé nos misères; celles qui sortaient du côté où était Christophe, étaient repoussées à coup de fusil et de canon : ce monstre ne savait pas compâtir au malheur de ses semblables. Dessalines, bien différent de son lieutenant, accueillait même avec bienveillance les infortunées qui passaient de son côté.

Malgré cette situation désespérante, nos troupes ne murmuraient point : une seule action avait prouvé, dans les premiers jours du siège, qu'au milieu des braves un traître peut se trouver : un sous-officier de la légion, nommé Midi Dufortin, se laissa gagner par un blanc et tenta de faire circuler un écrit perfide et séditieux de Dessalines; le premier à qui il s'ouvrit le dénonça. Il fut jugé et fusillé, ainsi que son corrupteur.

Cependant, Pétion reconnut qu'il était impossible de tenir plus longtemps. Cette garnison avait donné des preuves de tous les genres de courage (1), et elle ne pouvait plus espérer d'être secourue par Rigaud qui laissait son armée stationnaire au Grand-Goave et dans la ligne de Baynet. Notre position était connue des assiégeants qui avaient des espions dans les blancs de la place, particulièrement un nommé Jastram qui avait été chef du bureau de l'administration. Ainsi, la garnison pouvait terminer cette lutte devenue impuissante et inutile. Néanmoins, pas un ne songea à capituler : chaque militaire aurait préféré de mourir plutôt que de déposer ses armes devant un vainqueur. Pétion trouva tous ses compagnons résolus comme lui : un conseil de guerre décida donc l'abandon des ruines de la place, en forçant la ligne des assiégeants pour aller se réunir à l'armée du Sud et chercher de nouveaux dangers.

Il se trouvait dans la place un homme dévoué, décidé, et qui connaissait les lieux environnants : c'était Jérémie, commandant la garde nationale de la campagne. Pétion le chargea de sonder secrètement les avenues de la place afin de découvrir le passage le moins périlleux. Jérémie ne tarda pas à trouver qu'il était possible de sortir par un sentier qui passait près du Blockhaus et conduisait sur

(1) Durant le siège de Jacmel, il y eut une infinité d'actes de bravoure admirables. Nous nous bornerons à citer les suivants : une matinée, pendant que les officiers du Blockaus prenaient leur déjeûner derrière le parapet du fort, un obus vient à donner contre le mur du parapet et voler au milieu d'eux ; un canonnier nommé Alcindor, ne songeant qu'au péril qui menace ses officiers et particulièrement le valeureux vieillard qui les commandait, accourt et, s'emparant du projectile, il le précipite dans les fossés. Alcindor reçut pour récompense un galon de sergent.

Pétion jouait aux dames dans la cour du gouvernement, et était entouré de plusieurs militaires de tous grades. Une bombe tombe auprès d'eux ; tous ces militaires s'empressent de fuir dans la maison. Pétion, gardant tout son calme, ramasse tranquillement les pions que la fuite précipitée de celui qui jouait avec lui avait fait tomber. La bombe éclate et tue un ouvrier maçon qui travaillait à la réparation de la poudrière du fort. Les militaires qui avaient été se mettre à l'abri, retournent auprès de Pétion qui les plaisanta sur leur fuite.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

l'habitation Ogé, à un-quart de lieue de la place, où nous aurions pu enlever le poste qui y était, et avoir le temps de gagner les montagnes avant que les assiégeants eussent pu réunir leurs forces pour nous assaillir. Avec ces connaissances, Pétion prit ses mesures et ne s'ouvrit qu'aux officiers supérieurs.

Dans la matinée du 10 mai 1800, il fit avancer des pièces d'artillerie de campagne vers un poste près de la rivière où commandait le brave Labbé (ex-sénateur, et alors capitaine de la légion); et durant toute la journée, le fort de l'Hôpital, par une vive canonnade, sembla vouloir nettoyer le chemin de Baynet. C'était en effet la route qu'il était présumable que nous devions prendre; la garnison le crut, et les espions des assiégeants le leur annoncèrent. On supposait que nous aurions tenté de forcer la ligne de l'ouest, afin de nous jeter du côté de Baynet où se trouvaient des troupes du Sud, et aussi pour faciliter la retraite de Borgella et de sa garnison. Les assiégeants trompés, grossirent leur colonne qui cantonnait de ce côté.

Vers les 8 heures du soir, les garnisons des forts, à l'exception de celle du Blockhaus, où était Brunache, qui avait ordre d'attendre le passage de l'armée pour lui servir d'arrière-garde, se rendirent en silence sur la place d'armes, après avoir encloué leurs canons : en ce moment, Pétion disposait l'ordre de marche, quand l'infâme Dupéroy, qui était près d'Ogé, prétextant qu'il avait oublié sa trousse et d'autres objets qui pouvaient être utiles aux blessés, lui dit qu'il allait les prendre pour revenir de suite; puis, lui donnant la main, il ajouta : *Du côté du Blockhaus, n'est-ce pas ?* Ogé, confiant dans celui qu'il croyait être son ami et qui jusque là avait caché son âme perfide sous les dehors d'un dévouement sans borne, lui répondit : *Oui, allez et revenez vîte.* Dupéroy se rendit en tout hâte à Talavigne et donna avis aux assiégeants, du chemin que la garnison allait prendre pour opérer sa retraite. Dessalines avait bien appris le prochain départ de ses braves adversaires; mais, ignorant leur route et trompé d'ailleurs par les fausses démonstrations de Pétion et par les rapports de ses espions, il avait tenu ses troupes en masse et en avait réuni la majeure partie dans la ligne ouest. De notre côté, Pétion achevait ses dispositions; il se plaça à l'avant-garde avec Ogé, Jérémie qui lui servait de guide, les débris des trois compagnies de grenadiers de la légion, et les deux compagnies du régiment de Faubert : il avait de plus avec lui, Boyer, Papalier, et d'autres officiers de distinction; venaient ensuite 50 à 60 femmes de militaires, avec des enfants, ainsi que les blessés qui pouvaient marcher. Gautier commandait le gros de l'armée, composé du reste de la garnison; Galan (1), Marion (mort

(1) Galan, créole d'origine sénégalaise, était un militaire d'un courage éprouvé. Durant cette

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

général de division, et alors capitaine quartier-maître), Brice-Noailles, Nau (aujourd'hui trésorier-général, et alors capitaine quartier-maître), et une foule d'autres braves officiers étaient placés sous les ordres de Gautier. Au moment de partir, nous entendîmes toutes les troupes de Dessalines s'ébranler et plusieurs colonnes s'avancer au pas de charge. Pétion précipita le départ. Nous atteignions le sentier du Blockhaus, quand Christophe, à la tete d'une colonne, avança jusqu'auprès du glacis de ce fort pour s'en emparer, croyant sans doute la garnison déjà avec l'armée. Brunache, vieillard aussi brave que respectable, parait dans une embrâsure et, d'une voix forte et prononcée, il dit aux troupes de Christophe : *Je suis encore commandant du Blockhaus; personne n'y mettra les pieds avant cinq minutes.* L'audace militaire impose toujours : la colonne de Christophe s'arrêta comme terrassée par une force irrésistible. Ce moment d'hésitation ne fut pas perdu pour Brunache; il avait commencé déjà à enclouer ses canons, il eut le temps d'achever son opération, de sortir du fort avec sa garnison et d'aller prendre son rang à l'arrière-garde. Dans cet instant, il était 9 heures, Pétion commençait déjà à se battre à l'avant-garde contre d'autres troupes de la division de Christophe. Les balles sifflant au milieu des femmes qui étaient en avant de l'armée, les effrayèrent : un mouvement naturel les porta à se replier tumultueusement en arrière, croyant ainsi éviter le danger : notre marche fut arretée. Pétion, ignorant ce malheur, continuait à avancer : notre unique guide était lui. Malgré notre courage individuel, il n'y avait plus d'ensemble parmi nous; les cris et les gémissements des femmes et des infortunés enfants; l'obscurité de la nuit; une horrible boucherie que nos adversaires exerçaient sur nous, sans qu'il nous fut possible de leur riposter; tout jetait la confusion dans nos rangs. Pour faire cesser cette fusillade, qui, à bout portant, nous achevait, nous usâmes d'un stratagème : feignant de nous rendre, nous fimes entendre le cri : *grâce !* Christophe fit appaiser le feu. Gautier, Brice-Noailles, Brunache, Galan, profitant du moment, parcoururent les rangs et nous ranimèrent; ils donnèrent pour dernier cri de ralliement, celui de *Vive la Légion !* Aussitôt que nos chefs jugèrent le moment opportun, il était 3 heures du matin, ils proférèrent ce cri magique : animés du courage du désespoir, nous donnâmes un coup de collier vigoureux et forçâmes le passage. Que de braves n'avons-nous pas laissés sur ce champ de carnage ! Je me

---

guerre civile, acharné contre les blancs, qu'il considérait comme les auteurs de nos divisions, il exerça des actes de rigueur contre quelques-uns d'entr'eux; devenu chef de bataillon, après la guerre civile il fut en butte à la haine des colons qui n'oublièrent point avec quelle ardeur il s'était montré leur ennemi; ils le signalèrent à Dessalines comme un homme entreprenant et dangereux. Dessalines le fit venir à Saint-Marc et voulut le mettre soldat dans ses troupes. Galan indigné declara à ce chef que le premier usage qu'il ferait de son fusil serait pour l'abattre; Dessalines, redoutant un adversaire de cette trempe, le fit mourir.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

bornerai à citer le vaillant capitaine Dennery et Georges, porte-étendard des dragons. Soit que Christophe eût ordre de ne pas nous poursuivre, soit que notre dernière action lui donnât la mesure de notre énergie dans un moment où nous n'avions pas à balancer entre la mort et l'ignominie, il ne fit aucun mouvement sur nous. Guidés par Dharan, (mort adjudant-général, et alors sous-officier de la légion), nous prîmes le revers du morne du Cap-Rouge. Vers les 7 heures du matin, nous étions réunis à 5 ou 600 hommes à une lieue de la place, séparés de Pétion et ignorant son sort. Gautier ordonna une petite halte pour nous rallier; une demi-heure après, nous entendîmes une fusillade dans une direction opposée. Convaincus alors que Pétion avait pris une autre route, nous continuâmes notre marche : laissant le chemin du Cap-Rouge, nous en prîmes un autre qui, descendant derrière l'habitation Gasc, nous conduisit le surlendemain à Bénard. Notre marche s'était faite presque sans nourriture; les cultivateurs, gagnés à la cause de Toussaint et dirigés par Michel-Selles, fuyaient à notre approche, lorsqu'ils ne pouvaient pas se saisir de nous pour nous égorger. Arrivés à Bénard, Gautier fit battre la générale pour donner le signal aux traînards et les rallier; nous y étions à peine depuis deux heures, quand Pierre Conil, qui commandait pour Toussaint un camp à Tavet, vint nous attaquer avec à peu-après 3000 hommes; malgré nos fatigues et la faim, nous nous formâmes en bataillon carré et nous mîmes Conil en déroute : mais, des hauteurs de Bénard, il nous faisait tirailler par ses gens : nous perdîmes 15 à 20 hommes tant tués que blessés. Ne pouvant pas tenir dans cette position, car nous avions à craindre que Dessalines n'eût détaché une de ses colonnes pour l'envoyer à notre poursuite, nous levâmes le camp. Après notre départ, quelques-uns de nos gens que la fatigue retenait en arrière et qui purent atteindre Bénard, y furent impitoyablement sacrifiés par la troupe de Conil; de ce nombre, nous comptons le regrettable capitaine Sibert, fusillé avec plusieurs de nos infortunés camarades.

Nous prîmes le chemin du Grand-Appon; après avoir marché le reste de la journée et toute la nuit suivante, vers les 6 heures du matin, nous fîmes rencontre d'un detachement d'une centaine d'hommes que le digne commandant Figaro envoyait en éclaireurs. Nous arrivâmes à son camp, situé sur l'habitation Girard, où des secours nous furent prodigués. Celui qui a souffert peut seul apprécier les bienfaits d'une cordiale hospitalité. Nous avions à peine témoigné à Figaro nos inquiétudes sur le sort de Pétion et de ses compagnons, qu'il s'empressa d'envoyer plusieurs détachements d'éclaireurs sur toutes les routes, principalement dans la direction de la Rivière-Gauche d'où nous avions entendu les dernières fusillades. Vers les 4 à 5 heures du soir, nous eûmes la satisfaction d'embrasser la

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

plupart de nos camarades qui avaient eu le bonheur d'échapper au fer meurtrier qui les poursuivait. Lorsque vint le moment de nous compter, plus de la moitié manquait à l'appel. Nous étions sortis prés de 1500 hommes de Jacmel; au camp Figaro, nous étions réduits à 6 ou 700 hommes : les autres avaient été pris ou tués : 8 femmes seulement avaient pu nous suivre. Ceux qui tombaient au pouvoir de Dessalines étaient les moins malheureux; les hommes étaient incorporés dans la 4e. de ni-brigade, et es femmes recevaient des secours. Si Dessalines n'avait pas reçu les bienfaits de l'instruction, du moins, dans sa nature brute, il savait apprécier le courage et surtout le courage malheureux : livré à sa propre impulsion, son cœur n'était point inaccessible à de beaux sentiments; et ce sont surtout de perfides conseillers qui, plus tard, ont porté ce chef à des actes que la justice et l'humanité réprouvent. Au contraire, Christophe, préludant déjà à cette férocité qui depuis a été son partage, sacrifiait ou fesait inhumainement précipiter vivants dans le puits de l'habitation Ogé, les malheureux de tout sexe, de tout âge, qui se rendaient dans ses lignes ou qui étaient pris par ses troupes.

Après deux jours de repos au camp Figaro, nous continuâmes notre marche, et nous arrivâmes au camp Tozin, au Grand-Goave, où commandait Faubert. Les troupes du camp bordèrent la haie des deux côtés du chemin, nous présentèrent les armes, et les tambours battirent au champ : les cris répétés de : *Vive nos frères de Jacmel !* se firent entendre avec acclamation. Faubert nous prodigua toute espèce de secours et de soins : le dernier soldat ne fut pas oublié.

Dès ce moment, la légion de l'Ouest, réduite à un petit nombre de braves, prit rang dans l'armée du Sud : elle combattit jusqu'à Saint-Louis, où elle mit un terme à ses glorieux travaux. La résistance devenait désormais impossible : l'armée du Sud était détruite et débandée; ses chefs fuyaient devant un ennemi partout victorieux : Gautier capitula honorablement. De Saint-Louis, la légion se rendit par les Côtes-de-Fer à Jacmel, où elle put contempler le théâtre de ses hauts-faits. Elle eut ordre de se rendre à l'Arcahaie où, de ses débris, Dessalines forma le noyau de la 3e. demi-brigade, aujourd'hui le 1er. régiment d'infanterie de la République, comme si le sort réservait aux successeurs de ces premiers militaires de notre révolution, la place qu'eux-mêmes n'auraient pas manqué d'occuper, lorsque le pays, dégagé du joug d'une ingrate et perfide métropole (1), prit son rang parmi les nations indépendantes.

(1) La France, notre métropole alors, se montra *ingrate* à notre égard, en méconnaissant les services que nous lui avions rendus: elle ramena en dominateurs de cette île, ceux-mêmes qui avaient figuré dans les rangs de l'etranger et qui avaient tenté de soustraire Saint-Domingue à la France. Elle se montra *perfide*, en envoyant des proconsuls provoquer la desunion, la guerre civile parmi nous.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

LUBIN GOLARD.

LUBIN GOLARD, descend de l'une de ces familles libres, originaires de la colonie française de l'île de Saint-Christophe, qui, en étant expulsées par les anglais en 1690, vinrent augmenter les populations du Cap, du Port-de-Paix, de Jean-Rabel, du Môle et de Léogane. Il naquit à Jean-Rabel.

L'un des premiers révolutionnaires, il prit les armes en 1791, en meme-temps que Delaire, Levasseur et tant d'autres qui revendiquaient leurs droits méconnus. Lorsque Toussaint Louverture organisa la 9e. demi-brigade, Lubin Golard, qui s'était distingué dans le cours de la révolution, fut nommé par lui chef du 2e. bataillon de ce corps. Mais Maurepas, qui avait servi avec Toussaint sous les drapeaux espagnols, ayant été placé colonel de la 9e., fut mal accueilli par cette troupe et par les habitants des quartiers du Port-de-Paix : ils souffraient impatiemment le commandement de cet officier qui venait de se distinguer aussi pour la cause de la France républicaine, mais qui n'avait pas, dès le principe, partagé les misères et les périls de ces braves qui eurent l'honneur d'avoir toujours combattu sous les drapeaux de la liberté. De là cette opposition qui, plus tard, se changea en révolte ouverte contre Toussaint Louverture dont la tyrannique administration lui aliénait partout les cœurs. Le commencement de la guerre civile entre Toussaint et Rigaud fut l'instant choisi pour cette insurrection. Les 1er. et 3e. bataillons de la 9e. avaient marché contre le Sud, et Lubin Golard proclama son adhésion au parti de Rigaud, en se jetant dans les bois de Jean-Rabel à la tête du 2e. bataillon.

Bellegarde commandait le corps en marche contre le Sud : déjà dans le secret des intentions de Lubin Golard, il prétexta une maladie étant au Port-au-Prince, et obtint la permission de retourner au Port-de-Paix; au lieu de s'y rendre, il se joignit aux insurgés qui gagnèrent le Môle Saint-Nicolas, où bientôt après ils reçurent le colonel Renaud Desruisseaux envoyé par Rigaud.

De l'habitation Faucher, au Grand-Goave, le général Moïse reçut ordre de Toussaint Louverture d'aller, avec les deux bataillons de la 9e., combattre Lubin Golard déjà aux prises avec Maurepas; mais cet homme courageux résista à toutes les forces dirigées contre lui. L'insurrection perdit de son importance, mais elle ne put être entièrement dissoute. Lubin, à la tête d'une poignée d'intrépides camarades, luttait encore à l'arrivée de l'armée française. Alors, gagnant à ses intérêts Mathieux, commandant de Jean-Rabel, il

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

entraîna aussi la garde nationale du quartier et le 2e. bataillon de la 9e. qui, malgré sa soumission à Toussaint qui y plaça ses affidés, conservait encore le souvenir de son ancien chef.

Ce bataillon occupait le bourg de Jean-Rabel : les Français y ayant envoyé une frégate, Mathieux profita de cette occasion pour se réunir à Lubin Golard. Il avait fait occuper par Etienne Golard le fort qui défend l'entrée du port et que commandait Alin, partisan avoué de Maurepas. La frégate, avisée secrètement par ses intelligences avec Lubin, força l'entrée du port au meme instant que Lubin pénétrait dans le bourg, du côté de la terre. Mathieux eut l'air d'etre contraint. Immédiatement après, Lubin Golard prit le commandement du 2e. bataillon et de la garde nationale, et marcha contre Maurepas, afin de le mettre entre deux feux; mais arrivée sur l'habitation Lacorne, il reçut ordre de s'y arrêter avec sa troupe, attendu que Maurepas avait déjà fait sa soumission aux Français. Cet intrépide guerrier avait pris cette résolution, en apprenant par Alin, qui s'était évadé de Jean-Rabel, l'événement qui s'y était passé et la marche de Lubin Golard.

Leclerc donna ordre à Lubin de se rendre à Plaisance, où il fut nommé chef d'escadron de la gendarmerie. Il y mourut peu après : les uns croient qu'il fut empoisonné, d'autres que c'est par suite d'une pleurésie.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

SOUMISSION

DE TOUSSAINT-LOUVERTURE,

SON ARRESTATION ET SA DÉPORTATION.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

La chute héroïque de la Crête-à-Pierrot était le dernier coup porté à la résistance de Toussaint Louverture. La bravoure indigène déployée dans la défense mémorable de ce point, défense citée par nos ennemis mêmes, donnait bien la preuve que les naturels de l'île pouvaient entrer en lice avec les vainqueurs des rois de l'Europe; mais Toussaint, de son côté, devait se persuader que les Français, en concentrant leurs forces, pouvaient successivement se rendre maîtres de tous les points où les indigènes voudraient se grouper. Il ne lui restait plus que la ressource d'une guerre de partisans.

Mais il avait vainement tenté d'organiser cette guerre qui, pour être possible, veut qu'un intérêt national en soit le motif et le but, parce qu'alors les volontés individuelles deviennent multiples, et les défenseurs de la patrie se transforment en autant de forteresses humaines et ambulantes contre lesquelles les forces opposées ont à lutter incessamment. Toussaint pouvait-il inspirer aux indigènes d'Haïti cette volonté ferme et résolue de briser les liens qui rattachaient l'île à sa métropole, lui qui avait fortifié ces liens, en établissant le servage colonial en faveur des anciens propriétaires, nos bourreaux?

Nous avions lutté pour briser nos fers, Toussaint les avait rétablis sous d'autres formes, il est vrai; mais ce n'étaient pas moins des fers! La haine persécutrice des colons trouvait accès dans les conseils de ce chef qui avait oublié son origine; le poignard assassin de ces despotes pouvait à volonté désigner ses victimes; le neveu même de Toussaint, Moïse, n'avait pas trouvé de pardon : le machiavélisme colonial avait exigé de Toussaint le sacrifice de son propre sang! Aussi, à l'arrivée de l'escadre française, à part quelques affections personnelles qui restent toujours aux hommes, quelle que soit leur position, aucun intérêt ne liait les indigènes d'Haïti au

chef de la colonie. Une volonté de fer obtenait une obéissance aveugle qui cédait à la crainte; mais la conviction ne dirigeait pas les consciences. Les Français eussent trouvé moins de résistance si, à leur arrivée, ils n'eussent employé que la persuasion, au lieu de se présenter avec l'appareil de la force qui blessa l'orgueil national et menaça le sort des chefs secondaires. Les intelligences supérieures seules pouvaient comprendre que ces Français d'outre-mer ne pouvaient pas plus que ceux de la colonie, vouloir réellement le bonheur des indigènes d'Haïti. La philantrophie n'avait pas encore fait assez de progrès, ou pour mieux dire, le Premier Consul, influencé par *l'oreiller conjugal* (a) voulait *la restauration du système colonial.*

Mieux inspiré que Toussaint, son lieutenant, Dessalines, même en exécutant les ordres de son chef, avait su établir l'opinion qu'il n'était pas l'ami des blancs. Aussi lorsqu'il abora l'étendard de l'indépendance, on ajouta foi à ses paroles, on se rallia à lui, à l'étendard sacré qu'il déployait. Il réussit à vaincre, et cependant il avait moins de chances de succès que Toussaint. Celui-ci était en possession du pays, de ses moyens, de ses ressources : son armée organisée était belle, tandis que Dessalines devait tout créer, en même temps qu'il avait à combattre un ennemi en possession du pays, de ses moyens et de ses ressources, un ennemi dont la brillante valeur était, comme elle l'est encore, un sujet d'admiration pour le monde entier.

Au moment de l'évacuation de la Crête-à-Pierrot, le Sud, l'Est, l'Ouest, une portion du Nord et de l'Artibonite avaient entièrement cessé d'obéir à Toussaint. Les généraux Laplume, Paul Louverture, Clervaux, Maurepas, Agé avaient reconnu l'autorité de Leclerc. Ces défections successives avaient non-seulement réduit les moyens d'action de Toussaint, mais elles ajoutaient aux méfiances de cet homme déjà trop méfiant. Il ne lui restait que les généraux Dessalines, Vernet, Christophe et Charles Bélair; et encore, il fut porté à soupçonner leur fidélité, jusqu'à ce que la défection de Christophe, la plus importante de toutes, rapprocha l'instant de la soumission du gouverneur général lui-même.

Dans cette situation difficile, Toussaint reconnut la nécessité de mettre fin à son inutile résistance. Il voulait faire acheter cher sa soumission; mais il fut traversé dans ses projets : toutefois, en cédant, il resta redoutable à ses ennemis. Si Toussaint n'eût eu foi dans l'avenir, il eût abandonné le pays; car il eût conçu qu'après y avoir commandé en chef, et s'être servi des passions pour parvenir à ses fins, il ne devait pas trop compter sur la générosité d'un ennemi qui avait employé tant de déloyauté pour l'abattre, de même

(a) Expression de Grégoire.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

qu'il ne devait pas croire que son infortune avait désarmé les haines qu'il s'était attirées Mais Toussaint entrevoyait au-delà des nuages qui obscurcissaient dans le moment l'avenir de la colonie, un aspect moins sombre qui souriait à son imagination active, ambitieuse. Vain espoir! le temps avait mis un point d'arret à la domination de Toussaint Louverture sur les opprimés de Saint-Domingue. A d'autres qu'à lui était réservée la mission belle, glorieuse, de conduire ces opprimés à l'indépendance nationale.

En abandonnant la Crete-à-Pierrot dans la nuit du 24 mars 1802, Lamartinière et Magny (le brave, le modeste Magny, mort général de division, commandant l'arrondissement du Cap-Haïtien) qui commandaient cette poignée de héros, passèrent la rivière de l'Artibonite et se portèrent sur l'habitation Dodart; de-là, ils reprirent la rive opposée et se dirigèrent sur les Cahos.

Dessalines s'était tenu au Morne-à-Mouchoirs, pour réunir les gardes nationales, afin de renforcer la garnison du fort, s'il était possible, ou de protéger sa retraite. Essayant de reprendre ses communications avec les assiégés, il s'était porté sur la hatte Lafortune, à la Savane-Brulée. Là, Toussaint, qui marchait au secours de la Crête-à-Pierrot avec une colonne de près de 1200 hommes, le rencontra au moment de l'abandon du fort. Pensant que Dessalines y était renfermé, il avait expédié le lieutenant Bigail, de sa garde à cheval (mort colonel, commandant la place de Saint-Marc), annoncer sa prochaine arrivée à son terrible lieutenant; Bigail arriva à Lafortune dans la soirée du 24; au jour, Toussaint y était rendu. Une heure après l'arrivée du gouverneur général, un exprès de Lamartinière vint y donner l'avis de l'évacuation du fort. Toussaint ordonna de suite la marche sur le Grand-Cahos. Il se porta sur l'habitation Chassériaux.

Les instructions premières de Toussaint prescrivaient à Dessalines de tenir ferme à la Crete-à-Pierrot; mais le génie actif et impatient de ce bouillant capitaine lui rendait insupportable l'espace étroit et resserré d'un point assiégé : d'une autre part, malgré l'avantage constamment resté aux indigènes, en voyant le grand déploiement des forces françaises, il pensait qu'il était utile de renforcer les assiégés comme d'opérer des diversions en inquiétant l'ennemi par des attaques subites et improvisées dans toutes leurs lignes de communications. Il était donc sorti du fort et avait déjà réuni un bon nombre de gardes nationaux, lorsque l'occupation de ce point était devenue impossible.

Désespérant de pouvoir combattre les Français en bataille rangée ou derrière les remparts d'un fort, le gouverneur général, qui redoutait toujours de nouvelles défections, ne songea plus qu'à occuper une position à la fois défensive et offensive, jusqu'à ce qu'il

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

pût se résoudre à se soumettre; mais alors il serait en mesure de n'accepter qu'une honorable capitulation. La longue chaîne des Cahos et de la Montagne-Noire, d'ailleurs d'un difficile accès aux troupes européennes, convenait heureusement à ses futures opérations. De-là, s'appuyant à la fois sur l'Ouest et les vastes plaines de l'Atalaya, il pouvait inquiéter les campagnes de l'Artibonite, battre l'estrade au Mirebalais et même pousser ses excursions jusqu'au Cul-de-Sac, tandis que de la position de la Marmelade où il devait maintenir son quartier-général, véritable poste avancé du camp prolongé des Cahos, il pouvait guerroyer dans les plaines du Nord.

Mais Dessalines, à qui il voulait confier le commandement général des Cahos, objecta que cette position était pour lui trop retirée, ne pouvant se résoudre à se renfermer dans les défilés des montagnes. Toussaint avait été réduit à se voir forcé de céder devant les objections de ses lieutenants, et principalement devant celles de Dessalines, le plus élevé des officiers de son armée. Il consentit donc à ce que ce général allât camper à Marchand, belle habitation avantageusement située au pied des versants de la chaîne des Cahos. Aussitôt après le départ de Toussaint, de Chassériaux, Dessalines descendit à Marchand par le morne Génipayer, et commença ces retranchements qui, plus tard, devaient, sous les noms de *Culbuté* et de *Décidé*, se changer en fortifications régulières, protégeant sa ville impériale.

La résolution de Dessalines modifia les plans de Toussaint. Il ne considéra plus les Cahos que comme point d'appui ou comme devant servir à sa retraite, s'il ne pouvait plus conserver sa position de la Marmelade.

En se rendant à son quartier-général, il y manda Christophe. Ce général, durant le siége de la Crete-à-Pierrot, avait son camp principal au Grand-Boucan, entre la Plaine-du-Nord, la Marmelade et le Dondon. Vigoureusement secondé par de braves chefs de partisans, Christophe tenait en échec l'armée française du Nord, dont les communications avec l'armée active de Leclerc avaient été coupées. La première pensée du capitaine-général français avait été de rétablir ces communications. De la Crete-à-Pierrot, il ordonna à la division Rochambeau, Rochambeau dont le nom peut servir de caractéristique à tous les genres de crime réunis, de se porter aux Gonaives pour couvrir le Nord et se lier avec Desfourneaux, officier général déjà connu dans le pays par des antécédents peu honorables, et qui alors se trouvait à Plaisance. Là, il avait été assailli par les indigènes; il eût été obligé de fuir et de se replier sur le Cap, si le brave Maurepas, général de l'armée coloniale, ne lui avait prêté l'appui de sa témérité et de ses connaissances des localités. En même temps que Rochambeau avait reçu ordre de se porter aux Go-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

naives, une division française, celle de Hardy, marchait sur le Cap, afin de nettoyer la route et de rétablir les communications interceptées par Christophe et par Vernet qui occupait les montagnes d'Ennery. Dans sa marche, Hardy apprit à connaître ce que pouvait la valeur indigène; après avoir perdu la moitié de son monde, il n'en sauva le reste qu'en employant toutes les ressources de la stratégie en aide du courage français.

Christophe s'était empressé de se rendre à la Marmelade. Toussaint lui confia les secrets de ses opérations, car à lui était réservée la plus importante mission, celle de couvrir les approches du quartier-général. La conduite de Christophe au Cap et depuis l'invasion française semblait garantir Toussaint de la fidélité de ce général. Ce dernier recommanda à l'attention du gouverneur, le colonel Barada, blanc qui commandait le camp du Grand-Boucan, et qui suivait toujours la fortune de Toussaint. Les blancs qui servaient dans les rangs de l'armée coloniale ne devaient pas inspirer de la confiance; cependant, Barada prouva qu'en politique, les probabilités sont souvent trompeuses, et que le dévouement peut etre en opposition avec les inclinations naturelles et même avec le semblant des intérêts.

Christophe retourna à son camp, et Toussaint s'occupa des généraux Charles Bélair et Vernet.

Jusqu'au moment de l'évacuation de la Crête-à-Pierrot, Charles Bélair s'était tenu en observation dans les montagnes de l'Arcahaie. Toussaint lui avait envoyé ordre de se porter aux Cahos pour opérer sa jonction avec le gros de l'armée. Au moment de son départ, il reçut des propositions du général français Pamphile de Lacroix (1), envoyé de Saint-Marc pour le combattre. Tout en repoussant ces propositions, Charles Bélair avait répondu au général ennemi. Cette correspondance parvenue à la connaissance de Dessalines, celui-ci crut devoir en aviser Toussaint. Dessalines jalousait Charles Bélair, qui semblait être l'homme de prédilection du gouverneur général et qui, par sa fatuité, contrastait avec les manières brusques et presque sauvages de Dessalines. Soit que ce dernier crût à la possibilité de la trahison de Charles Bélair, soit qu'il ne voulût que profiter de l'occasion pour perdre son rival, il alla jusqu'à déclarer à Toussaint qu'il fesait ses dispositions pour se porter au milieu du camp de Charles Bélair, se saisir de sa personne et le faire fusiller.

Le malheureux Toussaint, qui voyait son frère même figurer dans les rangs ennemis, pouvait croire à la défection de l'homme de son choix; cependant, il n'ignorait pas la haine avouée de Dessalines contre Charles Bélair; il devait lui ôter les moyens de se satisfaire.

(1) Le même qui a publié en 1819 des *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue*, ouvrage qui, à côté des vérités qu'il renferme, contient nombre de faits con-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Il prit le parti d'ordonner à Charles Bélair de venir occuper la position d'Ennery, d'où il envoya le général Vernet à San-Miguel-de-l'Atalaya. A Ennery, Charles Bélair se trouvait immédiatement sous la main de Toussaint. Mais ce déplacement amena aussi celui de la famille du gouverneur général. Madame Toussaint, qui se trouvait sur l'habitation Vincenguera, aux Cahos, placée sous la protection de Charles Bélair, dut venir sur l'habitation Lanjac, à la Montagne-Noire, à portée d'être protégée par le gouverneur général lui-meme, mais confiée plus spécialement aux soins de Sans-Souci, chef de partisans aussi audacieux qu'intrépide.

Après avoir ordonné à divers détachements de rallier l'armée de Christophe, l'infatigable Toussaint alla successivement visiter les camps isolés des chefs de partisans, Macaya, Sylla, Comises, Petit-Noël et Sans-Souci.

A la Crête-Rouge du Limbé, le colonel Macaya avait vigoureusement repoussé les attaques réitérées des colonnes françaises qui essayaient de l'en déloger. Les chefs de bataillon Sylla et Comises, dans les montagnes de Plaisance, guerroyaient avec avantage partout où ils pouvaient rencontrer des détachements français, quelle qu'en fût d'ailleurs la force numérique; comme des bêtes fauves, ils échappaient avec rapidité aux coups qu'on leur dirigeait, et se reproduisaient à l'infini; attaquant simultanément en tete, en queue, sur les flancs, après avoir éclairci les rangs de leurs ennemis, ils fuyaient à travers les bois et reparaissaient encore souvent à distance de plus de 15 lieues; partout, des émissaires secrets, voyageant sous toutes les formes, échappant à toutes les investigations, leur annonçaient la marche des colonnes françaises : leur meurtrière industrie imaginait des moyens destructeurs inconnus : tantôt, des pierres énormes, suspendues par de fortes liannes sur les versants des défilés, étaient inopinément lâchées et roulaient avec fracas sur les tetes des ennemis; tantôt, des précipices, habilement ménagés dans les routes, étaient recouverts de légères couches, lesquelles disparaissaient sous les pas des colonnes qui parcouraient le pays, en engloutissaient les guerriers au fond des vallées : alors, le désordre se mêlait dans les rangs, et à l'instant, des coups de fusils, partis des bois voisins, abattaient d'autres guerriers. D'autres fois, des arbres, à troncs monstrueux, étaient abattus et jetés à travers les chemins, dont les bords étaient des buissons d'épines : pour vaincre ces difficultés, il fallait du travail et du temps, et ce temps était mis à profit par les indigènes cachés sous ces buissons ou suspendus sur les arbres voisins, au milieu d'un feuillage touffu. Dans les montagnes du Dondon, Petit-Noël, et Sans-Souci à la Montagne-Noire, se rendaient redoutables par leurs excursions incessantes dans les lieux occupés par les Français : ils avaient aussi

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

la garde de ces utiles montagnes, ils couvraient les plaines de l'Atalaya où se trouvait campé le général Vernet, chargé de son côté de défendre la ligne qui se prolongeait de la Grande-Rivière à Vallière.

Tous ces chefs secondaires, l'espoir de Toussaint, s'il est contraint de prolonger sa résistance, ou s'il doit reprendre les armes après qu'il sera soumis, furent caressés par le gouverneur général qui leur conféra des grades et leur donna des preuves d'estime et de confiance. Ces guerriers furent les premiers à lever l'étendard de l'insurrection, lorsque le despotisme sanglant des Français ne fut plus supportable. Malheureusement, ils hésitèrent et refusèrent même d'entrer dans l'organisation de l'armée indigène dont la direction fut confiée à Dessalines, parce que les uns voulurent adopter les fatales divisions de sectes qui, en Afrique, s'opposent aux progrès de la civilisation, et les autres ne voulurent point reconnaître l'autorité de Christophe qui, lui-même, provoqua cette désobéissance par le mépris qu'il affectait à l'égard de ces officiers et de leurs bandes. Ces guerriers furent sacrifiés, soit à l'unité de la défense nationale, soit à la haine du général à qui Dessalines, en se rendant dans l'Ouest, confia la direction des opérations dans le Nord.

Christophe était à peine retourné à son camp du Grand-Boucan, que Toussaint fut informé des négociations qui allaient amener la défection de ce général. Les Français ne cessaient de pratiquer des moyens de séduction auprès de tous les chefs de l'armée coloniale. Des richesses, des honneurs étaient offerts à côté des supplices dont on menaçait les rebelles. D'abord, Christophe se montrait sourd aux propositions que Leclerc lui avait faites directement ; l'armée française, réduite par les derniers combats, avait été contrainte de se borner à défendre et conserver les points qu'elle occupait. Mais, elle reprit bientôt l'offensive à l'aide des renforts nouvellement arrivés à bord des escadres du Hâvre et de Flessingue.

Toussaint pensait retenir Christophe dans son parti ; il lui fit dire par son aide de camp César, de se méfier des suggestions françaises et d'attendre les événements. Mais les récentes attaques des Français avaient fait fléchir la témérité de Christophe ; acculé aux montagnes, contraint de courir ça et là pour éviter un combat général, Christophe voyait encore les rangs de ses soldats éclaircis par la désertion : il se détermina à se rapprocher des Français. Il exigea des garanties écrites ; on les lui donna : il se soumit.

Toussaint n'avait pas ignoré la suite de ces négociations. Barada ne partageait pas la résolution de Christophe, il avait tout dévoilé au gouverneur général, en lui donnant même le conseil de faire venir Christophe auprès de lui. Le malheureux Toussaint fluctuait

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

entre les déceptions qui, chaque jour, venaient briser ses affections, ses idées, et les avis divers qu'il recevait de toutes parts. Des officiers qui l'entouraient lui conseillaient de se transporter en personne avec sa fidèle garde d'honneur au camp de Christophe, de l'arreter au milieu de ses troupes, et d'en faire un terrible exemple de châtiment infligé à un traitre. La prudence de Toussaint le porta à refuser de faire un semblable et aussi périlleux essai de sa puissance.

Cependant, il avait reçu en communication de Christophe des lettres de Leclerc et de son chef d'état-major Dugua, dans lesquelles on conseillait à ce général de mériter de brillantes récompenses par une action décisive de l'insurrection, celle d'arreter Toussaint et de le livrer aux autorités françaises. Cette communication fesait douter au gouverneur de la trahison de Christophe ; toutefois, il adopta le conseil de Barada, et envoya César auprès de Christophe pour l'inviter à se rendre au quartier-général. Mais les négociations entamées pour la soumission de ce général étaient terminées. César trouva Barada en état d'arrestation et des officiers français au camp du Grand-Boucan. Barada avait persisté dans son éloignement à toutes transactions avec les Français ; il jouissait de quelque considération et pouvait, par un coup de tete, prévenir la défection de Christophe ; celui-ci ne lui en laissa pas la possibilité : dès qu'il se fut déterminé à accepter les garanties demandées et accordées, sous un spécieux prétexte, il ordonna l'arrestation de Barada. L'aide de camp César, congédié par Christophe, rapporta ces paroles à Toussaint : « Dites au gouverneur général que je suis las de vivre com- « me un misérable ; je me soumets à la mère-patrie. » César était à peine parti, que Christophe renvoya les cultivateurs à leurs habitations respectives et se rendit au Haut-du-Cap, avec ses troupes de ligne.

Leclerc fit aussitôt occuper les positions de Christophe par des troupes françaises et par les premières troupes coloniales qui s'étaient rangées sous ses bannières. La 10e. demi-brigade, qui revenait de Santo-Domingo, fut postée au Morne-Boispin, à 3 lieues de la Marmelade. C'était une politique des généraux français de mettre toujours en avant les troupes coloniales ; le sang français était ainsi ménagé et on facilitait par ce contact immédiat, les défections partielles dans les rangs de l'armée de Toussaint. Ce chef, en effet, se vit abandonner par de nombreux détachements ; sa position ne pouvait plus lui offrir que de pénibles déceptions, anéantir ses moyens de résistance, et détruire toutes les chances favorables à ses futures négociations. Aussi, il se résigna dès-lors à transiger avec les circonstances.

Chaque événement important fesait naître de nouvelles offres

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

faites par Leclerc à Toussaint. Dans la pensée du capitaine-général, la guerre était incessante tant que Toussaint ne se serait pas soumis. Des victoires, des défections diminuaient il est vrai la somme de résistance que Toussaint pouvait opposer ; mais la mort occasionnée autant par la guerre que par le climat, disséminait les rangs de l'armée expéditionnaire et menaçait Leclerc de ne se voir avant longtemps qu'à la tete des troupes coloniales. Et pouvait-elle compter sur la fidélité de ces troupes, quand le système à rétablir était rien moins qu'avantageux à ces memes soldats destinés à rentrer successivement dans l'esclavage ? Il fallait compter sur de continuels envois de troupes de la métropole. Mais, chaque jour l'on remarquait que de puissantes causes de rupture entre la France et l'Angleterre menaçaient de livrer les mers à la puissante marine anglaise : et comment alors compter sur ces secours lointains, si l'Angleterre n'accordait plus de passage aux bâtiments français? Leclerc n'ignorait pas les pourparlers qui avaient existé entre Toussaint et le cabinet de Saint-James : il savait que ces fiers et adroits insulaires avaient poussé le trop malheureux serviteur des intérets coloniaux à l'indépendance, et que l'indécision de ce chef jointe à la certitude qu'il avait de la désaffection de la majeure partie du peuple, avaient seules empéché l'émancipation de Saint-Domingue avant l'arrivée de l'expédition française. Si donc la guerre avec l'Angleterre trouvait Toussaint encore en hostilités avec les troupes françaises, l'ancien chef de Saint-Domingue n'aurait pas manqué d'être puissamment secouru par les Anglais. Tant de motifs rendirent Leclerc facile dans ses négociations avec Toussaint, et le portèrent meme à lui faire des avances pour amener sa soumission.

Résolu de subir la loi française, Toussaint voulut préalablement se concerter avec Dessalines. Jusque-là, ce véritable indigène, dans sa fierté orgueilleuse à l'égard des dominateurs de l'île, s'était constamment refusé d'entrer dans aucun pourparler avec ceux des généraux français qui tentèrent d'ébranler sa fidélité. Libre de tout engagement, il avait pour lui sa liberté d'action. Toussaint l'appela en rendez-vous sur l'habitation Borin, à la Coupe-à-l'Inde. Il approuva la résolution de son chef. Ce dernier obtint de sa fidélité le sacrifice préalable de son amour-propre; Dessalines consentit à offrir immédiatement sa soumission, purement et simplement, afin que celle de Toussaint eût toutes les apparences du résultat nécessaire des circonstances. De Borin, Toussaint se rendit à San-Miguel, et de là à Ennery, et déclara sa résolution aux généraux Vernet et Charles Bélair. De retour à la Marmelade, il écrivit à Leclerc par le chef de brigade Sabès, parlementaire français, jusqu'alors retenu prisonnier avec son escorte au quartier-général. Il lui expliqua avec dignité, mais avec aigreur, les motifs qui l'avaient porté à résister

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

a l'armée française, lui dont les services à la France étaient si patents. Sabès essaya quelques paroles de justification; mais Toussaint, indigné, le regarda d'un œil scrutateur qui fit taire l'officier français.

Sa lettre à Leclerc n'était qu'un exposé de ses griefs contre l'ingratitude de la métropole. Elle contenait de plus l'indication des ressources qui lui restaient pour continuer sa résistance et se terminait par quelques paroles moins menaçantes.

Leclerc comprit facilement l'intention secrète de Toussaint. Il s'empressa d'aplanir toutes les difficultés, en lui répondant avec un ton de douceur et de persuasion, et en lui envoyant un arrêté qui détruisait l'effet de celui du 28 pluviôse (17 février), par lequel l'ancien gouverneur-général était mis hors la loi.

Voici le texte de ces deux arrêtés en ce qui concerne Toussaint Louverture.

ARRÊTÉ du 28 pluviôse.

« Le général Toussaint m'avait renvoyé ses enfants avec une lettre dans laquelle il assurait qu'il ne désirait rien tant que le bonheur de la colonie, et qu'il était près d'obéir à tous les ordres que je lui donnerais. — Je lui ai ordonné de se rendre auprès de moi, je lui ai donné ma parole de l'employer comme lieutenant-général : il n'a répondu à cet ordre que par des phrases ; il ne cherche qu'à gagner du temps. — J'ai ordre du gouvernement français de faire régner promptement la prospérité et l'abondance ici ; si je me laissais amuser par des détours astucieux et perfides, la colonie serait le théâtre d'une longue guerre civile. — J'entre en campagne, et je vais apprendre à ce rebelle quelle est la force du gouvernement français. — Dès ce moment, il ne doit plus être aux yeux de tous les bons français qui habitent Saint-Domingue, qu'un monstre insensé.

« J'ordonne ce qui suit :

« Art. 1er. Le général Toussaint et le général Christophe sont mis hors la loi, et il est ordonné à tout citoyen de leur courir sus, et de les traiter comme des rebelles à la république française. »

ARRÊTÉ du 11 floréal, an 10.

« Le général en chef ordonne :

« Les dispositions de l'article 1er. de l'arrêté du 28 pluviôse dernier, qui mettent le général Toussaint Louverture hors la loi, sont rapportées ; en conséquence, il est ordonné à tous les citoyens et militaires de regarder comme nul et non avenu cet article. »

Peu après la réception de la dépêche de Leclerc, Toussaint partit de la Marmelade, escorté par un détachement de sa garde à cheval. Il se rendit sur l'habitation Déricourt où il trouva le général Fressinet envoyé à sa rencontre. Il y coucha et entra au Cap le lendemain.

En entrant dans cette ville, Toussaint dut être péniblement affecté d'une preuve d'ingratitude de la part d'un ancien officier de

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

son armée. Le colonel Louis Labelinais s'était mêlé à un groupe d'officiers français, et comme pour narguer Toussaint, il se plaisait à faire caracoler son cheval qui avait appartenu à Toussaint (son fameux *Bel-argent*), et qui, tombé entre les mains de Leclerc, fut donné par celui-ci à Labelinais. L'orgueil de Toussaint s'offensa des fanfaronnades de l'ancien commandant du quartier du fossé de Limonade, qui, l'un des premiers, l'avait abandonné (1). Il manifesta vivement son indignation : le général Dugua qui s'était porté aux portes de la ville à sa rencontre, ordonna les arrets à Labelinais.

Cependant, l'ancien gouverneur de Saint-Domingue dut être satisfait de l'accueil qu'on lui avait fait dans les quartiers qu'il avait parcourus, et de celui que lui fesaient les autorités et les habitants du Cap. Au bruit répété de l'artillerie de terre et de mer, les habitants de toutes couleurs se portèrent à sa rencontre et lui témoignèrent par leurs acclamations, la joie qu'ils éprouvaient de le revoir.

Arrivé au palais de Leclerc, Toussaint n'y trouva pas le capitaine-général qui, dans le moment, était à bord du vaisseau-amiral. Mais, déjà prévenu de l'arrivée de Toussaint, Leclerc s'était empressé de venir le recevoir.

Ces deux généraux se virent avec une apparente cordialité. Ils évitèrent de s'entretenir du passé : l'avenir était leur unique préoccupation. Leclerc demanda à Toussaint, et Toussaint promit à Leclerc, les conseils de sa vieille expérience pour promouvoir le bonheur et la prospérité de la colonie.

Leclerc présenta à Toussaint, sa femme Pauline, en lui disant que madame Leclerc était d'une parfaite ressemblance avec son frère, le Premier Consul.

Le rôle politique de Toussaint semblait être terminé; il déclara au capitaine-général qu'il allait goûter les douceurs du repos domestique, au sein de sa famille. L'habitation Beaumond, dans le quartier d'Ennery, fut le lieu de retraite qu'il choisit. Il s'y rendit.

Il avait obtenu de l'emploi pour les officiers de sa garde. Rendu sur son habitation, il congédia les sous-officiers et soldats, après leur avoir témoigné toute sa gratitude pour les services que cette brave troupe lui avait constamment rendus. Cependant, soit pour se réserver ultérieurement des défenseurs, sur la fidélité desquels il il pouvait compter, soit pour ne pas les exposer à des vexations diverses, il les retint tous comme cultivateurs, sur ses habitations du quartier d'Ennery et sur les habitations voisines.

(1) Louis Labelinais ne pardonnait pas à Toussaint de lui avoir ôté ses épaulettes de colonel dont il s'était indûment affublé lors de la guerre civile du Sud : chef de bataillon, commandant le quartier du Fossé de Limonade, il avait cru que l'ouverture d'une guerre civile donnait à chacun le droit de s'élever, sans la volonté du chef de l'État.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

La soumission de Toussaint avait fait cesser les hostilités qu'il avait provoquées contre l'armée française. Hormis les premiers symptômes d'insurrection qui, à la meme époque, se manifestèrent dans les montagnes de la Grande-Anse, le pays tout entier subissait la loi française. Cet état de paix pouvait etre permanent ; il suffirait d'adopter un système graduel, sagement calculé, pour ramener la prospérité dans cette riche colonie.

Heureusement pour les naturels du pays, la politique française ne connaissait point de système de temporisation. Les colons, qui envahissaient les conseils de Leclerc comme ils avaient dirigé ceux de Toussaint, étaient trop impatients de rentrer dans les jouissances qu'ils possédaient sous le régime de l'esclavage ; ils provoquèrent des mesures de police qui justifiaient l'opinion répandue sur le but de l'expédition française : — de rétablir les choses comme avant la révolution.

La police rurale de Toussaint, odieuse aux cultivateurs, fut non-seulement conservée, mais renforcée. L'ordre fut donné et sévèrement exécuté, de faire rentrer ces cultivateurs sur leurs habitations respectives, chaque propriétaire réclamait son ancien esclave ! Des officiers même qui avaient été réformés, n'eurent point de libre arbitre. S'ils opposaient leurs grades, on les ridiculisait ; et cependant, ces grades avaient été obtenus pour prix du sang versé dans la défense du drapeau français! La portion de la population qui, mécontente du régime de fer de Toussaint, s'était ralliée aux Français et avait ainsi facilité la chûte de l'homme qui l'avait persécutée, fut la première à faire entendre sa voix en faveur des infortunés cultivateurs : ces hommes étaient constants dans leurs principes ; leur école voulait que le travail fût libre, et que l'homme fût seulement assujetti à des lois régulières, et générales pour toute la population. Ils comprenaient bien que le pays étant agricole, sa prospérité dépendait du travail des terres ; mais ils voulaient un régime qui *portât*, et non pas qui *contraignît* les cultivateurs au travail : toute *contrainte* était pour eux synonyme d'esclavage. Les colons savaient que cette classe était un obstacle au rétablissement de ce système odieux et des distinctions qui en sont la conséquence : ils la proscrivirent de nouveau. Cette proscription amena des réactions, le pays fut de nouveau agité. La lutte n'était plus entre les Français et le parti de Toussaint ; elle éclatait entre les Français et l'ancien parti de Rigaud. Il suffisait d'avoir été opposé au système d'administration de l'ancien gouverneur général, pour etre exposé à la vengeance des colons. Le gouvernement de Leclerc se piqua de ce que les Français appelaient les jactances des affranchis : ce gouvernement ne calculait par les chances de succès qui existaient en faveur de ces jactancieux, si ces derniers se décidaient à rompre avec les domi-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

nateurs de l'île. La leçon ne tarda pas à être sévèrement donnée. Aussi, la haine des blancs à préjugés fut vouée à jamais à cette classe ! Elle n'eut jamais de pardon ! Mais, que lui importait cette haine aveugle, furibonde, intéressée ? Elle accomplit ses destinées : Haïti devint indépendante, et ses habitants sont libres comme ceux de toutes les contrées où les droits de l'homme sont respectés !

Toussaint, dans sa retraite, observait avec anxiété la marche des événements. Il se réjouissait des impolitiques mesures adoptées par Leclerc. C'est que, attribuant à son nom une grande influence, il espérait qu'avant longtemps, il serait encore appelé à diriger les volontés indigènes; alors, la déportation de Rigaud (1) semblait lui laisser le champ libre. Mais, il s'abusait. Ses capacités, puissamment aidées d'abord par le machiavélisme du gouvernement français, machiavélisme dont Sonthonax et Hédouville avaient été les agents les plus actifs, et ensuite par les fautes d'un imprudent compétiteur, avaient porté cet enfant de la révolution au suprême pouvoir. Mais, arrivé là, il ne comprit pas son importante mission : il était appelé à protéger tous les nouveaux intérêts nés de la révolution, et il protégea essentiellement, sauf quelques rares exceptions, les intérets pour la destruction desquels tant d'efforts avaient été faits, tant de sang avait coulé. Il s'aliéna les cœurs de ses compatriotes, et se perdit.

Cependant, il recevait des confidences qui devaient ajouter à ses prétentions. Fyssour, blanc, ancien trésorier à Léogane, destitué par les Français et mis à bord pour être noyé, et dont la vie ne fut sauvée que par le dévouement de sa femme, personne d'une haute intelligence et qu'on disait partager avec madame Lachaise la confiance de l'ancien gouverneur général, vint jusqu'à Beaumond rendre compte à Toussaint de l'effet qu'avait produit sur les esprits la déportation de Rigaud, et du mécontentement qui régnait même dans les rangs de l'armée française. Des généraux de cette armée, qui ne partageaient pas les erreurs de Leclerc, dans leurs visites à cet ancien chef, lui exprimaient leurs regrets de ce que le sort de la colonie ne fût point confié à cette main habile, qui avait porté si haut la prospérité de la colonie. Deux d'entre eux, Quentin et Humbert, allèrent jusqu'à lui dire que la marche des événements pouvait meme appeler Toussaint à remplacer le capitaine-général Leclerc qui ne commettait que faute sur faute.

Vers cette époque, une circonstance donna lieu à penser que Toussaint pactisait avec les insurgés qui paraissaient et disparaissaient chaque jour. Le général Brunet, se rendit du Cap aux Gonaïves,

(1) En envoyant Rigaud dans le pays, le Premier Consul n'avait que la pensée de rallier à son beau-frère les anciens partisans de ce chef du Sud. On prétexta, pour motiver son arrestation, d'une lettre que ce general écrivit à Laplume pour lui annoncer sa prochaine arrivée dans le Sud, lettre que Laplume envoya à Leclerc.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

pour prendre le commandement de cette division; une embuscade, dirigée par Sylla toujours caché dans les bois, surprit Brunet sur sa route et lui enleva ses bagages. Sylla envoya le porte-feuille du général à Toussaint qui le fit immédiatement transmettre à Leclerc. Dès ce moment, le capitaine-général fit exactement surveiller les démarches de Toussaint dont la déportation avait été demandée par les généraux de l'armée coloniale qui l'avaient abandonné pour se soumettre aux Français, et qui redoutaient les effets de sa vengeance, s'il entrait dans la politique du capitaine-général de complaire à Toussaint, tout en satisfesant aux instructions du Premier Consul, qui recommandaient d'user de tous les moyens possibles pour faire sortir de la colonie tous les hommes qui y avaient joué un rôle quelconque.

A leurs demandes s'était joint l'avis du plus influent des généraux de l'ancienne armée. Dessalines, consulté par Leclerc sur les mesures à prendre pour ramener le calme et la tranquillité dans le pays, eut la franchise de déclarer que la présence du général Toussaint suffirait pour tenir les esprits toujours dans l'agitation. On croit que l'ambition seule a dicté cet avis, parce que Dessalines, après le départ de Toussaint, devint l'homme de la population indigène. Une semblable opinion ne peut être partagée que par ceux qui n'ont aucune idée du caractère de Dessalines. Trop franc pour savoir feindre, cet homme célèbre ne pouvait être intrigant; et, à cette époque, il n'avait aucune relation particulière qui pouvait lui faire entrevoir la possibilité de parvenir à l'indépendance du pays. On peut reprocher à Dessalines sa brusquerie, et déplorer son ignorance de la science du gouvernement, surtout à une époque de transformation sociale; ignorance qui lui devint fatale, au milieu d'un peuple qui ne savait opérer de révolution que par le sang; mais on doit lui accorder les brillantes qualités qui en auraient fait un homme complètement extraordinaire, si l'instruction avait régularisé l'usage de ces qualités.

Toussaint n'avait pas ignoré les instances de Christophe, de Clervaux et de Maurepas, et l'avis de Dessalines. Soit par indiscrétion, soit dans le but de faire naître la division entre les chefs de l'armée coloniale, Leclerc et ses alentours avaient tout divulgué. Le cœur de Toussaint s'irrita de ce qu'il considérait comme une lâche trahison de la part de ses anciens lieutenants; il en témoigna tout son ressentiment à l'adjudant-général P. Fontaine, son ancien aide de camp, qui se tenait au Cap et avec qui il entretenait une correspondance suivie. Malheureusement, cette lettre confidentielle qui d'ailleurs contenait quelques expressions dont le sens voilé se rapportait au ravage qu'exerçait la fièvre jaune sur les troupes françaises, tomba entre les mains de la police de Leclerc. Une seconde

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

lettre eut le même sort; celle-ci indiquait que Toussaint avait des intelligences à l'étranger.

Dès que Leclerc eut en sa possession des pièces qui pouvaient légitimer la mesure extrême de la déportation de Toussaint, il prit ses précautions pour y parvenir, sans s'exposer à manquer son but. Il fallait ménager un piége bien subtile, car le soupçonneux Toussaint pouvait y échapper et gagner les bois, où il lui aurait été facile de faire beaucoup de mal aux Français, meme en se bornant à incendier, à ravager, jusqu'à ce que son sort eût été décidé. Sous le prétexte de faire acclimater des troupes européennes, nouvellement arrivées, Leclerc en fit surcharger le quartier d'Ennery. La 31e., dite légion expéditionnaire, commandée par le colonel Pesquidon, homme de confiance du capitaine-général, occupa le bourg meme. Quelques rixes survinrent entre les soldats étrangers et les anciens militaires de la garde d'honneur de Toussaint, réfugiés sur les habitations voisines. L'ancien gouverneur général en profita pour faire rappeler à Leclerc la nécessité d'éviter le contact entre les troupes européennes et les cultivateurs. Déjà, Toussaint avait conseillé au capitaine-général d'employer exclusivement les troupes coloniales, sous l'inspection de Dessalines, pour la police des campagnes; il renouvela ses conseils par son fils Isaac, qui fut de plus chargé d'en expliquer les motifs de vive voix à Leclerc. La différence de mœurs, de langage, la légèreté française, et le peu d'égards que généralement ces soldats européens avaient pour les gens du pays, principalement pour les femmes, ce qui amenait des rixes incessantes, devaient, disait-il, porter le capitaine-général à concentrer ces troupes dans les villes, où il y avait plus de rapprochement entre les partis qu'à la campagne.

Leclerc trouva le moment opportun pour réaliser son projet. Il fit dire à Toussaint par Isaac Louverture, qu'il reconnaissait la justesse de ses vues et qu'il allait bientôt les mettre en pratique; que le général Brunet avait reçu ordre de prendre l'avis préalable de l'ancien gouverneur général pour le placement des troupes coloniales dans les dépendances de l'Artibonite, et que lui-même, le capitaine-général, ne tarderait pas à voir Toussaint au sujet de l'extension à donner à la mesure dans toute la colonie.

Brunet s'était attaché, par des attentions et des déférences, à cultiver l'amitié de Toussaint; plusieurs fois, il avait visité le lieu de retraite choisi par ce vieillard qui jouissait au sein de sa famille, de toutes les douceurs de la vie domestique. L'exécuteur des instructions de Leclerc se servit de ces relations privées pour attirer Toussaint dans le piége !

Prétextant une grave indisposition, qu'il attribuait à l'influence du climat, il envoya près de Toussaint le capitaine Barthélemy Bap-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

tiste, de son ancienne garde à cheval et qui servait alors à l'état-major de Brunet; cet officier était porteur d'une lettre adressée à Toussaint, par laquelle Brunet lui exposa que, ne pouvant se rendre à Ennery pour l'exécution des ordres du capitaine-général, il le priait de venir sur l'habitation Georges, où il était retenu par sa maladie.

La trame était habilement ourdie. Tout fesait présumer à Toussait la bonne foi, tant de la part de Leclerc que de la part de Brunet. Croyant réellement que les mesures qu'il avait proposées allaient etre mises à exécution, il ne voulut pas perdre l'occasion de faire répartir les troupes coloniales, de manière à ce que cette répartition servît à ses projets ultérieurs.

Il partit donc de son habitation, accompagnée de son fils Placide, de cinq officiers et de deux guides. Lorsqu'il passait au bourg d'Ennery, la légion expéditionnaire prit les armes; mais le colonel Pesquidon la fit reposer, sans rendre les honneurs dus au rang de Toussaint, honneurs qui lui avaient été toujours rendus. Un officier de son escorte lui en fit l'observation; le malheureux n'en prit pas garde; et continua sa route avec sa rapidité ordinaire.

A la Coupe-à-Pintade, le cheval de Placide ayant fléchi, Toussaint dit à son fils adoptif de ralentir ses pas. Placide ne se réunit à lui que pour partager sa captivité !

A 4 heures de l'après-midi, Toussaint arriva sur l'habitation Georges : à son approche, un détachement de troupes qui se trouvait devant la maison principale, prit les armes et rendit les honneurs à Toussaint.

A l'instant, le chef-d'escadron Ferrari, de l'état-major de Leclerc, se présenta et invita Toussaint à descendre de cheval, et à entrer dans la chambre où était retenu le général Brunet qui, ajoutait-il, était impatient de le recevoir et de l'entretenir. Toussaint se rendit à cette invitation; mais à peine était-il rendu dans le premier salon, qu'une porte de l'intérieur s'ouvrit et qu'il en sortit des soldats armés, croisant la baïonnette, en même temps que ceux qui étaient en bataille à l'extérieur pénétrèrent par la porte d'entrée et mirent ainsi obstacle à toute tentative d'évasion de la part de l'homme fameux que la fatalité entraîna à sa perte.

Toussaint, indigné et surpris, tira cependant son sabre et avança sur les soldats qui venaient de l'intérieur, mais Ferrari lui dit : *Général, vous êtes prisonnier !* Au même moment, Brunet qui se tenait caché derrière une cloison, cria fortement : *Ne blessez pas le général Toussaint ! Général, rendez-vous, aucun mal ne vous sera fait !* Toussaint, toujours maître de lui, se calma et fit entendre ces paroles avec l'accent d'une profonde indignation : *O les infâmes ! Quelle trahison !*

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Ferrari avança sur lui, le prit par le bras et l'entraîna presqu'avec violence, dans l'appartement suivant où il fut gardé à vue jusqu'à l'entrée de la nuit et conduit aux Gonaïves où on l'embarqua d'abord sur la frégate la *Créole* et ensuite à bord du *Héros*.

Mais le sang avait coulé ! Le chef d'escadron Néron, de son escorte, tomba percé de coups, en voulant défendre les jours de son général. Les autres officiers, restèrent prisonniers ainsi que Placide qui arriva peu après. Bientôt Isaac, Madame Toussaint et le reste de la famille de l'illustre prisonnier se réunirent à lui : le vaisseau les transporta au delà des mers, et Toussaint alla finir ses jours au fond des cachots du fort de Joux, en France !

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

SAMEDI SMITH.

Ce hardi révolutionnaire dont l'action fut l'un des motifs déterminants de l'unanimité qui se manifesta dans l'insurrection du Sud contre l'armée française, est né sur l'habitation Smith, dans la plaine de Torbeck, dont il porte le nom.

Il avait servi dans les troupes, et avait été renvoyé de l'armée coloniale après la guerre civile du Sud.

Jusqu'à Samedi, l'insurrection des anciens esclaves dans le Sud avait un caractère de modération qui laissait quelque sécurité aux anciens maîtres. Ces derniers, respectés dans leur vie et dans leurs propriétés qu'on ne livrait point aux flammes, comme dans le Nord et dans l'Ouest, pouvaient encore espérer le retour de leur bien-être, s'ils parvenaient à se défaire des patrons que la nature avait donnés à ces infortunés; car, ces patrons seuls, jusqu'alors, se montraient tenaces, résolus dans leur détermination d'expulser les anciens propriétaires. Mais l'action de Samedi, et celle de Janvier aux Baradères, donnèrent un caractère offensif et audacieux au mouvement révolutionnaire : dès lors les blancs et les agens de l'autorité métropolitaine durent se convaincre que leur prestige était détruit; que la querelle allait devenir individuelle; que les principes de 1791 avaient cessé d'exister, comme ceux malheureusement adoptés par Toussaint Louverture; qu'enfin, le pays était définitivement partagé en deux camps bien distincts : dans l'un se trouvaient les blancs qui, pour conserver leur domination, égorgeaient les indigènes sans distinction aucune; et dans l'autre, les indigènes, se réunissant sous une seule et même bannière, celle de l'insurrection, égorgeaient à leur tour et par représailles, les anciens maîtres comme les agents de l'autorité.

Dès son enfance, Samedi se montrait, en manières et en caractère, au-dessus de sa condition; aussi avait-il à peine une vingtaine d'années, quand son maître le fit conducteur de l'habitation.

Fatigué du joug injuste et tyrannique des blancs, Samedi pénètre dans la maison de son ancien maître, lui donne la mort et gagne les montagnes : plus tard, il se réunit à Féron, à Vancol, à Gilles Bènech, &c.

Samedi prit part à toute la guerre de l'indépendance; dirigeant souvent l'attaque ou la retraite, il ne céda à aucun autre en valeur, intrépidité et courage. A l'organisation des troupes du Sud, il passa chef de bataillon au 18e. régiment. A la première marche de la Soude en 1808, étant absent de son corps pour cause de maladie, il fut remplacé par le capitaine Deshays, mort en 1840, colonel du 13e. régiment et commandant de la place des Cayes.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Samedi, peu courtois, ne recherchait point la bienveillance de ses chefs. Il eut le malheur de déplaire au général Wagnac, appelé à commander l'arrondissement des Cayes dès la prise d'armes contre Dessalines.

Le 18e. régiment ayant été renvoyé à Jérémie, et Samedi, n'y étant plus employé, il vint s'établir définitivement à Torbeck. Le commandement de cette commune lui fut désigné par Pétion; mais le général Wagnac qui jouissait de toute la confiance du président, mit des entraves à cette nomination et l'empecha.

Samedi vécut dans la retraite, ne demanda rien et n'obtint rien; sans fortune, il mourut dans la misère, en 1840.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

GILLES BÉNECH.

Gilles Benech, l'un des premiers révolutionnaires du pays, est né sur l'habitation Solon Bénech, aux Chardonnières, commune des Côteaux, où il est mort en 1827, au grade d'adjudant-général, à l'âge d'environ 75 ans. Le fort du bourg des Côteaux reçut ses dépouilles mortelles.

Né esclave, Gilles n'eut que l'éducation commune à sa classe. Cependant, la nature l'avait doué de quelques qualités qui le firent distinguer parmi les siens. Une froide dissimulation le fit surnommer *petit malice*, selon l'expression créole.

Il fit partie des premières bandes d'esclaves qui s'insurgèrent dans le Sud et devint bientôt l'un des chefs principaux. Le 12 janvier 1793, il commandait le camp Derviller, qu'attaqua la colonne partie des Anglais sous le commandement de Karst : sa courageuse résistance contint l'ardeur de cette colonne dans les rangs de laquelle figurait le fameux Jean Kina, du quartier de Tiburon. Après avoir opéré sa retraite sur le camp des Platons, Gilles y combattit encore et fut l'un des derniers à abandonner le champ de bataille, dans la victoire obtenue par Harty.

Gilles se retira dans les bois et y guerroya jusqu'à la proclamation d'administie des commissaires civils, du 25 Juillet 1793. — Déclaré libre par cet acte, il se rangea sous les drapeaux de la république française, sous les ordres de Rigaud, et passa ensuite au 3e. régiment du Sud où il parvint au grade de chef de bataillon. Il fit les campagnes de la guerre civile et s'y distingua.

A l'entrée de Toussaint dans le Sud, Gilles se retira sur l'habitation Bénech où il avait des parents. Mais peu après, il subit le sort des autres officiers de l'armée vaincue : arrêté, il fut conduit dans les prisons du Port-au-Prince, d'où il fut extrait pour être envoyé, comme simple ouvrier de l'Etat, à Saint-Marc. Il y resta jusqu'à l'arrivée de l'armée française.

Profitant de l'hésitation qui se manifesta dans ces premiers moments d'une lutte inespérée, Gilles, qui haïssait Toussaint et qui n'avait aucune confiance dans les Français, se retira dans le Sud et ne voulut point prendre part dans la guerre que soutint Toussaint contre les troupes françaises.

Cependant, les nouveaux dominateurs de l'île ayant commencé leurs persécutions contre les indigènes qui s'étaient fait remarquer dans les troubles du pays, Gilles craignant pour ses jours, prit le parti de s'insurger peu après l'issue infructueuse de la révolte de Joseph Darmagnac. Goman et Nicolas Régnier qui étaient déjà dans

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

les bois, se réunirent à lui et le reconnurent pour leur supérieur, comme ancien chef de bataillon, bien que chacun d'eux conservât le commandement de sa bande.

Gilles porta Nicolas et Goman à tenter une entreprise hardie dont la réussite pouvait être très-profitable à leur cause : c'était de s'emparer de Tiburon où se trouvaient beaucoup de munitions. Ils s'y portèrent tous trois en Janvier 1803, avec un grand nombre de cultivateurs qu'ils avaient entraînés dans leurs rangs. Tiburon tomba en leur pouvoir. De tous côtés, les Français marchèrent contre eux; ils furent chassés de la place; mais ils avaient eu le temps d'en enlever toutes les munitions. C'est alors que Férou, qui commandait aux Côteaux pour les Français et qui marcha contre les insurgés, prit parti avec ceux-ci et devint le chef principal de cette honorable insurrection dans ces quartiers, jusqu'à l'arrivée de Geffrard dans le Sud.

En juillet 1803, Dessalines y vint pour se faire reconnaître chef de l'armée indigène. Gilles fut un de ceux qui étaient le plus opposés à se soumettre à ses ordres, tant il conservait le souvenir des actes de la sévérité cruelle que ce lieutenant de Toussaint Louverture avait exercée dans le Sud, après la guerre civile. Cependant, Geffrard, Férou, Gérin, etc. entraînèrent, non sans murmures de leur part, Gilles et les autres opposants. Dans l'organisation de l'armée qui se fit à Gérard, Gilles fut nommé par Dessalines, colonel de la 19e. demi-brigade formée de sa bande et de celles de Goman et de Nicolas Régnier. Cette organisation se fit d'une manière qui décelait bien l'opinion que Dessalines avait du mérite de chacun de ces trois chefs de bandes. Goman et Nicolas s'étaient affublés chacun de deux épaulettes de colonel, tandis que Gilles n'en portait pas du tout. Dessalines en prit une de Goman et une autre de Nicolas; et les donnant à Gilles, il lui dit : « Vous êtes colonel, et Goman « et Nicolas sont chefs de bataillon. »

Gilles continua à commander la 19e. pendant la guerre de l'Indépendance et sous le règne de Dessalines. Sous Pétion, il fut élevé au grade d'adjudant-général.

L'affaiblissement de ses facultés physiques influa sur son moral : aussi ses services sous la République cessèrent d'être éclatants. Cependant, lorsqu'en 1819, le président Boyer résolut d'éteindre la révolte de Goman dans la Grande-Anse, il appela l'adjudant-général Gilles à servir sous les ordres du général Borgella qui commandait l'une des divisions de l'armée qui opéra dans les montagnes de ce quartier : on peut dire que son nom seul y figurait, car il n'était plus propre à quoi que ce soit d'utile.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

NICOLAS RÉGNIER.

Nicolas Régnier, qui s'est fait remarquer parmi les hommes de la révolution, est né sur l'habitation Régnier, située au quartier des Anglais, commune des Côteaux. En 1819, il mourut dans cette bourgade, au grade de colonel qu'il obtint à la suite de nombreux services rendus à la cause de la liberté.

Né et élevé dans l'esclavage, il n'avait aucune instruction; mais sa bravoure égalait les connaissances qu'il possédait dans la guerre de partisants, genre de guerre si utile à tout peuple qui ne veut pas subir le joug de l'étranger et que favorise un pays montagneux. Ayant parcouru longtemps les montagnes de la Hotte, comme chasseur aux cochons marrons, il en connaissait tous les défilés.

Il s'insurgea avec les premiers esclaves qui voulurent obtenir leur liberté, et combattit dans les bois jusqu'à la proclamation de la liberté générale, et se rendit alors au général Rigaud. Incorporé ensuite dans le 3e. régiment du Sud, il fit les campagnes de la guerre civile et parvint au grade d'officier. Arrêté et traîné dans les prisons du Port-au-Prince après la défaite de Rigaud, il fut envoyé à Saint-Marc d'où il se sauva à l'arrivée de l'armée française. Il se rendit au canton des Anglais et se cacha dans les bois. Un des premiers, il organisa l'insurrection de 1802, fit sa jonction avec Goman, puis avec Gilles Bénech et Férou. Il devint chef de bataillon dans la 19e. demi-brigade lors de l'organisation de l'armée du Sud par Dessalines.

En 1807, le général Gérin, qui commandait le département du Sud, fit un voyage dans les quartiers où Goman promenait sa désastreuse révolte: il sentit la nécessité de distraire Tiburon et les communes environnantes de l'arrondissement de la Grande-Anse, pour en former un arrondissement distinct : il proposa donc cette mesure à Pétion et désigna en même-temps Nicolas Régnier comme propre à ce commandement, par la connaissance qu'il avait des localités. En mai 1808, dans sa tournée du Sud, Pétion mit à exécution la proposition de Gérin; et le Sénat sanctionna la mesure par son décret du 12 Août 1808. Nicolas Régnier répondit à l'attente du gouvernement, en préservant l'arrondissement de Tiburon de l'invasion des bandes de Goman. Cependant, en 1810, par suite de la scission du Sud, il perdit ce commandement et rentra dans la vie privée. En 1819, il fut désigné par le président Boyer pour faire partie de la division confiée au général Borgella, afin d'agir contre les révoltés de la Grande-Anse; mais déjà valétudinaire, Nicolas Régnier ne put faire cette campagne et mourut presque à son début.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

GOMAN.

L'homme le plus singulier qui ait paru dans le cours des révolutions d'Haïti, fut Goman, africain de la nation des Congos, rendu esclave du colon Perrier, habitant du canton des Irois dans le département du Sud. Contrairement aux autres hommes de cette tribu d'Afrique qui sont enclins à la gaîté, qui chantent toujours, et qui, par ce motif, étaient fort estimés des colons, Goman était farouche. Dans l'ancien régime, il se rendait souvent marron, passait des mois entiers dans les bois, revenait de lui-meme chez son maître qui l'en punit la première fois et qui finit par lui passer cette fantaisie, voyant sans doute en Goman un homme inoffensif.

S'il parut ainsi impatient du joug de l'esclavage, il n'était pas moins amoureux du pouvoir et de l'autorité, imposant le plus grand respect pour celle qu'il exerça quand il devint chef. Aimant le faste, adonné aux femmes dont il était toujours entouré, il jouait le rôle d'un petit Sultan; il mettait jusqu'à trois plumets à son chapeau retapé, dans l'intention de se distinguer : en voyageant, il avait toujours une huitaine de chevaux de selle et un nombre correspondant de gens pour les conduire, affectant ainsi d'être un général accompagné de guides, et il n'était alors que chef de bataillon. Aussi lâche qu'entreprenant, dans les combats il se tenait toujours hors du danger, pret à fuir et à se jeter dans les bois où il vécut la plus grande partie de son existence. Incapable de combinaisons militaires ni politiques, il a rempli Haïti cependant de son nom devenu fameux, par l'effet des circonstances.

On conçoit qu'un tel homme dut se mêler aux premières révoltes des esclaves; il joignit ceux qui combattaient les colons et se trouva parmi les sept cents noirs auxquels André Rigaud donna la liberté, en septembre 1792 : circonstance qui le porta à vouer un grand attachement personnel à ce général. Quand ce dernier forma la légion de l'Egalité du Sud, Goman devint un des soldats de ce corps; il passa ensuite grenadier dans le 3e. régiment du Sud; mais, suivant ses anciennes habitudes de nègre-marron, il était souvent en désertion.

Après la guerre civile du Sud, il se jeta dans les bois pour ne pas etre soumis au régime de Toussaint Louverture. Se plaçant bientôt sous les ordres d'un autre noir nommé Pyrame Cazal, ils formèrent une bande de gens comme eux, armés de piques, et allèrent s'emparer du fort des Irois où ne se trouvait aucune force; et là, ils demandèrent que le général Rigaud leur fût rendu. Quelques troupes sorties de Jérémie les en chassèrent en tuant beaucoup de

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

ces malheureux. Alors, Goman se rendit sur l'habitation de son ancien maître qu'il supplia d'intervenir en sa faveur. Perrier, qui avait un faible pour lui, le protégea.

Peu après l'arrivée de l'armée française, en 1802, Goman se jeta de nouveau dans les bois. Il y rencontra un noir nommé Jean Panier qui s'était rendu déjà chef d'une bande nombreuse qui étendait ses ravages depuis les Irois jusqu'aux montagnes de la Hotte et du Macaya. Ils guerroyèrent contre les Français; et Jean Panier étant mort dans une rencontre, Goman devint le chef de ces insurgés. Il se joignit bientôt à Gilles Bénech et Nicolas Régnier qui avaient aussi leurs bandes. Ces derniers étant plus éclairés que Goman, celui-ci subit leur influence et se laissa guider par eux, dans les efforts qu'ils fesaient contre les Français.

En janvier 1803, ces trois chefs allèrent s'emparer de Tiburon; ils y trouvèrent des munitions de guerre dont ils emportèrent une grande partie, avant qu'on eût le temps de les chasser de ce bourg. Ce fut une troupe sortie de Jérémie qui obtint ce résultat.

Mais, comme on avait donné l'ordre de faire marcher aussi des forces contre les insurgés du côté des Cayes, Férou, ancien chef de bataillon sous Rigaud et commandant alors du bourg des Côteaux, allait contre Tiburon et était déjà rendu au Port-à-Piment, lorsqu'une députation envoyée auprès de lui du Port-Salut, lui fit savoir que les indigènes de ce bourg avaient pris les armes contre les Français, le 31 janvier, et l'appelaient à se mettre à leur tête. Ayant déféré à cet appel, Férou envoya des émissaires auprès de Gilles Bénech, Nicolas Régnier et Goman, qui leur annoncèrent cet événement en les invitant à se joindre à lui. Ils se rendirent sans hésitation à l'invitation de Férou qui devint leur chef à tous.

Férou donna une première organisation aux bandes de ces trois chefs d'insurgés dont il forma un régiment; mais chacun d'eux se considéra comme colonel. Néanmoins, comme Gilles Bénech avait été chef de bataillon sous Rigaud, les deux autres lui obéissaient; il était du reste plus capable qu'eux de diriger les opérations de cette guerre de partisans. Dans toutes les escarmouches qui eurent lieu entre eux et les troupes françaises, et notamment dans les combats livrés aux généraux Sarrazin, Darbois et Sarcleux, Goman se distingua en se tenant hors du danger avec une longuevue à la main.

Lorsque Dessalines vint au camp Gérard, dans le haut de la plaine des Cayes, se faire reconnaître général en chef des indigènes et opérer l'organisation de l'armée du Sud, il forma la 19e. demi-brigade du régiment déjà organisé par Férou; et ayant trouvé Gilles Bénech sans épaulettes, tandis que Nicolas Régnier et Goman étaient affublés de celles de colonel, il prit, comme on l'a déjà dit, à chacun de ces derniers une épaulette dont il décora Gilles Bénech, devenu ainsi

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

colonel de ce corps. Après le départ de Dessalines pour l'Ouest, Goman, vexé de se trouver seulement chef du 2e bataillon de la 19e., ne cessait de dire dans son langage créole: *Nègre-là dimini moin* (littéralement : *Ce nègre-là m'a diminué* : il m'a dégradé).

Il n'aimait donc pas Dessalines; car durant son règne, Goman n'était toujours que chef de bataillon. Cependant, après la mort de l'Empereur, en janvier 1807, il se mit en route de l'Anse-d'Hainaut pour aller à Jérémie, à la tête de son bataillon, dans le but a-t-on dit, d'y demander de l'argent et des habillements pour sa troupe. Les autorités de Jérémie, ayant appris la marche de ce bataillon nombreux sur cette ville, sans ordre supérieur, crurent que Goman y venait dans un but hostile : tout était à craindre de la part de ce singulier personnage, dans le moment où la 18e. demi-brigade était absente de Jérémie, marchant au secours du Port-au-Prince. Elles armèrent à la hâte la garde nationale de Jérémie, tous les hommes valides enfin, pour s'opposer à l'entrée du bataillon de Goman. Cet appareil fit craindre à ce barbare qu'on en voulait à ses jours, des assassinats ayant eu lieu à Jérémie à la prise d'armes contre Dessalines, notamment sur le colonel Bazile qui commandait la 18e. demi-brigade. Goman craignant pour sa vie, détermina son bataillon à se jeter avec lui dans les bois, et commença ainsi cette longue guerre qu'il fit durant treize années consécutives, appelée *l'Insurrection de la Grande-Anse.*

Christophe ayant appris la révolte de Goman, lui envoya des émissaires qui lui portèrent le brevet de général de brigade, chef de la révolte, en lui disant que c'étaient *les mulâtres* qui avaient fait la révolution contre Dessalines; mais Goman ne fit pas moins la guerre aux noirs également. Quelques temps après, en 1810, sa révolte prit du développement par l'adjonction d'un noir nommé Jean-Baptiste Lagarde avec une troupe formée à Jérémie, sous le nom d'*Éclaireurs*, qui lui fesait la guerre. Goman finit par faire mourir ce concurrent, plus capable que lui.

Durant sa révolte, il faillit plusieurs fois être pris par les troupes de la République, notamment dans un piège que lui tendit, le 13 janvier 1809, le colonel Bellefleur, commandant des Abricots.

A l'arrivée du général Rigaud, il espéra pouvoir ramener Goman à l'obéissance. Nommé par Pétion, général de division commandant en chef de toutes les troupes du Sud, mises en marche à cet effet, Rigaud fit proposer une entrevue à Goman qui vint le joindre sur l'habitation Favier au canton de la Voldrogue, dans les hauteurs de Jérémie, en juillet 1810. Il eut beaucoup de déférence pour Rigaud qui employa tous les moyens de persuasion pour le convaincre de cesser cette guerre inutile et cruelle. Après un déjeûner pris ensemble, il promit à Rigaud de réunir toutes ses

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

troupes et de venir à Jérémie se placer sous les drapeaux de la République. Mais, quelques jours après, il recommença la guerre.

Christophe devenu Roi, créa Goman, *Comte de Jérémie* et nomma *chevaliers de Saint-Henri* plusieurs de ses officiers. Goman forma une petite cour autour de lui et augmenta son pouvoir absolu sur toutes ses bandes. Le despotisme le plus cruel le fit régner souverainement dans tous les lieux où il donnait ses ordres : il se tenait dans les montagnes de la Grande-Anse; car, s'il enleva quelquefois des bourgades du littoral de la mer, il ne put jamais les garder. Christophe trouva moyen néanmoins de lui envoyer de la poudre, et ses gens, déguisés en cultivateurs, allant vendre leurs produits dans les villes, s'en procuraient aussi. Il put ainsi tenir en échec tout le département du Sud.

En 1814, Pétion envoya le général Bazelais, en qualité de commandant des deux arrondissements de Jérémie et de Tiburon : d'après ses instructions, ce général s'attacha à gagner des chefs secondaires des bandes de Goman. Pourvu de nombreux titres de *concessions de terre*, signées en blanc par Pétion, Bazelais les distribua à ceux qui se rendaient à lui. La *propriété* et la conservation des grades à ceux qui fesaient défection, opérèrent plus que la guerre. De telle sorte que, lorsqu'en 1819, le président Boyer fit ouvrir une campagne générale par les troupes du Sud contre les insurgés, elle obtint le succès le plus complet.

Pendant cette campagne qui commença en janvier 1819 et qui finit en février 1820, Goman échappa plusieurs fois à la chasse qu'on lui donna dans ces montagnes. En dernier lieu, il fut surpris par une patrouille qui fit feu sur lui et ses nombreuses femmes : l'une d'elles périt et plusieurs furent blessées; elles furent faites prisonnières avec des enfans. C'était avant le jour. Ces femmes déclarèrent que Goman était avec elles. On remarqua la trace du sang qui conduisit à une profonde ravine où l'on ne put pénétrer; et l'on pensa alors, avec beaucoup de raison, qu'étant blessé, Goman s'y sera précipité pour échapper aux soldats et qu'il aura péri dans la ravine. Il choisissait toujours pour retraites, des montagnes escarpées afin de pouvoir se sauver par les ravines. Goman pouvait avoir alors 70 ans.

Sa mort n'ayant pu être constatée d'une manière certaine, on a fait beaucoup de conjectures à ce sujet, en supposant même que le Président d'Haïti aura ordonné secrètement sa mort; mais un tel rebelle pouvait être fusillé publiquement, sans que l'autorité recourût à un tel moyen. Bien d'autres de ses officiers l'ont été durant la campagne, après leur capture par les troupes de la République. Le Président grâcia son fils, nommé Lundi Goman, qui fut pris par une patrouille : il reçut des bienfaits du Chef de l'Etat.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

JEAN-LOUIS FRANÇOIS.

Le général de division JEAN-LOUIS FRANÇOIS, mort à l'Anse-à-Veau le 10 Mars 1806, conseiller de l'Empire et commandant la 2e. division du Sud, est né en 1769, au quartier de la Plaine-à-Jacob, commune des Cayes, des œuvres naturelles d'Alexis François et de Catin, tous deux affranchis noirs.

Il fit partie des premiers rassemblements des hommes de couleur des communes des Cayes et de Torbeck; et il est à remarquer que du quartier du Fond-des-Frères, où il demeurait, il fut le seul qui se rendit au camp Prou, en 1790.

A la formation de la légion du Sud, séduit par Santeuil, il alla s'incorporer à Cavaillon. Mais Faubert, passant en cet endroit, le reconnut et le fit entrer dans les grenadiers de son régiment, le second des troupes du Sud.

La protection de ce colonel qui se ressouvint de son ancien compagnon de campement à Prou, facilita l'avancement de Jean-Louis François : il devint capitaine de l'une des compagnies du centre. En cette qualité, il fit la campagne qui s'ouvrit en février 1798, contre la Grande-Anse. Il se distingua dans l'affaire du camp Thomas et y fut blessé. Après l'action, Faubert lui donna le commandement de l'une des compagnies de grenadiers.

La guerre civile éclata. Rigaud, après s'être emparé du Grand-Goave, commençait à s'y retrancher, lorsque l'armée de Toussaint arriva en présence de ce nouvel ennemi qui menaçait la puissance du général en chef. La position du bourg, dépourvue de fortifications et peu défensive par elle-même, n'offrait aucune chance de succès à l'armée du Sud. Rigaud feignit de rétrograder, pensant que le terrein qu'il abandonnait serait occupé par l'ennemi qui aurait ainsi tout le désavantage de la position. Rigaud s'arrêta à son Blockhaus, à Thozin, non loin du bourg. Aussitôt après ce mouvement de retraite, l'armée de Toussaint vint occuper le bourg, plaçant des postes avancés sur les deux côtés du chemin.

Rigaud se décide de suite à l'attaque. Il ordonne à Faubert de prendre la droite, avec sa demi-brigade forte de plus de 1200 hommes, et de pénétrer par les bois de Thozin. Sa destination est de cerner l'ennemi par derrière le bourg. Geffrard forme la gauche avec sa 4e. demi-brigade; il doit se porter par le rivage, tandis qu'au centre, Rigaud avec le reste de ses troupes, son artillerie et sa cavalerie, attaquera par le grand chemin.

A 4 heures de l'après-midi, l'armée du Sud s'ébranlait déjà, Faubert s'était porté en avant. L'avant-garde de Rigaud donne contre

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

les postes avancés de l'armée de Toussaint; mais le chef du Sud s'impatiente de ne pas engager l'affaire d'une manière plus générale; il ordonne au chef de bataillon Jean-Louis Compas de débusquer Vaillant Gabart, si digne de ce prénom, et qui, avec la 4e. demi-brigade, surnommée les *sans-culottes*, tenait l'un de ces postes avancés : les haies vives sont abattues et laissent le passage aux troupes du Sud : un combat sanglant s'engage dans les champs de cannes de Thozin; de part et d'autre un courage admirable est déployé. Compas est dangereusement blessé. Cependant Gabart se replie sur le bourg, et l'autre poste avancé qui se trouve en face exécute le même mouvement. Dès-lors l'action devint générale : Geffrard a réussi dans sa marche, Rigaud, bouillant de valeur, est contenu par ceux qui l'entourent; il veut toujours se porter en avant. Il reçoit une blessure à la main, au moment où le bourg tombe en sa possession.

Il espérait de pouvoir couronner sa victoire par la marche de Faubert; mais le guide de cette colonne s'égare et la fait tomber au milieu des postes ennemis. Les ténèbres de la nuit voilent l'affreuse mêlée qui devint la conséquence de cette fatale erreur. Faubert a son cheval tué sous lui; il allait rester au pouvoir de l'ennemi, quand J.-L. François le prend en croupe et ordonne aux soldats de lui donner passage; amis et ennemis cèdent à sa voix impérieuse: il sauve ainsi son chef, son ami, son protecteur.

Rigaud, satisfait toutefois d'avoir fait replier l'armée de Toussaint, fait rester ses troupes au bourg et se retire lui-même au Petit-Goave pour s'y faire panser.

Mais au jour, Faubert réussit à se dégager. Il se replie sur Thozin, et arrive au Grand-Goave. Désespéré de n'avoir point partagé la gloire des deux autres colonnes, et profitant de l'absence de Rigaud, il porte par le grand chemin sa demi-brigade au devant de l'ennemi, le rencontre qui se retire lentement et avec méthode, et lui livre le combat. Quand il a jugé avoir compensé son malheur de la veille, cédant aux instances de ses camarades, il retourne au Grand-Goave.

L'armée de Toussaint a continué son mouvement rétrograde; elle s'arrete à l'Acul où se trouvent ses magasins, et commence à les déblayer sur Léogane. Plus tard, on apprit même que Laplume commençait à se préparer dans cette ville pour en faire enlever ses meubles, etc. C'est que l'attaque de Faubert fait penser aux troupes de Toussaint qu'elles peuvent être de nouveau attaquées par toute l'armée du Sud.

C'était là en effet la pensée des colonels de cette armée. Après le retour de Faubert, Blanchet *junior*, fesant fonction d'adjudant-général de l'armée, envoie un détachement de cavalerie à la dé-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

couverte. Apprenant les mouvements de l'armée de Toussaint et désireux de profiter des chances qui semblent être toutes en faveur de la cause du Sud, les colonels se réunissent en conseil et envoient demander à Rigaud l'ordre de marcher. Le capitaine Florant Chevalier, commandant la compagnie d'élite et possédant la confiance de Rigaud, est envoyé auprès de ce chef : on le fait accompagner par le lieutenant de cavalerie Poisson Paris. (mort colonel commandant la place des Cayes) Chevalier ne rapporte qu'un refus formel : Rigaud déclare qu'il ne dépassera pas sa ligne du Grand-Goave.

Quelle était donc l'idée-mère de cette campagne entreprise par le chef du Sud? Si Rigaud pensait qu'il devait obéir à la décision de l'agent Hédouville, décision qui dégageait ce général de toute obéissance envers le général en chef Toussaint Louverture, son devoir se bornait à garantir ses lignes départementales fixées au pont de Miragoane, et à y attendre l'agression de son compétiteur; car alors l'apparence du droit aurait été de son côté, puisqu'il pourrait se dire autorisé par la métropole représentée dans la personne de son agent. Mais Rigaud a dépassé les limites de son commandement ; il s'est porté au Grand-Goave; il a livré le combat aux troupes que Laplume, commandant à Léogane, a envoyées pour faire respecter son commandement : la guerre était donc allumée, et il en était l'agresseur. Quel pouvait être le nœud stratégique de cette campagne si ce n'était d'obtenir le premier avantage en bataille rangée, afin de faire passer le prestige des armes de son côté et de faciliter ainsi en sa faveur les défections qui, dans les guerres civiles, se décident toujours pour le plus heureux? Eh bien! Rigaud vient d'obtenir cet avantage : son ennemi rétrograde, la fortune lui sourit, et partout, dans l'île, les sympathies se livrent à lui. Dans cette heureuse situation, les lieutenants de Rigaud pensent qu'il ne doit point s'arrêter; mais lui, il pense tout différemment. Cette pensée lui fut fatale : la fortune cessa de le caresser, il fut contraint d'abandonner en fugitif le sol de la patrie!...

Cependant, il s'est fait rendre compte de la conduite de chacun pour distribuer ses récompenses : J. L. François obtient pour prix de sa généreuse action, le commandement de l'un des bataillons de sa demi-brigade.

Durant cette même guerre civile, à Saint-Michel, il se distingue et y est blessé. A Virgile, il défend avec valeur le poste qui lui est confié et résiste à l'ennemi qui lui est supérieur en nombre. Rigaud lui en témoigne publiquement sa satisfaction.

Après la conquête du Sud, Toussaint réunit toutes les troupes du département en une seule demi-brigade, la 13e., dont il donne le commandement à Vendôme, ancien chef de bataillon du régiment de Faubert. J. L. François entre dans la 13e. avec son régiment qui en

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

forme le 2e. bataillon dont le commandement lui est confié. Moreau Herne et Bardet en sont les autres chefs de bataillon.

A l'arrivée de l'expédition de Leclerc, les bataillons de J. L. François et de Moreau Herne se trouvaient en garnison à Baya-Hunda, sur les côtes et dans la baie de Neyba, où Toussaint voulait fonder une nouvelle ville. En l'absence de Vendôme, J. L. François, plus ancien que Moreau, avait le commandement du poste. Au bourg de Neyba, commandé par le colonel Paul Lafrance, se trouvait la compagnie de Demoulin, du 2e. bataillon de la 13e.

Avec la nouvelle de l'arrivée des troupes françaises, on reçut aussi celle de l'arrivée de Rigaud. Le retour de ce général fut reçu par la 13e., non pas avec joie, mais avec délire. A Neyba, Demoulin émeuta sa compagnie et força Paul Lafrance à lui remettre les munitions qui se trouvaient au bourg, et abandonna le poste pour se rendre au Port-au-Prince, à la rencontre de l'armée française.

Mais avant de partir, Demoulin avait transmis à J. L. François les nouvelles qui étaient parvenues à sa connaissance et la détermination qu'il allait prendre. J. L. François partageait l'enthousiasme des partisans de Rigaud. Malgré l'opposition de Moreau, il leva son camp de Baya-Hunda et se rendit à la Croix-des-Bouquets où il fit rencontre de l'armée française. Il reçut ordre de marcher sur le Mirebalais où se trouvaient des troupes de Toussaint. Il y combattit et plus tard il se réunit au 3e. bataillon de Bardet qui s'était trouvé au fort Bizoton et il combattit contre la Crête-à-Pierrot sous les ordres de Pétion, revenu aussi dans le pays avec l'armée française. Le commandement de la 13e. fut dès-lors donné à Pétion.

En servant sous ce nouveau chef, J. L. François obtint sa confiance et acquit son estime. Il l'accompagna dans les différentes expéditions que fit cette troupe dans les avant-gardes de l'armée française, combattant l'armée de Toussaint. Il se trouvait au Haut-du-Cap avec Pétion ; et ce fut principalement avec lui que cet illustre citoyen concerta la défection qui fut si heureuse à la cause haïtienne.

Avant d'arriver dans le quartier de Plaisance où, le 7 juillet 1802, pour la première fois depuis la guerre civile, Pétion rencontra Dessalines, le chef de la 13e. avait déjà résolu d'abandonner la cause française. Le concours de Dessalines lui avait paru utile, nécessaire, indispensable à la cause nationale. Il se félicita donc du hasard qui les mettait tous les deux en présence.

Mais, d'abord, il y eut de part et d'autre quelque gêne, résultat nécessaire de la différence des antécédents politiques de chacun. Dessalines se méfiait de Pétion, ancien transfuge du parti que le futur Empereur avait défendu avec tant de dévouement et qui venait d'être abattu par suite des efforts du parti contraire, appuyant la cause métropolitaine. Quant à Pétion, sentant le besoin de se r

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

cher de Dessalines, il provoqua des explications qui devaient justifier sa conduite. Leur entretien roulant naturellement sur les événements de l'époque, et Pétion considérant ces événements comme étant la conséquence des fautes du système de Toussaint, ne tarda pas à porter la conviction dans l'âme de cet homme qui rendit peu après de si éminents services à la patrie.

Il est vrai que Dessalines, tout en se montrant dévoué à Toussaint, ne laissait jamais perdre l'occasion d'humilier autant qu'il le pouvait la caste dont les intérets seuls dominaient les conseils du gouvernement. Aussi, le Libérateur d'Haïti comprit-il vîte la portée, la justesse de cet argument de Pétion : « Mais, le général Toussaint pouvait-il « compter plus que moi sur la sincérité des blancs, lui, leur ancien « esclave, quand moi, je n'eus pas même l'amitié de mon père, par « cela seul que le sang africain coulait dans mes veines? »

Dessalines, avec effusion, présenta sa main à Pétion et lui dit : « *Tu as raison, mon fils.* » Cependant, il objecta des difficultés au projet de Pétion, d'affranchir le pays. Il lui parla des sympathies qui existaient encore en faveur de la France, si belle, si riche de gloire ; des prétentions ambitieuses de quelques chefs qui, peut-être, eussent été un obstacle à la réorganisation d'une armée nationale. Toutefois, entrevoyant une plus grande désaffection à l'égard des Français, à mesure qu'ils renchériraient sur leurs mesures vexatoires, ces deux hommes convinrent de profiter du premier moment favorable pour se prononcer.

Ce moment arriva. Les insurrections partielles se multipliaient. Dans l'Ouest, Lamour Desrances grandissait dans sa courageuse entreprise. Ce progrès même fut l'une des causes déterminantes de la résolution de Dessalines. Lamour avait repris les armes après la déportation de Rigaud.

Dessalines était venu au Cap, amener à Leclerc, Charles Belair pris les armes à la main, en révolte contre le gouvernement. Pétion le revit dans cette ville. La mort de ce général qui, caressé par Toussaint depuis la fin tragique de Moïse, avait espéré de pouvoir lui succéder, fut présentée par Pétion à Dessalines, comme un nouveau motif pour le porter à s'insurger ; et les progrès de L. Desrances lui fesant craindre d'avoir bientôt un compétiteur trop puissant, Dessalines convint avec Pétion, qu'aussitôt son retour à Saint-Marc, ils se jeteraient tous les deux dans le parti de l'insurrection.

Mais une circonstance fortuite précipita le mouvement de Pétion. Il se trouvait à Breda, avant-poste du Haut-du-Cap, dont la ligne était alors commandée par le général Clauzel, ayant le général Claparède sous ses ordres. Un officier français, revenant d'une mission à l'intérieur, s'arrêta au poste de Pétion, son cheval ne pouvant que difficilement continuer par excès de fatigue. Remarquant un beau

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

cheval, il dit avec un ton de suffisance, qu'on le lui donne en échange du sien. Mais le capitaine Francisque (mort général de division commandant l'arrondissement d'Aquin) à qui appartenait le cheval, refuse de le donner; et choqué du ton de l'officier français, il lui dit que son cheval ne sortirait de sa possession que par la pointe de son sabre. Le Français, étonné de cette hardiesse d'un officier colonial, s'emporte et dit à Francisque : « Vas, je te remarque, et je saurai te « recommander à l'amiral. »

Pétion était présent. Jusque-là il observait d'un œil de mépris l'impertinence de l'officier français, et admirait la fermeté de son capitaine de grenadiers. Mais, à la menace de l'officier, il abandonne son calme et lui dit : « Ah ! c'est donc là le sort qui nous est ré- « servé à tous, celui d'être noyés ? Eh bien ! nous verrons ! »

Il paraît que l'officier en avait fait son rapport, et que l'arrestation de Pétion avait été résolue : un moindre prétexte suffisait alors pour occasionner la mort d'un indigène et bien plus d'un officier de l'importance de Pétion. Dans l'après-midi, moment habituel de ces sortes d'arrestation, afin de profiter des ombres de la nuit pour procéder aux infâmes exécutions, Pétion fut mandé près du général Claparède.

Mais, Pétion se doute du motif de cet appel et de son résultat probable; il se décide à s'insurger immédiatement. Avant de se rendre aux ordres de Claparède, il appelle ses deux chefs de bataillon, J. L. François et Moreau, leur fait part de sa pensée et se concerte avec eux sur la prompte réalisation de son projet, la défection de la 13e.

Rendu aux ordres de Claparède, Pétion apprend que Clauzel le mande près de lui : il s'y rend. Clauzel veut le retenir à dîner, ayant, dit-il, à l'entretenir de choses importantes. Pétion refuse le repas, mais reste près de Clauzel. Cependant, à peine Pétion était-il parti, que J. L. François fait venir l'un de ses affidés des rangs inférieurs, le caporal Germain, et lui confie son secret. Puis, sous le plus frivole prétexte, il le frappe devant les autres militaires. Germain prend la fuite et va porter ses plaintes à Pétion. Celui-ci le repousse avec douceur, et lui dit qu'à son retour il vérifiera le fait. Mais Germain insiste et dit avec l'accent du désespoir : « Colonel, « mes camarades sont indignés. Si vous ne venez pas mettre un terme « à ces injustes traitements du commandant Jean-Louis, vous verrez « ce qui arrivera. »

Clauzel avait remarqué la menace du militaire. Il dit à Pétion : « Eh bien ! allez rétablir l'ordre dans votre corps, je vous reverrai. »

Pétion part avec l'apparence du calme et arrive à son camp de Breda. C'était dans la soirée du 13 Octobre 1802. Il y trouve sa

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

demi-brigade en effervescence. Il en profite pour haranguer ses camarades : sans peine il les conduit à l'insurrection. A minuit le mouvement se décide. Il est tout aussitôt imité par la 10e et par une partie de la 6e demi-brigades coloniales qui se trouvent sur la meme ligne. Clervaux, en qui Pétion n'eut pas grande confiance, n'apprit le mouvement de ce dernier que lorsqu'il ne lui était plus possible de prendre un autre parti : il partagea cette importante défection.

Pétion avait congédié les officiers et les soldats blancs qui se trouvaient dans les rangs de la 13e. Mais l'un d'eux, le capitaine Véret (mort général de brigade, attaché à l'arrondissement des Cayes), ne voulant pas adandonner la cause de ses camarades d'armes, les suivit dans leur mouvement insurrectionnel contre sa propre cause.

J. L. François marcha avec son corps dans toutes les campagnes où le nouveau général en chef des indigènes appela cette brave demi-brigade.

Fait colonel du 15e régiment, lors de l'entrée de Geffrard dans le Sud, il combattit à côté de ce général, partagea ses périls et en recueillit sà part de gloire.

Elevé au grade de général de brigade en juillet 1803, il continua ses services dans les opérations de l'armée indigène contre la place des Cayes.

Après la prise de cette ville, il fut nommé commandant de l'arrondissement d'Aquin. Il y resta jusqu'en juillet 1805 qu'il fut fait général de division commandant la 2e division du Sud, dont le chef-lieu était fixé à l'Anse-à-Veau. J. L. François alla y résider.

Mais la mort l'enleva bientôt à la patrie qui réclamait encore ses services. Son corps a été enterré au fort *Desbois*, construit dans les montagnes de l'Anse-à-Veau, à la limite de la commune du Petit-Trou des Baradères.

J. L. François avait un beau physique, des manières distinguées et des mœurs pures. Dans toutes les circonstances, il montra de l'énergie et de la fermeté. (1) Sur le champ de bataille, on le voyait toujours aux premiers rangs. Dans notre drame politique, il resta étranger à ces excès qui trouvent leur excuse et peut-être meme leur justification dans l'esprit et les nécessités de l'époque, comme dans les cruels exemples que nous donnèrent les colons et la mère-patrie, dans les excès de sa révolution (2).

---

(1) Une preuve de la fermeté de J. L. François, c'est que, fait général de division, et ayant droit, en cette qualité, d'avoir près de lui un adjudant-général, il préféra de s'en passer, parce que Dessalines, par des intrigues d'alentour, repoussa son candidat (le chef d'escadron Borgella), pour lui imposer le commandant Véret : il ne voulut jamais admettre les services de ce dernier.

(2) Le général Jean-Louis François joignait l'humanité à la fermeté : en 1804, il contribua avec Borgella, à sauver plusieurs colons des assassinats de cette époque. Ils les embarquèrent sur un bâtiment qui les porta à l'étranger. Noble conduite qui fait honneur à ce général et à ce commandant de la place d'Aquin.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

GEFFRARD.

D'heureuses circonstances favorisèrent le développement des qualités de NICOLAS GEFFRARD, et en firent l'un des hommes les plus remarquables du pays. Général de division, conseiller d'Etat de l'Empire et commandant la première division du Sud, il fut enlevé à la patrie, à ses amis et à sa nombreuse famille, dans la journée du 31 Mai 1806, à l'âge de 44 ans.

Quoique son éducation fût négligée, doué de talents naturels, il s'exprimait avec facilité; son style était clair et expressif. Dans la société privée, il était poli et plein d'urbanité. Comme homme public, il était ferme, résolu et parfois violent. Il fit preuve de bravoure et de capacités militaires.

Il passa sa jeunesse au quartier de la Plaine-à-Pitre, dans les hauteurs du camp Périn, dépendantes de la commune des Cayes. C'est-là, sur l'habitation Périgny, qu'il reçut le jour. Son père, mulâtre, y résidait. Sa mère, Julie Coudro, négresse créole d'origine sénégalaise, avait obtenu son affranchissement pour avoir accompagné en France les enfants de son maître.

En 1791, une compagnie de garde nationale fut organisée dans le quartier et formée d'hommes de couleur : Massé en était le capitaine, et Glézil, (mort sénateur) le lieutenant. Geffrard y entra en qualité de sergent.

En 1793, il devint lieutenant de cette compagnie qui se rendit au Petit-Trou des Baradères, pour faire partie de l'armée confiée à Rigaud et destinée à combattre les contre-révolutionnaires de la Grande-Anse. Il partagea les dangers de l'attaque et les périls de la défaite de Desrivaux. De retour de cette campagne, il devint capitaine de sa compagnie qui entra dans la formation de la Légion de l'Egalité du Sud, organisée à cette époque par la commission civile. Geffrard fut reconnu capitaine des chasseurs du 4e bataillon.

Il fit différentes campagnes à Plymouth, et notamment celle qui eut lieu sous le commandement du général Desfourneaux, en 1796. A la retraite qui suivit la bataille meurtrière du camp Raimond, Geffrard sauva les canons de l'armée; pour prix de sa valeur, il fut fait chef de bataillon dans le 4e régiment du Sud, et commandant du camp Périn.

En février 1798, il marcha sous les ordres du colonel Augustin Rigaud, commandant de la cavalerie, et se porta avec l'armée contre Jérémie. Doyon, colonel du 4e régiment, ayant été tué dans cette campagne, le commandement du régiment fut envié par Gérin, le second de Doyon, déjà colonel à l'état-major et commandant du

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

camp des Baradères. Mais Rigaud ne pourvut au remplacement de Doyon qu'à l'ouverture de la guerre entreprise par le chef du Sud contre le général Toussaint : alors il donna ce commandement à Geffrard. Le mécompte de Gérin s'en prit à Geffrard ; les événements successifs forcèrent Gérin à devoir une obéissance immédiate à son heureux concurrent : l'opposition des caractères de ces deux chefs fut alimentée par le souvenir de cette rivalité. Toutefois le brave, l'intrépide Gérin, surnommé *Côtes-de-fer* à cause de sa ténacité, sut faire abnégation de ses sentiments personnels, pour ne songer qu'à la patrie : l'un des lieutenants de Geffrard dans la guerre de l'indépendance, on le vit seconder avec habileté son capitaine et rechercher témérairement le péril, partout où le danger appelait les hommes de cœur.

Un 3e bataillon fut ajouté au régiment de Geffrard. A la tête de cette demi-brigade, ce vaillant colonel fit la guerre fratricide éclatée entre Toussaint et Rigaud. Il s'y distingua et mérita les éloges de ses chefs, l'applaudissement de ses égaux et l'admiration de ses inférieurs. Commandant de l'arrière-garde lorsque Cavaillon fut évacué, il lui prit fantaisie de voir de près l'un des généraux de l'armée de Toussaint : cette fantaisie faillit lui être fatale. Après avoir placé ses troupes sur des points extérieurs, il revint au bourg et ne tarda pas à y voir entrer le général Laplume ; Geffrard se présente à lui. Laplume croit voir le retour d'un frère au giron de la famille, il lui parle de cette guerre désastreuse et finit par lui demander pour ses troupes. Geffrard lui dit qu'il ira en personne les rallier ; car nul autre que lui ne saurait obtenir leur obéissance. Laplume essaie de le retenir, mais déjà Geffrard s'est élancé sur son cheval, et à toutes brides, il se porte au milieu de ses soldats, les rallie et continue sa retraite sur les Cayes. Laplume, après un moment d'hésitation qui fut favorable à Geffrard, envoie à sa poursuite ; mais déjà l'imprudent colonel était hors de ses atteintes.

Lorsque la résistance devint impossible, Geffrard se rendit sur son habitation du camp Périn, passa par Plymouth et alla s'embarquer au Corail. Il se rendit à l'île de Cuba et s'établit à San-Yago, jusqu'en février 1802 qu'il rentra dans sa patrie.

Le capitaine-général Leclerc avait envoyé à Cuba deux frégates pour prendre les officiers du Sud qui s'y étaient réfugiés. Geffrard revint à bord de l'une d'elles et débarqua au Port-au-Prince. Il toucha au sol de la patrie au moment où quelques phalanges, se concentrant sur un point près des bords de l'Artibonite, se disposaient à s'immortaliser, en combattant des forces centuples des leurs. Geffrard prit rang dans l'armée qui marchait contre la Crête-à-Pierrot.

Cette armée, composée de l'élite des guerriers français, voyait figurer dans ses avant-gardes les débris de nos guerriers qui avaient

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

été vaincus par Toussaint et que le système de persécution de ce chef avait jetés dans les rangs opposés. Le drapeau français flottait dans les deux camps : l'intérêt national était sans doute du côté de Toussaint, mais la patrie semblait s'être réfugiée du côté de ces militaires d'outre-mer; Geffrard se rangea sous les bannières de la patrie. Il fit la campagne de la Crête-à-Pierrot.

De retour de cette campagne, après avoir séjourné quelque temps au Port-au-Prince, il voulut rentrer dans ses foyers; mais, arrivé à l'Anse-à-Veau, il fut contraint de se rendre au Cap. Son habitation avait été mise sous le séquestre ; il lui fallait s'adresser au préfet colonial pour en obtenir la main levée; et déjà la haine persécutrice des colons commençait à désigner ses victimes. Geffrard espérait être à l'abri, dans le lieu où siégeait le gouvernement.

Il n'y fut pas plus heureux : deux ex-employés des Cayes, Courroy et Cariot, le dénoncèrent, et son arrestation fut ordonnée. Prévenu, il alla se cacher en rade à bord d'un bâtiment sur lequel se trouvaient deux de ses amis, Lys jeune et N. Brouard. Mais bientôt il y fut poursuivi et eut le bonheur d'échapper aux recherches de Carbonne, depuis secrétaire de Dessalines et alors lieutenant de gendarmerie. La position de Geffrard lui fit concevoir le dégoût de la vie; il voulut abréger ses jours, car il n'entrevoyait pas la possiblité d'éviter les coups des bourreaux de sa race. Armé d'un pistolet, il était sur le point d'en lâcher la détente, lorsqu'heureusement Lys se saisit de l'arme et empêcha ce suicide qui eût privé la cause haïtienne de l'un de ses plus illustres défenseurs. A la faveur d'un déguisement, il descendit du bord avec ses deux amis et trouva un abri sous leurs toits, jusqu'à ce que Pétion, ayant arboré l'étendard de l'insurrection, Geffrard alla joindre ses frères. Jusque-là, la guerre de l'indépendance n'avait point de caractère national; des efforts isolés, dirigés par des chefs sans renom, ou plutôt par des hommes, connus pour la plupart sous d'affreux précédents, n'offraient pas de garanties aux amis du pays. Pétion fut le premier qui jugea différemment; son exemple entraîna Dessalines, Clervaux, Christophe, etc. etc; dès lors les Français eurent à disputer le pays à des hommes aguerris, habilement dirigés.

Dessalines résolut de porter dans l'Ouest le siége de ses opérations, afin de profiter de l'ascendant politique de cette position centrale sur les autres points de l'île, pour devenir le chef de l'insurrection haïtienne et diriger sans partage la guerre nationale; car déjà des divisions intestines menaçaient d'annihiler la valeur des guerriers indigènes. Geffrard suivit la colonne qui déboucha par le Mirebalais. Là, commandait pour les Français le brave David Troy qui, à l'approche de l'armée de Dessalines, se renferma dans le fort avec les troupes qu'il avait sous ses ordres. Dessalines

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

confia à Geffrard la mission de s'emparer de ce point. L'attaque fut vigoureuse; David Troy, après s'etre vaillamment défendu, évacua sur le Port-au-Prince, au moment où Geffrard fesait escalader les remparts du fort. Après cette action, Dessalines le complimenta et lui reconnut son grade de colonel.

Geffrard combattit dans la plaine du Cul-de-Sac et prit une part glorieuse dans l'attaque et la prise de Léogane. Ce fut alors que Dessalines l'envoya dans le Sud avec la 13e demi-brigade et quelques autres troupes.

La guerre de l'indépendance dans le Sud ajouta de nouveaux fleurons à la couronne de gloire déjà acquise par Geffrard. Profitant habilement des chances favorables, il sut tirer parti même de ses défaites. Ralliant tous les cœurs à Dessalines, il amena une fusion de volontés qui détermina le succès en faveur des armes indigènes. Il obtint pour prix de ses services le grade de général de brigade au mois de février, et celui de général de division en juillet 1803.

Après la prise des Cayes, dernier point du Sud occupé par l'armée française, Geffrard reçut ordre de marcher contre le Cap avec sa division. Mais en chemin, il reçut de nouvelles instructions pour se porter à Jacmel où, dans les quartiers de la Vallée toujours remuants, une nouvelle insurrection venait d'éclater. L'activité de Geffrard et les forces imposantes dont il était entouré, ramenèrent la tranquillité dans l'arrondissement de Jacmel. Il y resta jusqu'à la fin de décembre; et de là, il se rendit aux Gonaïves, à la fameuse réunion des chefs de l'armée indigène qui y proclamèrent l'Indépendance d'Haïti.

Dessalines se fit accompagner par Geffrard au Port-au-Prince, à Jacmel et ensuite dans le Sud.

Lorsqu'en 1805, Dessalines voulut expulser les Français de la partie de l'Est, Geffrard fit partie de l'armée qui se porta contre les murs de Santo-Domingo. Quatre divisions dites du Nord, de l'Artibonite, de l'Ouest et du Sud, composaient cette armée que commandait l'Empereur en personne. Christophe, Gabart, Pétion et Geffrard, ayant divers généraux sous leurs ordres commandaient ces différentes colonnes. Les trois premières, après divers combats livrés sur leurs routes, étaient parvenues dès le 6 mars sous les murs de la place. Le 12, la division du Sud arriva et prit position sur les bords de la mer, dans l'endroit appelé *Savana-del-Rey*.

Cette division prit part aux combats que livrèrent les assiégés dans différentes sorties, notamment dans la journée du 20 mars : dans cette action, Vancol, colonel du 17e régiment, se distingua.

Le 26, Dessalines réunit ses généraux en conseil : on y décida un assaut général contre la place. Le 16, un courrier arrivé au quartier-général de l'Empereur, lui avait remis des lettres de l'é-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

tranger dans lesquelles on lui annonçait que la France venait d'envoyer une escadre portant des troupes, pour essayer de ressaisir la belle proie qui venait de lui échapper. Cette nouvelle, fausse et dénuée de fondement, puisqu'à cette époque la guerre maritime que soutenait la France contre l'Angleterre était un obstacle à toute entreprise sérieuse contre Haïti, était crue cependant par Dessalines et les guerriers qui lui obéissaient : leur anxieuse sollicitude pour le maintien de l'indépendance nationale les rendait crédules, et ils ne calculaient pas les chances contraires à une invasion française. Ils avaient donc résolu d'enlever la place de vive force et de préluder ainsi par une victoire à la prochaine guerre nationale qu'ils croyaient avoir à soutenir.

L'ordre fut donné, les échelles préparées; et tout était disposé pour cette entreprise audacieuse que la témérité haïtienne eût peut-être couronnée de succès, lorsque dans la journée du 27 mars qui devait précéder l'assaut, une escadre française jeta l'ancre dans la rade de Santo-Domingo, apportant quelques troupes de renfort à la garnison. Avant le débarquement de ces nouvelles troupes, qui s'effectuait précipitamment dans la même journée, le général Ferrand, commandant l'armée assiégée, fit une sortie en débouchant par l'ancienne porte dite de la *Savana*. Il donna contre les divisions de Pétion et de Geffrard et en fut repoussé.

Cependant, malgré cet avantage, Dessalines, par les conseils de ses lieutenants, préféra d'aller garantir la partie occidentale que l'on croyait menacée. Il leva le siége. Le 28, à 11 heures de la nuit, l'armée haïtienne s'ébranla pour opérer sa retraite. Geffrard ramena sa division dans ses cantonnements.

Le commandement général du département du Sud lui fut confié jusqu'en juillet 1805 qu'il en fut formé deux divisions militaires. Alors, Geffrard conserva le commandement de la première division, composée des arrondissements des Cayes et d'Aquin et d'une partie de celui de Tiburon. La seconde division fut donnée à Jean-Louis François.

Une sévérité prudemment adoucie par des actes de bienveillance, tout en maintenant l'ordre dans les lieux soumis à l'autorité de Geffrard, lui attira le respect de tous et l'estime de ceux qui pouvaient le comprendre. Mais cette prudence lui mérita les reproches de Dessalines, toujours extrême dans l'exercice de son pouvoir, et qui trouva dans le général Moreau, le second de Geffrard aux Cayes, un serviteur, non plus dévoué, mais plus disposé à adopter aveuglement les principes du gouvernement.

Des causes successives affaiblirent la confiance que Dessalines accordait à Geffrard, détruisirent l'attachement voué par ce dernier à son ancien capitaine, et finirent par en faire un conspirateur. C'est

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

à la vie du général Geffrard que se rattache plus particulièrement ce fait important de notre histoire : la conspiration ourdie et dirigée par Christophe contre Dessalines ; conspiration qui d'abord manqua son effet par la mort de Geffrard, mais dont les éléments toujours subsistants amenèrent la chute de l'Empire et la mort de l'Empereur.

Il est d'autant plus important de préciser ce fait et d'en constater la véracité, que Christophe, dans l'espoir de recueillir intacte la succession de Dessalines, avait poussé, instigué les esprits à une révolution, avait pactisé ostensiblement avec celle qui éclata aux Cayes et qui amena la mort de Dessalines. Mais, désappointé par le pacte social émané de l'assemblée constituante, Christophe repoussa plus tard cette même révolution, en rejeta toute solidarité, et, dans son affreuse politique, osa attribuer à nos libérateurs des vues liberticides, des vues insensées, infâmes !

En prenant les armes contre les Français, Pétion pouvait espérer de devenir le chef de l'insurrection haïtienne. Le beau caractère de ce révolutionnaire, ses services rendus à la cause de la liberté, ancien lieutenant de Rigaud dont l'influence avait grandi dans le pays à mesure que Toussaint avait semblé déserter la cause de ses frères ; enfin tous les précédents de Pétion pouvaient lui assurer la confiance et l'assentiment des indigènes. Mais Pétion, à la politique adroite de qui Haïti doit sa régénération, ne pouvait non plus s'abuser sur les difficultés de cette sainte entreprise. Il ne fallait point en exposer le succès ; et s'il savait que sur tous les points de la colonie le drapeau insurrectionnel était levé, il n'ignorait pas que ce mouvement était dépourvu d'ensemble et d'harmonie. La diversité des principes des insurgés, le malencontreux système de guerroyer par bandes d'origine africaine, menaçait de neutraliser l'énergie nationale, en divisant les forces des insurgés ; et déjà même, dans quelques localités, des querelles de sectes n'avaient-elles pas éclaté ? Il fallait donc un chef déjà élevé dans la hiérarchie militaire, afin qu'on n'eût point à s'exposer aux éventualités chanceuses dans la soumission des bandes diverses, et que cette soumission fût obtenue comme étant le résultat d'un fait accompli : celui de l'obéissance due au successeur naturel du gouverneur général Toussaint Louverture qui venait d'être embarqué pour France. Il fallait un chef audacieux qui, dans l'occasion, pût briser brutalement tous les obstacles élevés sur sa route : il fallait enfin unir les deux partis de Toussaint et de Rigaud en un seul : celui de la patrie. Dessalines réunissait en sa personne toutes les conditions désirables ; et la soumission de Pétion, dès lors admis dans son intimité, donnait un gage suffisant aux partisans de Rigaud pour reconnaître l'autorité de Dessalines. Les événements justifièrent les prévisions de Pétion.

Mais, si Dessalines était le chef nécessaire de la nation, lorsqu'il

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

fallait expulser les Français du pays, Dessalines, après la victoire prouva que la mission de régénérer le peuple était au-dessus de ses facultés. Sans instruction, et malheureusement animé de passions ardentes, ce chef subissait l'influence de son état-major, et naturellement était enclin à suivre les conseils qui le poussaient dans les voies extremes. De là, les mesures violentes, vexatoires, qui lui attirèrent la désaffection de ses compagnons d'armes et l'animadversion de ses concitoyens.

Une constitution, qui n'en avait que le titre, fut rédigée dans le cabinet par des conseillers perfides qui y apposèrent les signatures des généraux de l'armée comme en étant les rédacteurs, quand ces généraux n'en eurent connaissance que par la publication de cet acte informe qui légalisait le despotisme du chef et plongeait le peuple dans le servilisme le plus honteux. Les favoris, les maîtresses du chef pouvaient à volonté puiser dans les trésors de l'Etat. Les propriétés des colons, qui étaient les fruits de la conquête et qui devaient profiter à tous les vainqueurs, étaient réparties entre un petit nombre d'individus qui nageaient dans une abondance fastueuse, quand le soldat, l'officier de rang inférieur, sans paie, sans rétribution, offraient par leur nudité le spectacle d'une misère extrême; et cependant, ces militaires étaient retenus sévèrement sous les armes, étaient contraints, par une volonté capricieuse, de changer de cantonnement et d'abandonner ainsi leurs familles et leurs habitudes. Un général servile, Cangé, (1) donna l'exemple, et l'armée dut *s'agenouiller* devant le chef du gouvernement comme devant l'image de la divinité. Les armes brillaient dans les mains des militaires; mais c'était pour *contraindre au travail* des cultivateurs qui, cependant, n'était pas moins citoyens que ceux-là qui profitaient seuls, livrés à l'oisiveté des villes, des peines, des sueurs de ces malheureux que l'on transportait, comme des troupeaux, sur les habitations de l'Empereur, sur celles de quelques chefs militaires. Le droit de propriété cessait d'être sacré : le caprice ignorant présidait à l'examen des titres. Les grades, les faveurs étaient distribués de manière à faire supposer une pensée secrète, en désharmonie avec l'intérêt général de la population; la législation, enfin, n'était que l'œuvre instantanée de quelques conseillers intéressés. Tant de causes amenèrent une désaffection générale.

Un chef habile à voiler ses desseins, à cacher son ambition sous le masque de l'intérêt public, et qui, en combattant pour l'indépendance nationale, avait fait oublier ses odieux antécédents, se trouvait par son ancienneté, au-dessus de ses égaux : Christophe, l'adroit

(1) Dans une grande revue qui eut lieu à Marchand, dont la place était commandée par Cange, ce général recevant Dessalines, fit mettre les troupes *genoux-terre*. Ce mouvement, successivement imité par toutes les troupes du pays, devint une mesure d'ordre de l'armée.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Christophe, qui, par sa position dans l'armée, devait espérer de succéder à Dessalines, était trop impatient de régner en maître, pour ne pas exploiter le mécontentement du peuple. Dessalines aussi lui en suggéra la pensée, en déclarant dans son acte d'acceptation du titre d'Empereur, que *dans le choix de son successeur, sans égard à l'ancienneté, il désignerait le plus habile.* C'était assez dire à Christophe qu'il n'était point le successeur de droit de l'Empereur.

Christophe songea donc au renversement de Dessalines ; mais vain, orgueilleux, il ne pouvait ressembler au commun des factieux. Il savait qu'il existait dans l'Ouest, dans le Sud et dans le Nord, trois hommes capables d'empecher la réussite de ses projets ; mais il n'ignorait point que Pétion et Geffrard gémissaient sur l'avenir du pays ; il tenta de les entraîner dans sa faction. Quant à Capois, dans le Nord, il ne pouvait compter sur sa coopération : le brave Capois, le héros de Vertières, suivait la ligne politique de Dessalines, et la dépassait même. Commandant au Port-de-Paix, son éloignement de Christophe pouvait lui laisser sa liberté d'action : Christophe résolut de le faire sacrifier, (1) mais il ne réussit d'abord qu'à le faire transférer au Cap. Capois eut la deuxième division du Nord et fut remplacé au Port-de-Paix par Romain, ami tout dévoué aux intérêts de Christophe. La position secondaire de Capois au Cap où résidait Christophe, général en chef de l'armée, laissait à ce dernier tout l'avantage du prestige militaire, prestige tout-puissant dans ce temps-là.

Les causes du mécontentement de Geffrard remontent à l'époque du premier massacre des Français, en 1804. Ce général, en concourant à la décision de ce grand acte de justice nationale, écouta néanmoins la voix de l'humanité, épargna et laissa partir pour l'étranger, tous les Français qui purent se sauver. Cette modération que ne partageait pas Moreau, déplut à Dessalines. Chancy, neveu de Toussaint, qui avait servi originairement dans le Sud, y revint immédiatement après le premier massacre et reçut les confidences de Moreau qu'il transmit à Dessalines. Ce chef, décidé à faire main basse sur le reste des Français, voulut éloigner momentanément Geffrard des Cayes, afin de laisser à Moreau le soin d'y mettre la mesure à exécution. Il prétexta des rapports de Chancy, et manda en

(1) Cette pensée de Christophe se réalisa plus tard. A la même époque de la prise d'armes des Cayes, quelques agitations vers Laxavon y avaient appelé Capois, alors en tournée dans l'arrondissement du Fort-Liberté. Apprenant l'insurrection du Sud, et sans doute se préparant à en recueillir les fruits, Christophe décida la mort de cet intrépide partisan de Dessalines, qui pouvait être un obstacle à ses desseins. Il fit dire à Capois de revenir en toute hâte au Cap ; Capois ne se doute pas du projet de Christophe ; il revient accompagné seulement de trois de ses aides-de-camp, Placide Lebrun, Bottex et Belair, tous capitaines, et de quelques guides. Arrivé au Fossé de Limonade, il y fit rencontre des généraux Romain et Dartiguenave, entourés d'une nombreuse escorte ; il mit pied à terre sans méfiance, mais Romain donne le signal à ses gens ; tous brandissent leurs sabres, s'arment de leurs pistolets et entourent Capois et sa faible escorte. Au même instant, Romain lui dit : « Général, vous êtes mon prisonnier. » Capois reconnait l'inutilité de la resistance et se rend ; et Romain, maître de sa personne, ordonne sa mort : ce qui s'effectue à l'instant. Débarrassé de ce redoutable lieutenant, il ne fut pas difficile à Christophe d'entraîner le Nord dans la révolution contre Dessalines.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

même temps près de lui Geffrard et Moreau, pour, disait-il, les entendre et les concilier. Mais en chemin, Moreau reçut ordre de retourner à son poste avec les instructions relatives à la destruction projetée, et Geffrard celui d'attendre au Port-au-Prince le chef du gouvernement alors en tournée. Une attente de près de deux semaines déplut à Geffrard : il en exprima son mécontentement; ses paroles furent rapportées à Christophe.

Dès que ce factieux eut résolu le renversement de Dessalines, il en fit faire la proposition à Geffrard. Il ne lui fut pas difficile de trouver un agent subtile, adroit, pour cette mission délicate. Il s'était entouré au Cap des hommes les plus capables, que le système ombrageux du gouvernement éloignait des affaires. Blanchet aîné, depuis célèbre dans nos annales, avait particulièrement obtenu sa confiance : ce fut à la dextérité de cet agent qu'il se fia pour entraîner Geffrard dans sa conjuration.

Blanchet partit du Cap à bord d'une goëlette commandée par Bastien Jean-Baptiste, depuis l'un des contre-amiraux de Christophe et dès-lors l'un de ses intimes : une spéculation de sucre couvrit les motifs secrets de ce voyage. Le négociateur se transporta d'abord à Jérémie où se trouvait l'adjudant-général Blanchet, son jeune frère, le même qui fut le président de l'assemblée constituante de 1806; et ensuite, il se rendit aux Cayes, en août 1805. Blanchet s'ouvrit à Geffrard; mais ce général n'avait pas encore poussé son mécontentement jusqu'à la faction. Il repoussa les insinuations de Blanchet, mais il promit de garder et garda le secret de Christophe.

Cependant, de nouvelles circonstances devaient compliquer la position de Geffrard. Pontu, ancien secrétaire de Rigaud, arrivé dans le pays, avait sollicité quelques secours pour cet ancien chef du Sud, dont la position en Europe était loin d'être fortunée. Geffrard y contribua pour cent portugaises. Pontu, arrêté par les ordres de Dessalines qui le soupçonna d'être un agent secret envoyé par Rigaud pour préparer dans le Sud le retour de cet ancien adversaire de Toussaint, fut transféré à Marchand (1) : on trouva dans ses papiers l'annotation du don de Geffrard. Dessalines en prit de l'ombrage, sachant déjà que Geffrard accueillait avec joie les officiers de Rigaud, tous ses compagnons de gloire et d'infortune, qui revenaient dans le pays. Il reprochait aussi à Geffrard le peu d'exactitude qu'il mettait dans l'enrôlement de tous les haïtiens qui arrivaient de l'étranger.

En septembre 1805, le général C. Lafleur, de retour de Marchand où il était allé recevoir son brevet de général de brigade en

(1) Pontu mourut à Marchand, dans un duel où il échangea une dizaine de coups de pistolets avec son adversaire Laurore Gabart. Le 9 Octobre 1806, à 10 heures du soir, il écrivit une lettre à son ami J. P. Boyer, lui annonçant ce duel qui devait se vider le lendemain matin : prévoyant sa mort, il lui recommanda son enfant et sa mère, et le chargea de la même recommandation auprès de Papalier qui, en ce moment, était aux Cayes dans les rangs des insurgés contre Dessalines.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

même temps que Vaval et Dartiguenave, fut chargé par Dessalines de se rendre aux Cayes et de faire de vives remontrances à Geffrard sur son administration. Geffrard qui venait de voir son commandement amoindri par la création de la 2e division militaire du Sud, comprit qu'il lui importait de se justifier aux yeux de Dessalines; car jusqu'alors il n'entrait pas dans sa pensée de se jeter dans la voie extreme d'une conjuration. Il écrivit à Dessalines pour lui demander, et il obtint la permission d'aller lui offrir ses hommages à l'occasion du nouvel an. Pour se rendre à Marchand, il passa par l'Anse-à-Veau, afin d'y voir le général Jean-Louis François très-malade alors et qui mourut peu après. Daublas, employé de l'administration des domaines des Cayes, qui revenait de Marchand, le rencontra à l'Anse-à-Veau et lui remit des paquets de l'Empereur. Geffrard y trouva l'ordre de retourner aux Cayes pour exécuter des mesures spéciales avant de se rendre à Marchand. Dessalines pensait par ce moyen retarder l'arrivée de Geffrard à Marchand et y éviter sa jonction avec d'autres généraux. Mais Geffrard sentait le besoin de voir Dessalines; il se hâta. En se rendant aux Cayes, il apprit la révolte de Germain Picot. (1) qui venait de s'emparer de la citadelle des Platons : il se porta avec rapidité sur les lieux, dispersa sans peine les insensés qui avaient commis cet acte de folie et se remit en route pour Marchand, où il arriva dans l'après-midi du 1er Janvier 1806.

Plusieurs officiers supérieurs partageaient la société de l'Empereur dans cette solennité : Christophe, Pétion, Romain, Cangé, Bazelais, Pierre Toussaint, etc. etc.

Excité par quelques-uns de ses conseillers et par les rapports de quelques ambitieux subalternes, Dessalines soupçonnait Pétion et Geffrard d'etre de concert pour préparer le retour du général Rigaud dans le pays : ses soupçons planaient sur deux innocents, tandis que le véritable coupable, celui qui méditait sa perte, jouissait de toute sa confiance !... L'erreur est le partage de l'homme !... Tourmenté par la crainte de se voir trahir par deux généraux qui lui avaient rendu de si éminents services, Dessalines conçut la pensée de les sacrifier, sans preuves, sans jugement, d'après les formes expéditives de l'époque; mais il voulut préalablement prendre l'avis de ses plus intimes. Durant le bal dans lequel s'inaugurait notre délicieux *carabinier*, Dessalines se retira dans ses appartements et y fit appeler successivement plusieurs de ses généraux et les entretint de ses soupçons contre Pétion et Geffrard, et de sa résolution de procéder immédiatement à leur arrestation. On ne sait quelles

(1) Germain Picot avait été capitaine au 18e régiment. Une accusation infamante le fit renvoyer de ce corps, par jugement d'une commission militaire. Le desespoir le porta à la révolte. Entraînant quelques cultivateurs de la plaine des Cayes dont l'exaspération était extrême, il s'empara de la citadelle des Platons, en profitant d'un moment d'abandon du poste par une partie de la garnison. Le poste ayant été repris par Geffrard, Germain Picot se jeta dans les bois. Sa tête fut mise à prix. La cupidité le livra à une patrouille, et sa tête fut transportée en ville, la veille de la mort de Geffrard.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

furent les opinions des autres conseillers de cette soirée; mais on eut la certitude que Christophe, Romain et Pierre Toussaint combattirent efficacement les soupçons de Dessalines et le détournèrent de sa résolution.

Pierre Toussaint confia le secret à Marcadieu, colonel aide de camp de l'Empereur, ce héros de la fidélité qui, sous le surnom de Charlotin, reçut la mort en défendant les jours de son chef. Marcadieu en parla à son ami Daumec, ancien ami de Geffrard et son associé à Jérémie, qui en était appelé pour exercer les fonctions de procureur impérial de la 1re division de l'Ouest. Daumec ne pouvait laisser Geffrard ignorer ce secret qui l'intéressait si essentiellement.

Romain avait pour secrétaire, Bély qui, ayant servi dans le Sud, n'avait pas perdu le souvenir tout récent de la belle conduite de Geffrard dans cette partie. Bély avait été l'ami de Geffrard et ne l'avait pas laissé ignorer à Romain. Ce dernier, admis déjà dans l'intimité de Christophe, dit à Bély de prévenir confidentiellement Geffrard de se tenir sur ses gardes.

Quant à Christophe, l'occasion était trop belle pour qu'il n'en profitât point. Il ne se servit d'aucun intermédiaire : il s'ouvrit à Geffrard et à Pétion. Ces deux généraux, convaincus que désormais leurs jours pouvaient être à la merci du plus léger caprice de Dessalines, et mécontents d'ailleurs de la marche du gouvernement, adoptèrent l'unique moyen de prévenir les malheurs qui menaçaient cette société naissante : celui d'abattre le chef de l'Etat.

Cependant, une explication eut lieu entre Dessalines, Pétion et Geffrard, en présence des autres généraux réunis en conseil le 6 janvier. Dessalines leur reprocha leurs sentiments en faveur de Rigaud. Pétion, toujours froid et réservé, lui répondit ce peu de mots : « Sire, mes précédents me mettent à l'abri de tout soupçon à ce « sujet : j'en appèle à votre propre cœur. » Geffrard, plus particulièrement accusé, manifesta de l'indignation; il avoua ses sympathies pour Rigaud, puis il ajouta : « Votre Majesté m'avait dit « au camp Gérard, qu'elle donnerait des millions pour voir le gé- « néral Rigaud retourner dans le pays. Ce général a été mon chef « et mon ami; je le secourrai, si vous ne le défendez pas; mais « jamais je ne lui céderai mon bien-être actuel, mon rang, ma po- « sition. »

Dessalines sembla être satisfait de ces explications, et congédia le conseil; peu après, ces généraux se rendirent à leurs commandements respectifs.

La trame concertée entre Christophe, Pétion et Geffrard demandant du temps avant que les mesures qui devaient en assurer le succès

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

fussent préparées. Dessalines projetait un voyage dans le Sud; il y comptait fort peu de partisans, tandis que l'influence de Geffrard y était toute-puissante. Ce général promit de donner la mort à Dessalines lorsque, rendu au milieu des partisans de Geffrard, l'Empereur ne pouvait pas trop compter sur l'appui de la population. Mais Dessalines retarda son voyage; et avant qu'il ne l'eût effectué, la mort mit un terme aux jours de Geffrard.

Ce guerrier, objet d'un sincère amour de la part de ses concitoyens, fut généralement regretté. Son corps fut transporté aux Platons, et ses entrailles furent déposées sur la place d'armes des Cayes, au pied de l'arbre de la Liberté.

Dessalines arriva dans le Sud peu après la mort de Geffrard, au mois d'août. Moreau avait découvert le secret de la conjuration; il donna l'assurance à Dessalines que les papiers de Geffrard, qu'il avait fait mettre sous scellés, contenaient une correspondance criminelle entre ce général, Christophe et Pétion. A. Dupuy, le même qui depuis fut l'un des principaux secrétaires de Christophe et alors un des secrétaires de Dessalines, fut chargé d'examiner ces papiers: il n'y trouva aucune pièce relative à ce projet. (1) Dessalines resta dans le doute sur la réalité de cette fameuse conjuration. Cependant il soupçonna généralement les habitants du Sud; il leur supposait un ardent désir de se replacer sous le pouvoir de Rigaud, dont le retour dans le pays était annoncé. Cette croyance le porta à des actes vexatoires, et son séjour dans le département fut marqué au coin de la brutalité.

La puissance révolutionnaire atteignit son apogée : aussi, lorsque le signal fut donné sur un point obscur, par un homme hardi, mais ignoré, (Messeroux) et que le général Moreau n'eut pas le courage de se faire tuer plutôt que de rendre ses armes, ce signal, comme une étincelle électrique, embrâsa tout le Sud. Alors, Gérin, général intrépide et d'un grand renom, jusque-là dévoué sans réserves à Dessalines, appuyé par le général Vaval justement aimé et apprécié, se mit à la tete de l'insurrection; et cette insurrection devint une révolutiou.

Les insurgés des Cayes connaissaient l'accord secret qui avait existé entre Christophe et Geffrard; ils proclamèrent de suite Christophe, déjà général en chef de l'armée, chef suprême du gouver-

(1) Une opinion vulgaire croit que Dupuy trouva dans les papiers de Geffrard et fit disparaître des pièces qui pouvaient compromettre Christophe. La vérité est qu'il n'y trouva que deux lettres de Papalier et de Gézil, tous deux attachés à Geffrard à l'époque de la guerre de l'indépendance dans le Sud. Ces deux hommes avaient été envoyés à Jérémie, peu après l'expulsion des Français de cette place, par Geffrard, pour s'informer d'une intrigue ourdie par les blancs de l'endroit contre Féron, nommé au commandement de cet arrondissement : intrigue qui tendrait à porter Dessalines à se méfier de Feron et d'une partie de la population. Les deux lettres en question renfermaient des faits que Dupuy jugea inutiles, sinon imprudent de rappeler. Il retira ces deux lettres des archives de Geffrard et les remit à leurs auteurs.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

nement. (1) Christophe accepta ce nouveau titre et fit adhérer les autorités et les chefs du Nord à cette révolution. (2)

Mais Pétion qui s'était joint à Gérin et qui, dès lors, devint l'âme de ce mouvement national, songea à l'avenir de son pays; il n'oublia pas les déceptions du gouvernement de Dessalines; il reconnut le pouvoir de Christophe, mais il lui fit déclarer que le peuple devait être appelé à régler la forme du gouvernemeut à établir. (3) Christophe dut accepter cette condition. (4) Une assemblée constituante, dirigée par Pétion, Blanchet aîné, Lys, David Troy, Bonnet, César-Thélémaque. T. Trichet, etc. qui tous partageaient les sentiments de Pétion, rédigea et proclama une constitution qui fut diamétralement opposée aux espérances de Christophe, appelé à la Présidence d'Haïti. Loin d'accepter ce mandat incomplet, insuffisant, selon lui, le nouveau chef du gouvernement se révolta contre le pouvoir national. Ce fut alors qu'il répudia toute solidarité avec la révolution qui avait renversé Dessalines et dont il avait été le premier et le principal moteur. Exemple aux chefs de conjurations ! Il est écrit qu'ils n'en recueilleront point les fruits, et que souvent même ils en sont les victimes !

(1) Lettre de Gérin à Christophe, du 12 Octobre 1806. — Lettre des chefs de l'armée du Sud au même, du 13 Octobre.

(2) Lettres de Christophe à Gérin et à Pétion, du 23 Octobre. — Lettre de Fleury, président du tribunal civil du Cap, à tous ses frères de l'armée du Sud et de l'Ouest, du 23 Octobre, accompagnant un procès-verbal d'adhesion des chefs et fonctionnaires réunis au Cap le même jour, signé P. Romain, Dartiguenave, Gérard, Thabares, Thiphane, Barré, Roumage jeune, C. Thélemaque, Roumage aîné, Raphael, Leroy, B. Lemoine, Fleury, Beauperl, Bonniot, Petit, Almanjor jeune, J. Isaac, Delon, C. Brelle (curé), Vilton, Ferrier, J. Hugonin, C. Lecomte, et d'un grand nombre d'autres personnages.

(3) *Résistance à l'oppression*, du 16 Octobre, signé en conseil par les chefs de l'armée réunie au Port-au-Prince, et par les fonctionnaires publics de l'endroit.

(4) Lettres de Christophe à Gérin et à Pétion, du 23 Octobre.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

LE PAVILLON NATIONAL.

Dès qu'un peuple aspire à l'Indépendance, il sent le besoin de se donner un air d'individualité : il lui faut un signe de ralliement, une couleur qui devienne un trait caractéristique de la Nation, un symbole de ses sentiments. L'histoire de tous les peuples justifie cette observation; et celle d'Haïti transmettra aussi à la postérité, l'origine de ses couleurs nationales comme un monument glorieux du courage de ses enfants. Elle dira dans quelles circonstances les Haitiens, résolus de vaincre pour se constituer en nation souveraine, adoptèrent l'étendard sacré à l'ombre duquel ils fondèrent, non-seulement leur liberté, mais encore une patrie pour tous les opprimés de leur race.

Comme nous ne nous ressouvenons pas qu'on ait encore esquissé les causes de l'adoption de nos armes, nous croyons devoir en parler aujourd'hui.

Le monde entier sait que Saint-Domingue, colonie française, subit l'influence de la révolution qui changea la face de la France : elle dut recevoir, avec les lois nouvelles de la métropole, les couleurs que la nation française avait adoptées. (1) Lors donc que le Premier Consul envoya une armée dans cette île pour y rétablir l'esclavage que la France avait légalement aboli, en reconnaissant le grand principe de la liberté antérieure à la loi, cette armée trouva les troupes coloniales en possession du drapeau français sur lequel le Premier Consul, deux années auparavant, avait ordonné d'écrire ces mots en lettres d'or : *Braves Noirs, souvenez-vous que le peuple français seul reconnait votre liberté et l'égalité de vos droits.* C'est sous ce drapeau, moins cette inscription captieuse qui n'y parut jamais, que Toussaint Louverture tenta infructueusement de résister à Leclerc.

Il n'y a donc eu rien d'étonnant que le célèbre Dessalines l'ait conservé quelque temps, lorsqu'il eut pris les armes avec H. Christophe et Clervaux, à l'instigation d'A. Pétion qui leur en avait tracé l'exemple, ayant sous ses ordres les valeureux Geffrard et Jean-Louis François.

Mais, dès que Pétion eût reconnu que l'insurrection prenait de la consistance, et que les indigènes se ralliaient chaque jour davantage au général en chef, il conseilla à Dessalines d'adopter de nou-

(1) Selon Mr. Thiers, dans son histoire de la révolution française, tome 1er., la milice commandée par Lafayette, après avoir pris le nom de *garde nationale*, revêtit l'uniforme, et ajouta aux deux couleurs « *rouge et bleue* de la cocarde parisienne, la couleur *blanche* qui était celle du roi. (Louis XVI). « C'est là, dit-il, cette cocarde *tricolore* dont Lafayette prédit les destinées, etc. »

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

velles couleurs, pour prouver aux Français la détermination qu'ils avaient prise de rendre le pays indépendant de la France. Contre son attente, il trouva en Dessalines une sorte d'hésitation à changer de drapeau, bien qu'il fût aussi décidé qu'aucun de ces guerriers à proclamer l'indépendance. C'est ainsi qu'on l'a vu ensuite s'attacher au titre de *gouverneur général* qu'avait porté Toussaint Louverture, meme après que la nation eut chassé les Français : titre qui convenait si peu au chef d'un peuple souverain, que bientôt après il prit celui d'*Empereur*.

Cependant, la 13e demi-brigade que commandait Pétion, ayant perdu un de ses étendards dans un combat qui eut lieu dans la plaine du Cul-de-sac (1), les Français conçurent l'espoir que les indigènes resteraient soumis à la métropole, puisqu'ils en conservaient les couleurs : ce fut le dernier argument qui triompha de l'hésitation de Dessalines. Il ordonna aussitôt que la couleur *blanche* fût retranchée du drapeau, parce que, pour lui comme pour la plus grande partie des indigènes qui ignoraient l'origine du drapeau tricolore, ce signe représentait l'union des trois classes d'hommes qui formaient la population de Saint-Domingue, savoir : les noirs, les mulâtres et les blancs. Et comme le dessein d'exclure les blancs de la patrie qu'on allait fonder était dès-lors une résolution irrévocable, il fallait bien que la couleur blanche disparût du pavillon national.

Ainsi, conservant encore une trace de son origine, le drapeau haïtien, durant la guerre de l'indépendance et sous le gouvernement de Dessalines, eut les couleurs placées *verticalement*, à l'exception que la couleur *bleue* fut changée en couleur *noire*, d'après un article de la constitution impériale, du 20 mai 1805.

Après la mort de Dessalines, H. Christophe conserva le même drapeau qu'avait adopté l'Empereur; mais lorsque la République fut fondée, Pétion lui donna une nouvelle forme en plaçant les couleurs *bleue et rouge, horisontalement*, telles qu'on les voit aujourd'hui, autant pour distinguer le signe de ralliement de la République de celui de l'usurpateur du Nord, que pour établir une plus grande différence entre le pavillon haïtien et le drapeau français.

C'est encore Pétion qui fit lui-même le dessin des armes de la République où l'on voit le majestueux Palmiste, arbre de la Liberté à Haïti, ombrageant de ses rameaux les couleurs nationales qui ornent si gracieusement ce trophée, et qui sont le symbole de l'union des Haïtiens. (2)

---

(1) Ce drapeau fut pris dans l'action par un haïtien (Hoche Vilbon présentement chef d'escadron) qui servait alors, comme beaucoup d'autres, sous les Français.

(2) Après la nomination de Pétion à la première magistrature de l'Etat, le Sénat rendit un décret, le 26 Mars 1807, pour déterminer le costume des sénateurs et du Président d'Haïti : l'article 1er. sanctionna l'adoption des couleurs nationales par Pétion, en prescrivant pour eux, la *ceinture* et la *cocarde à la nation, bleue* et *rouge*. Le Président d'Haïti, suivant l'article 2, dut avoir, seul, le droit de porter un panache *bleu*.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

CAPOIS.

—

François Capois, né sur l'habitation Lavaud-Lapointe près du Port-de-Paix, commença sa carrière militaire sous le général E. Laveaux, gouverneur, quand il occupait cette ville. Il devint lieutenant dans la 9e demi-brigade, à la formation de ce corps par Toussaint Louverture. Peu après, fait capitaine au 3e bataillon qui ne prit point part dans la guerre civile du Sud, il combattit contre Lubin Golard qui s'était déclaré en faveur de Rigaud. A l'arrivée de l'armée française, il la combattit sous les ordres de Maurepas. Dans toutes ces actions, il se fit remarquer par une bravoure téméraire. La soumission de Lubin Golard aux Français, ayant amené celle de Maurepas, la 9e fut dissoute, et Capois passa dans l'état-major du général Leclerc, mais avec la faculté de résider au Port-de-Paix.

Là, voyant les actes qui se commettaient chaque jour par les Français, Capois s'entendit avec Nicolas Louis, ancien officier de la 9e (mort général de division commandant l'arrondissement du Port-de-Paix), afin de soulever les populations de ces lieux. Maurepas étant parti pour aller joindre le général Brunet au Gros-Morne, Capois profite de son absence et lève l'étendard de l'insurrection avec Nicolas Louis : ils marchent contre Maurepas qui était encore au Calvaire, tandis que sa troupe marchait en avant sous les ordres de René Vincent, à la rencontre de Brunet. Maurepas n'avait que ses guides avec lui ; il fut chassé par Capois qui s'empara de ses bagages. Les insurgés s'étant accrus dans les rangs de Capois, il revint sur le Port-de-Paix dont il s'empara, en prenant le Grand-fort où étaient les munitions. La troupe blanche se concentra dans le Petit-fort et dans le poste de la Rigaudière. Dans le Grand-fort, où le général Moïse, neveu de Toussaint Louverture, avait péri, se trouvait encore son chapeau galonné qui fut pris par Nicolas Louis. Ils enlevèrent successivement le Petit-fort et le poste de la Rigaudière, des mains des Français, et restèrent maîtres de la ville du Port-de-Paix.

Mais bientôt, Brunet et Maurepas marchèrent contre les insurgés qu'ils attaquèrent en leur enlevant les divers forts, le Grand-fort excepté. Capois et Nicolas Louis y avaient concentré toutes leurs

---

Le 4 Avril suivant, le Sénat, en instituant 4 fêtes nationales, ordonna de planter l'arbre de la Liberté, le 1er. mai, dans toutes les communes de la République, en élevant, à côté de chaque arbre, une pique au haut de laquelle serait placé un bonnet de Liberté, peint *aux couleurs nationales*.

Ces actes suffisaient pour consacrer les *couleurs haïtiennes* qui représentent ainsi, d'après l'histoire, les couleurs primitives :

C'est Polvérel et Sonthonax qui choisirent *palmiste*, le plus bel arbre de nos climats, pour être celui de la Liberté, en proclamant la liberté des noirs à Saint-Domingue. Pour la première fois, il fut planté au Cap, le 14 juillet 1793, jour anniversaire de la prise de la Bastille, après la liberté donnée aux noirs que avaient aidé ces commissaires civils à chasser Galbaud.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

forces. Une frégate française, venue du Cap, foudroya ce point; et au bout de huit jours de défense, Capois en sortit en plein jour et gagna les montagnes. Il y fut rejoint par la plupart des anciens officiers de la 9e, tels que Jacques Louis et Alain, frères de Nicolas, et Bauvoir qui abandonnèrent les Français. Dès lors, Capois fut reconnu chef de tous les insurgés.

Cette défection fit perdre à Brunet toute confiance dans les indigènes; et malgré la soumission de Maurepas et de René Vincent, il les fit sortir avec lui du Port-de-Paix pour les faire noyer ensuite dans la rade du Cap.

Après son départ, Capois continua de combattre les Français et finit par s'emparer du Port-de-Paix. Il envoya Nicolas Louis prendre le commandement de Jean-Rabel; et Jacques Louis fut s'emparer de Saint-Louis-du-Nord, où Vincent Louis, autre frère de Nicolas, fut placé commandant : poste qu'il a occupé jusqu'à ce jour. (1841.)

Dessalines, insurgé contre les Français et reconnu général en chef de l'armée indigène, vint au Port-de-Paix. Il nomma Capois, général de brigade, réorganisa la 9e dont Pourcely devint le colonel, Jacques Louis, Nicolas Louis et Bauvoir, les chefs de bataillon.

Capois, sachant que beaucoup de Français, malades et blessés, étaient à la Tortue dont l'air salubre convenait à leur rétablissement, fit construire des radeaux à Saint-Louis-du-Nord, par Vincent Louis: à l'aide de faibles canots, ces radeaux servirent à porter quelques troupes dans cette île. Vincent Louis se mit à leur tete, et s'étant emparé des postes gardés par le peu de troupes françaises valides qui y étaient, il égorgea tous les malades (1) et revint ensuite dans la grande île, malgré les secours envoyés par un vaisseau sorti du Cap. Le lieutenant Gardel, qui devint général de brigade commandant de l'arrondissement de Jacmel, était de cette expédition où il fut blessé.

Les Français revinrent s'emparer du Port-de-Paix; et, après de nouveaux combats, Capois finit par en rester définitivement maître: il y trouva beaucoup de poudre qui servit aux troupes de Romain.

Aux combats livrés au Haut-du-Cap, Capois se distingua avec tant de bravoure à l'attaque du fort Vertières, que, pendant les négociations pour la capitulation du Cap, Rochambeau, témoin de sa valeur intrépide, lui envoya un beau cheval en cadeau.

Dans l'organisation qui suivit le départ des forces françaises du pays, Capois fut promu au grade de général de division, commandant la 2e division du Nord dont le siége était au Port-de-Paix. Il ne s'agissait plus de combattre, mais d'administrer, et Capois comme

(1) C'est dans ces affreuses exécutions que le général Pamphile de Lacroix a perdu son frère qui lui a occasionné des regrets touchants, exprimés dans ses Mémoires.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

bien d'autres généraux de cette époque, se montra au-dessous de cette nouvelle tâche. D'un caractère porté à la violence, il devint un despote, un tyran exécrable pour les habitants du Port-de-Paix. Un seul trait de lui suffit pour donner une idée de ses cruautés : — il fit fusiller *une femme enceinte* qui ne voulut pas saluer servilement sa propre femme.

Cette férocité excita naturellement les murmures des hommes les plus éclairés parmi ses administrés : delà son irritation contre eux, contre toute la population indignée. Les hommes de couleur furent surtout l'objet de sa haine. En ce temps-là, Jacques Simon avait été envoyé au Port-de-Paix, en qualité d'administrateur des finances, en remplacement d'Hypolite Datty : dévoué à Christophe qui redoutait Capois, Jacques Simon ne négligea pas de lui faire savoir le mécontentement qu'excitait ce général. C'était en 1806, alors que Christophe s'était déjà entendu avec Geffrard et Pétion pour abattre Dessalines. Christophe, connaissant le dévouement aveugle de Capois pour l'Empereur, employa tous les moyens pour le perdre dans l'esprit de Dessalines, afin de n'avoir pas un concurrent de sa trempe dans le Nord. Capois lui-même fournit une occasion de servir les vues de Christophe.

Il donna l'ordre à des officiers inspecteurs de culture de tuer des hommes de couleur dans les campagnes; il fit arreter Delaire, ancien révolutionnaire qui avait commandé Jean-Rabel sous Laveaux, ainsi que Poitevien, capitaine de port au Port-de-Paix. Mais ces inspecteurs hésitèrent à exécuter les ordres barbares de Capois : l'un d'eux, nommé Antoine Deluc, répugnant plus que les autres à servir d'instrument à Capois, se rend aux Gonaïves auprès de Dessalines et lui demande si c'est d'après ses ordres qu'on doit assassiner les hommes de couleur. L'Empereur nie, donne quelque argent à cet officier, le renvoie à son commandement du Moustique, lui défend de parler de cela et lui dit, enfin, d'attendre ses ordres. Au retour d'A. Deluc au Port-de-Paix, Capois qui n'ignorait pas son voyage aux Gonaives, le fait mettre en prison. Cette nouvelle parvenant à Dessalines, il se rend au Port-de-Paix, fait mettre A. Deluc en liberté, morigine Capois et retourne à Marchand.

Capois était trop violent, pour ne pas donner des signes de mécontentement après le départ de Dessalines. Informé de cela par J. Simon, Christophe le dénonça à l'Empereur qui le manda immédiatement à Marchand. Christophe s'était rendue aux Gonaïves et delà à Marchand. En recevant l'ordre de Dessalines, Capois, courroucé et craignant pour sa vie, tenta vainement de soulever la 9e : son frère, nommé José, le détermina à se rendre auprès de l'Empereur. Mais celui-ci refusa de le voir et voulut le faire fusiller. Christophe sollicita sa grâce, en disant à Dessalines de le faire résider au Cap

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

où il serait à même de le surveiller : l'Empereur y consentit, et Capois suivit le général en chef au Cap. Cette espèce de protection de la part de Christophe tendait à mettre Capois dans ses intérêts contre l'Empereur, mais il reconnut que cet esprit farouche était loin de répondre à ses vues : Capois ne pouvait endurer patiemment son séjour forcé au Cap.

Sur ces entrefaites, l'insurrection des Cayes éclata le 8 octobre 1806 contre Dessalines. Aussitôt qu'il fut parti pour aller l'étouffer, Christophe, qui avait envoyé Capois en tournée d'inspection du côté du Fort-Liberté, par rapport à quelques troubles qu'on prétendait exister de ce côté-là, lui écrivit de revenir de suite au Cap, à cause de l'insurrection du Sud. Il envoie en même temps les généraux Romain et Dartiguenave, avec leurs guides et quelques dragons, l'attendre au Fossé-de-Limonade, avec ordre de le tuer à son retour au Cap. En effet, Capois arrivait par cette route; ayant vu ces deux généraux en cet endroit, à pied, il n'eut aucune idée de leur projet; et mettant pied à terre aussi pour causer avec eux, il est arrêté immédiatement et mis à mort par les gens de l'escorte de Romain et de Dartiguenave, sans qu'il ait pu faire la moindre résistance.

Telle fut la fin du brave Capois, à l'âge d'environ 40 ans, victime de ses propres violences envers ses frères, et de l'affreuse politique d'un homme infiniment plus cruel.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

REBECCA.

Jean-Louis Rebecca, dont l'heureuse célébrité se conservera à jamais dans les fastes d'Haïti, naquit au Port-de-Paix, en 1769, d'une famille respectable d'anciens affranchis (1). Incorporé dans la 9e demi-brigade sous le gouvernement de Toussaint Louverture, il fit les campagnes contre l'armée de Leclerc, sous Maurepas, prit ensuite une part dans la glorieuse insurrection de Capois, et parvint au grade d'adjudant sous-officier dans le 2e bataillon de ce fameux régiment qui conserve toujours, malgré les mutations opérées dans son sein, l'amour de la Liberté et des bons principes que lui avait inspirés Lubin Golard. En 1806, victime de l'arbitraire de Capois, Rebecca fut dégradé et replacé simple grenadier.

Après la mort de Dessalines, et pendant que les citoyens de toutes les paroisses se réunissaient pour choisir des députés à l'assemblée constituante, dans l'espoir que ce grand événement allait enfin produire le règne des principes pour lesquels les Haïtiens luttaient avec opiniâtreté depuis 1791, le général Guillaume qui commandait au Port-de-Paix, avait vainement tenté de mettre à exécution l'affreux projet de Capois : il se vit forcé dans son logement par les militaires de la 9e qui exigèrent de lui la remise de l'argent destiné à être le prix du crime. Rebecca était du nombre des principaux conjurés de cette scène soldatesque dont le but était à la fois d'empêcher ce crime, et de prouver l'immoralité et l'incapacité de ce chef.

Le peuple du Nord et de l'Artibonite ne tarda pas à être désabusé sur les intentions de Christophe. Lorsque ce chef supérieur réunit les troupes de ces deux départements pour marcher contre le Port-au-Prince, siége de l'assemblée constituante, deux bataillons de la 9e reçurent ordre de joindre l'armée qui devait dissoudre les représentants de la nation, renverser la constitution à laquelle ils travaillaient, et faciliter ainsi l'exercice du pouvoir illimité que Christophe voulait posséder, à l'exemple de Dessalines. Rebecca fesait partie de l'un de ces deux bataillons: retardés dans leur marche par le débordement des rivières, ils rencontrèrent à l'Arcahaie la troupe de Christophe qui fuyait, après la tentative infructueuse faite sous les murs du Port-au-Prince. Ce cruel, honteux de son insuccès, s'arreta à Marchand : là, il méconnut encore ses propres intérets en prêchant la proscription des hommes de couleur que, jusqu'alors, il avait flattés et protégés. La 9e, indignée de ses paroles, fit entendre quelques murmures qui furent bientôt étouffés par les chefs. Ce-

(1) Moreau de Saint-Méry a cité une sœur de Rebecca, pour la singularité qu'elle présentait comme *albinos*, c'est-à-dire, *nègre-blanc*. (Description de la partie française, page 54 du 1er. volume.)

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

pendant, Rebecca, qui ne pouvait partager les principes sanguinaires de ce barbare qu'un malheureux sort avait jeté sur nos plages, conçut dès lors le projet d'opérer au Port-de-Paix une diversion en faveur du gouvernement républicain du Port-au-Prince.

Parmi les députés que le Port-de-Paix avait envoyés à l'assemblée constituante, Pierre Thimoté et H. Datty avaient senti tout l'avantage qui devait résulter pour le peuple de la pratique des principes de Pétion. De retour dans leurs foyers, ils trouvèrent un puissant auxiliaire en Fouquet, ancien contrôleur des finances au Port-de-Paix. Il fallait toutefois de la prudence pour ne pas faire avorter cette conjuration qui devait contribuer à renverser, espéraient-ils, le despote cruel qui menaçait déjà toutes les existences. Rebecca leur parut propre à etre leur principal agent. Des exactions de la part de Christophe, augmentant le mécontentement, facilitaient le projet de Thimoté et de ses amis : sous le prétexte de se procurer des moyens pour acheter des munitions de guerre, Christophe s'était emparé des denrées des habitans et leur avait donné des obligations du trésor.

Sur ces entrefaites, une insurrection éclata vers la fin d'avril 1807, dans les hauteurs du Gros-Morne : elle était dirigée par Massez qui, simple habitant, avait réussi à soulever une portion de la 14e demi-brigade contre le pouvoir de Christophe. Pourcely, qui avait remplacé le général Guillaume, se disposait à faire marcher les 1er et 2e bataillons de la 9e contre Massez. Cette troupe, réunie sur la place d'armes le 17 mai, manifesta de l'hésitation : c'est que, déjà, Rebecca dont l'influence sur ses camarades était considérable, avait réussi à préparer les esprits à l'insurrection, tandis que de leur côté, Thimoté, H. Datty, Fouquet, Faux (ce dernier, capitaine de garde nationale) et d'autres citoyens travaillaient activement à ce résultat. Jacques Louis, colonel de ce corps, essaya en vain de faire sortir les deux bataillons de la ville, pour marcher contre le Gros-Morne. Pourcely vint en personne : sa présence impose à la troupe qui défile; mais, arrivés hors des barrières, les sous-officiers et les soldats sont entraînés au Grand-fort par Rebecca, malgré l'opposition des officiers qui sont contraints de rentrer en ville auprès du général Pourcely.

Arrivé au Grand-fort, Rebecca sent la nécessité de donner une direction au mouvement qu'il vient d'opérer, en organisant l'insurrection : dans cette intention, il fit dire au général Pourcely de venir auprès de lui. Le général se présente bientôt sous les remparts du fort et conjure cette troupe de rentrer dans l'obéissance. Rebecca lui répond que leur résolution est définitive; qu'ils ne veulent pas servir d'instruments à la ferocité de Christophe; qu'ils lui offrent le commandement en chef, s'il veut prendre parti avec eux : ce

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

qu'il devrait faire, car sa tête, à lui Pourcely, est à la merci de Jacques Louis; que sa proscription est décidée, etc. Mais Pourcely refuse de se prononcer contre Christophe : il retourne en ville et s'empresse d'envoyer le capitaine Gilles Déré, au Cap, pour annoncer à Christophe les événements survenus au Port-de-Paix.

Le lendemain, Rebecca fait rentrer en ville les deux compagnies de grenadiers et les deux de chasseurs avec les drapeaux des deux bataillons. Arrivé sur la place d'armes, il essayait d'entraîner le 3e bataillon dans son parti, lorsque Jacques Louis vint auprès d'eux et tenta d'enlever les drapeaux. Ils résistent : au même moment, Bauvoir, chef du 3e bataillon, prend le sien et l'emporte dans la maison du général Pourcely qui, lui-même, ne fut pas plus heureux que Jacques Louis, en voulant reprendre les drapeaux.

On a peine à concevoir cette lutte opiniâtre entre Rebecca, simple grenadier, qui, à la tête des sous-officiers et des soldats de ces deux bataillons, veut porter ses chefs à prendre la direction de l'insurrection, et la résistance de ces chefs qui tentent inutilement de ramener les insurgés à l'ordre, sans que jusque-là une seule goutte de sang ait été versée. Cet étonnement cesse, lorsqu'on sait que Rebecca, brave, courageux, d'une âme élevée, dédaignait le meurtre et ne voulait qu'assurer les droits et l'existence de ses compatriotes.

Enfin, Rebecca, voyant l'inutilité de ses instances, prend le parti de monter au Trois-Pavillons, position redoutable qui avait été occupée par Capois, lors de sa prise d'armes contre les Français et qu'il avait fortifiée sous Dessalines.

Dans la soirée de sa sortie, le 3e bataillon se décida à suivre l'exemple des autres. Ces militaires sortent successivement de la ville et vont joindre Rebecca au Trois-Pavillons. Pourcely et les officiers se tenaient toujours en ville; et n'ayant pas réussi à ramener les insurgés et voyant la détermination de Rebecca influer sur toutes les résolutions, il vint à craindre pour ses propres jours; alors il se décida à se retirer à Jean-Rabel où commandait Placide Lebrun. La plupart des officiers supérieurs l'y suivirent; mais Pourcely ne tarda pas à se convaincre qu'une étincelle électrique gagnait tous les cœurs; abandonné déjà par une partie des officiers inférieurs, il était peu écouté par Nicolas Louis, chef du 2e bataillon, par Bauvoir, du 3e, et par Catabois, commandant de la place du Port-de-Paix : il prit le parti de gagner les Gonaïves. Jacques Louis, Placide Lebrun et quelques officiers seulement l'accompagnèrent.

Après le départ de Pourcely, ceux des insurgés qui étaient restés au Port-de-Paix, n'hésitèrent pas à reconnaître Alain, capitaine adjudant de la place, pour commandant. Mais, peu d'instans après, Rebecca qui avait appris la fuite de Pourcely, arrive du Trois-Pavillons avec sa troupe; il la met en bataille sur la place d'armes, et il se

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

disposait à faire connaître les motifs de leur insurrection par une proclamation que lui rédigeait un nommé Simblin, lorsque Gilles Déré arrive au Port-de-Paix. Amené au bureau de la place, il annonce à Alain que Christophe est avec son armée, à la Ravine-Pourie, distante de 4 lieues de la ville, et que Romain marche à la tête d'une colonne contre le Trois-Pavillons.

Avisé de cette nouvelle par Alain, Rebecca fait ses dispositions pour abandonner la ville, afin de se retirer au Trois-Pavillons qui protégeait l'habitation Mignon où se trouvaient les munitions. Il appelle ses camarades; la sinistre générale est vainement battue par les tambours; déjà le bruit de l'approche de Christophe avait circulé; les soldats débandés, les citoyens alarmés couraient ça et là pour recueillir quelques effets indispensables : la voix de Rebecca est méconnue. Cette âme courageuse n'est point abattue; à la tête d'une quinzaine d'hommes, il se fait remettre une somme de douze cents gourdes qu'Alain avait sauvée du pillage du trésor, met le feu aux maisons et prend la route du Trois-Pavillons. Il est bientôt suivi d'environ deux cents hommes. Le reste des militaires abandonne aussi la ville enflammée; ceux du 2e bataillon se dirigent sur Jean-Rabel. Chacun tente de gagner ses foyers. Christophe fait charger par sa cavalerie ceux qu'il rencontre sur sa route. Les habitants abandonnaient aussi les restes fumants de leurs maisons; mais Christophe en ayant joint la plus grande partie, les fait garotter et conduire au Grand-Fort où il se retire lui-même, la ville ne lui offrant que feu et cendres. Au jour, ce barbare fait baïonnetter des hommes inoffensifs et des femmes infortunées, sans pitié pour les cris plaintifs de leurs innocents enfants qui tombent également sous les coups de ses sicaires; ensuite, il fait traîner le reste de ces malheureux sur l'habitation Lallemand, à un quart de lieue du Trois-Pavillons.

Déjà, Rebecca y était rendu, et Romain le serrait de près. Charles Andraux, capitaine de grenadiers du 1er bataillon, avait réuni à peu près deux cents hommes et venait à son secours. Mais Rebecca, voyant l'impossibilité où il était de résister aux forces amenées par Christophe et Romain, se résigne à gagner les bois. Protégé par la nuit, il sort du fort; il était déjà parvenu sur l'habitation Paillet, distante de deux lieues du Trois-Pavillons, quand il est atteint par la troupe de Romain. Ses braves compagnons et lui combattent en désespérés : accablés par le nombre, ils sont écharpillés.

L'intrépide Rebecca reçoit une balle à la cuisse et tombe : en vain il croit échapper à la rage qui le poursuit personnellement. Sa capture était si importante à Christophe! Romain le fait chercher parmi les morts : reconnu par Toussaint Boufflet (alors capitaine de cavalerie, depuis adjudant-général), Rebecca est traîné devant Romain qui essaie de le porter à des révélations; mais il résiste et

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

demande la mort, en proclamant la sainteté de son entreprise. Sa tête est tranchée et portée au Trois-Pavillons où Christophe la fait exposer au bout d'une pique.

Ainsi périt, à l'âge de 38 ans, ce courageux et intrépide athlète d'une lutte qui se termina à l'avantage de la cause qu'il avait embrassée, en dépit des efforts du tyran qui aura trop longtemps parcouru une carrière souillée par tous les genres de crimes.

Dès les premiers moments de l'insurrection, Thimoté avait expédié une barge, commandée par Gentil Rebel, auprès de Pétion pour lui faire part de cette levée de boucliers en faveur de la République. Le Sénat, par son décret du 22 mai 1807, autorisa Pétion à récompenser Rebecca. Le Président d'Haïti lui envoya un brevet de colonel; mais les dépêches ne parvinrent à Thimoté, qu'après la mort du héros. En 1808, le Sénat honora sa glorieuse mémoire, en décernant une pension à sa veuve et à sa mère.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

THIMOTÉ.

—

Pierre Thimoté naquit dans la commune du Port-de-Paix. Il eut l'honneur de prendre les armes avec ses frères au commencement de la révolution; mais la vie tumultueuse des camps convenait peu à ses mœurs paisibles. Il se retira du service militaire pour se livrer entièrement au commerce : une sévère probité jointe à un travail assidu lui fit acquérir de l'aisance. Ses qualités personnelles lui méritèrent l'estime et la considération de ses concitoyens qui lui en donnèrent une preuve éclatante, en le nommant l'un de leurs députés à l'assemblée constituante de 1806. En concourant à l'œuvre constitutionnelle qui érigea l'Empire d'Haïti en République, il s'était fait remarquer par A. Pétion, et avait également distingué dans ce grand citoyen les qualités éminentes qui le rendaient si propre à diriger l'État. La plupart des députés du Nord et de l'Artibonite ayant rédigé une protestation contre les opérations de l'assemblée constituante, Thimoté qui savait que la guerre civile était inévitable par l'ambition de Christophe, mais qui avait besoin de sauver sa famille et sa fortune, consentit à signer cette protestation qu'il désapprouvait intérieurement. Il fut néanmoins nommé sénateur de la République. Après la bataille du 1er Janvier 1807 qui eut lieu dans les champs de Sibert, plusieurs députés du Nord ayant demandé à retourner dans leurs foyers, Thimoté se joignit à eux et se rendit au Port-de-Paix. C'est alors que le Sénat, institué par la Constitution, déclara Thimoté déchu de la dignité de sénateur, en meme temps que P. Romain, E. Magny, Toussaint Brave et Charairon, qui y avaient été également appelés et qui avaient pris parti dans la rébellion de H. Christophe.

Cependant, de retour au Port-de-Paix, au moment où la fermentation des esprits y préparait l'insurrection que dirigea le brave Rebecca, Thimoté en devint le principal moteur par ses conseils et par le sacrifice d'une partie de sa fortune. Il suivit les insurgés sous les ordres de Nicolas Louis, jusqu'à l'arrivée de l'armée expéditionnaire commandée par l'intrépide. Lamarre. C'est alors qu'il revint au Port-au-Prince où Pétion lui fit l'accueil le plus bienveillant; et le Sénat, qui avait pourvu à son remplacement, le rappela néanmoins dans son sein en mars 1808, parce qu'alors il s'y trouvait d'autres vacances.

Mais Pétion, jugeant la présence de Thimoté dans le Nord plus utile à la cause de la liberté, tant pour aider Lamarre de ses conseils et de son crédit, que pour employer son influence

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

sur les hommes du parti contraire, l'engagea à retourner au Môle où il arriva avec la flotte de la République, le 29 mars. A la fin d'avril, il revint encore au Port-au-Prince d'où il repartit de suite.

Durant la campagne que fit Lamarre dans les hauteurs du Port-de-Paix, Thimoté suivit l'armée et fut d'une grande utilité au général, par sa connaissance des localités et des hommes. Cette armée avait fait des prodiges de valeur; malgré sa faiblesse, elle soutenait encore le choc des troupes de Christophe, lorsque Lamarre apprit en décembre 1808, l'insuccès de la tentative de la grande armée de la République sur la ville de St.-Marc. Débarrassé de toutes craintes de ce côté-là, Christophe disposa de toutes les troupes du Nord et d'une partie de celles de l'Artibonite contre Lamarre, qui fut ainsi forcé à la retraite, après avoir enduré avec ses compagnons d'armes les privations de tous genres. Rentrés au Môle, recevant rarement des provisions, peu de secours en hommes, éprouvant parfois des rigueurs cruelles et souvent inutiles de la part de leurs chefs qui croyaient maintenir ainsi la discipline militaire; réfléchissant sur l'insuccès de nos armes réduites désormais à conserver un point à l'extrémité de cette péninsule : les compagnons de l'insurrection de Rebecca voyaient naître dans leurs rangs un germe de mécontentement; toutes les chances d'avenir semblaient être en faveur de Christophe. Dans cet état de choses, Thimoté résolut d'aller lui-même exposer au Président d'Haïti la situation de l'armée expéditionnaire, et sonder plus intimement la pensée du gouvernement sur les futures opérations de cette armée.

Arrivé au Port-au-Prince au moment où le Sénat, en mésintelligence ouverte avec le Président d'Haïti, venait d'être contraint à s'ajourner indéfiniment, Thimoté reconnut dans la plupart de ses collègues une grande animosité contre Pétion, malgré leur résignation apparente. Il ne lui avait pas échappé que Lamarre lui-même, récemment élu sénateur contrairement au vœu formel de la Constitution, parce qu'il n'avait pas fait partie de l'assemblée constituante, partageait le mécontentement du Sénat avec qui il entretenait une correspondance suivie. L'opinion répandue que le Môle devait être le tombeau de Lamarre, fut donc bientôt partagée par Thimoté. Mais lui qui avait vécu presque dans l'intimité du chef de l'armée expéditionnaire, il s'était persuadé que si Lamarre agissait souvent dans un sens opposé à la pensée de Pétion, et occasionnait de justes plaintes de la part de ses compagnons d'armes, c'est qu'il subissait parfois l'influence de son lieutenant et ami Delva, et ce dernier excité et secondé par Léger : ces deux officiers supérieurs ternissant ainsi ce mâle courage qu'ils déployaient dans les combats. Cette conviction de Thimoté lui fit penser que si cette influence était détruite, Lamarre pourrait encore mériter la confiance du Président, et par

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

suite obtenir des secours qui eussent mis l'armée expéditionnaire à même de reprendre l'offensive. Thimoté comptait aussi sur sa propre influence pour détacher Lamarre de l'opinion des sénateurs.

De retour au Môle, il devint plus que jamais le confident de ses compagnons de l'insurrection du Port-de-Paix ; il entendait leurs plaintes et les reproches qui, parfois, lui étaient personnellement adressés comme ayant été le principal instigateur de la révolte de Rebecca. Et cependant, à ces causes générales de mécontentement pour les autres, se joignaient pour lui-même des motifs particuliers résultant de la perte entière de sa fortune : lui qui, naguères, possédait toutes les jouissances de la vie, ne se voyait-il pas privé de tout et réduit à solliciter du gouvernement quelque peu de café, en compensation de ses indemnités de sénateur ? Son âme était donc douloureusement affectée de ces plaintes, de ces reproches, et d'autant plus, qu'il ne pouvait s'ouvrir franchement à Lamarre sur le sujet principal de ce mécontentement; car il n'ignorait pas la faiblesse de ce général pour Delva et Léger dont il avait lieu de redouter la vengeance.

Dans cette situation d'esprit, Thimoté conçut la malheureuse pensée d'une *révolte* qui serait dirigée contre Delva et Léger, sans compromettre les précieux jours de Lamarre. Mais pour atteindre ce but, il comprit qu'il devait d'abord se faire le centre des mécontents. il commença par fuir la société de Lamarre et celle des principaux chefs de l'armée; tandis qu'il accueillait favorablement les officiers subalternes et les simples soldats. Après s'être ouvert à quelques-uns de ses anciens compagnons du Port-de-Paix, il sentit qu'il lui fallait aussi s'assurer de quelques hommes des troupes de l'Ouest et du Sud. Le capitaine Gaspard, de la 24e (*a*) reçut ses confidences ; mais ce capitaine les transmit à Lamarre. Déjà le général avait remarqué le changement opéré dans la conduite de Thimoté. La déposition de Gaspard lui fit prendre immédiatement la résolution d'opérer l'arrestation de Thimoté pour l'envoyer au Port-au-Prince. C'était un acte de rigueur qui pouvait avoir de funestes suites; car Thimoté exerçait une grande influence sur les troupes du Nord qui fesaient partie de la garnison du Môle. D'un autre côté, les antécédents de ce sénateur, ses services rendus à la patrie, sa position dans le gouvernement, tout commandait à Lamarre des attentions et des égards envers son collègue. Lamarre fit choix de Delva, officier général, pour exécuter cette arrestation; mais Delva ne jugea pas convenable d'agir seul; il s'adjoignit Léger et une forte garde.

Rendu devant la maison de Thimoté avec cet appareil militaire, Delva y pénétra en appelant le sénateur qui, voyant cette garde,

(*a*) Mort colonel du 25e régiment, des Gonaïves.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

s'arme et se présente en cet état. Cette disposition de sa part porta Delva à lui parler d'un ton impératif. Le sénateur s'en indigne et répond : « Est-ce ainsi que le général devait me faire arrêter ? Je « me rendrai seul à ses ordres. » Delva ordonne à l'instant à la garde de se saisir de la personne de Thimoté. A cette injonction, Thimoté prend la fuite et tente de s'évader par la cour. Mais Delva ordonne de faire feu : l'infortuné Thimoté en est atteint et termine ainsi une carrière dont le cours fut marqué par des services rendus à son pays, quoiqu'il devînt coupable en dernier lieu.

Lamarre, informé de ce triste événement par le domestique de Thimoté qui avait eu le bonheur de s'échapper et de se rendre près du général, montra tout son mécontentement contre Delva et Léger auxquels il ordonna de quitter la place du Môle pour se rendre au Port-au-Prince, sans nul doute pour ne pas exciter l'indignation des soldats et des chefs qui estimaient Thimoté. Lui-même aussi, n'avait-il pas à se reprocher de n'avoir pas pris une voie plus douce pour parvenir à ses fins ? Pourquoi avait-il choisi Delva pour cette arrestation, alors qu'il a dû lui en dire les motifs ? Pourquoi avait-il condescendu à la demande de Delva, de se faire accompagner par Léger et par une garde, alors que Thimoté était accusé de *conspirer* contre leurs jours ? Ne pouvait-il pas faire appeler ce sénateur, qui n'eût pu refuser de se rendre à cette invitation, et opérer alors son arrestation ?... Evidemment, Delva et Léger voyaient en lui un ennemi dangereux pour eux-mêmes et pour la garnison du Môle, puisqu'il avait réellement conspiré.

Thimoté, homme illettré, mais d'un bon sens judicieux, d'une probité et d'un désintéressement rares, avait justement mérité la confiance et l'estime de ses contemporains. La nation ne doit pas oublier qu'il lui sacrifia repos, fortune, bonheur, en le plaignant de ses égaremens qui furent cause de sa mort.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

UN ÉPISODE DU SIÉGE DU MOLE, EN 1809.

L'armée expéditionnaire du Nord venait de s'illustrer dans les montagnes du Port-de-Paix; elle ne put pas, malgré tout son héroïsme, reprendre ses premières positions. La levée du siége de Saint-Marc avait mis Christophe à même de renforcer ses troupes qui disputaient si opiniatrément le terrein à Lamarre. Pierre Toussaint avait prêté à Romain l'appui d'une nouvelle division; et les troupes de la République, abandonnant leur précieuse ligne de Jean-Rabel et ne laissant qu'une faible garnison à la Bombarde, s'étaient concentrées à la Source-Ronde, distante de deux lieues du Môle Saint-Nicolas. Eveillard aîné et Beauvoir, forcés à la retraite, à cause de leurs blessures, s'étaient renfermés dans cette place : Lamarre lui-même souffrant d'une affection cutanée, s'était vu contraint au repos. Laissant le commandement de son armée à Delva, il entra au Môle dont il confia le service de la place au chef de bataillon Henry, qui avait Alain pour adjudant.

Toute la garnison de cette ville consistait en quelques gardes nationaux, deux compagnies de grenadiers dont une partie servait de garde à Lamarre, et quelques tailleurs des corps réunis sous les ordres de Faux. Il y avait plus de 800 blessés dans les hôpitaux. En fesant garder les points principaux, Lamarre croyait la place en sûreté. Il jugeait que, d'une part, le camp de la Source-Ronde, et de l'autre, le Morne-à-Cabrits impraticable à cause de ses aspérités, en défendraient l'approche aux troupes du Nord.

Du 9 décembre 1808, jour où l'armée avait opéré sa retraite, au 13 janvier 1809, il n'y eut que quelques escarmouches entre les deux parties belligérantes; le combat du 28 décembre, dans lequel périt l'intrépide colonel Gabriel Reboul, justement regretté de ses compagnons d'armes, fut le seul engagement remarquable. Les troupes du Nord, repoussées dans leurs retranchemens, paraissaient y vouloir se reposer de leurs longues fatigues. Mais Christophe, arrivé au Port-de-Paix, s'occupait activement à combiner tous les moyens qui devaient lui assurer la conquête du Môle, afin d'en finir avec les inquiétudes que lui causait la présence de son redoutable adversaire, Lamarre, dans cette péninsule.

Celui-ci, de son côté, gémissait de voir la lutte traîner en longueur : ardent, insatiable d'activité, il ne pouvait supporter le repos, ni cette guerre de siége qui rétrécissait le cercle de ses opérations. Un noble but le portait à désirer de reculer la ligne ennemie au delà des Moustiques où la République comptait encore quelques partisans qui, sous la direction de Jean-Louis Vallé, tenaient l'armée du Nord

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

en échec en inquiétant ses communications. Lamarre demandait avec instance et attendait impatiemment un envoi de troupes du Port-au-Prince. Il espérait, à l'aide de ce renfort, reprendre l'offensive et reconquérir les montagnes qui devaient servir à l'approvisionnement de son armée, en meme temps qu'il délivrerait de la vengeance de Christophe les partisans de la République qui n'avaient pas de pardon à en espérer.

Cependant, Christophe, pour abréger le temps trop long qui lui paraissait nécessaire à l'accomplissement de ses opérations futures, pensa à un moyen hardi, périlleux, mais dont la réussite, selon toute apparence, était incontestable. Il avait imaginé de faire pénétrer secrètement des forces dans la place du Môle, de s'en emparer, après avoir fait mourir Lamarre, Beauvoir et Eveillard. Quel immense résultat ! Privée de ces chefs illustres et de la place du Môle, l'armée expéditionnaire n'aurait plus à soutenir qu'une lutte de désespoir. Delva était déjà frappé d'une balle froide; Léger, son émule, comme lui, n'avait point une entière estime de l'armée à cause de leur sévérité; Aly était déjà attaché à la cause opposée; Masson avait de beaux antécédents dans une autre arme, et était peu connu de l'armée; Germain, militaire d'un courage éprouvé, était plus fait pour obéir que pour commander : comment cette armée aurait-elle pu tenir contre un puissant ennemi ?

Christophe jugeait qu'en abattant Lamarre, tout était fait, Lamarre dont le nom seul fait battre le cœur de tout haïtien. Type de bravoure et d'héroïsme, Lamarre avait acquis, au début de sa carrière, cette brillante réputation que le temps n'a fait que fortifier. Sur le champ de bataille, il trouvait des ressoures inépuisables pour stimuler l'ardeur de ses soldats, et leur faire affronter les périls les plus éminents : il tenait peu de compte du nombre et de la bravoure de ses ennemis. Cette grande âme ne connaissait que les passions ardentes; l'excès en tout genre était son élément. Ses affections, l'amitié comme la haine, étaient vives chez lui et sans limites. Aussi, bien de justes reproches furent élevés contre lui, et néanmoins ces reproches se taisent devant l'admiration attachée au nom de Lamarre. Christophe s'était fait à l'idée que Lamarre ne pouvait être vaincu; sa pensée fixe, son dessein de tous les instants, son but fut de trancher la difficulté par la mort de ce chef. Le fer et le plomb de l'ennemi avait bien déjà fait verser son sang; en arrosant le terrein des batailles, ce sang n'avait fait que féconder l'ardeur du soldat. Christophe, sachant bien que le poison et l'assassinat avaient échappé à son or corrupteur, eut recours à la trahison.

Cette lutte longue et acharnée, les privations incessantes chaque jour plus cruelles, les rigueurs parfois injustes et portant l'empreinte de la cruauté, lorsque surtout elles étaient exercées par des chefs subal-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

ternes; ces causes diverses avaient ébranlé la fidélité de la 9e, de la 14e et même des troupes de l'Ouest et du Sud qui fesaient partie de cette armée. La défection avait déjà entraîné dans le parti ennemi plusieurs militaires peu jaloux de cet honneur qui s'attache aux drapeaux en détresse, en lambeaux. Si la défection grossissait les rangs de l'armée de Christophe, au détriment de la cause républicaine, la trahison du moins n'avait pas encore révélé aux ennemis de Lamarre les secrets de sa position. Sur ces entrefaites, un capitaine en retraite du 2e bataillon de la 9e, nommé Madou, promit d'introduire secrètement une colonne de l'armée de Christophe dans la place, en évitant les postes avancés et ceux de la ligne par où il était à présumer que l'ennemi pût essayer d'y pénétrer.

Le 13 Janvier 1809, vers 3 heures et demie du matin, dix bataillons des 1er, 5e, 14e, 20e, 27e et 28e régiments, et deux escadrons de cavalerie, ayant à leur tête Romain et Magny, surmontant les obstacles qui s'offrent à leur passage, traversant par le Morne-à-Cabrits, s'introduisent dans la place, par le poste intermédiaire situé entre les postes dits de Jean-Rabel et de la Source-Ronde. (1) Ce poste, faiblement gardé par cinq gardes nationaux, n'oppose que quelques coups de fusil à la colonne ennemie qui avance rapidement mais en silence et vient prendre position sur la place d'armes. Le bruit de cette mousqueterie avait éveillé les gens de l'état-major de Lamarre; celui-ci, bientôt prêt à combattre, venait d'envoyer reconnaître la cause de cette fusillade, quand il entendit non loin de lui un éclat de rire qui décèle une vraie gaîté. C'était Eveillard, échappé miraculeusement à une troupe d'ennemis qui avaient cerné sa maison : il riait de leur maladresse. Tel était cet Eveillard; dans les plus grands dangers, l'impassibilité de son caractère ne se démentait jamais.

Dès que Lamarre eut appris que l'ennemi avait envahi la ville, il résolut de l'en chasser Il se met à la tête de sa propre garde. Avant de mener cette poignée d'hommes au combat, il lui adresse une harangue chaleureuse : « Aujourd'hui, dit-il en terminant, « c'est la journée des braves. »

En effet, le dernier de ses soldats fut fidèle à la belle pensée du héros. Il ne perd pas de temps; il place Eveillard à la tête d'une compagnie, et lui adjoint plusieurs de ses aides de camp: Valery Renaud, Michel, Arnoux. Il l'envoie attaquer l'ennemi par l'une des rues qui débouchent sur la place d'armes, tandis que lui, avec le reste de sa troupe et suivi de ses autres aides de camp, Honoré, Hypolite et quelques guides, marche sur le même point par une rue opposée.

(1) C'est le nom du poste où aboutit le chemin qui conduit de la Source-Ronde au Môle.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Eveillard ne tarde pas à engager le feu ; il ordonne d'avancer à la baïonnette, lorsqu'il reçoit une balle à la cuisse. Renaud et plusieurs autres compagnons d'Eveillard sont blessés comme lui. Ecrasés par le nombre, ces braves, opèrent leur retraite au fort Georges où déjà Beauvoir, Faux, à la tete de ses tailleurs, et quelques autres s'étaient rendus. Lamarre, de son côté, conduit sa compagnie au feu : cette petite troupe s'y précipite aux cris de : *Vive la République ! Vive le Président d'Haïti ! Vive le Sénat !* (1) Lamarre aussi est forcé à la retraite : le fort Georges les reçoit tous.

Cependant, Romain, après s'être rendu maître du fort de la barrière Jean-Rabel, s'y tenait et en dirigeait les canons contre le fort Georges. Magny, repoussant devant lui Lamarre et Eveillard, vint tenter d'enlever le fort où les républicains s'étaient retranchés. Il s'empara de la maison de Lamarre et de toutes les autres qui se trouvent en face du fort. Avec cette bravoure calme qui, maîtrisant l'impétuosité, en fait un juste emploi, il ordonna l'assaut. Tandis qu'il fesait tirailler en face, deux colonnes se portaient sur la forteresse. Il fut repoussé trois fois, sans désespérer de se rendre maître de ce point important.

Le jour vint éclairer le théâtre de cette lutte opiniâtre.

Lamarre a jugé que les chances lui sont défavorables; il a besoin d'user de ses dernières ressources pour ne pas succomber, ou du moins, si la mort doit mettre un terme à sa glorieuse carrière, il ne veut pas périr derrière les remparts d'un fort. (2) Songeant aux faibles postes du fort Allemand et des autres points du pourtour de la place, il résout d'aller en personne les mettre en action, afin de diviser les forces ennemies en partageant entre eux la défense. En prolongeant la lutte, se dit-il, Delva aura le temps de venir à son secours. A 9 heures, il se fait amener trois chevaux que l'on avait attachés dans le fort, du côté opposé à l'ennemi. Après avoir serré la main à Eveillard et à Beauvoir, il dit à la troupe : « Je vous laisse deux autres moi-même. » Puis, il s'élance sur l'un des chevaux, en donne un à son brave Honoré, et un autre à Rémy, l'un des guides. Il est bientôt suivi par Soulouque et par Décade. Bravant les dangers qui le menacent, il traverse la Savanne-du-Roi et se porte sur le fort Allemand où se trouvait Alain. Alain, plein de zèle et de dévouement, y avait fait transporter par les blessés de l'hôpital, toute la munition de la poudrière. Lamarre fait diriger les canons du fort contre les masses ennemies qui sont à leur portée; puis, il suit la ligne et arrive au poste de la Source-Ronde. Il expédie Honoré sur un autre point; et après

(1) Par ce cri, on saluait Lamarre qui était sénateur.

(2) Ce fut pourtant derrière les remparts d'un fort que Lamarre fut frappé mortellement d'un boulet. Ce qui est remarquable, c'est que, dans la matinée du 16 Juillet 1810, ce héros eut et exprima le pressentiment de sa fin.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

avoir organisé un système d'attaques isolées, il revenait au fort Georges, lorsqu'il rencontre inopinément une colonne ennemie. Il oublie qu'il n'est suivi que de trois guides. Il charge cette colonne. Bientôt il est cerné de toutes parts ; celui-ci saisit les rènes de son cheval, celui-là s'efforce de le désarçonner. Mais à l'aide de son sabre redoutable, il se fait jour au milieu des ennemis. Il est atteint de trois blessures : une balle et un coup de baïonnette au bras gauche, et une balle sous l'aisselle droite. Ses guides, Rémy, Soulouque et Décade, intrépides comme lui, le secondent et justifient sa confiance. Rien n'a pu l'empêcher de parvenir au fort Georges.

Delva, prévenu de la présence de l'ennemi dans les murs du Môle, ne perd pas un instant : il expédie le colonel Germain à la tête de 150 fantassins et fait monter à cheval les dragons de Toussaint. Ils partent avec précipitation. A 8 heures, en entendant les trompettes sonner au loin les airs de leur instrument martial, précurseurs de la défaite des ennemis, Romain ordonne la retraite ; Magny veut encore combattre, mais sa troupe, intimidée par l'approche de cette cavalerie qui est la terreur du Nord, entraîne le général dans sa fuite. Delva et Toussaint arrivent dans cet instant ; ils chargent avec impétuosité. Lamarre et Eveillard conduisent au combat la petite garnison du fort qui franchit ses remparts et se porte à la poursuite de l'ennemi. C'est alors qu'Eveillard reçoit deux autres blessures, et que voyant, lui ainsi que son général, leur courage paralysé par leurs souffrances, ils rentrent au fort, laissant Beauvoir à leur place. Celui-ci, et Masson qui lui prêtait l'appui de sa bravoure, sont aussi atteints. Magny oppose une résistance opiniâtre à la fougue de ses adversaires : alors une horrible mêlée ensanglante la ville. Magny joint Romain ; tous deux se portent sur la grande route de Jean-Rabel, toujours poursuivis par l'infatigable Toussaint et ses intrépides cavaliers. Ils font halte à Clairvaux, près de la Croix-Gayac. L'infortuné Hypolite prend le commandement de l'une des colonnes que dirige Delva et marche en toute hâte sur ce point : là, il termine une carrière qui promettait un brillant avenir. Mais, en succombant, il rend impossible à l'ennemi une plus longue résistance : l'ennemi, alors, est rejeté dans ses cantonnements, après avoir perdu un drapeau, plusieurs caisses et une grande quantité de fusils.

Sur ces entrefaites, la flotille de Christophe avait paru devant la baie et semblait se diriger sur le port : quelques coups de canon lui annoncent que la place est loin d'être occupée par Romain : elle reprit le large.

Les rues du Môle, la grande route de Jean-Rabel sont jonchées de morts. *Pas de quartier !* tel est le cri du vainqueur. Impitoyable,

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

il refuse la vie aux prisonniers qui l'implorent. Il eût été si beau d'être généreux, après avoir vaincu ! Dans les guerres civiles surtout, le plus beau mérite du vainqueur, c'est la générosité. Quoiqu'il en soit, cette journée mémorable est écrite en caractères éclatants dans les pages de notre histoire. L'héroïsme de cette petite troupe qui, pendant quatre heures, a contenu des forces centuples de la sienne, donne à chacun de ceux qui en ont fait partie, le droit de dire avec orgueil : *J'étais au Môle, le 13 Janvier 1809 !*

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

TOUSSAINT PAUL.

—

Le brave Toussaint, vulgairement appelé Toussaint Boufflet, parce qu'il naquit sur l'habitation Boufflet, au Port-de-Paix, est celui qui eut la pénible mission d'évacuer la place du Môle Saint-Nicolas. Adjudant-général, il succéda à Eveillard dans le commandement de l'armée assiégée, au moment où les armes victorieuses de Christophe rendaient toute résistance inutile, sinon impossible.

Il commença sa carrière dans les dragons, à la première formation de ce corps par Toussaint Louverture. Il servit sous Maurepas, et devint officier durant l'insurrection contre les Français. Il se distingua dans cette guerre audacieuse, dirigée dans le quartier du Port-de-Paix par le valeureux Capois. Sous Dessalines, il fut fait capitaine.

Lors de la prise d'armes de Rebecca, il fut l'un des premiers officiers qui abandonnèrent la ville du Port-de-Paix et qui se rendirent auprès de Romain. Il combattit à Paillet; et ce fut à lui que Christophe dut de pouvoir assouvir sa colère sur l'infortuné Rebecca : Toussaint le reconnut parmi les blessés.

Après avoir abandonné le Port-de-Paix avec le général Pourcely, Nicolas Louis, Beauvoir et beaucoup d'autres officiers de la 9e, ainsi que Catabois, commandant de la place, s'étaient arrêtés à Jean-Rabel. Là, ils furent bientôt rejoints par les fuyards. Beauvoir, déjà séduit par le sénateur Thimoté, entraîna Nicolas Louis. La 9e avait redemandé ses chefs : ces derniers arborèrent l'étendard de l'insurrection. Nicolas Louis prit position aux Moustiques, sur l'habitation Pellié, à 6 lieues de Jean-Rabel et du Port-de-Paix. Les dépêches de Pétion, adressées à Rebecca et à Thimoté, et apportées par Gentil Rebel, y parvinrent aux insurgés. Pétion leur annonçait qu'il allait bientôt les faire appuyer par des troupes qu'il expédierait sur les lieux.

Christophe, après la mort de Rebecca, ne voulut pas d'abord employer la force contre la 9e tout entière qui, bientôt, allait être appuyée par une partie de la 14e fuyant le Gros-Morne. Il préféra d'essayer l'emploi des moyens de persuasion. Toussaint jouissait d'une honorable réputation : il fut choisi par Christophe pour porter ses paroles et ses paquets à Nicolas Louis et aux autres chefs de l'insurrection.

Mais, arrivé aux Moustiques, il ne fut pas difficile à Toussaint de reconnaître, par l'attitude des insurgés, que sa mission était inutile et même dangereuse, quant à lui personnellement. Il cacha ses

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

paquets et se rendit auprès de Nicolas Louis, se donnant pour un prosélyte gagné à la bonne cause.

Sa secrète pensée était de profiter de la première chance favorable pour rejoindre le parti de Christophe. Logé avec Faux, son ami, ancien capitaine de la garde nationale, il s'ouvrit à lui. Faux était l'un des enthousiastes de l'insurrection. Ayant tenté vainement de faire partager son opinion par Toussaint, il pensa que Nicolas Louis aurait été plus heureux, pouvant user de l'influence de l'autorité. Il transmit à ce chef les confidences de Toussaint. Mais Nicolas Louis, loin de partager l'espérance amicale de Faux, ne vit dans Toussaint qu'un traître dont la présence était un embarras. Il ordonne son arrestation et fait réunir les troupes pour procéder à son supplice. Ni Beauvoir, ni Faux ne peuvent faire revenir Nicolas Louis de sa résolution : alors, Faux, désespéré d'être la cause de la mort de son ami, bien que dans l'occasion il eût rempli un devoir de citoyen, en dénonçant la trahison de Toussaint, déclare qu'il veut partager le sort de celui-ci. Cette courageuse détermination fait fléchir Nicolas Louis qui accorde la vie à Toussaint; mais il l'envoie en détention à Jean-Rabel. Toussaint y resta jusqu'à l'arrivée de Lamarre.

Cependant, Christophe, ne voyant pas revenir son agent, se doute de l'insuccès de sa tentative; d'ailleurs, appelé au Cap pour apaiser les rumeurs qui partout lui font craindre de nouvelles défections, il part et laisse à Romain le soin d'éteindre ou d'arrêter les progrès de l'insurrection de cette péninsule. Nicolas Louis apprit le départ de Christophe, au moment où il avait résolu de marcher sur le Port-de-Paix. Une vigoureuse attaque, précédée de quelques ruses militaires, le rendit maître de cette ville; et il rejeta Romain et ses troupes jusque dans la ligne du Petit-Saint-Louis.

En ce temps-là, Bazelais vint s'emparer des Gonaïves. Pétion s'était empressé de tenir à la promesse qu'il avait faite à Rebecca et à Thimoté, en organisant une expédition dont il donna le commandement au général Bazelais. Ses instructions prescrivaient à ce général de se porter sur les lieux où se trouvaient les insurgés; mais, par une désastreuse fatalité, Bazelais alla s'emparer des Gonaïves. Le général Magny y commandait pour Christophe; en cédant à des forces supérieures, Magny sut conserver une position offensive qui donna le temps à Christophe d'arriver du Cap avec de nombreuses troupes. Bazelais fut forcé d'évacuer et de retourner au Port-au-Prince.

Mais, Nicolas Louis, apprenant l'arrivée des troupes républicaines aux Gonaïves, avait levé son camp du Port-de-Paix pour marcher à leur rencontre et opérer sa jonction avec Bazelais. Il combattait sur l'habitation Dosny contre la ligne du Gros-Morne, quand il apprit la retraite de Bazelais. Christophe ayant réussi à reprendre les Go-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

naïves, avait marché avec toutes ses forces à la rencontre de Nicolas Louis. Ce dernier fut défait et forcé de se replier sur le Port-de-Paix. Toutefois, Christophe ne le força pas dans ses lignes, qu'il conserva dans la grande route du Gros-Morne et sur les montagnes du Cachimbo et des Côtes-de-Fer, essayant de gagner de nouveaux partisans à la République.

Cependant, Pétion, au retour de Bazelais, organisa une nouvelle armée expéditionnaire sous les ordres de Lamarre qui revenait des Gonaïves avec ce général. Lamarre débarqua au Grand-Port, entre les Gonaïves et la Plate-Forme, le 2 juillet 1807, deux mois après la prise d'armes de Rebecca. Nicolas Louis vint à sa rencontre; leur jonction s'opéra sur l'habitation Foison, aux Moustiques.

Lamarre ne tarda pas à sentir la nécessité d'avoir une cavalerie pour éclairer et appuyer son infanterie. Il demanda un homme capable de répondre à son attente : Toussaint lui fut désigné; les précédents de ce militaire devaient faire compter sur sa fidélité, s'il jurait d'être fidèle. Lamarre le jugea ainsi et fit venir Toussaint. Ce dernier fut sensible à ce témoignage de confiance et promit. L'avenir attesta de la sincérité de cette promesse. Il existe entre deux hommes d'un même mérite un certain lien sympathique qui les porte à se connaître, à se comprendre.

Successivement chef-d'escadron et colonel, Toussaint se distingua sur tous les champs de bataille où il se trouva. Sa bravoure et son intrépidité, partagées par ses dragons, déterminèrent souvent la victoire sous les drapeaux de Lamarre, et cependant, ces dragons, pour la plupart, n'étaient armés que du redoutable bâton national, le *coco-macaque !* Entre autres actions brillantes qui signalèrent la carrière de Toussaint durant la guerre soutenue dans la péninsule du Môle, nous n'en citerons qu'une seule, dont les conséquences furent heureuses pour les armes de la République.

C'était en mai 1808. Après avoir perdu sa ligne du Port-de-Paix, Lamarre luttait courageusement pour conserver celle de Jean-Rabel. Christophe, dirigeant en personne une forte colonne, déboucha par le Port-à-Piment et avançait pour contourner les troupes républicaines. Lamarre, apprenant la marche de cette colonne, laisse à Sauval le chef de bataillon Jn-Pierre Amine, de la 18e, pour contenir les troupes du Nord placées à Boufflet, à portée de pistolet de Sauval, sous les ordres du général Jason; il se porte avec le gros de son armée au-devant de Christophe qu'il rencontre sur l'habitation Déré, où bientôt l'ennemi s'est retranché : pendant 18 jours, attaquant nuit et jour, Lamarre essaie de forcer Christophe à la retraite. Mais ce chef, de son côté, est impatienté de cette résistance à laquelle il ne s'était point attendu; il persiste dans son plan de contourner l'armée républicaine. Se persuadant que le quartier-gé-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

néral de Lamarre, placé à Foache, est dégarni de troupes et lui sera une proie facile, dont la couquête privera Lamarre de ses moyens de ravitaillement et lui coupera sa retraite sur le Môle, il part avec sa cavalerie commandée par le brave Juanem, et une partie de son infanterie.

Mais Lamarre, au moyen de ses intelligences, apprend la nouvelle manœuvre de Christophe. Il laisse Delva tenir en échec l'armée de Déré et se porte à la recherche de Christophe. N'ayant qu'une faible cavalerie, il prend un détachement d'infanterie commandé par le capitaine Eustache, et se fait accompagner par Beauvoir. Les deux adversaires marchent parallèlement. Christophe arrive à peu de distance de Foache; s'arrêtant sur une éminence, il expédiait son fidèle Juanem pour aller s'emparer du quartier-général de Lamarre, quand celui-ci débouche dans la Savane Colette, à un quart de lieue de Foache. Lamarre apercevant Christophe, son infanterie et sa cavalerie qui part au trot, demande conseil à Beauvoir. A l'instant, Toussaint lui dit : « Général, faites donner votre infanterie, et je réponds « du reste. » Lamarre a foi dans le courage téméraire : il accepte la proposition de Toussaint. Ce dernier appelle les capitaines de son escadron en avant, et laisse les sous-lieutenants dans les rangs. Il part au galop, prend les bois qui environnent la Savanne, laissant le temps à Lamarre de faire donner son infanterie contre celle de Christophe. Lamarre avance audacieusement au cri de : *Vive la République !* auquel répondent ses soldats : *Vive le Général !*

Juanem aperçoit l'ennemi et marche à sa rencontre : le combat s'engage. Mais, comme l'éclair, Toussaint apparaît sur le flanc de la cavalerie de Juanem ; il brandit son sabre et dit : « Mes cama- « rades, faites comme moi. » En cet instant, Juanem, non moins courageux, fond sur Toussaint. Un combat singulier, qui dure quelques minutes en présence des forces ennemies étonnées de cette audace individuelle, s'engage entre ces deux braves : maniant également bien le sabre, ils ne se font aucune blessure à cette arme. Mais Toussaint décharge son pistolet dont il est aussi armé, atteint Juanem à la hanche et le force à chercher un abri parmi les siens. Le combat devient alors général entre les deux cavaleries; un carnage affreux ensanglante la Savanne; la cavalerie de Christophe, surprise de l'impétuosité de cette attaque combinée, combat néanmoins avec courage et dévouement. Mais les dragons de Toussaint ont déjà fait perdre contenance à cette cavalerie qui se débande et se replie sur Christophe. Ce chef, de sa voix, la contient et la rallie; encore un heureux sort, et Christophe tombe au pouvoir de Lamarre; et alors que de sang précieux eût été épargné ! Mais Dieu réservait le reste de la vie de ce despote pour mieux faire apprécier la douceur du régime de Pétion. Christophe profite d'un instant qu'il a su

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

contenir sa cavalerie, pour s'échapper à l'ardeur de Lamarre et gagner le camp de Jason. (1)

Dans la nuit, il se décide à opérer sa retraite sur le Port-de-Paix, où il appelle également les troupes occupant la position de Déré. Romain exécute l'ordre, sans emporter ses blessés.

Lamarre devint ainsi maître absolu de sa ligne de Jean-Rabel, et se trouva, deux mois après, en mesure de reporter le théâtre de la guerre dans les montagnes du Port-de-Paix.

Toujours à l'affût du danger, Toussaint se distingua honorablement dans cette héroïque mais infructueuse campagne. Des actions d'éclat le placèrent sur la même ligne que les Beauvoir, les Eveillard, etc., dignes émules de Lamarre.

Mais l'insuccès de la campagne de 1808 par Pétion, contre Saint-Marc, fit perdre à l'armée républicaine sa ligne de Jean-Rabel, et la fit rétrograder dans celle qui se prolongea de la Source-Ronde à la Bombarde.

Toussaint obtint de nouveaux lauriers dans les journées du 28 décembre 1808 et 13 janvier 1809. Lorsque le 8 février suivant, Romain s'empara de la Bombarde, et que Lamarre y envoya Delva pour l'en déloger, le valeureux Toussaint accourut pour prendre part à l'attaque; il y fut blessé. Déjà, son corps était couvert de cicatrices.

Cependant, l'ennemi avait profité de la diminution des forces de la Source-Ronde. Le colonel Germain, qui y commandait en l'absence de Delva, fut forcé dans ses retranchements et contraint de se replier sur le Môle. Lamarre dut abandonner ses efforts contre la Bombarde où il s'était aussi porté, malgré ses nombreuses blessures. Dès-lors, l'armée républicaine, renfermée dans les murs du Môle, n'eut plus qu'une guerre de siége à soutenir.

Toussaint partagea l'héroïsme presque fabuleuse de cette brave garnison qui, dans la fatale journée du 16 juillet 1810, perdit son immortel chef. (2)

---

(1) Dans cette action de la Savanne Colette, un officier du 16e. régiment, Philippeaux, aujourd'hui (1841) lieutenant-colonel attaché à la place du Petit-Trou des Baraderes, obtint des félicitations particulières de Lamarre, pour sa brillante valeur.

(2) Ce jour-là, vers 7 heures du matin, Lamarre suivi de son aide de camp Honoré, du chef de bataillon Fortuné Desmares, son cousin (mort colonel du 2e. régiment) de Soulouque et de quelques dragons, passa par le fort Allemand et se rendit à la redoute n° 4. Il y prit un fusil et se mit à tirailler avec un poste ennemi, placé tout près du n° 4. Les militaires du poste lui objectent que sa présence en cet endroit sera bientôt remarquée par le poste ennemi, appelé *Gandou*, qui, place sur le Morne-à-Cabrits et pourvu d'artillerie, domine le n° 4. Mais, Lamarre qui a le pressentiment de sa fin et qui l'annonçait à ses camarades, refuse de se retirer. Sa fusillade attire l'attention du poste *Gandou*, d'où l'on a du reconnaître sa présence, par le costume rouge de ses guides. Le premier coup de canon parti de *Gandou* atteignit Lamarre à la hanche gauche et enleva ce côté: le même coup, ayant tue un soldat du 3e. bataillon du 9e. qui était sentinelle au n° 4, un bouton de son habit entra dans la cuisse de F. Desmares et le blessa. Lamarre se sentant défaillir, dit ces dernières paroles: « *C'est fini; prenez-moi!* » et il rendit le dernier soupir.

Eveillard aîné, prévenu immédiatement de cette catastrophe, se rendit à la redoute et y fit garder le cadavre jusqu'à la nuit; alors on l'apporta en ville. On en fit l'autopsie; les entrailles et le cœur en furent retires et envoyés au Port-au-Prince, sur *le Flambeau*, brig de l'Etat, et accompagnés par Eveillard jeune (mort colonel commandant la Garde du Gouvernement), à qui, le matin même de sa mort, Lamarre avait donné quelques objets pour être remis à sa mère, dans le pressentiment de sa fin prochaine.

Pétion fit enterrer ces dépouilles au fort Saint-Joseph, qui prit dès-lors le nom de *Lamarre*; il

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Eveillard aîné, promu au grade d'adjudant général le 2 juin précédent, en meme temps que Toussaint, succéda à Lamarre. Mais ce courageux militaire ne conserva pas longtemps ce périlleux héritage. Deux mois après, il succomba !

Après la mort de Lamarre, dans la matinée du 25 juillet, la Presqu'île étant tombée au pouvoir de l'armée du Nord, une batterie fut immédiatement dressée contre les bâtiments de la flotte républicaine.

Le général Charles Pierre, de l'armée du Nord, se distingua dans la prise de la Presqu'île.

La perte de cette position rendait impossible le séjour de la flotille de la République dans la baie du Mole : elle dut se réfugier dans celle du Port-au-Prince ; car, sans l'appui de ces fameuses batteries, cette flotille ne pouvait lutter contre celle de Christophe, qui comptait une frégate dans ses rangs. (1) Dans la nuit meme, elle prit la mer, à l'exception de *la Républicaine* et du *Souffleur*, retenus à l'ancre. L'amiral Jean, commandant les forces navales du Nord, se disposa à poursuivre notre flotille, ne laissant à Cadet Antoine, chef de division, (aujourd'hui colonel commandant la place de Puerto-Plata) quatre bâtiments pour combattre les deux de la République qui etaient restés. Cependant, malgré l'avantage du nombre, Cadet Antoine ne put empecher à *la Républicaine* et au *Souffleur* d'appareiller et d'aller se placer sous la protection du fort Georges.

---

assista aux funérailles dont la célébration fut relevée par les pompes religieuses et militaires, par un concours immense de citoyens, et par un eloge funèbre prononce par A. D. Sabourin, mort en 1819, Grand Juge de la République.

Le corps, garde au môle, fut enterré sans pompe et en secret au *cimetière* de la Savanne-du-Roi ; puis, on construisit un cercueil qu'on remplit de pierres et qui fut enterre à 7 heures du soir, du lendemain, au fort *Georges*, avec tous les honneurs dus à la memoire du Heros.

L'ennemi lui-même, prouvant qu'il savait admirer l'heroisme, rendit aussi les honneurs à ce brave capitaine. Le lendemain matin, la flotte de Christophe se presenta dans la baie, se mit en panne et tira aussi le canon de deuil. Dans nos dissensions civiles, nul autre que Lamarre n'a eté l'objet d'une pareille distinction.

(1) Toute la flotte de la République se trouvait réunie au Môle, peu avant la mort de Lamarre, quand celle de Christophe parut devant la baie, augmentee de la fregate qu'il venait d'acheter des Anglais. Auparavant, les deux flottes etaient d'egale force, comptant de part et d'autre des corvettes, des brigs et des goelettes ; avec la fregate, celle du Nord devint preponderante.

Une audacieuse idee vint alors à Lamarre : il assembla les capitaines de la flotte républicaine commandee par Panayoty et leur proposa de prendre la fregate à l'abordage. « Je vais m'embarquer, leur « dit-il, avec deux compagnies de grenadiers du 24e. regiment, sur celui de vos bâtiments qui vous « paraitra le plus propre à remplir mon but. Je ne demande qu'une chose à son brave capitaine : c'est « d'aborder la fregate ! Moi et mes grenadiers, nous repondons de la capturer. »

Jean Gaspard, intrepide marin, capitaine du brig *le Flambeau*, le plus beau navire de la flotte, sur lequel montait Panayoty, accepte avec ardeur cette proposition du brave Lamarre. Augustin Gaspard, son aine, capitaine du brig *le Conquérant*, repond de seconder son frère : à l'envi, tous ces capitaines repondent comme les deux Gaspard ; chacun promet de prendre corps à corps un des navires de la flotte ennemie. C'est un moment d'enthousiasme electrique que communique la bouillante valeur de Lamarre.

Mais, Panayoty, calme et réfléchi, combat la proposition, fait voir la possibilité d'un insuccès qui va exposer sa flotte au gros calibre de la fregate : il dit enfin à Lamarre : " Si vous n'etiez pas le chef « necessaire de l'armee expeditionnaire, indispensable même en ce moment, j'accepterais votre propo- « sition comme mes lieutenants. Etes-vous assure de ne pas être atteint d'une balle, d'un boulet, avant « d'avoir aborde la fregate? »

Ces reflexions sages, d'après toutes les règles de la prudence, firent avorter le projet de Lamarre. Mais, à la guerre, ne faut-il pas quelque fois des actes de temerite pour retenir la victoire, pour sauver une armee? Lamarre et tous ses braves compagnons n'etaient-ils pas journellement exposes à perir au Môle? La presence de la fregate ne rendait-elle pas désormais impossible le ravitaillement de cette place assiegee? Supposez, au contraire, l'audacieuse entreprise de Lamarre realisee : quel immense résultat!... Et lorsque l'histoire vous apprend la mort de ce heros à quelques jours de là, ne devez-vous pas regretter que la prudence de Panayoty l'ait emporté dans ce conseil de braves ?

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

L'amiral Jean allait atteindre la flotille de la République, quand, favorisée par le vent, elle réussit à éviter un combat inutile et inévitablement destructeur. Cependant, une goëlette à trois mâts, portant le nom du brave Derenoncourt (1) et commandée par le valeureux capitaine Barthole (mort colonel chef des mouvemens du port des Gonaïves) n'eut pas le même bonheur. Retardée dans sa marche, elle gagna les attérages de la Gonave et alla s'échouer à la pointe Ouest de cette petite île. Jean détacha de sa flotte la corvette *l'Athénaïs* et le brig *le Jason*, et les envoya contre *le Derénoncourt* qui fut criblé par le canon ennemi. La nuit survint; les deux bâtiments de Christophe espéraient qu'au jour, il leur serait facile de capturer la goëlette, à l'aide de leurs chaloupes. Mais Barthole a compris sa position; profitant de la nuit, il fait débarquer son équipage et les femmes et enfants qui, fuyant le Môle, avaient pris passage à son bord. Lorsque le jour se fit, le 27 juillet, il livra *le Derénoncourt* aux flammes : une explosion emporta dans les airs les débris de ce navire qui avait reçu le nom qu'il n'a pas démenti.

De retour à la hauteur du Môle, la flotte du Nord pénétra dans la baie et tenta de s'emparer des deux bâtiments retenus à l'ancre. Eveillard les appuya du feu de son artillerie de terre et repoussa la flotte ennemie. Mais la canonade épuisa ses munitions. Après cette affaire, il ne lui resta qu'un millier de paquets de cartouches.

Bientôt après, les capitaines de *la République* et du *Souffleur* voyant l'impossibilité de reprendre la mer, coulèrent ces deux navires.

---

(1) Pétion faisait appuyer les opérations de Lamarre par une flotille, confiée aux soins de Pierre Derenoncourt qui montait sur la goëlette *la Constitution* : cette flotille était composée des goëlettes *la Guerrière*, *la Présidente* et *la Pénélope*. En janvier 1808, *la Présidente* quittait la station pour aller faire réparer son grand mât brisé par une bourrasque; et le moment étant arrivé de faire relever *la Présidente*, Derenoncourt envoya *la Pénélope* pour occuper cette station, importante pour l'armée expéditionnaire et pour cette flotille elle-même; car le commandant Dessaurier fesait préparer à la Tortue un mât pour *la Guerrière*.

Le 25 janvier, vers midi, *la Pénélope* venait d'arriver à la Pointe-à-Oiseaux, où se tenait *la Présidente*, quand apparurent au loin un brig et deux goëlettes portant pavillon anglais. Mais bientôt l'une des deux goëlettes prit le large, et les deux autres navires se dirigèrent vers la terre. Cette manœuvre indiquant des intentions hostiles, *la Pénélope* et *la Présidente* appareillèrent pour essayer de gagner le port de la Valise, afin de se mettre sous la protection du fort de cet endroit. Aussitôt que les bâtiments eurent mis à la voile, les trois autres se rallièrent et leur donnèrent chasse, en arborant le pavillon de Christophe. D'une marche supérieure, *la Présidente* réussit à gagner le port; aidé par la batterie de terre, son feu bien nourri éloigna le brig qui s'attachait à elle. *La Pénélope* avait fait de même. L'équipage s'empressa d'abandonner le bâtiment qui tomba bientôt en la possession de l'ennemi. Mais celui-ci ne parvint à Derenoncourt qui, sans calculer la disproportion des forces respectives, prit ensuite la mer et se dirigea là où était *la Présidente*. De son côté, Lamarre se porta dans sa rade de Jean-Rabel.

Derenoncourt ne tarda pas à rencontrer les bâtiments de Christophe : le 2 février 1808, le combat s'engage avant que *la Présidente* n'eut le temps de venir en aide à *la Constitution*. A l'instant même son capitaine, l'équipage de ce bâtiment se multiplie, quoique le canon des trois voiles ennemies foudroie incessamment; il résiste longtemps; à tribord et à babord son feu est bien nourri. Mais, hélas! un contre trois!... Le moment décisif arrive, *la Constitution* va être forcée d'amener son pavillon, mais, non : Derenoncourt met le feu à sa Sainte-Barbe : lui, ses braves compagnons, son bâtiment, tout est brisé, tout est emporté dans les airs! Nouveau Delgresse, Derenoncourt préfère cette mort à celle qu'il eut subie de la main d'un tyran!

Par son décret du 12 février 1808, le Sénat ordonna que le nom du brave Derenoncourt serait donné à la goëlette à trois mats que Pétion fesait armer en ce moment au Port-au-Prince, et qu'un tableau de l'équipage de *la Constitution*, avec le récit du combat, serait encadré et déposé dans la salle de ses séances, en attendant qu'il fut possible de faire un tableau où cette glorieuse action serait représentée.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Le 22 août, l'armée du Nord, dirigée par Romain, Magny et Guerrier, forçant le poste de la barrière Jean-Rabel, pénétra en ville et s'empara de quelques points opposés au littoral. Dans cette journée, Toussaint reçut trois blessures à la tete et un coup de baïonnette au bras gauche; tout ensanglanté, il n'abandonna pas le champ de bataille : affrontant la mort avec témérité, il s'attachait corps à corps aux officiers ennemis : le sort lui réservait une mort moins glorieuse, mais non moins héroïque !

Dans ce temps-là, deux barges, envoyées par Pétion, réussirent à gagner le Môle et apportèrent des munitions à Eveillard.

Pour secourir cette valeureuse armée, Pétion avait épuisé les ressources de la République. La position de cet homme illustre était alors difficile! Recevant les renes du gouvernement, après une révolution sanglante qui avait abattu le chef de l'Etat, il eut tout aussitôt à combattre un ennemi puissant, habile, qui savait multiplier ses forces; le même qui, appelé à succéder au despote abattu, vint mitrailler les représentants de la nation qui devaient recevoir son serment, dont la consécration seule pouvait lui assurer l'exercice légal du pouvoir exécutif. Successivement, Pétion eut à lutter contre les agitations des législateurs, prenant au sérieux une constitution qui, dans la pensée de Pétion, n'avait été faite que pour brider l'ambition de Christophe et contenir son despotisme; à déjouer les trames ourdies, tantôt par des généraux distingués (Yayou et Magloire Ambroise) et jouissant de l'estime personnelle de Pétion lui-meme, tantôt par un ancien vétéran (Gérin), son compétiteur à la présidence, militaire brave, audacieux, réputé patriote, et d'un grand renom. Au milieu de semblables embarras, Pétion vit arriver dans le pays, le général Rigaud, jadis son chef et toujours l'idole de la population. Pétion ne pouvait s'abuser sur les difficultés qui devaient résulter de ce changement de situation pour Rigaud, si difficultueux en matière d'obéissance : toutefois, il confie à son ancien chef, alors un de ses lieutenants, le commandement supérieur des troupes destinées à agir dans le Sud, théâtre de gloire et de la haute réputation de Rigaud, contre les insurgés de la Grande-Anse qui menaçaient d'envahir tout le département. Pétion avait dû céder devant l'opinion qui se donnait à Rigaud; mais il reconnut bientôt que cette concession allait faciliter une nouvelle scission dans le pays, déjà si divisé. Dès-lors, il fallait travailler, sinon à prévenir cette scission, car elle était inévitable, mais à la rendre pacifique, jusqu'au moment où la force des choses devait la faire cesser. Et c'était au moment où le Môle, réduit à la dernière extrémité, demandait, pour sa délivrance, un grand déploiement de forces, que le système même adopté par Pétion ne comportait pas. Ce système, en effet, tout de douceur et, pour ainsi dire, de relâchement social,

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

et qui, à une époque peu reculée, devait entraîner les convictions, atteindre ce but, objet incessant des méditations, de Pétion, — la réunion de toute Haïti sous un seul et meme gouvernement; — ce système n'offrait pas dans sa pratique, les moyens d'obtenir cette augmentation de forces matérielles que nécessitaient, et la guerre allumée sur tant de points différents, et la délivrance du Môle, alors assiégé du côté de la terre par des forces imposantes, et bloqué par mer, par une marine bien organisée, bien ravitaillée.

Cependant, Pétion reconnaissant l'impossibilité de relever sa marine, organisa une expédition de barges pour aller recueillir les débris de la garnison du Môle : il pensait que ces barges auraient pu échapper à la flotte de Christophe : toutes ses combinaisons échouèrent devant l'impérieuse destinée. A l'exception de ces deux barges qui, plus heureuses et peut-etre plus hardies, gagnèrent la rade du Môle, la flotille alla se perdre sur la Gonave.

Mais l'armée du Nord, déjà en possession de quelques points de la ville, résolut d'en finir avec le reste de l'armée républicaine. Le 11 septembre, une attaque générale et simultanée fut dirigée contre tous les points occupés par Eveillard. Cet intrépide militaire, secondé par Toussaint, répond vaillamment à l'ardeur déployée par l'armée du Nord. Cependant, il veut tenter de ressaisir quelques points principaux qui lui ont échappé; à la tete d'une poignée de braves, il passe par la Gorge et se dirige sur le Quartier-Neuf. Là, en donnant le premier assaut, il est atteint d'une balle à la tete qui termine l'une des plus brillantes carrières d'Haïti.

Toussaint lui succède. La mort d'Eveillard, au commencement d'une attaque qu'il a conçue et dirigée, fait changer de résolution à son successeur déjà si harcelé par l'ennemi. Toussaint se retire au fort Allemand, où se trouvent ses principales ressources. Mais il y est accablé par les forces de Christophe. Cette utile position lui est enlevée avant que les compagnons d'armes d'Eveillard lui eussent rendu les honneurs funèbres. (1) Différentes autres circonstances rendirent cette journée mémorable dans les pages historiques du Môle.

Un officier de mérite, le brave Zénon, chef de bataillon d'artillerie, ancien capitaine de cette arme dans la Légion de l'Ouest, qui s'etait rendu au Môle sur la demande expresse de Lamarre, reçut

---

(1) Le corps d'Eveillard fut transporté au fort Vallière et y resta jusqu'à la nuit. La garnison simula des funérailles, mais on prepara l'embaumement du cadavre et on l'envoya au Port-au-Prince à bord d'une barge commandée par Goimbert. Soulouque, aide de camp de Lamarre (aujourd'hui, 1851, chef d'escadron dans la garde à cheval) l'accompagna. Le corps fut enterré avec pompes dans un fort du pourtour de la place, qui reçut le nom d'Eveillard. Plus tard, le meme fort reçut le nom d'Eveillard jeune qui mourut au Cap-Haïtien, en novembre 1820, colonel de la garde à pied. Ce dernier, d'un courage plus bouillant que celui de son aîné, s'était distingué aussi au Môle, dans les campagnes contre Saint-Marc et partout où il se trouva sur le champ de bataille. Les jeunes militaires de la garde à pied trouvaient en lui un ami, un vrai camarade : ils le regrettèrent.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

la mort à côté de ses pièces, avant que le fort Allemand ne tombât au pouvoir de l'ennemi.

On vit ce jour-là Bottex, (aujourd'hui 1841 général de division commandant l'arrondissement du Cap-Haïtien) suivi de deux hommes, traverser au trot de son cheval au milieu des troupes d'Eveillard, essuyer leur feu soutenu et se rendre auprès de ses chefs, déjà en possession du Quartier-Neuf.

Dès le 11 septembre 1810, il n'y eut plus qu'une agonie pour la garnison du Môle. Réduite à occuper les seuls points suivants : le fort *Lamarre*, ou le fort *Georges*, qui changea de nom depuis qu'il a semblé recevoir les restes du Héros, le fort *Vallière* et sa redoute, et le poste du *Cap-à-Foux*, tous placés sur le littoral, parce que Toussaint conserve toujours l'espoir d'être secouru. Cette brave garnison se voit encore en proie à toutes sortes de privations. Presque sans munitions, elle n'a qu'une mince ration de maïs distribuée chaque jour avec une prudente économie. Sans officier de santé, depuis le départ du recommandable docteur Laporte (1), les blessés, sous des tentes formées près du fort Vallière avec les voilures de *la Républicaine* et du *Souffleur*, sont exposés à l'ardeur de notre soleil tropical, sans secours aucun. Le désespoir gagne quelques cœurs : des militaires abandonnent le drapeau de la liberté pour passer sous celui du despotisme : le colonel Germain, jusque-là fidèle à la République, imite ses camarades des rangs inférieurs et passe dans le parti de Christophe. Il ne reste plus à côté de Toussaint, en officiers supérieurs, que les colonels Auguste Coignac et Pierre Long, et quelques chefs de bataillon, tels que Alain, chargé du service de la place, Felix, du 9e, Edouard, du 16e, Ignace, du 21e, Bily, du 24e, et Jean-Louis Vallée, chef de partisans.

Dans la journée du 23 septembre, l'ennemi fit marcher une de ses colonnes qui avança jusqu'à la mer, en occupant l'espace compris entre les forts Lamarre et Vallière : les communications entre ces forts semblaient être coupées; mais le génie désespéré de Toussaint lui suggère une nouvelle voie pour donner ses ordres au fort Vallière, lui-même se tenant au fort Lamarre. Dans la nuit, profitant

---

(1) Le docteur Laporte vit encore aujourd'hui (1841) et habite le Port-au-Prince. Après la mort du docteur Jean Philippe, officier de santé en chef de l'armée expéditionnaire, Lamarre écrivit à Pétion et lui demanda le docteur Laporte pour le remplacer. Le président y consentit, et le docteur Laporte alla gagner son titre d'*haïtien* sous le feu roulant des balles et des boulets.

(Ce médecin *français* résidait à Saint-Yague de Cuba : il vint au Môle avec Mr. P. Pradère, ancien habitant d'Haïti. Tandis que ce dernier rendait des services signalés à l'armée expéditionnaire, en faisant introduire au Môle des objets d'approvisionnements, le docteur Laporte prodiguait ses soins aux blessés et aux malades de cette armée. Ce dévouement d'un *étranger*, de la nation qui a été la principale cause des dispositions constitutionnelles qui repoussent encore la race blanche à Haïti, parut si méritoire à Pétion, qu'à son retour au Port-au-Prince, il le plaça comme officier de santé à l'hôpital militaire de cette ville, où il continua de donner ses soins à nos soldats. Ses services en avaient fait un *haïtien* aux yeux des braves revenus du Môle : le Chef de l'Etat ratifia leur vœu, en lui conférant les droits : Laporte reçut un *don national*, une propriété, en sa qualité d'officier de santé, collaborateur du savant et estimable docteur Chrétien, inspecteur en chef de service. Laporte est mort au Port-au-Prince, généralement regretté. Quant à P. Pradère, en 1832 il prouva authentiquement sa filiation d'origine africaine, et fut reconnu *haïtien* par le tribunal civil du Port-au-Prince.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

de la basse marée, il fait passer un homme au loin dans la mer, ayant l'eau jusqu'à la gorge; et échappant ainsi aux balles ennemies, cet homme rétablit les communications entre les deux points indiqués.

A cette époque, une barge, échappant à la croisière ennemie, gagna le Môle et remit à Toussaint des dépêches et quelques approvisionnemens. Pour conserver les embarcations qui étaient encore dans le port, il les fesait couler le jour en les relevant la nuit, pour s'en servir au besoin. Bientôt Toussaint se réjouira d'avoir eu cette heureuse prévision.

Pétion ranimait par sa correspondance le courage de Toussaint et de ses infortunés compagnons. Mais l'épouse de ce général, qui se trouvait au Port-au-Prince, lui écrivit que la République était dans l'impossibilité de le secourir.

Alors Toussaint résolut l'évacuation des restes du Môle, pour tenter de gagner la partie de l'Est par la Bombarde et les bois du Port-à-Piment. Mais il craint de perdre, dans cette tentative périlleuse, les insignes des corps qui ont combattu au Môle : il ne veut pas que l'ennemi en devienne possesseur; il se décide donc à les expédier au Port-au-Prince. Cette pensée le conduit, dans la nuit du 24 au 25 septembre, au fort Vallière où il se transporte par la mer, avec les insignes qu'il a au fort Lamarre. Il réunit les officiers en conseil et leur fait part de son projet : tous y donnent leur assentiment. On prépare à l'instant l'une des barges, et l'on y embarque les instrumens de musique militaire, les cannes des tambours majors, les drapeaux et les guidons. Désignant le commandant Alain pour cette mission délicate et honorable, il lui serre la main au moment où ce brave officier va s'embarquer, et lui dit : « Mon camarade, dites « au Président d'Haïti que nous avons fait notre devoir, et que nos « derniers cris seront encore : *Vive la Liberté! Vive le Président!* » Les militaires présens répètent en cris avec un enthousiasme délirant, frénétique. Puis, Toussaint ajoute : « Commandant Alain, « jurez et promettez de ne pas laisser tomber ces reliques entre les « mains de notre cruel ennemi! »

Alain en fait la promesse; ses compagnons de voyage promettent avec lui. Le sort les favorisa, ils échappèrent miraculeusement à la flotte ennemie et arrivèrent au Port-au-Prince. La place du Môle passa au pouvoir de Christophe; les débris de sa garnison, après avoir épuisé tous les genres d'héroïsme, subirent la loi du vainqueur; mais l'honneur militaire resta intact : aucun des individus de cette troupe de héros ne tomba au pouvoir de l'ennemi.

Toussaint se préparait pour l'évacuation; mais le mouvement fut précipité par Romain. Trois jours après le départ d'Alain, le fort Lamarre, vivement attaqué, fut abandonné. Toussaint fut obligé de passage qui lui barre la retraite sur le fort Vallière et s'y rendre. Le-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

main avait ordonné à toutes ses troupes de se mettre en mouvement; il attaque simultanément les points occupés par Toussaint, pendant que Marc Servant, colonel de la 7e (mort général de brigade commandant la place de Saint-Marc) se porte avec sa demi-brigade en avant du Cap-à-Foux, coupant ainsi la retraite aux assiégés.

Mais Toussaint est décidé d'abandonner une fois les débris fumants de ce théâtre de gloire, de ce champ de misères; il laisse ses blessés à la merci de ses adversaires. Puis, s'armant du courage du désespoir, il pénètre à travers les masses ennemies et s'ouvre encore un passage. Il se porte sur le Cap-à-Foux et rallie le petit nombre des combattants qui s'y trouvent. Là, il essuie le feu croisé de la mousqueterie de l'armée de terre et de l'artillerie de la flotte Cependant, son courage se ranime d'une nouvelle fureur : vainement la 7e lui oppose sa foret de baïonnettes; Toussaint brise cet obstacle meurtrier qui décime ses rangs : il gagne par la côte la hatte *la Grenade*. Les ténèbres de la nuit voilent les mouvements respectifs des partis. En ce moment suprême, la pensée de sa conservation personnelle porte Toussaint à une tentative qu'un jugement sévère blâmerait, si l'on méconnaissait la situation rigoureuse, affligeante, dans laquelle se trouvait ce brave soldat. Toussaint, courageux, intrépide sur le champ de bataille, accablé en ce moment par un ennemi puissant; trouvant à chaque instant de nouveaux obstacles sur le chemin de sa fuite; perdant tout espoir de trouver une chance de salut pour sa troupe entière : Toussaint et ses principaux compagnons étaient convaincus que pour eux, il n'y avait aucun pardon à attendre du chef du Nord dont le naturel sanguinaire ne savait pas même respecter le courage malheureux. Voyant leurs infortunés compagnons d'armes, couverts de haillons plutôt que d'uniformes, les abandonner incessamment pour passer à l'ennemi; entendant les murmures de ceux que l'honneur militaire retenait encore auprès d'eux, les chefs de cette troupe de héros malheureux ne devaient-ils pas être persuadés que leur heure dernière avait sonné? Et alors, après avoir honorablement combattu, après avoir vainement cherché cette mort que tout soldat doit envier, — la mort, les armes à la main, — n'étaient-ils pas excusables d'essayer de sauver le reste de cette vie que respectaient les boulets, la mitraille, les balles, les baïonnettes ennemies ?

Il se trouvait, échouée sur la côte, une vieille embarcation : à la faveur de la nuit, Toussaint et ses principaux amis mettent cette embarcation à la mer, espérant de s'en servir pour se sauver; mais elle fesait eau de toutes parts, elle submergeait : ces infortunés furent contraints de rejoindre leurs soldats.

Ils poursuivaient leur retraite, en continuant de longer la côte: ils furent bientôt forcés de gagner l'intérieur des bois, une colonne

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

ennemie, passant par la Bombarde, étant déjà parvenue à la Plate-Forme. Ils ne tardèrent pas à rencontrer ce nouvel obstacle; mais leur courage brise cette barrière qui semble être impénétrable. Romain envoie à leur poursuite; il fait suivre toutes les directions à ses colonnes : cette manœuvre lui réussit. Toussaint et sa troupe sont bientôt cernés manquant d'eau, de vivres et de munitions.

Sommés de mettre bas les armes, les officiers, après délibération, reconnaissent enfin que leur résistance est sans but : ils conviennent de cesser de fuir et de capituler. Mais Toussaint et Auguste Coignac avaient l'arrière-pensée de s'évader et de tenter encore de gagner la partie de l'Est. La nuit était avancée : Toussaint en profite pour demander à Romain la faculté de faire de l'eau, afin d'étancher leur soif ardente, promettant qu'au jour il se soumettrait avec sa troupe.

Romain est généreux; il eut pitié de la situation dans laquelle étaient réduits les lambeaux de cette armée qui, depuis plus de trois ans, disputait si opiniâtrément la péninsule du Môle au pouvoir de Christophe : il accorda à Toussaint ce qu'il sollicitait. Son blocus n'était pas complet : Toussaint et Auguste profitent de cette négligence : dépouillés de leurs uniformes, ils s'échappent et gagnent les bois.

Au jour, Jean Louis Vallée, sergent au 9e régiment au moment où ce corps se révolta sous Rebecca, et qui dut son grade de chef de bataillon aux services qu'il rendit à la République, tant dans les montagnes de Jean-Rabel, comme chef de partisans, que durant le siège du Môle, prit le commandement de la troupe abandonnée par ses chefs, et la conduit à Romain. Celui-ci s'étonne de la fuite de Toussaint et d'Auguste, et envoie à leur poursuite.

Après avoir fait ôter les pierres aux fusils des soldats, et les avoir dépouillés de toutes leurs munitions, il les envoie sous une forte escorte à Foache, où se trouvait Christophe.

Christophe ne partage pas la générosité de Romain : il reçoit les vaincus avec colère. Fesant rentrer dans les rangs, Jean Louis Vallée comme sergent, il ordonne l'incorporation des anciens soldats du Nord dans ses troupes, et fait réunir en un détachement, les soldats originaires de l'Ouest et du Sud, qu'il envoie au Cap.

Toussaint et Auguste avaient été assez heureux pour échapper pendant quelques jours, aux nombreuses patrouilles qui battaient les bois à leur recherche. Excédés de fatigues, ils se reposaient, quand une de ces patrouilles les découvrit et fit feu sur eux. Auguste est atteint et a bientôt la tete tranchée. Plus heureux, ou peut-etre plus malheureux, Toussaint prend la fuite. Il ne tarde pas à rencontrer Pierre Long, Félix et d'autres militaires qui l'avaient abandonné dans leur retraite sur le Cap-à-Foux.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Après d'inutiles tentatives, perdant tout espoir d'atteindre la partie de l'Est, ces infortunés se décident à aller implorer la générosité de leurs ennemis. Ils se rendent à Foaene où se tenait Romain depuis le départ de Christophe pour le Cap. Romain les fait conduire à Milot où il s'est rendu.

Christophe rugit en les voyant; il ordonne la mort de tous ceux qui accompagnent Toussaint, réserve celui-ci pour le faire mourir lentement, en le précipitant dans ses horribles cachots de la Ferrière. Puis, il lui adresse les paroles les plus outrageantes. Mais Toussaint lui répond avec calme, résignation et fermeté. « Je ne suis point un « traître, lui dit-il; j'ai dû adopter le parti de la République : j'y « ai été fidèle. En ce moment même, environné de vos baïonnettes, « je dis encore : *Vive le Président d'Haïti!* »

Tout autre que Christophe eût admiré, respecté cette fidélité à toute épreuve. Mais il ordonne la translation de ce courageux prisonnier, de cet illustre guerrier dans les cachots de sa citadelle. Toussaint refuse de marcher. Cependant, il est entraîné; mais, non loin du palais de Christophe, sa résistance irrite les suppôts de ce tyran : il tombe percé de coups de baïonnettes !

Telle fut la triste fin de Toussaint Paul, à l'âge d'à-peu-près 40 ans.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

CAMPAGNE DE LA SOUDE, EN 1809.

Dès l'origine de la malheureuse guerre civile que suscita l'ambition de Christophe et dont les effets ont été si désastreux à la cause nationale, les habitants du quartier de la Soude, comprenant la différence qu'il y avait entre les deux systèmes professés par Pétion et par son farouche compétiteur, manifestèrent leur préférence pour le parti de la République. Pétion sentit facilement toute l'importance qui résulterait de la possession de ce quartier, non-seulement à cause de sa proximité du Cap, ce qui lui offrait la chance de transporter le théâtre de cette lutte intestine au foyer même d'où partaient les ordres sanguinaires qui devaient couvrir d'un crêpe funèbre une portion intéressante de la malheureuse Haïti, mais parce qu'en y attirant les forces de Christophe, il parviendrait à les diviser, puisqu'elles auraient à se défendre sur trois points à la fois : là, à la Soude, dans la Péninsule du Môle et sur la ligne de l'Ouest. Le colonel Bergerac Trichet y fut envoyé avec quelques troupes, en décembre 1808. Accablé par des forces supérieures, Bergerac et ses compagnons d'armes furent repoussés; ils se jetèrent dans les forêts et quelques-uns seulement eurent le bonheur de regagner l'Ouest. Cette issue infructueuse fut vivement déplorée, surtout à cette époque des premiers jours de 1809. Alors le Môle était resserré dans ses propres lignes : les montagnes de Jean-Rabel recelaient bien encore quelques partisans, mais ils avaient à lutter contre la faim et contre des privations de tous genres, plutôt que contre les troupes nombreuses qui pressaient Lamarre et ses braves camarades. L'insuccès des expéditions devant Saint-Marc enhardissait Christophe; il résolut d'en finir avec le Môle, et dans cette intention, il réunit les forces qu'il entretenait dans ses lignes de l'Ouest, et en augmenta l'armée de Romain à qui il avait confié la direction des opérations contre Lamarre.

Pétion profita du moment et réunit à grands frais une armée qu'il dirigea en personne et qu'il porta sur le Mirebalais, avec intention de pénétrer au centre de l'Artibonite. Le 6 juin 1809, cette armée, partie du Port-au-Prince, entra à la Croix-des-Bouquets. Le 9, elle coucha sur l'habitation Lausse, et le 10, au bourg du Mirebalais, alors abandonné.

Les pluies de la saison avaient grossi les eaux de l'Artibonite dont le torrent, habituellement fort, n'offre pas toujours un passage à gué. Vainement on s'était muni de tout ce qu'il fallait pour y jeter un pont volant; notre armée ne comptait pas dans ses rangs un ingénieur

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

assez habile pour cette œuvre difficile, peut-être même impossible à cause de l'impétuosité du torrent. Le passage à gué fut tenté, sous le canon de l'ennemi, par Pétion qui, avec le gros de l'armée, s'était porté à Dubuisson, et par Gérin, à la tete de la colonne de droite. Des jours se passèrent dans ces tentatives infructueuses : il fallut y renoncer. Alors Pétion résolut de faire une nouvelle expédition à la Soude, en meme temps qu'il se porterait contre Saint-Marc.

L'armée s'était rendue à la Crête-Brûlée : là, une colonne fut organisée et confiée à Lys, colonel du 1er régiment d'artillerie. Elle était composée d'un detachement de cette arme, de six régiments d'infanterie (les 10e, 13e, 16e, 22e, 23e et 24e, commandés par les colonels Masson Dias, Bourdet, J. B. Franc, David-Troy, J. J. Sudre et Clermont) d'une compagnie de grenadiers du 17e, d'un escadron de cavalerie, commandé par Jean Langevin, et d'un détachement de gardes nationaux du Petit-Goave sous les ordres de Tahet : quelques volontaires avaient suivi cette colonne dont la marche devait etre guidée par les colonels Roux et Lannes; ce dernier était de plus accompagné de quelques habitants de la Grande-Rivière qui, comme lui, ayant eu le bonheur d'échapper au pouvoir oppresseur de Christophe, s'étaient réfugiés dans l'Ouest.

Le 14, cette colonne fit halte à Las-Caobas; le 15, en passant la rivière de l'Artibonite, une désertion sans exemple la réduisit à moins de 1200 hommes. Dès lors un esprit d'inquiétude vint ajouter au peu d'harmonie qui existait déjà entre les chefs, et diminua sensiblement cette ardeur et cette résignation si necessaires à toute campagne aventureuse comme celle-là, et à laquelle la discipline et l'amour du devoir peuvent seuls assurer un heureux résultat. Parmi les colonels, il y en avait de plus anciens que Lys ; cet inconvénient, joint à la pensée que l'égalité des grades conférait une égalité de pouvoir, fesait que la plupart de ces colonels n'obéissaient à Lys qu'en murmurant; et Lys lui-meme vint involontairement preter à cette désaffection. David-Troy était son ami de cœur; leur intimité résultait d'une conformité d'opinions, comme d'anciennes liaisons. Tout naturellement, David-Troy fesait sa société habituelle; et celui-ci, altier autant que brave, d'une âme élevée mais dédaigneuse, forçait à l'admiration par son éclatante bravoure sur le champ de bataille, et dans les cercles, par son éloquence tribunitienne ; mais il fesait difficilement la conquete des cœurs : de là, la plupart des autres chefs de la colonne, jalousant d'ailleurs la préférence accordée à David-Troy par Lys, fesaient rejaillir sur celui-ci la défaveur dont ils entouraient son ami. Dans les rangs inférieurs, Lys n'était bien connu que de ses braves artilleurs. Son caractère ne lui offrait pas de ces ressources puériles, en apparence, mais qu'alors, comme de tout temps, l'on

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

ne saurait négliger d'employer pour acquérir tout d'abord cette confiance intime du soldat. Les eût-il possédées, qu'il aurait vainement tenté de rétablir l'ordre et la discipline dans son armée qui, du reste, était pleine de dévouement; chacun cherchait l'occasion de s'illustrer, mais chacun se pliait difficilement aux exigences de la hiérarchie militaire. Notre système républicain avait succédé au régime de fer de l'Empire. A peine créé, notre gouvernement avait à lutter contre le pouvoir compact et actif de Christophe, contre les efforts multipliés et incessants d'ambitions personnelles, d'espoirs déchus. Ainsi, indépendamment de la nécessité où Pétion se trouvait, de relâcher les liens de la discipline militaire pour satisfaire le plus grand nombre, il lui fallait encore travailler à détruire des influences qui s'étaient montrées et qui se montraient encore dangereuses. Le système adopté, d'ailleurs plus en harmonie avec son caractère tout de bonté, fut une certaine débonnaireté dans tous les actes de l'administration. L'armée s'en ressentit plus particulièrement. Ainsi, comment Lys, peu écouté d'ailleurs des chefs qui servaient sous lui, aurait-il pu obtenir des résultats que ne pouvait produire le système du gouvernement lui-même? A cette cause décisive, que l'on ajoute le manque absolu de toutes provisions alimentaires, dans lequel cette armée va se trouver durant sa marche sur cette portion des territoires de la partie ci-devant espagnole, alors inhabitée. (1) Il ne sera pas difficile d'en conclure que Lys conduisait à la Soude de braves soldats sans doute, des militaires individuellement jaloux de soutenir leur honneur et leurs drapeaux, mais qu'aucune discipline ne contenait dans le devoir. Les conséquences en furent fâcheuses, lorsqu'arriva le moment d'en appeler à cette discipline pour vaincre le premier obstacle qui se présenta à la marche de l'armée.

Le 16, en s'arrêtant à Chamuscadilla, sur la hatte de Pedro Basquez, Lys décacheta son ordre de route et fit connaître à sa troupe qu'elle marchait sur la Soude.

Le 17, elle fit halte à Todo-Mundo. En partant de là pour se porter à Hinche, quelques maraudeurs firent rencontre d'un détachement d'éclaireurs ennemis dirigés par J. L. Ladouceur; une légère escarmouche s'ensuivit. Ladouceur, dont la mission était de découvrir la marche de cette colonne, en avisa Martial Besse qui commandait à la Soude.

Le 19, l'armée passa à Hinche; le 20, elle bivouaqua à Culador, et le 21, elle était à l'entrée de la Soude.

Martial Besse, ayant appris la marche de cette colonne, voulut

(1) En marchant sur la Soude, on ne trouva ni champ, ni jardin le long de la route, qui pût fournir des provisions aux troupes : Lys gémissait de ces privations. Les soldats obtinrent enfin des chefs principaux, de réunir en masse quelques biscuits qu'ils avaient encore en leur possession, et d'en faire la distribution aux plus nécessiteux.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

à son tour éclairer les approches du fort, lequel était pourvu d'une assez forte garnison; il se porta donc en avant, à la tête d'un détachement. Vers les 4 heures de l'après-midi, le 19e regiment, qui se trouvait à l'avant-garde, rencontra inopinément M. Besse : la défaite de celui-ci suivit de près l'attaque. La cavalerie étant à l'arrière-garde, Lubin Hudicourt, chef du 2e bataillon, fit à l'instant un appel aux officiers montés. Ils s'assemblèrent tous et se disposaient à se porter rapidement à la poursuite de la troupe ennemie; mais Lubin Hudicourt ayant été atteint d'une balle à la poitrine, M. Besse profita du moment d'hésitation qu'occasionna cet incident et échappa à leur poursuite. Il dut aussi en grande partie son salut à la vitesse de son cheval. Une dizaine d'hommes furent faits prisonniers, entre autres un officier nommé Saulon qui ne voulut rendre son épée qu'au chef de l'armée : Lys la lui remit généreusement. Cet officier servit plus tard dans l'artillerie.

A 5 heures, l'armée arriva à la vue du fort de la Soude. Quelques colonels demandèrent l'ordre d'attaquer immédiatement; mais jugeant qu'avant de franchir le ravin qui le séparait du fort, de l'attaquer et de l'enlever, la nuit viendrait l'y surprendre, et qu'alors une erreur, un échec pourrait entraîner quelques fâcheux résultats, Lys ordonna de le cerner étroitement en attendant le jour. Chaque corps alla prendre aussitôt sa position; mais l'ordre ayant été mal exécuté, un passage fut laissé à travers la ligne de blocus. Au tomber de la nuit, un exprès arriva du Nord et demanda à parler au chef de l'armée. Présenté à Lys, il lui remit un paquet, en le conseillant de profiter des avis y contenus et de mieux mener ses opérations; il ajouta que Bergerac lui assurait que la République pouvait compter sur un grand nombre de partisans dans ces quartiers dont les habitants étaient tous fatigués du joug tyrannique de Christophe. Le paquet contenait une lettre adressée à M. Besse par le général Joachim qui lui mandait sa prochaine arrivée à la tête de 1200 hommes d'infanterie et d'un détachement de cavalerie. C'était un espion déguisé.

Instruit par J. L. Ladouceur de la marche de Lys, Christophe s'était empressé, avec son activité ordinaire, de réunir toutes les troupes disponibles de la division du Nord, et avait confié à son fidèle Joachim, (le même qui acquit plus tard une triste célébrité) la mission de secourir M. Besse, afin de déjouer et d'empêcher la réussite de l'expédition. Lys ordonna aussitôt à chaque corps de se remparer avec des troncs de bananiers qui se trouvaient en abondance dans les jardins environnants. Il était à peine 9 heures, que Joachim arriva : il profita de l'espace laissé dans la ligne de blocus et s'avança en silence à peu de distance du fort. Trompé par l'obscurité de la nuit et n'étant pas d'ailleurs avisé de la marche de ces

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

renforts, M. Besse ordonna de les repousser, persuadé que c'étaient les troupes républicaines. Joachim, de son côté, jugeant que le fort avait été enlevé, dirigea vivement l'attaque. Alors Clermont, qui est le plus près de l'action, se figure, en entendant le feu, que Lys enlève le fort avec ses artilleurs afin de leur en réserver toute la gloire ; il crie au 24e d'avancer : Tahet et ses gardes nationaux viennent à son aide; 18 à 20 hommes réussissent même à se jeter dans le fort; mais leur témérité fut presqu'aussitôt punie de la mort. Cependant, Clermont, sans attendre l'issue de sa fatale imprudence, accourt auprès de Lys et lui annonce, dans sa présomption, la prise du fort.

Dans cet intervalle, Lys, qui ne pouvait se rendre raison de cette attaque inattendue, avait envoyé son secrétaire (1) et des volontaires qui l'entouraient, sur le champ de l'action, s'assurer de la cause et de l'objet de ce combat. A cet instant Clermont arrive; mais Lys, lui témoignant vivement son mécontentement, lui enjoint de retourner immédiatement à ses drapeaux; en même temps il ordonne au 16e, retranché près du 24e, d'appuyer ce régiment. A peine l'ordre donné, Monpéroux, chef du 1er bataillon, brûlant d'envie de prendre part à l'action, fait avancer son bataillon. Mais déjà, Martial Besse et Joachim, ayant reconnu leur erreur par la faute commise par Clermont, avaient cessé leur feu et réuni leurs troupes. L'excédant de la garnison du fort se tient sur les glacis, et tous dirigent leur feu sur les différents points occupés par les troupes républicaines.

David-Troy qui, dès leur arrivée, conseillait à Lys d'attaquer aussitôt, ne comprenant point cette action qui s'engage malgré les ordres donnés, se dispose à conduire le brave 22e au combat. Le sabre à la main, il harangue les soldats; mais au moment que, se retournant, il disait aux musiciens de son corps de jouer un air martial pour exciter l'ardeur des guerriers, il reçoit une balle qui l'atteint derrière, en lui perçant le cou. L'intrépide David tombe et fait entendre le râle de la mort. Son domestique court annoncer à Lys le malheur que l'armée vient d'éprouver. Que l'on juge de la position de Lys! Impatient de régulariser une attaque qu'il n'avait pas ordonnée, inquiet d'en connaître le résultat, il apprend tout-à-coup que l'homme qui avait une si grande part dans ses affections, venait d'être atteint d'une blessure mortelle ! Le seul colonel sur lequel il pouvait le plus compter dans cette situation difficile rendait en effet le dernier soupir. Il court pour aller embrasser son ami, et rencontre non loin de son bivouac David-Troy mourant, porté par ses soldats! « David, mon « cher David, s'écria Lys dans sa douleur vive et profonde, qu'as- « tu à me dire ? Parle-moi, David ! » Jusqu'à son lit de mort, Lys

(1) A. Théveuin, juge au tribunal civil du Port-au-Prince, l'un des magistrats les plus honorables de notre pays.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

se rappella incessamment cette cruelle époque de sa vie; il y fit entendre, de nouveau, avec l'accent d'une âme brisée, ces mêmes paroles de douleur!... Lys donna le dernier baiser à son fidèle ami, ordonna de veiller à sa garde, et retourna à ses devoirs. (1)

Il ne lui fut plus possible de mieux disposer cette attaque désordonnée : contrarié par tous les colonels, il commanda de faire cesser le feu sur toute la ligne et réunit ces chefs de corps en conseil. Là, il leur donna en communication la lettre de Joachim dont la jonction avec Martial Besse était encore plus explicite; il se fit rendre un compte exact des munitions de guerre qui restaient à la colonne (2) et recueillit l'avis de chacun, qui fut pour la retraite immédiate.

Le manque d'harmonie entre les chefs de corps, la mort de David-Troy sur la coopération de qui Lys comptait le plus : toutes ces causes enfin le firent sagement réfléchir sur sa situation. Si le jour venait à éclairer l'attitude respective des deux armées, celle du Nord, d'une discipline sévèrement observée, retranchée dans un fort pourvu d'artillerie et pouvant se recruter incessamment, offrirait sur la sienne des avantages dont la supériorité était non-seulement incontestable, mais décisive. Il adopta donc l'avis de retraiter, afin de pouvoir conserver l'honneur de ses drapeaux et de reprendre plus tard l'offensive, en attirant l'ennemi sur un autre terrein où les chances seraient égales. A 4 heures du matin, l'ordre fut donné de lever le camp et de se porter sur la Grande-Rivière. Chaque corps devait suivre les mouvements du détachement d'artillerie. Le moment fixé pour la retraite fut encore l'occasion de nouveaux désordres. Lys aimait mieux prendre la grande route que de suivre les sentiers, pour ne pas se fourvoyer comme il était arrivé précédemment à Bergerac Trichet. Cependant, une partie de sa troupe, observant mal l'ordre de la marche en retraite, ne tarda pas à s'égarer : il en résulta qu'un grand nombre de ces militaires tombèrent au pouvoir de l'ennemi; entre autres le colonel Bourdet. Plusieurs eurent à supporter toutes sortes de privations avant de rejoindre la colonne ou d'arriver au Port-au-Prince.

Lys avait fait halte, à 7 heures, sur une éminence qui bordait la grande route, afin de rallier les traînards. A peine l'ennemi s'était-il aperçu de la retraite des troupes républicaines, que Joachim

---

(1) Dans la retraite effectuée bientôt par la colonne, le corps de David-Troy fut emporté le plus loin possible. Une fosse creusée à quelque distance de la grande route reçut les restes mortels de ce [illegible] de notre cause. On prétendit que Joachim avait fait exhumer le cadavre pour en trancher la tête; mais cette version a été démentie : il est certain que la tombe de David-Troy a toujours été respectée. Des marchands avaient dit, et des crédules avaient répété, que ce ne fut pas une balle ennemie qui l'atteignit : le temps a fait justice de cette imputation calomnieuse. Des témoins oculaires de cette mort déplorable existent encore et peuvent attester la véracité de notre récit.

(2) Outre la désertion qui réduisit cette colonne à une poignée de braves, des quarts contenant des munitions de guerre avaient été jetés dans l'Artibonite, par les soldats qui prétendirent qu'ils n'avaient pu résister à la violence du courant.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

et M. Besse, à la tête de leurs troupes, se mirent à leur poursuite : ils atteignirent Lys et se jetèrent en bataille en face de lui, à portée de fusil. Soit qu'ils réservassent leurs efforts pour un autre moment, soit que l'attitude de leurs adversaires leur imposât, ils ne l'attaquèrent point. Lys réorganisa sa marche aussitôt. Il se plaça avec sa compagnie de bombardiers en avant de l'arrière-garde, composée de trois compagnies dont il donna le commandement à Masson Dias; et à midi, en présence même de l'ennemi, la colonne s'ébranla. Les 22, 23 et 24 juin, la colonne suivit toujours la même route et ne fut point inquiétée. Chaque soir, les gens de Lannes, déguisés, se couchaient dans le camp ennemi : ils apprirent que les bords de l'Artibonite devaient être le terme de cette feinte hésitation que Lys et ses intrépides camarades remarquaient dans les dispositions de l'ennemi. Avisé de l'intention de Joachim et de M. Besse, Lys résolut de son côté de leur prouver, sur les bords de cette rivière, que sa retraite n'était point une fuite honteuse, ou bien de terminer sur le champ de bataille une carrière déjà si glorieusement parcourue. L'inégalité des forces lui donnait cependant peu d'espoir de reprendre l'offensive.

Le 24, vers les 8 heures du soir, Lys atteignit par un temps pluvieux ces rives tant désirées; il y trouva une vingtaine de militaires qui avaient allumé des feux pour y passer la nuit. Il les y laissa pour servir de poste avancé, et le gros de la colonne traversa la rivière et alla prendre position sur la place d'armes de l'ancien bourg de Banica. Le 10e régiment qui servait d'arrière-garde se tenait sur les bords de la rivière, au pied des nombreux tamariniers qui y sont plantés. Lys recommanda aux colonels le maintien de l'ordre autant qu'il leur serait possible, et ne confia qu'à quelques-uns son projet de livrer combat, persuadé que cela seul pouvait assurer sa retraite.

Le 25, à 4 heures du matin, l'armée fut réveillée par quelques coups de fusil tirés par les militaires du poste avancé. La troupe ennemie était arrivée : Joachim ordonna immédiatement à la garde à cheval de Christophe qu'il avait avec lui et à ses fantassins, de franchir la rivière dont les eaux étaient quelque peu grossies par suite des pluies de la veille. Aussitôt l'approche de l'ennemi, Lys fit battre la générale et parcourut les rangs pour exciter l'ardeur des soldats. Avant de livrer le combat, il attendait qu'une partie des forces ennemies eût traversé la rivière; c'était le seul moyen d'égaliser le nombre des combattants et de se créer une chance de succès. Mais le 10e régiment que J. J. Sudre commandait en l'absence momentanée de Masson Dias, appuyé du 23e, n'attendit pas l'ordre. Ces régiments entamèrent l'action par une fusillade et vinrent tout de suite à la baïonnette. Déjà, les soldats de Joachim étaient presque défaits, avant même que Lys eût le temps de faire avancer le reste

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

de l'armée. Cependant, il ordonna de charger; favorisés par un épais brouillard qui voilait le théâtre de l'action, ses soldats eurent bientôt acculé leurs imprudents adversaires à la rivière et y noyèrent tous ceux qui échappèrent à leurs fers meurtriers. La garde à cheval de Christophe qui avait franchi l'Artibonite fut écrasée.

Lorsque le jour survint, Joachim et Martial Besse, placés avec le reste de leurs troupes sur le morne au nord-ouest du bourg, se bornèrent à faire tirailler sur la colonne de Lys, qui leur riposta. Les deux armées s'observèrent ainsi toute la journée. A 4 heures de l'après-midi, Lys, plein de cette audacieuse témérité qui, à la guerre, impose souvent et égalise des forces disproportionnées, leva le camp en présence de l'ennemi qui respecta sa retraite. Un jour plus tard, c'eût été fait peut-être de cette poignée de braves, car le général Almanjor partait du Mirebalais avec une forte colonne, dans le but de renforcer Joachim. Lys se porta rapidement sur Saint-Jean où il arriva le 26 juin. Les habitants et le commandant, Damian Héréra, (chef actuel de ce bourg) s'empressèrent de combler cette troupe de tous les secours nécessaires. Les blessés ne furent point oubliés, et tous les soins imaginables leur furent prodigués. (1)

Le 28, la colonne partit de Saint-Jean et se reposa en chemin; elle atteignit successivement, le 30 Las Damas, le 1er juillet Neyba, et le 2 le Fond-Parisien. En descendant le morne, Lys écrivit au colonel Romain, qui commandait la Croix-des-Bouquets, de requérir des cabrouets pour le transport des blessés.

Jusque là, Lys donnait lui-même l'exemple : il fesait servir alternativement les chevaux des officiers au transport de ces blessés; son humanité et sa pieuse attention étaient admirables envers ces victimes d'une guerre odieuse dont on ne prévoyait la fin qu'à la mort de celui qui l'avait suscitée. Le colonel Romain envoya les cabrouets. Le 3 juillet, Lys et les débris de sa colonne rentrèrent à la Croix-des-Bouquets.

Le 4, Pétion, déjà de retour au Port-au-Prince avec l'armée, vint inspecter cette colonne et se fit rendre compte des circonstances de cette malheureuse expédition. Tous rendirent justice à Lys : les préventions de ses camarades d'armes avaient cessé; elles firent place à une admiration qui a survécu à tous les désastres de la patrie. Aujourd'hui encore, ceux qui furent de cette campagne répètent avec sincérité, que *dans l'adversité, il est difficile d'être plus courageux et plus humain que Lys l'a été, dans la retraite périlleuse et honorable de la Soude.*

Le 6 juillet, cette brave troupe rentra au Port-au-Prince.

---

(1) Au 26 juin 1809, les naturels de l'Est, armés contre les Français, pressaient le siège de Santo-Domingo dont la reddition eut lieu le 6 juillet suivant. Les habitants du quartier de Saint-Jean, etc., secourus dans leur entreprise par Pétion, partageaient la pensée de Cyriaco Ramirez, de se réunir à la République. Voyez plus loin, la biographie de Juan Sanches Ramirez.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

BAUVOIR.

—

Etienne Bauvoir est né dans les environs du Port-de-Paix. Il servit sous Joseph Fourré, et fut l'un des commissaires envoyés auprès des fédérés de l'Artibonite, lors de la mésintelligence qui éclata entre J. Fourré et Delaire.

Lorsque Toussaint Louverture organisa la 9e demi-brigade, Bauvoir entra dans ce corps : il prit parti avec Maurepas, à l'arrivée des Français. Le joug de la métropole, devenu plus odieux chaque jour par l'injustice et la barbarie de nos dominateurs, provoqua l'insurrection qui se termina par l'indépendance d'Haïti : alors Bauvoir s'unit à Capois et se distingua dans différentes affaires, principalement lors de la prise du Port-de-Paix sur les Français. Dessalines, reconnu général en chef de l'armée indigène, le nomma chef du 3e bataillon de la 9e

Christophe s'étant déclaré en état de révolte contre le gouvernement de la République, élevé sur les ruines du despotisme impérial, les habitants du Port-de-Paix, instruits par Thimoté et H. Datty, leurs représentants à l'assemblée constituante, des principes du nouveau gouvernement, comprirent qu'il n'y avait pas à balancer dans le choix à faire entre les deux pouvoirs en lutte. Une sourde agitation devoilait la tendance des esprits; en mai 1808, au Gros-Morne, Massez entraîna quelques militaires de la 14e et se campa. La 9e eut ordre de marcher contre les insurgés : Rebecca, le vaillant Rebecca, simple grenadier dans les rangs, donna le signal de la résistance; et, au lieu de marcher contre Massez et ses compagnons, la 9e s'empara du Grand-Fort. Les officiers avaient refusé de suivre l'impulsion donnée par Rebecca : cependant celui-ci offrit au général Pourcely, commandant de l'arrondissement, de lui remettre le commandement, s'il se décidait à prendre parti contre Christophe. Pourcely ayant refusé, la 9e vint prendre position sur la place d'armes, et Rebecca renouvela ses offres à Pourcely. Celui-ci tenta en personne et fit tenter par Jacques Louis, colonel du corps, de ramener la 9e à l'obéissance : ces deux chefs n'avaient aucune influence sur ces militaires; ils échouèrent tous les deux. Alors Bauvoir, pensant que son drapeau ne pouvait se séparer de lui, vint courageusement au milieu de la troupe en révolte : saisissant celui de son bataillon, il l'apporta à la maison du gouvernement. Pourcely vit qu'il n'était plus possible d'espérer de ramener la 9e dans le parti de Christophe; il se porta à Jean-Rabel avec la plupart des officiers. Là, Nicolas Louis, Bauvoir et Catabois proposèrent à Pourcely de

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

se prononcer en faveur de la République : Pourcely persista dans son refus et se rendit auprès de Christophe.

L'infortuné Rebecca avait succombé ; les rangs des partisans de la République se grossirent : les insurgés se portèrent contre le Port-de-Paix où étaient réunies les troupes de Christophe. Cette place fut enlevée : Bauvoir, secondant Nicolas Louis qui avait succédé à Rebecca dans le commandement des insurgés, se distingua dans l'attaque de la ville ; il dirigea ensuite une colonne qui était déjà parvenue jusqu'à Saint-Louis-du-Nord, lorsque Lamarre arriva au Port-à-Piment. La défaite des insurgés suivit de près l'arrivée de Lamarre : Bauvoir l'accompagna dans les bois des Moustiques où il s'était réfugié.

Lamarre sut apprécier les talents et la bravoure de Bauvoir : toujours il lui confia les missions où il fallait allier la prudence du chef au courage du soldat. Bauvoir fut blessé en 1808 dans les hauteurs du Port-de-Paix, s'y distingua et rentra au Môle avec Lamarre. La terrible journée du 13 janvier 1809 lui fournit l'occasion de donner de nouvelles preuves de cette valeur qui lui marqua sa place parmi les plus braves de notre armée. Blessé de nouveau, il ne put continuer à servir au Môle ; il vint au Port-au-Prince, après avoir été fait adjudant-général.

Le siége du Port-au-Prince, en 1812, vint encore fournir à Bauvoir l'occasion de faire briller sa bravoure. Dans la fameuse journée du 31 mai, commandant les postes avancés de la ligne du dehors, placée sous les ordres du général Borgella, il déploya un rare courage.

Lorsque Saint-Marc donna le signal de la chute de Christophe, le Président Boyer sentit le besoin d'y envoyer un officier supérieur, capable et connu par de beaux antécédents : Bauvoir fut chargé de cette mission difficile. Après la pacification du Nord, il fut nommé général de brigade ; et peu après, commandant de l'arrondissement des Gonaïves.

Sévère, mais juste, d'un sens droit, il savait apprécier l'honnêteté et ne se fesait pas scrupule de repousser loin de lui l'homme taré qui, trop souvent, trouve un accueil qui ne devrait être réservé qu'à l'homme d'honneur. Bauvoir a su, enfin, allier les talents de l'administrateur à ceux du guerrier. La patrie lui réserve une des pages de notre histoire nationale.

Il mourut aux Gonaïves, le 25 février 1839, à la suite d'une douloureuse maladie, et généralement regretté de ses administrés.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

VERGER.

—

Germain Charles Verger, français, né à Nantes, où il reçut son éducation, vint à Saint-Domingue avant la révolution. Il fut employé sur l'habitation Coustard, dans la plaine du Cul-de-sac, sous les auspices de son oncle nommé Dussaut : là, il fit connaissance de Bazile qui devint et mourut colonel du 18e régiment, à la révolution de 1806.

Lors des troubles civils de 1791, Verger devint secrétaire de la municipalité de la Croix-des-Bouquets. Marc Borno ayant été nommé commandant de cette commune, il le prit en la meme qualité : Verger se lia alors avec J. M. Borgella, lieutenant de gendarmerie, attaché à M. Borno. Quand cet officier supérieur fut envoyé contre les Anglais qui avaient pris possession de Léogane, Verger suivit Déléard Borno à Marigot. En 1794, il revint prendre son service auprès de Marc Borno, devenu commandant de Léogane après la reprise de cette place. A la mort de celui-ci, il passa employé à l'administration du Petit-Goave. La guerre civile du Sud le contraignit à aller habiter l'Anse-à-Veau : fuyant encore l'armée de Toussaint Louverture, Verger se porta au Corail où il se cacha sur les îlots des Cayemites, pour éviter les persécutions des blancs colons qui ne lui pardonnaient pas son attachement aux mulâtres et aux noirs.

Après avoir passé trois mois en cet endroit, fesant la pèche, il fit savoir à Bazile, alors commandant au Corail, qu'il s'y trouvait. Bazile l'en fit sortir, le protégea et l'employa auprès de lui, comme secrétaire.

A l'arrivée de l'armée française, il fut persécuté, mais heureusement protégé par l'intervention de Madame Lacombe dont le fils avait été son ami. Darbois l'envoya, en qualité de maréchal de logis de la gendarmerie, aux Abricots où commandait Borgella, son ancien ami : ce dernier le fit occuper le poste de Dalmarie. Envoyé en mission à l'Anse-à-Veau, un blanc nommé Laure le dénonça et le fit arreter. Darbois, prévenu en sa faveur par Madame Lacombe et Borgella, le fit relaxer. Mais Borgella ayant été relevé des Abricots et envoyé au Port-au-Prince, par les intrigues des blancs, Verger fut de nouveau persécuté par des colons : on l'arreta et on le mit à bord de Tapiau pour etre noyé, en croyant que ce dernier était un blanc à cause de son teint. Tapiau l'amena aux Cayes où il retrouva Borgella qui venait d'y arriver avec la colonne de l'adjudant-général Sarcleux, après l'affaire du Karatas.

Verger sortit bientôt des Cayes avec Borgella pour prendre parti

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

dans les rangs des indigènes sous les ordres de Geffrard. A l'entrée de l'armée indigène aux Cayes, Papalier l'employa comme chef de bureau dans l'administration des finances. Lorsque le massacre des Français fut arreté, Borgella, commandant la place d'Aquin, craignant que, malgré son dévouement à la cause nationale, son ami eût pu périr, s'empressa d'envoyer auprès de Verger, Valery Lecène, pour l'avertir de la mesure afin de prendre ses précautions, en meme temps qu'il facilitait l'évasion de plusieurs Français résidant à Aquin, notamment du père du général Solages. Verger se décida à quitter le pays pour se rendre dans les iles de l'Archipel.

Mais là, de nouvelles persécutions l'attendaient : partout où il rencontrait des colons de Saint-Domingue, il était montré au doigt comme un blanc vendu aux noirs et aux mulâtres : il fut ainsi contraint de passer successivement dans toutes ces colonies. Toujours fidèle à ses opinions et à ses sentiments, depuis la prise d'armes de 1791, Verger revint à Haïti dès qu'il apprit la mort de Dessalines. Il débarqua à Jérémie où se trouvait Borgella, colonel du 15e régiment. Celui-ci le revit avec joie et le reçut chez lui. Il resta à Jérémie jusqu'en 1809 où Pétion le fit venir au Port-au-Prince et l'admit comme *haïtien*, en dérogation de la constitution certainement, mais en se conformant à ce sentiment d'équité naturelle qui prescrit de reconnaitre les services rendus avec générosité; car il y avait eu *générosité* de la part de Verger, lorsqu'il se dévoua à la cause des indigénes, notamment en abandonnant les Français aux Cayes. Pétion le nomma notaire au Port-au-Prince : ses connaissances variées le rendaient propre à ces fonctions délicates : il y jouit de la considération générale. Possédant parfaitement les mathématiques, il les enseigna à Méroné, neveu dePétion, avec qui il se lia : c'était un jeune homme studieux, avide de connaissances. Méroné étant devenu chef du génie militaire, Verger l'aida dans les travaux des fortifications de la ville du Port-au-Prince, entrepris à cette époque, sous la direction supérieure de Pétion lui-meme qui joignait l'arme du génie à celle de l'artillerie.

En 1812, lorsque Christophe vint faire le siége de la capitale, Verger fesait le service d'un officier du génie. La proximité des redoutes ennemies, près du fort National (aujourd'hui fort *Alexandre*), ayant fait penser à Pétion que l'armée assiégeante emploierait la mine pour faire sauter le fort, il ordonna à Méroné et à Verger de diriger une mine de notre côté contre les batteries ennemies. Nos mineurs avertirent bientôt du travail qu'ils entendaient. Méroné et Verger pénétrèrent dans la mine pour s'en assurer : Méroné reconnut le premier l'exactitude du rapport; il engagea son ami à ne pas aller plus avant ; mais le courage de Verger le porta à faire deux pas de plus : une décharge de coups de fusils atteignit ce

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

brave dont le corps tomba au pouvoir de l'ennemi. Cette circonstance le fit d'autant plus regretter par Pétion et Borgella qui, lui aussi, se distinguait dans ce siége.

Ainsi finit Verger, moins heureux qu'un autre Français, bon artilleur, qui servait dans les rangs de l'armée du Nord et qui entra au Port-au-Prince avec le général Magny, lors de la défection de sa colonne en faveur de la République. Ce dernier, surnommé *Cassé-Cases* par nos soldats, à cause des projectiles qu'il envoyait et qui brisaient les maisons de la ville, jouit de tous les droits attachés à la qualité d'*haïtien* jusqu'à sa mort naturelle. C'était un alsacien, nommé Jelikens, conservé dans le Nord en 1804.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

La hardiesse d'un illustre navigateur, la témérité de quelques vaillants capitaines, ajoutèrent un nouveau-monde aux domaines espagnols.

L'île d'Haïti, placée au centre de ce vaste hémisphère, devint le siége de la puissance espagnole dans l'Amérique; une nombreuse population d'hommes candides subit le joug des vainqueurs; mais ce joug fut un fléau : la population entière disparut de ce sol! Un nouveau crime fut substitué au premier : on repeupla l'île, d'hommes qu'on alla voler sur les plages africaines, pour venir les charger de chaînes! L'île perdit son nom : on l'appela *Hispaniola* ou *Española*, et plus tard *Saint-Domingue*, du nom de la ville fondée par les Colomb sur les bords de l'Ozama.

Mais un jour vint où les nouveaux opprimés de l'île revendiquèrent l'héritage des premiers indigènes, en chassèrent les dominateurs, vengèrent la mémoire de ces infortunées victimes de la cupidité, et enfin, appelèrent encore cette île du nom d'*Haïti*, pour n'y faire flotter qu'une seule bannière : celle des *Haïtiens*, libres, indépendants et souverains.

Cependant, l'île Espagnole, après avoir vu sa splendeur admirée de l'ancien monde, perdit de son importance successivement, par les émigrations qui en sortirent pour aller conquérir et fonder des royaumes sur le continent. Toutefois, elle conserva sa suprématie religieuse sur le reste de l'Amérique : le siége archiépiscopal de Santo-Domingo était toujours *Primat des Indes*.

Dans cet état d'abandon de l'île, des aventuriers, portant le nom de *flibustiers*, de *boucaniers*, vinrent s'emparer de quelques points de la partie occidentale et s'y établirent. La France organisa cette colonie naissante, la protégea et en fit bientôt le fameux Saint-Domingue français, surnommé la *Reine des Antilles*.

Dès ce moment, l'île Espagnole, ou plutôt Saint-Domingue, fut partagée en deux portions inégales. A l'Est, la plus grande étendue, mais la moins riche en industrie, — aux Espagnols : à l'Ouest, la portion la plus minime, mais la plus riche en industrie, — aux Français. Toujours en guerre, l'élévation au trône d'Espagne d'un petit-fils du monarque français, en abaissant les Pyrénées, facilita la paix, la concorde entre les deux colonies voisines.

Mais l'orage qui gronda en France en 1789, contre les rois et les institutions aristocratiques, changea l'attitude des deux colonies de Saint-Domingue : elles passèrent à l'état de paix armée. L'éven-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

tualité d'une guerre entre les deux royaumes fit convoiter par chacune la possession voisine : les archives de Santo-Domingo attestent que, dès 1790, l'ordre fut donné par le ministère espagnol aux autorités de sa colonie, d'employer la politique la plus adroite pour, en cas de guerre, s'emparer de la partie française : devant la commission des colonies, Sonthonax déclara qu'une dépeche du ministre Monge du 26 février 1793, fesait savoir que l'intention du gouvernement français *ayant toujours été* de s'emparer de la partie espagnole, les commissaires civils devaient s'y préparer.

Dès le principe de la révolution, les partis s'étaient fait une guerre sourde et de trahison. Aussi, lorsqu'on en vint aux hostilités ouvertes, déjà, de part et d'autre, on était prêt. Mais la balance sembla pencher bientôt du côté des Espagnols; la partie française, livrée à des querelles sanglantes de castes, d'opinions politiques, n'offrait point cette homogénité caractéristique de la partie espagnole; elle fut envahie, et plusieurs de ses points subirent la loi étrangère. Affectant de défendre les droits de la royauté française, les Espagnols appelèrent à eux les sympathies contre-révolutionnaires de la partie française; ils y ajoutèrent des troupes régulières qu'on fit venir à grands frais de la Péninsule, du Mexique, de la Nouvelle-Espagne, de Vénézuéla, de Cuba et de Porto-Rico; on y ajouta aussi des compagnies de partisans, levées et soudoyées. La religion elle-même prêta les secours de son influence : un prince de l'Église, l'Archevêque Portilla, qui occupait le siége de Santo-Domingo, se transporta sur les lieux où était le théâtre de la guerre, et essaya d'allier l'enthousiasme religieux à l'enthousiasme monarchique.

Si les partisans du trône et de l'autel s'étaient donnés aux Espagnols, les partisans de l'aristocratie de la peau et de l'or s'étaient donnés aux Anglais. Deux compétiteurs essayaient donc la conquête de cette belle proie que défendait un principe seul, — la *Liberté!* Mais ce principe enfanta des prodiges. Les Anglais et les Espagnols durent évacuer leur part de conquête, et ces derniers durent même céder leur antique possession à ces républicains qu'ils affectaient de mépriser.

Ainsi, l'île entière n'eut plus qu'une loi à subir, — la loi française. A partir de là, cette *unité* servira de base à tous les principaux événements politiques du pays. C'était une nécessité; mais peu saisie par la généralité des esprits, elle trouva des contradicteurs, et des contradicteurs puissants; elle se réduisit même à une simple pensée. Mais cette pensée se développa, progressa à travers les obstacles; et comme arrêt du destin, elle devint une éclatante vérité. Vainement les puissances étrangères coalisées en 1814, voulurent-elles, par le traité de Paris, en rétrocédant à l'Espagne la partie de l'Est, détruire ce qu'avaient résolu successivement l'acte du 1er

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

janvier 1804 et la constitution du 27 décembre 1806; vainement, à l'intérieur, des esprits, les uns peu réfléchis, d'autres dominés par une folle ambition, voulurent-ils empêcher, s'opposer à l'*unité haïtienne :* elle vainquit tous les obstacles semés sur ses pas; et commençant son œuvre éclatante dans la journée du 19 mars 1812 (1), elle y mit la dernière main, le 9 février 1822. (2)

Cependant, ce ne fut qu'en janvier 1801, près de six années après la cession de la partie de l'Est à la France, que le drapeau de cette dernière puissance y remplaça celui de l'Espagne. Toussaint Louverture qui, le premier, réunit toute l'île sous le même gouvernement, trouva dans l'Est la même désaffection qui existait contre lui dans le Sud, dans l'Ouest et dans beaucoup d'esprits du Nord. L'esclave espagnol, habitué au régime doux et paternel qui lui rendait sa chaîne moins pesante, mais non moins odieuse, s'étonnait de s'entendre appeler citoyen, libre, l'égal de son ancien maître, et cependant, fouetté, martyrisé comme auparavant, non plus par le fouet du commandeur, mais par la houssine du gendarme ou par le bâton de l'inspecteur de culture, et contraint à produire, sous ce régime de *Liberté* et d'*Égalité*, plus qu'il ne produisait lorsqu'il était la propriété d'un autre homme comme lui.

L'expédition de Leclerc ne trouva donc pas de difficultés pour faire prévaloir dans l'Est l'autorité du nouveau capitaine-général et gouverneur. Et ce fut même dans cette partie que la puissance française se réfugia pendant quelque temps, lorsque l'indépendance de l'île fut proclamée. Les mœurs douces et pacifiques des indigènes de l'Est ne pouvaient pas sympathiser avec les habitudes belliqueuses laissées à leurs voisins par tant d'années d'incessantes révolutions, et qu'entretenait soigneusement l'homme redoutable qui fut le principal héros de l'indépendance.

Aussi, lorsqu'en 1805, l'armée haïtienne se porta contre les murs de Santo-Domingo, pour en expulser les débris de l'armée française qui s'y étaient renfermés sous les ordres du général Ferrand, la population ne lui prêta point son appui. Forcé à la retraite, Dessalines se vengea, en ordonnant le massacre de tous ceux qui lui avaient résisté ou qui n'avaient pas le temps de fuir; et il traîna à la suite de son armée les habitants trop crédules qui s'offrirent à son passage.

Cette conduite acheva de lui aliéner les cœurs. Les Français, profitant de cette antipathie, cultivèrent la confiance des habitants et semblèrent vouloir faire renaître l'ancienne Reine des Antilles dans cette vaste partie de l'Est.

---

(1) Entrevue entre le général Borgella et le Président Pétion, à Trémé, près d'Aquin : fin de la sécession du Sud par la soumission de ce général au Chef de l'État.

(1) Le Président Boyer entre à Santo-Domingo : l'île entière ne reconnaît que les lois de la République d'Haïti.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Mais, c'était une vaine espérance. De la péninsule, l'écho de la résistance retentit de ce côté de l'Atlantique. Les habitants de l'Est ne voulaient pas plus du régime français, que leurs frères européens. Et d'un autre côté, l'esprit d'indépendance germait dans beaucoup de cœurs parmi ces insulaires. Ils se levèrent au cri de : *Viva la Libertad!* Nombre d'entre eux croyaient que c'était synonyme de : *Viva la Independencia!* L'*unité haïtienne*, dès-lors, était aussi reconnue par quelques esprits clairvoyants, non-seulement comme utile, mais nécessaire, indispensable : malheureusement à cette époque, en 1808, un homme puissant, insurgé contre le pouvoir national, se montrait dans une attitude telle, qu'il était difficile de prévoir l'issue de cette lutte, afin de reconnaître qui en serait le vainqueur. Cette incertitude de l'avenir eut ses conséquences : les sympathies politiques de ceux des habitants de l'Est qui pensaient devoir unir leurs destinées à celles de leurs voisins se divisèrent ; les unes se donnaient à Pétion, les autres à Christophe, les deux chefs qui personnifiaient en eux la seconde guerre civile du pays.

Alors, comme nous le verrons, la vieille influence espagnole profita de ces divisions et replaça la partie de l'Est sous le joug métropolitain. Les Français, expulsés de cette partie et définitivement d'Haïti, laissèrent le drapeau castillan dominer encore sur cette portion de la République une et indivisible. Mais ce ne fut qu'un moment d'attente; une nouvelle révolution abattit cet antique drapeau ; une erreur ambitieuse crut pouvoir arreter encore l'exécution de cette volonté providentielle qui avait décrété l'*unité d'Haïti* : l'erreur dut céder devant cette force irrésistible : le 19 janvier 1822, le drapeau haïtien flotta sur les murs de la ville des Colomb.

Tous ces événements survenus dans la partie de l'Est ont mis en relief quelques hommes remarquables : ils appartiennent à l'histoire de notre pays. Nous essayons d'en faire connaître deux, dont l'un, Juan Sanches Ramires, fut le principal personnage de l'insurrection qui expulsa les Français du pays, et l'autre, Jose Nuñez de Caceres, est celui qui se mit à la tete du mouvement populaire du 1er décembre 1821, dernier jour de l'exercice du pouvoir européen à Haïti. Nuñez vit encore (1841); mais, en fuyant le sol de la patrie, il a laissé à l'opinion toute la liberté du jugement sur sa vie politique.

Au surplus, il n'est pas difficile de prendre dans leur vrai jour, les hommes qui ont figuré dans les événements de la partie de l'Est. Ces événements ont eu une si courte durée, que le temps a manqué aux passions pour réagir sur elles-mêmes et produire les fortes commotions qui ébranlent les sociétés et font surgir de ces haines individuelles, avant-courrières de la partialité dans les jugements portés sur les hommes politiques.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

JUAN SANCHES RAMIRES.

I

Juan Sanches Ramires, né à Cotuy en 1762, était fils de Miguel Sanches et de Francisca Ramires. Son père fut commandant de Cotuy : c'était un homme d'une éducation bornée, mais d'un cœur excellent; aussi jouit-il jusqu'à sa mort de l'estime de ses concitoyens et de la confiance des autorités de la colonie. En mourant, il confia le jeune J. Sanches aux soins du révérend père Pichardo y Delmonte, sacristain de la paroisse, qui se chargea de l'éducation de son pupille. Ce prêtre avait deux sœurs ; l'une d'elles, nommée Josefa, concourut avec son frère à former l'esprit de celui qui devint l'ami de son cœur, le compagnon de sa vie : J. Sanches l'épousa.

La régularité de sa conduite lui valut, encore très-jeune, la charge d'alcade de Cotuy. Bientôt après, à l'âge de 17 ans, son courage fut mis à l'épreuve. Il y avait dans les quartiers environnants un brigand nommé Miguel Robles qui y portait la désolation en se mettant à la tête d'une bande de voleurs : un ordre des autorités de Santo-Domingo vint prescrire à J. Sanches d'opérer l'arrestation de ce Robles, mort ou vif. J. Sanches ayant fait choix d'un certain nombre de gens déterminés, part avec eux et se rend, durant la nuit, au lieu où il présumait rencontrer ce brigand : en effet, Robles se trouvait dans une maison qui est aussitôt cernée. J. Sanches frappe à la porte et décline son nom et sa qualité; à ce nom, Robles prend ses armes, ouvre la porte et lâche en même temps un coup de sa *catapulte* (trabuco,) qui, heureusement, n'atteignit personne. Mais à l'instant même, J. Sanches décharge ses armes sur le brigand et le renverse.

Cette action hardie d'un jeune homme eut du retentissement dans la colonie espagnole : elle valut à son auteur une réputation d'intrépidité qui lui facilita plus tard la délivrance de son pays du joug étranger.

Les révolutionnaires français, en immolant Louis XVI, avaient excité contre eux et leurs principes, l'indignation des rois, et surtout des Bourbons d'Espagne. A cette époque, la royauté était, pour les Espagnols, une émanation divine : aussi, il ne fut pas difficile à la Cour de Madrid d'exciter l'enthousiasme de ses sujets des deux hémisphères. Convoitant depuis longtemps la possession voisine de son ancienne colonie de Saint-Domingue, elle saisit avec empressement l'occasion qui lui était offerte de réaliser ce projet. La guerre

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

fut immédiatement portée sur le territoire de la partie française. J. Sanches qui avait obtenu la permission de lever et d'équiper à ses frais, une compagnie de lanciers, se distingua dans cette guerre que soutenaient aussi les bandes d'esclaves soulevés par les contre-révolutionnaires français, mais que soudoyaient les Espagnols.

Le traité de Bâle, en rétablissant la paix entre la France et l'Espagne, amena la cession de la partie de l'Est à la France. Cependant, l'administration publique y resta entre les mains des Espagnols. J. Sanches, à cette époque, fut nommé *juez de comisos* (juge des confiscations); et en 1799, il fut appelé au commandement de Cotuy, sous le titre de *alferez real*.

En janvier 1801, Toussaint Louverture, débarrassé de l'opposition de Rigaud, s'empressa d'aller, au nom du gouvernement français, prendre possession de la partie de l'Est. Dans cette circonstance, il revit avec plaisir l'ancien capitaine de partisans qui, comme lui, avait vaillamment combattu contre la France républicaine : il le confirma dans son commandement de Cotuy. J. Sanches, dans ce poste, continua à cultiver l'affection de ses administrés, et sut mériter leur estime, tout en remplissant ses devoirs avec exactitude. C'est là qu'il se lia intimement avec Don Andres Muñoz, commissaire du gouvernement à San-Yago, et qui fut l'un des représentants du département de Cibao à l'assemblée centrale de Saint-Domingue.

Sous Leclerc, J. Sanches conserva son commandement. Mais, lorsque le général Ferrand se replia sur Santo-Domingo, avec quelques débris de l'armée française, les réfugiés qui l'accompagnaient ne tardèrent pas à envahir tous les emplois publics occupés par les naturels de l'île. Quelques dégoûts éprouvés par J. Sanches le portèrent à se démettre de son emploi et à passer à Porto-Rico. Mais le pain de l'émigration lui devint amer : en 1807, il revint sur le sol de la patrie et établit une coupe de bois d'acajous à Macao, sur les côtes de Seybo, de concert avec Don Manuel Caravajal qui, depuis, fut un de ses lieutenants dans l'insurrection contre les Français, et plus tard, colonel capitaine-général des troupes sous Nuñez; et qui, enfin, mourut adjudant-général au service de la République.

II

La courte administration de Toussaint Louverture avait mécontenté les indigènes de l'Est : le système de ce chef, qui voulait obtenir dans un court espace de temps, une prospérité qui ne devait être que progressive pour être plus réelle, n'était qu'un système oppressif, contraire à tous les intérets généraux.

Les Français, sous Leclerc, n'eurent pas le temps de s'occuper attentivement du sort de cette partie; toute leur attention se diri-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

geait vers la partie occidentale. Mais, lorsque, expulsés de cette portion de l'île, et que, aidés des naturels, ils eurent repoussé l'invasion de Dessalines, ils s'attachèrent à faire prospérer cette vaste partie de l'Est qui offre tant d'espérances à l'industrie. Le général Ferrand qui, plus ancien que Kerverseau, avait remplacé ce dernier dans le commandement des départements de l'Ozama et de Cibao, s'efforçait, par tous les moyens possibles, d'etre agréable à ses administrés. Mais la légèreté française choquait incessamment les usages antiques et vénérés de ces habitants; et d'ailleurs l'esprit du siècle développant l'opposition qui est la compagne inséparable de l'obéissance à des étrangers, il y eut bientôt dans la population tous les éléments nécessaires à une révolution. Il ne manquait plus qu'une cause accidentelle, et des hommes pour entraîner toutes les volontés.

Bientôt cette cause arriva, et deux hommes se trouvèrent pour diriger les esprits vers la fin tant désirée : — l'expulsion des Français du pays. J. Sanches partageait le mécontentement général de ses concitoyens; il était cependant cajolé par Ferrand; mais ces cajoleries ne le firent pas changer de sentiment. En abattant ses forets, il méditait sur les moyens propres à soulever la population, et il ne désirait que trouver une occasion favorable pour lever l'étendard de la révolte.

Cette occasion ne tarda pas à s'offrir. C'était en 1808. Murat venait d'envahir l'Espagne à la tete d'une armée française; la nouvelle en parvint à J. Sanches pendant qu'il dînait avec Diego de Lira, commandant pour les Français à Savana-la-Mar. Ne pouvant contenir son indignation, il dit à Lira : *Si le sang espagnol est versé en Europe, nous le vengerons ici.* Bientôt on apprend les événements de Bayonne, le soulèvement de la Péninsule et l'affaire sanglante du 2 mai. Dès lors, J. Sanches, le cœur gros de sa démission forcée et des tribulations qu'il eut à subir pendant son émigration, se disposa à soudoyer des partisans contre la puissance française dans l'île. Mais déjà, Don Torribio Montes, gouverneur de Porto-Rico, avait fait notifier une déclaration de guerre à Ferrand, en meme temps qu'il avait expédié des émissaires secrets dans l'île, pour émouvoir les sympathies nationales.

L'un de ces émissaires, Don Salvador Félix, débarqua à Bayahunda, dans la baie de Neyba. Il s'adressa à un homme hardi, intelligent et capable de donner une impulsion au peuple. Cet homme, Cyriaco Ramirez, simple campagnard, mais jouissant d'une réputation de bravoure et d'intrépidité, s'aboucha avec d'autres qui jouissaient de sa confiance. Peu de jours suffirent à ces conjurés pour enrôler sous leurs bannières un grand nombre de partisans. Mais il leur manquait des armes et des munitions. Cyriaco Ramirez s'adressa à Pétion pour en avoir : son envoyé, Cristoval Hubert, se rendit au

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Port-au-Prince et obtint facilement quelques secours qui eussent été plus considérables, si la guerre civile du Nord n'était un obstacle aux désirs du Président de la République. Néanmoins, avec de si faibles moyens, C. Ramirez et ses coopérateurs soulevèrent les populations de Neyba, de Saint-Jean et de Las Matas.

Le colonel français Aussénac, commandant l'arrondissement d'Azua, dont le territoire s'étendait jusqu'à la limite française, crut pouvoir étouffer l'insurrection à sa naissance; il multiplia ses efforts; mais, malgré son courage, la valeur de sa troupe et le dévouement de quelques indigènes qui restaient fidèles aux Français, il dut opérer sa retraite jusqu'aux riches quartiers de Los Ingenios, au milieu desquels se trouve le bourg actuel de Saint-Christophe.

J. Sanches, de son côté, s'était abouché avec Don Rendo Sarmiento, l'un des émissaires du gouverneur de Porto-Rico. Ce dernier retourna dans cette île, pour y chercher quelques troupes; et J. Sanches se transporta dans les quartiers du Nord-Est. En s'y rendant, quoique signalé à Ferrand, il eut la hardiesse de pénétrer à Santo-Domingo. Là, ce général le fit appeler, lui parla de la déclation de guerre de T. Montes et de sa confiance dans la fidélité des naturels de l'île, et finit par lui communiquer sa proclamation adressée au peuple pour le prémunir contre les insinuations de ceux qui voulaient le pousser à la révolte. Le général retint J. Sanches à dîner et le caressa. Il pensait, par ces cajoleries, détourner ce conjuré de son projet : loin de là, il produisit l'effet contraire. J. Sanches n'y vit que de la faiblesse dans un chef qui craignait d'agir. Il fit des protestations à Ferrand et sortit de la ville deux jours après. Dans les environs, il s'entendit avec Don Pedro Basquez, ancien habitant réfugié de Hinche, homme justement aimé, qu'il entraîna dans son parti.

Rendu à Cotuy, le troisième jour après sa conférence avec Ferrand, J. Sanches se trouvait sur la place au milieu du peuple, au moment où l'on publiait la proclamation du général. Entouré de ses anciens amis qui le revirent avec joie, il prit la parole, appela le peuple à la révolte en déclamant contre la perfidie française en Europe et dans la colonie. Tous les assistants partagèrent son indignation et jurèrent haine à la France.

L'étincelle, partie de Cotuy, gagna tout le Nord-Est. Franco Médina, commandant pour les Français à San-Yago, ne voulut point abandonner leur drapeau : il se rendit à Santo-Domingo avec un petit nombre d'*afrancesados*. (1)

(1) *Afrancesados*, partisans des Français. C'est ce même Franco Médina qui, en 1807, livra à H. Christophe l'infortuné adjudant-général Etienne Albert qui, échappant du Nord, s'était réfugié à San-Yago dans l'intention de se rendre auprès de Pétion. En 1814, le gouvernement français croyait que ce précédent était une recommandation pour Médina : il le chargea d'une mission d'espionnage auprès de Christophe; il n'y trouva qu'une mort ignominieuse.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

J. Sanches entra en communication avec H. Christophe pour avoir des armes et des munitions ; et apprenant que Ferrand se disposait à le faire attaquer, il se rendit à Seybo, avec ce qu'il put réunir de partisans, afin d'opérer sa jonction avec les troupes que Sarmiento devait lui amener de Porto-Rico. (1) Déjà, on avait appris la levée de boucliers des quartiers de Saint-Jean, etc. et surtout la brillante affaire de *Malpaso*, dans laquelle C. Ramirez avait vaincu les Français.

Ferrand, alors, se décida à aller en personne essayer de dissoudre les rassemblements de Seybo, avant l'arrivée des troupes espagnoles. Mais ces troupes étaient déja arrivées, et J. Sanches à la tete d'un armée bien disposée, quoiqu'elle fût en partie composée de milices, organisa ses colonnes et marcha à la rencontre des Français. Il vint prendre position à *Palo-Hincado*, distant de deux lieues de Seybo et de trente-trois de Santo-Domingo. Il donna la droite à Caravajal, la gauche, composée de la plus grande partie de la cavalerie, à P. Basquez, qui se masqua derrière un taillis, et il prit le centre en avançant sur le plateau de Palo-Hincado.

Ferrand, s'abusant sur la véritable opinion des habitants, croyait l'autorité française trop fortement consolidée depuis sept ans, pour supposer qu'elle pût etre ébranlée par la révolte. Il avait négligé, contre les conspirateurs qui lui avaient été désignés, l'emploi des moyens préventifs que la politique commandait; la prudence, peut-être, lui prescrivait cette réserve. Quoi qu'il en fût, il avait laissé aux conjurés le champ libre pour agir à leur aise; et malgré les succès obtenus sur les Français par C. Ramirez, en allant combattre J. Sanches, Ferrand ne croyait rencontrer que de timides campagnards qui n'oseraient se mesurer avec ses soldats, restes des légions victorieuses du Rhin.

Il s'arrêta inutilement trois jours sur son habitation de *Higuero Copado*, espérant produire quelque effet sur l'esprit des insurgés par une proclamation qu'il leur adressa. Enfin, voyant l'inutilité de ses promesses captieuses, il se décida au combat. Le 6 novembre 1808, dans la soirée, il se mit en marche. A quelques lieues de Higuero Copado, il enleva un faible poste placé à *Los-dos-rios;* et le 7, à 11 heures du matin, il était en présence de J. Sanches. Il fit donner immédiatement son avant-garde contre le centre de l'armée des indigènes : de part et d'autre, on se battit avec courage. Ferrand fesait déployer sa troupe pour se mettre en ligne de bataille, lorsqu'il fut simultanément attaqué sur ses deux flancs par Caravajal et par J. Basquez. Ce dernier sortit du bois à l'improviste et jeta sa cavalerie sur les Français : ceux-ci lâchèrent pied. Ferrand, au mi-

(1) C'est le même Sarmiento qui fut compromis dans une conspiration ourdie en 1824, à Santo-Domingo, contre la République : il fut deporté.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

lieu du feu croisé de l'ennemi, essaie vainement de rallier ses soldats; intimidés, et par le nombre et par les cris assourdissants des indigènes, les Français ne songent qu'à fuir : ils sont impitoyablement hachés par les dragons de J. Sanches.

Le malheureux Ferrand abandonna le champ de bataille, accompagné seulement de quelques officiers. Humilié de sa défaite, et ne voulant pas, peut-etre, s'exposer à devenir le prisonnier des insurgés, il se donna la mort, à 6 heures du soir, à quelque distance du lieu où il avait été vaincu.

III

L'influence de cette victoire sur l'esprit des habitants fut décisive. J. Sanches en profita pour se porter sur les bords de l'Ozama qui baigne les murailles à l'est de Santo-Domingo. En ce moment-là, Aussénac, poussé par C. Ramirez, fut contraint d'abandonner Los Jugenios et de rentrer en ville dont la garnison fut ainsi resserrée dans son enceinte. Toutefois, on préluda par quelques escarmouches aux opérations du siége.

Jusque-là, J. Sanches d'un côté, et C. Ramirez de l'autre, avaient dirigé leurs efforts dans le meme but. Mais, lorsque le succès eut décidé le siége de Santo-Domingo, ces deux chefs et ceux qui obéissaient respectivement à leurs ordres, ne tardèrent pas à se trouver en désaccord. Il fallait désormais une direction supérieure pour assurer le triomphe complet de cette noble entreprise, et aucun de ces deux chefs ne voulait céder à son compétiteur. Bientôt arrivèrent successivement le colonel Don Andres Ximenez et Don Jose Arata, qui, envoyés par le gouverneur de Porto-Rico, prétendaient au supreme commandement, en ne laissant à J. Sanches et à C. Ramirez que des rôles secondaires.

Ce défaut d'harmonie était augmenté par la diversité des vues des indigènes. Les uns s'attachaient à leur ancienne métropole, les autres voulaient l'indépendance de la colonie. L'époque de l'affranchissement de l'Amérique espagnole arrivait : ce résultat nécessaire de la marche progressive des siècles, hâté d'ailleurs par le poids oppressif du pouvoir napoléonien qui voulait placer tous les peuples sous la domination française, était compris par ces indigènes qui s'indignaient des prétentions des Européens à une prééminence sociale et innée en Amérique. L'exemple de leurs voisins était contagieux: comme eux, ils voulaient aussi ne plus recevoir la loi de l'étranger.

Mais, quelques hommes judicieux reconnaissaient l'impuissance de la partie de l'Est à soutenir seule son indépendance politique: une faible population, clairsemée sur une grande étendue de territoire et réduite à ses propres forces, n'aurait pu résister à une agression ennemie. *L'unité haïtienne* était ainsi comprise par quel-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

ques esprits plus éclairés : soit par alliance, soit par aggrégation, il fallait, selon eux, s'unir aux Haïtiens. Mais, en ce temps-là, ce but était difficile à atteindre. Si J. Sanches et les siens, dominés principalement par l'apparence de la force matérielle qu'offrait le gouvernement de Christophe, se rapprochaient du chef du Nord, C. Ramirez et ses compagnons accordaient plus de chances d'avenir à Pétion, dont le système, faible et relâché en apparence, séduisait plus facilement les cœurs par le libre arbitre qu'il laissait à chacun; se reposant ainsi sur les volontés individuelles, ce système offrait peu de prise aux défections et facilitait davantage la reproduction des forces après une défaite.

Dans cet état de choses, on fut d'accord pour reconnaître que toute mésintelligence devait profiter aux Français; et pour y mettre un terme, on convint d'en appeler à la décision du peuple : chaque quartier envoya un député à une *junte* qui se réunit sur l'habitation *Bondilla*, non loin de Santo-Domingo. Ces députés, ayant des pouvoirs illimités, déclarèrent le 18 décembre 1808, non sans de violentes discussions, que *les Naturels de la partie espagnole de Saint-Domingue prenaient les armes au nom de leur souverain légitime, Don Ferdinand VII, actuellement en captivité, et dont les pouvoirs étaient exercés par la Junte de Séville; et enfin, qu'ils reconnaissaient Juan Sanches Ramires pour leur capitaine-général et intendant, par intérim.*

Ainsi, l'incertitude de l'avenir d'Haïti fit repousser par cette assemblée, tout rapprochement avec l'un des deux compétiteurs qui se disputaient le pouvoir dans l'ancienne partie française. Les vieilles sympathies espagnoles se réveillèrent : on les préféra. Cet acte des représentants du peuple sembla mettre un terme aux difficultés qui s'opposaient aux progrès de l'insurrection, en fixant l'autorité dans les mains de J. Sanches, et en se rattachant à l'Espagne, si protégée par l'Angleterre, sur la coopération de laquelle on pouvait compter; car l'Angleterre, jalouse de la puissance française, ne refusait jamais son appui aux peuples qui la combattaient.

Néanmoins, C. Ramirez était un compagnon gênant pour J. Sanches. N'ayant pu lutter contre l'ascendant de son concurrent dans l'assemblée de Bondilla, C. Ramirez en conçut un dépit qui l'irrita; il ne cachait pas l'orgueil que lui inspirait l'antériorité de ses succès sur ceux de son heureux rival, et il insinuait à tous l'intérêt qu'il attachait à l'alliance de Pétion, tandis que J. Sanches avouait ses sympathies pour Christophe.

J. Sanches, fatigué de ses menées, l'éloigna du camp sous divers prétextes : enfin, C. Ramirez lui-même finit par prendre le parti de se retirer sur son habitation, près d'Azua. Mais J. Sanches était loin de se contenter de cette résolution ; il nourrissait trop de ressenti-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

ments contre son fougueux adversaire : en juin 1809, au moment où la victoire allait couronner les efforts des naturels d'un brillant succès, il fit enlever C. Ramirez de sa retraite et l'envoya garotté à Porto-Rico d'où il fut transporté dans les prisons de Santo-Domingo, sous prétexte que cet homme tramait en faveur de Pétion. C. Ramirez gémit durant trois années dans les fers ; il ne dut sa liberté qu'à l'amnistie générale du 30 juin 1812, proclamée par les Cortès d'Espagne.

Aussitôt que J. Sanches fut reconnu capitaine-général par la junte de Bondilla, il prit ses mesures pour activer le siége de Santo-Domingo, et porta son quartier-général à *Gallar*, position historique qui, à diverses reprises, servit d'habitation à des chefs combattant contre la place : en 1802, Juan Baron y réunit les conjurés qu'il dirigeait contre Paul Louverture, pour faciliter aux troupes françaises l'entrée de Santo-Domingo ; en 1805, Dessalines y établit son quartier-général durant tout le siége de cette ville par l'armée haïtienne.

J. Sanches avait envoyé le père Vicente Luna auprès du duc de Manchester, gouverneur de la Jamaïque, réclamer des secours. Ce gouverneur expédia des troupes de terre commandées par le général Carmichael, en même temps qu'il fesait bloquer le port par une flotte sous les ordres de Sir P. Cumby. Le gouverneur de Porto-Rico fit aussi renforcer les assiégeants par le régiment fixe de cette colonie. Dès-lors, la supériorité des armes passa du côté des assiégeants, et l'on devait s'attendre à la reddition de la place.

Toutefois, le général Barquier qui avait remplacé Ferrand, ne négligea rien, non-seulement pour opposer la plus vigoureuse résistance à ses ennemis, mais aussi pour tenter de ramener la population sous les bannières françaises. La religion elle-même servit d'instrument à ses desseins : le père Correa y Cidron (1) lui prêta son éloquente plume ; mais ce fut vainement. J. Sanches et ses compagnons avaient fermement pris la résolution de ne plus dépendre de la France.

Les assiégés obtinrent quelques succès dans plusieurs sorties : le fort *extra-muros*, dit Saint-Jérôme, sur les fossés duquel périt le brave Marcos Torres, resta en leur possession jusqu'à la remise de la place. Cependant ils étaient dans la plus affreuse détresse ; plusieurs tentatives hardies leur avaient procuré quelque peu de farine ; mais le pain de 15 onces se vendait trois gourdes : la racine vénéneuse du *gualligas* suppléait au froment, à force de préparations. La population affamée eut recours aux chats, à la chaire de cheval, la viande de bœuf suffisant à peine au service des hôpitaux et se vendant deux gourdes la livre.

(1) C'est le même qui fut curé de Saint-Marc, Vicaire-général de l'Artibonite, et plus tard proviseur de l'Archevêché de Sante-Domingo ; il suivit Don Pedro Valera, titulaire du siège, dans son émigration à Cuba.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Tandis que, de leur côté, les assiégeants étaient dans l'abondance, les mers leur étaient ouvertes. L'exportation des bois d'acajou coupés par les Français procura des provisions en retour, en même temps que des contributions volontaires en vivres du pays, bêtes-à-cornes, etc. mettaient J. Sanches en mesure d'entretenir sa troupe, même avec profusion.

Enfin, après un siége de onze mois, le 6 juillet 1809, une capitulation ouvrit les portes de la ville aux armées combinées. J. Sanches y fit son entrée solennellement, le 11 du même mois. Les Anglais, auxquels les Français affectaient de remettre la place pour ne pas paraître avoir fléchi devant l'insurrection, devinrent exigeants. Ils entrèrent en partage des dépouilles de l'ennemi, et enlevèrent une portion de l'artillerie de bronze et quelques tableaux de prix qui décoraient le palais du gouverneur; et ils se disposaient à y joindre les cloches des églises, quand J. Sanches s'engagea à les racheter. Tel est et tel sera toujours l'inconvénient attaché à l'émancipation d'un peuple qui ne peut y parvenir qu'avec le secours des étrangers : ses auxiliaires lui font bientôt la loi. Après avoir ainsi mis à l'épreuve la piété des indigènes, les Anglais se retirèrent à la Jamaïque, laissant à J. Sanches tout le poids de la conquête.

IV

Il ne suffisait pas, en effet, d'avoir vaincu : il fallait conserver la conquête. Ce fut alors que l'on reconnut que si J. Sanches avait le courage du guerrier, il ne possédait pas les qualités de l'administrateur. Son caractère irritable repoussait la contradiction qui ne lui parlait que le langage de la vérité; pour se faire admettre, il fallait qu'elle se déguisât, en prenant pour masque l'intérêt du pouvoir. Accessible aux louanges, incapable de juger par lui-même de la justesse des mesures proposées, il se livrait entièrement à de faux conseillers qui devinrent autant de favoris et qui exploitèrent tous les profits de la victoire obtenue sur les Français.

J. Sanches n'avait encore rien fait pour l'organisation de son pays, lorsque le général Thabares vint le féliciter de la part de Christophe, en même temps que Mrs Sabourin et Monnier arrivaient avec la même mission de la part de Pétion, et qu'apparut à Santo-Domingo Don Andres Munoz dont nous avons déjà parlé. (1)

(1) Thabares était un indigène de l'Est, originaire de San-Yago, qui s'attacha à Dessalines dès l'expulsion des Français du Cap : il commandait à San-Yago pendant sa campagne contre Santo-Domingo. — A. D. Sabourin, que Pétion nomma grand juge de la République, fut peut-être l'homme qui entra le plus avant dans ses conseils au gouvernement de l'Etat. — Monnier était un blanc *français* qui, comme beaucoup d'autres, devint *haïtien* pour avoir toujours montré le plus grand dévouement à la cause des noirs et des mulâtres : officier de l'état civil sous Dessalines, il fut nommé par Pétion, commissaire du gouvernement près le tribunal civil du Port-au-Prince où il mourut.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Monnier avait été l'ami de J. Sanches quand celui-ci commandait Cotuy : Pétion pensait ainsi être agréable à ce chef et s'attendait à le voir accueillir avec joie, celui qui avait vécu dans son intimité : il n'en fut rien. C'est que J. Sanches, par les embarras de sa nouvelle position, se repentant déjà d'avoir combattu pour une puissance dont d'ailleurs l'existence était mise en problème par les succès que les armes de Napoléon obtenaient dans la Péninsule, avait souri aux propositions que A. Munoz, ancien partisan du système de Toussaint Louverture que pratiquait Christophe, lui avait faites de concert avec Caravajal (1), de renoncer à la domination espagnole, pour s'allier au despote du Nord. Lieutenant de Christophe dans l'Est, J. Sanches n'éprouverait aucune difficulté dans l'exercice de son pouvoir : la volonté capricieuse, appuyée de baionnettes, était la seule loi à laquelle fut assujétie le système de ce gouvernement. Avec cette pensée secrète, J. Sanches devait se refroidir sur les relations que Pétion voulait entretenir avec le gouvernement de Santo-Domingo, et se borner à des protestations officieuses.

Le projet de J. Sanches étant arrêté, il lui fallait néanmoins de la prudence pour le mettre à exécution; car, à cette époque, Christophe était dans l'impossibilité d'envoyer des troupes dans l'Est, ayant surtout le siège du Môle qui occupait une partie de son armée. On se borna pour le moment à porter le mécontentement dans l'âme des habitants, afin d'exciter leur haine contre une puissance dont on voulait se dégager; dans cet esprit, J. Sanches s'abstint de rendre compte au gouvernement espagnol du résultat de la prise d'armes contre les Français, et de demander des récompenses pour ceux qui en avaient si bien mérité.

Cependant, la Régence du royaume avait été instruite des bruits qui circulaient parmi les indigènes avant la junte de Bondilla. Aussitôt qu'elle eut appris, par voie indirecte, l'expulsion des Français de Santo-Domingo, elle s'empressa d'y faire acte d'autorité en nommant à quelques emplois. Ces nominations, faites sous l'influence de Don Xavier Caro, créole de Santo-Domingo et l'un des ministres de la Régence, (2) et la nouvelle qui parvint à J. San-

(1) Caravajal était une ancienne connaissance de Christophe avant la révolution de 1791 : ils s'étaient liés au jeu, au Cap où Caravajal trafiquait de ses bestiaux en retour des marchandises qu'il y achetait : de là les conseils de ce dernier à J. Sanches, de préférer l'alliance de Christophe à celle de Pétion

(2) C'est à l'influence de Xavier Caro que les naturels de l'Est ont dû la nomination de Don Pedro Valera à l'archevêché de Santo-Domingo, et comme chanoines de la cathédrale, les pères Thomas de Portez, Aybar, Thomas Correa, Correa y Cidron, et Romualdo de Fromesta, tous indigènes de cette partie.

Don Pedro Valera était simple curé de la cathédrale lorsqu'il fut porté au siège archiépiscopal. Excellent homme, ecclésiastique vénéré, mais d'un esprit faible, peut-être à cause de son grand âge, il subissait l'influence de quelques personnages, notamment du docteur Moscos, notaire : ils le portèrent, en 1822, à accueillir avec répugnance la réunion de l'Est aux autres départements de la République, au point qu'il refusa de diriger le clergé de ces départements, prenant pour prétexte qu'il n'avait des pouvoirs spirituels que sur l'ancienne partie espagnole; et il a fallu que la Cour de Rome intervînt en

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

ches, que Don Ignacio Caro, oncle du ministre et qui avait déjà servi dans la colonie à l'époque des guerres de la révolution, était désigné pour le remplacer, vinrent le raffermir dans son projet d'indépendance. Mais le secret, si nécessaire dans une conjuration de cette importance, fut dévoilé par l'imprudence du général Tabares qui se confia à un catalan, et par Caravajal qui, pris de vin dans une fete qui eut lieu le 21 janvier 1810, ne put pas se contenir.

La position de J. Sanches devint dès-lors fort embarrassante; car, comme on vient de le dire, Christophe, alors, ne pouvait lui être d'aucun secours; et seul, il ne pouvait espérer d'entrainer les habitants de l'Est à une révolution qui, pour réussir, devait avoir l'apparence de la contrainte. Il se décida donc à dissimuler, et chercha à gagner du temps, en envoyant A. Munoz en Espagne, dans l'espoir que cet agent adroit et subtil saurait détruire tout soupçon contre lui, entretenir la Régence dans une aveugle confiance et retarder, par de spécieux prétextes, l'expédition des récompenses que les indigènes attendaient de la métropole.

Mais déjà, Don Francisco Murillo, lieutenant du Roi à Santo-Domingo, avait écrit à Don J. M. Villavicincio, son allié et l'un des Régents du royaume, pour lui faire part de ce qu'il avait appris. La Régence, absorbée par les embarras de la guerre contre Napoléon, ne pouvait pas envoyer des forces à Santo-Domingo. Elle se borna à retenir A. Munoz en Espagne et à expédier le titre de Brigadier capitaine-général à J. Sanches. Ce dernier hésita à accepter cette tardive récompense, ne voulant pas se lier par un titre émané de la munificence métropolitaine. Mais enfin, il céda aux conseils d'hommes sages. Le 16 août 1810, jour où il prêta son serment, il ne put se contenir : une scène inconvenante dévoila l'exaspération secrète de son esprit.

Si J. Sanches et son principal lieutenant Caravajal tramaient en faveur de Christophe, Pétion trouvait dans quelques subalternes les partisans des principes de son gouvernement. Le beau nom de cet haïtien commençait déjà à acquérir cette immense popularité qui répond à tous les reproches que l'on voudrait adresser à quelques-uns de ses actes politiques. Son système, essentiellement démocratique, pouvait être repoussé par des hommes consciencieux, mais qui ne l'avaient pas compris; par d'autres qui affectaient du patriotisme, quand ils n'avaient pour maxime que cette pensée : *ôte-toi de là, que je m'y mette;* et par d'autres

---

1824 à la demande du Président Boyer, pour l'y déterminer. Néanmoins, toujours secrètement attaché à la cause métropolitaine, il refusa d'accepter les 3,060 piastres d'appointements qui lui étaient alloués par la loi du 8 juillet 1824; et il finit par abandonner son siège en 1830, pour aller dans un couvent de la Havane où il est mort en 1853.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

enfin, intéressés à faire revivre les principes coloniaux qui tendent à concentrer les fortunes, à faire jouir par un petit nombre de tous les avantages de la communauté, en contraignant le plus grand nombre à produire pour ces privilégiés. Mais le système de Pétion s'infiltrait rapidement à travers les masses; elles savent comprendre les institutions qui conviennent à la généralité des citoyens. Aussi, quels que fussent les obstacles opposés à Pétion, qui se vit réduit, pendant un instant, à n'être obéi que sur un étroit espace, cet haïtien prépara à son successeur, élevé à son école, la pacification générale du pays.

Foleau, originaire de Jacmel, avait reçu quelques cadeaux de Pétion : on a prétendu même qu'il avait eu des relations secrètes avec le Président, mais le fait n'est pas avéré. Irrité d'ailleurs contre J. Sanches qui, à la suite d'une violente explication, l'avait frappé, il conçut le projet de déposer ce général et de proclamer la République d'Haïti à Santo-Domingo. Mais, ne possédant pas les moyens nécessaires à une entreprise aussi hardie, Foleau et trois de ses principaux complices portèrent leurs têtes à l'échafaud. J. Sanches essaya de faire comprendre parmi les conjurés, C. Ramirez, qui était alors détenu dans les fers; et, sans la courageuse résistance de l'un des magistrats chargés du jugement de cette cause (1), cet infortuné eût péri victime de la haine du capitaine-général. (2)

Les obstacles que J. Sanches trouvait à l'exécution de son projet augmentaient l'irritabilité de son caractère; quelques scènes l'abreuvèrent de dégoûts. Des fonctionnaires, qui ne lui devaient point leurs places, affectaient à son égard une indépendance qui ne cadrait pas avec ses principes absolus; quelques-uns d'entre eux, encroûtés d'une morgue aristocratique, osaient même témoigner leur répugnance à servir sous un homme qu'ils considéraient bien au-dessous d'eux, tant sous le rapport de la naissance que sous celui des lumières.

Sur ces entrefaites, à la fin de 1810, Don Xavier Caro vint à Santo-Domingo, comme délégué du gouvernement espagnol qui comptait sur sa dextérité et sur l'influence qu'on lui supposait dans la colonie, pour y assurer la domination métropolitaine. C'était aussi un exil déguisé que cet éloignement momentané de ce ministre de la Régence : en ce temps-là, les Cortès et la Régence étaient travaillées par la pensée d'une transaction avec Joseph Napoléon, et

(1) J. J. Delmonte, en ce moment sénateur de la République. (1844).

(2) Foleau ne fut pas le seul qui conspira contre J. Sanches : durant la présence de X. Caro à Ste-Domingo, un autre Delmonte, directeur de l'hôpital, parent du magistrat, essaya aussi de le renverser; le trouvant coupable, Nuñez, auditeur des guerres, le condamna à une détention perpétuelle et à une forte amende : il en appela à l'audience de Puerto-Principe qui annula la détention. En revenant de Cuba à Santo-Domingo, ce Delmonte périt en mer.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Xavier Caro s'était trop prononcé dans le sens contraire, pour n'être pas un obstacle à une mesure qui devait arrêter le torrent de sang versé si abondamment, dans l'espoir de conserver la couronne à un prince qui, dans les mêmes moments, s'agenouillait devant le conquérant dont les armées couvraient toute la Péninsule. Les relations de Xavier Caro avec le Capitaine-Général prouvèrent à ce dernier que Munoz n'avait pas dissipé les soupçons qui planaient sur sa tete.

Cependant, le déclin de la puissance espagnole en Europe, et la position heureuse dans laquelle se trouvait Christophe à cette époque, par suite de la chute du Môle et de la scission du Sud, firent reprendre à ce dernier le fil de ses négociations avec J. Sanches. Alors, peu de troupes lui eussent suffi pour garantir ses frontières, puisque Pétion était souvent obligé de partager ses forces entre le Pont de Miragoane et la ligne du Nord; et dès lors l'invasion de la partie de l'Est était naturellement facile. C'est ce que demandait J. Sanches, à qui il garantissait le commandement de toute cette partie, s'engageant de plus, avec le grade de lieutenant-général, à lui fournir 200,000 Africains qu'il se proposait d'avoir au moyen *de la traite*, comme les Anglais lui en avaient fait la promesse. (1) Ce dernier accord fut arrêté dans les derniers jours de 1810, entre J. Sanches et une mission de Christophe, présidée par le général Jacques Simon qui remit au gouverneur de Santo-Domingo, comme gages des brillantes promesses du despote du Nord, un costume complet de lieutenant-général. Le général Thabares venait une dernière fois pour hâter l'instant de ce funeste événement, qui devait soumettre les paisibles et honnetes habitants de l'Est à un pouvoir de fer et de sang, quand, arrivé près de la ville, il apprit que la mort, qui déjoue souvent les desseins des hommes, venait d'enlever le Héros de Palo-Hincado. Thabares retourna au Cap à toutes brides, sans entrer à Santo-Domingo.

Depuis l'époque du siége de cette ville, J. Sanches fut atteint d'une hydropisie qui l'entraîna au tombeau, le 12 février 1811. (2) Ses compagnons d'armes, le peuple le pleurèrent. A part quelques

---

(1) C'est une opinion reçue à Santo-Domingo; de même qu'en 1820, il fut question d'un pareil arrangement entre H. Christophe et le gouvernement de S. M. B., représenté alors par l'amiral Sir Home Popham qui vint, de la Jamaique, au Cap et au Port-au-Prince : alors il s'agissait seulement, disait-on, de 40,000 noirs que la Grande-Bretagne fournirait à Christophe, pour former une armée. Cependant, il faut reconnaître que si ces bruits étaient fondés, la Grande-Bretagne se serait mise en contradiction avec elle-même, puisqu'en 1807, elle avait déjà aboli la traite des noirs. Il est plus facile d'ajouter foi à un pareil arrangement entre cette puissance et Toussaint Louverture, qu'elle poussait à l'indépendance, et qui, par l'article 17 de sa constitution de 1801, s'était reservé la faculté d'augmenter la population noire à Saint-Domingue : à cette époque, la traite n'était pas encore abolie.

(2) Le 7 février 1811, cinq jours avant sa mort, Juan Sanches fit une adresse aux habitants de la partie de l'Est, dans la prévoyance de sa fin prochaine : en leur recommandant l'union entre eux, la continuation de leur soumission à l'Espagne, *jusqu'au résultat du sort de S. M.* (Ferdinand VII), il leur dit : « Continuez les relations d'amitié *avec notre allié et voisin* (H. Christophe) avec la même « bonne foi, la même sincerité que vous m'avez vu garder. » Cette adresse fut publiée sur *la Gazette officielle de l'Etat d'Haïti*, le 7 mars suivant, par ordre de Christophe qui fit celebrer avec pompe un service funèbre en mémoire de Juan Sanches : les officiers civils et militaires portèrent le deuil durant un mois.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

défauts, il était doué de belles qualités : son épouse, ses enfants étaient les objets de ses plus chères affections. Si, par d'imprudents emportements, il savait porter le désespoir dans le cœur de ses amis et de ses administrés, néanmoins J. Sanches fut aimé : l'orgueil national se plaît à le citer. Cela se conçoit : les naturels d'Amérique ne parvenaient que difficilement à sortir de la médiocrité dans laquelle la politique du gouvernement espagnol voulait les retenir. Les préjugés nobiliaires mêmes se taisent en présence de l'admiration populaire de la partie de l'Est : l'opinion le place à côté des héros dont s'honorent les autres contrées. Son corps a été déposé dans la cathédrale de Santo-Domingo.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

NUÑEZ DE CACEREZ.

JOSE NUNEZ DE CACEREZ est né à Santo-Domingo, en 1776. Il est fils de Don Jose Nuñez de Cacerez et de Doña Maria Antonia Albor. Il perdit sa mère en venant au monde; cet événement influa sur sa vie : car sa mère, pleine de tendresse, n'eût pas manqué de modérer le caractère fougueux et altier de son fils, tandis que son père, homme honnete et probe, mais peu éclairé, ne put jamais parvenir qu'à l'irriter.

Nuñez entra dans les classes élémentaires et gratuites fondées par la municipalité. A peine sut-il passablement lire et écrire, que son père l'amena à la campagne et le contraignit à s'occuper des travaux agrestes de son habitation. Là, Nuñez apprit de bonne heure à résister aux volontés des autres. Passionné pour l'étude, il savourait en secret la lecture de quelques ouvrages qu'il s'était procurés, et négligeait les devoirs que lui imposait son père. Celui-ci, au lieu d'encourager le goût prononcé de son fils, employa des moyens acerbes pour l'en détourner; n'ayant pu réussir à en faire un campagnard, il le chassa du toit paternel. Nuñez fut accueilli par une tante qui lui facilita les moyens de suivre les classes de l'Université. C'est dans cet établissement, qui a produit tant d'hommes remarquables et instruits, que Nuñez eut pour condisciple Don Xavier Caro, le meme qui a joué un si grand rôle à la Cour de Madrid, jusqu'à être choisi par Ferdinand VII, à son lit de mort, pour être l'un des conseillers de la Régence de sa fille. Une amitié étroite liait les deux jeunes gens; elle fut utile à Nuñez.

A l'Université, Nuñez fit des progrès rapides. Il devint avocat: une clientelle nombreuse lui procura les moyens de se suffire à lui-même et de devenir utile à sa tante qui avait été sa mère adoptive. Peu après, il obtint la chaire des *institutes* de l'Université; le professerat lui fournit l'occasion de faire connaître son talent.

En 1799, l'audience royale de Santo-Domingo fut transférée à Puerto-Principe de Cuba, par suite de la cession de la partie de l'Est à la France; les avocats s'y rendirent aussi. La place de *relator* (rapporteur) était vacante : cette fonction délicate dans ces corps élevés de la magistrature espagnole est exercée par un avocat et se donne au concours. Malgré le nombre d'avocats qui existaient à Cuba et dont les talents brillaient à juste titre, Nuñez eut confiance en lui-même; il suivit l'audience et obtint la place qu'il convoitait. Il se fit remarquer et gagna une fortune honorable. Il

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

est bon de savoir que la charge d'avocat-rapporteur près l'audience ne lui interdisait pas la faculté d'entreprendre la défense des parties.

En 1809, l'expulsion des Français de Santo-Domingo rouvrit les portes du pays natal à Nuñez. Sous l'influence de Xavier Caro, la Régence du royaume donna à ce dominguois la charge importante d'*auditor de guerra*, ou juge militaire.

Cette nomination, faite en dehors de l'influence de J. Sanches, déplut à ce chef. Le caractère vain et altier de l'auditeur lui fesait par fois manquer de convenances envers le courageux indigène qui devait, lui, son honorable position aux services qu'il avait rendus à son pays sur les champs de bataille. Une mésintelligence naquit entre ces deux hommes, appelés néanmoins à agir de concert; et A. Muñoz, qui avait toute la confiance du général, entretenait cette mésintelligence par d'insidieux conseils.

Cependant, un motif puissant de rapprochement existait entre J. Sanches et Nuñez; tous les deux éprouvaient l'ardent désir de rompre les liens qui rattachaient la colonie à sa métropole; leurs idées progressaient avec le siècle, en même temps que leur orgueil se révoltait par cette préférence accordée aux Européens sur les Américains dans tous les domaines espagnols. Mais une différence notable existait entre l'opinion de l'auditeur et celle du général : tous les deux voulaient bien l'indépendance, mais le général ne séparait pas la nationalité de la partie de l'Est de celle de la partie occidentale : il n'en connaissait qu'une seule, — la nationalité *haïtienne;* tandis que Nuñez séparait la cause des deux portions de ce même peuple. Lorsque le moment arriva où il put se prononcer, il persévéra dans ses fâcheuses idées.

Don Xavier Caro était venu à Santo-Domingo. La différence de leurs opinions amena un refroidissement entre cet agent de la métropole et son ancien condisciple qui lui devait sa brillante position. Elevé à l'école du pouvoir absolu, résistant à l'entraînement du siècle, Xavier Caro n'admettait pas un système autre que celui sous lequel la monarchie de Charles-Quint avait fleuri. Il voulait bien que le mérite fut apprécié, mais il n'entendait pas qu'un autre que le gouvernement fût juge de ce mérite. Les faits parlaient en sa faveur: d'une part, il voyait les Espagnols tranquilles et conservant l'intégrité de leurs mœurs nationales, pendant que le *pouvoir paternel* avait administré les affaires du peuple, tandis que, de l'autre, il ne voyait que déceptions, que guerres intestines, que champs dévastés, que populations décimées, depuis que l'on a voulu introduire les principes de la fin du 18e siècle et du 19e, dans les rouages de la vieille monarchie espagnole. Nuñez, tout entier aux idées nouvelles, voulant tout devoir aux principes, et non aux hommes, dont les volontés capricieuses savent méconnaître les droits les plus sacrés,

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Nuñez était sourd aux suggestions de son ami qui essaya de le convaincre. Il servit avec fidélité, mais son opposition n'en était pas moins manifeste. Xavier Caro repartit avec la conviction que Nuñez profiterait de la première occasion pour secouer le joug de la métropole.

Depuis, les faits vinrent ajouter aux idées de Nuñez. Il se crut en droit d'aller siéger dans l'une de ces cours renommées de l'Amérique méridionale : là, un plus vaste champ s'offrait à l'ambition de cet enfant de Santo-Domingo. Il sollicita une charge de *Oidor* à l'audience royale de Quito : il en éprouva un refus qui blessa son orgueil.

La nouvelle administration introduite en Espagne, en 1820, par suite de la révolution de l'île de Léon, donna à Nuñez la charge de *Juez de lettras*, de la province : ce qui le rendait juge en première instance de toutes les affaires civiles dont les appels étaient portés à l'audience royale de Puerto-Principe de Cuba. Nuñez manifesta dans sa nouvelle charge toute l'inpartialité qu'on lui connaissait. Cependant, une prise à partie fut dirigée contre lui ; elle était encore pendante, quand Santo-Domingo secoua le joug.

Cette meme année 1820 avait vu la fin de l'insurrection de la Grande-Anse et celle de la fameuse rébellion de H Christophe. Cet immense résultat, ajoutant aux forces matérielles de la République, déjà si puissante par son influence morale, fit désirer à quelques-uns l'expulsion du pouvoir européen de la partie de l'Est, afin que l'*unité haïtienne* fût une fois achevée. Le moment semblait être propice; à part l'effet produit par ces récents événements, la République possédait tout ce qu'il fallait pour une semblable entreprise : une forte armée et des trésors garnis. Mais, le gouvernement, plus sage, et persévérant dans son système qui voulait la réunion de toute l'île sans effusion de sang, ne partageait pas cet enthousiasme agressif.

Cependant, il ne put empêcher que ces idées ne portassent leurs fruits; car, l'année suivante une insurrection éclata vers Monte-Christ. Quelques aventuriers de la Côte-Ferme, qui, peu auparavant, avaient apparu dans nos villes, semblaient etre les instigateurs de ce mouvement qui, d'ailleurs, ne fit que donner l'éveil aux esprits, sans produire de résultats immédiats.

Parce qu'un haïtien (1) s'était trouvé à la tête de cette insurrection, on accusa le gouvernement de la République d'en être l'instigateur secret. A Santo-Domingo, on répandit le bruit que l'armée haïtienne allait bientôt envahir la partie de l'Est. Cette supposition inquiéta, agita les esprits déjà disposés à un mouvement populaire.

(1) Le lieutenant-colonel Charles Arrieu.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

L'émancipation de différents Etats de la Côte-Ferme avait eu du retentissement à Santo-Domingo. Les gouverneurs Urrutia et Kindelan qui avaient successivement succédé à J. Sanches, par leur énergie, avaient su réfréner les passions et retarder le moment de l'émancipation des naturels de l'Est. Mais, le général Pascual Real, militaire d'antichambre, qui venait de remplacer Kindelan, ne sut pas en imposer aux passions. L'eût-il voulu, que ses efforts eussent été infructueux : l'heure avait sonné pour que le drapeau européen cessât de flotter sur Haïti. Du sein même de la *Diputacion provincial* (corps représentatif de la province) sortirent les premiers éléments du renversement du pouvoir espagnol à Santo-Domingo. Un des membres de ce corps (1), accusé d'avoir projeté ce renversement, fut arrêté et jeté dans les prisons. Le procès prouva, sinon son entière innocence, du moins l'insuffisance de preuves pour amener à une condamnation. Nuñez fut compris dans cette accusation; il s'en défendit faiblement : il devait ménager son avenir. Cependant, on n'osa pas attenter à sa liberté, parce qu'on redoutait son influence.

P. Real profita de la circonstance de l'affaire de Monte-Christ pour envoyer son neveu au Port-au-Prince, en apparence pour complimenter le Président d'Haïti [Boyer], mais réellement pour s'assurer si le gouvernement de la République était toujours disposé à respecter le pavillon espagnol, flottant dans la partie de l'Est.

Peu après le retour du neveu de P. Real, le Président expédia à Santo-Domingo des officiers porteurs de paroles de paix et de conciliation. Mais à leur arrivée, ils trouvèrent que le drapeau espagnol avait été remplacé par les couleurs colombiennes. (2)

Nuñez avait jugé le moment opportun pour se prononcer. Il s'abusait sur la portée des paroles sages et réservées du chef de la République. En effet, il ne pouvait entrer dans la pensée du Président d'Haïti de renoncer à jamais à la réunion de la partie de l'Est aux autres départements : c'était une volonté constitutionnelle à laquelle il devait obéir; l'opportunité de la mesure était seule laissée à la sagesse gouvernementale. La prudente modération de l'école de Pétion avait confié au temps le soin de réaliser ses hautes prévisions : elle voulait que tous les partis dissidents sentissent le besoin de se rallier au pouvoir national, et demandassent spontanément une aggrégation déjà prévue par notre pacte social. Les volontés cédant d'elles-mêmes, on n'avait pas besoin de recourir à la force des armes pour opérer entre les enfants d'Haïti, une fusion commandée par la volonté divine; et dès-lors, les antipathies persistantes se ré-

---

(1) Antonio Martinez Valdès, ex-sénateur, actuellement [1841] commissaire du gouvernement à San-Yago.

(2) Ces officiers étaient : le colonel Frémont, le chef de bataillon Papilleau, et le capitaine Viau.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

duisaient à l'état de minorité, contre laquelle on pouvait appeler le glaive de la loi.

Un autre système avait été sans doute pratiqué à l'égard des révoltés de la Grande-Anse; mais le caractère sauvage de cette révolte avait trop longtemps résisté aux voies de douceur : pour en finir, il fallait bien en appeler à la voie décisive des armes.

Il ne fallut pas grand'peine à Nuñez pour déposer le général Pascual Real et ceux des fonctionnaires publics qui voulaient rester fidèles à la métropole. La majeure partie de la garnison, gagnée par le parti révolutionnaire, prit les armes dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre 1821, et s'empara des principaux postes de la place. Nuñez fit alors signifier au gouverneur que son pouvoir cessait et qu'il devait se constituer prisonnier. P. Real céda sans hésitation et obtint, peu de jours après, sa liberté pour prix de sa facile condescendance. Au jour, la population se réveilla étonnée d'un changement politique opéré sans coup férir, mais dont les conséquences, aux yeux des plus clairvoyants, devaient etre bien plus importantes qu'on ne le supposait généralement.

Nuñez, fidèle à son aveuglement politique, sentit néanmoins que Santo-Domingo avait besoin de quelque appui : il créa, dans cette pensée, un *État indépendant de la partie espagnole d'Haïti*, pour entrer dans la confédération de la Colombie, (1) dont il adopta les couleurs, en fesant en outre un traité d'amitié, d'alliance et de commerce avec la République d'Haïti. Il en fut proclamé le Président, et le colonel Caravajal, capitaine-général.

Nuñez pouvait être un savant distingué, un légiste profond; mais il ignorait la science du gouvernement politique des Etats. Autre chose est de formuler des règles administratives, en les modelant souvent sur les bases admises par d'autres peuples, et autre chose est d'appliquer la théorie à la pratique. Le court séjour au pouvoir, de ce censeur de l'administration espagnole fournit la preuve que la mission qu'il s'était imposée était au-dessus de ses forces, et même incompatible avec son caractère.

Un de ses premiers embarras fut la nomination aux emplois, échec toujours certain pour tout chef de gouvernement porté au pouvoir par une faction, à moins qu'il ne se résolve à l'instant même à tourner ses armes contre ses coopérateurs. Nuñez était lié par des précédents, à des hommes qui pouvaient fort bien remplir leurs rôles dans une conjuration, mais qui étaient incapables d'appuyer son pouvoir naissant, contre lequel allaient bientôt s'élever tant de po-

(1) La *Colombie* se composait alors des républiques de Vénézuela et de la Nouvelle-Grenade.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

pulations diverses. A côté des conjurés qu'il fallait employer, se trouvaient des capacités qu'il importait d'appeler au maniement des affaires. Nuñez dut fixer ses choix; à peine étaient-ils connus, que ceux qui y prétendaient passèrent en partie dans l'opposition, pour n'avoir rien obtenu. Les partisans du gouvernement espagnol, possédant la plus grande part dans les fortunes publiques, attérés dans les premiers jours, osèrent ensuite lever la tete et proclamer leurs répugnances contre un gouvernement qui tolérait la libre manifestation des idées.

L'armée était nominale : au lieu de la recruter et de la former, afin de comprimer les passions et les ambitions, Nuñez s'occupa à créer des emplois élevés dans l'ordre civil, plus faits pour exciter l'envie que capables d'appuyer le nouveau gouvernement. Il voulut flatter l'orgueil national, et créa l'ordre de *Palo-Hincado* : une croix de mérite distribuée à tous ceux qui avaient contribué au gain de cette victoire. Mais les militaires qui ne durent point recevoir cette marque de distinction, bien qu'on en étendit les cas qui y donnaient droit, en conçurent du dépit : l'envie ne cède presque jamais au mérite.

La liberté était proclamée, et cependant les plaintes de l'esclave se fesaient entendre à côté des chants d'allégresse qui saluaient l'indépendance nationale. L'esclave murmurait donc, et peut-etre n'eût-il pas tardé à saisir violemment ses droits méconnus, malgré la douceur du régime espagnol. (1)

Les sympathies contraires à la nouvelle révolution trouvaient trop de facilité, pour se taire et respecter le gouvernement. Des Français établis à Samana, venaient de réclamer la protection du gouverneur de la Martinique, et l'amiral Jacob se préparait à venir y arborer le pavillon blanc : c'est que dans cette presqu'île, comme sur tous les points de la partie de l'Est, la République comptait de nombreux partisans, et que les colons réfugiés de la partie occidentale qui s'y trouvaient, n'entendaient guère recevoir la loi de leurs esclaves révoltés.

Les populations des quartiers de San-Yago, de Las Caobas, de Las Matas, de Saint-Jean, de Monte Christ, de Neyba, se détachèrent spontanément de Santo-Domingo et envoyèrent des députations auprès du Président d'Haïti, lui apporter leurs soumissions. A Santo-Domingo même, dès le lendemain de la révolution du 1er décembre

(1) Nuñez avait une douzaine d'esclaves qu'il arma le 1er décembre 1821. Apres avoir réussi dans son entreprise, il leur dit : « Je vous avais armés pour l'indépendance : il est juste que vous jouissiez « aussi de la liberté ; et afin qu'il ne vous reste pas de doute sur ma présente declaration, vous devez « sortir de ma maison. » Depuis ce jour, il loua d'autres domestiques pour le servir. En cela, il agit comme Simon Bolivar. On a prétendu que son intention était de suivre les errements de la Colombie concernant la liberté graduelle des esclaves.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

de vives représentations avaient été faites à Nuñez sur l'inconséquence de sa déclaration politique : on lui fesait entendre que l'aggrégation de l'Est à la République était inévitable, qu'il valait donc mieux réclamer volontairement une loi qu'on était obligé de subir.

Les envoyés du Président d'Haïti, ayant rencontré un gouvernement autre que celui près duquel ils avaient été accrédités, se bornèrent à présenter leurs hommages personnels à Nuñez. Ils durent être discrets : cependant, quelques paroles échappées firent craindre à ce chef que son système n'aurait pas été admis par le gouvernement de la République. Deux de ces envoyés étaient retournés au Port-au-Prince; le troisième, (1) retenu à Santo-Domingo par maladie, fut entraîné par d'insidieux conseils et eut l'imprudence d'écrire à Nuñez qu'il le garantissait de la *neutralité* de la République, parce qu'un étranger, arrivé de Saint-Jean, avait annoncé l'approche de l'armée haïtienne.

En effet, dès le 16 janvier 1822, la première colonne de l'armée était partie du Port-au-Prince, sous les ordres du général Borgella, et avançait vers les quartiers de Saint-Jean qui avaient déjà arboré le pavillon haïtien : en même temps, la seconde division partait du Cap, sous le commandement du général Bonnet et pénétrait dans les quartiers de San-Yago. Leur mission d'abord semblait devoir être toute d'observation, c'est-à-dire, d'appuyer les populations qui reconnaissaient la loi haïtienne. Mais bientôt elles durent stationner sous les murs mêmes de Santo-Domingo, puisque successivement tous les autres quartiers se détachèrent du pouvoir de Nuñez.

Telle était la situation de la partie de l'Est, lorsque Nuñez reçut une dépêche du Président d'Haïti qui lui fit connaître que la Constitution de la République s'opposait à la *division* qu'il avait établie dans le pays, et que le moment était arrivé où Haïti ne devait renfermer qu'une seule et même nation.

Nuñez n'avait plus aucune résistance à opposer à une semblable déclaration, appuyée d'ailleurs par des forces suffisantes pour la rendre réelle et efficace : il était heureux aussi de trouver une occasion de pouvoir se retirer de la fausse position qu'il s'était faite. Il s'empressa de réunir dans une salle municipale toutes les autorités civiles et les principaux chefs militaires. Là, il leur donna connaissance de la dépêche du Président d'Haïti; et malgré l'opposition de quelques mécontents, à la sortie de la salle, il fit arborer le pavillon haïtien. C'était le 19 janvier 1822.

Quoi qu'on puisse dire à ce sujet, on ne doit pas moins savoir gré à Nuñez d'avoir évité une collision inutile. Il continua à gérer les

(1) Le chef de bataillon Papilleau.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

affaires publiques, sous le titre de *chef politique* que lui avait donné le Président d'Haïti dans sa dépeche, jusqu'au 9 février suivant, jour où s'opéra la réunion définitive de Santo-Domingo au reste de la République.

Nuñez avait cédé, mais ses répugnances n'avaient pas été détruites. Il les manifesta avec trop de légèreté : il eut meme l'inconséquence de se meler dans les rangs des factieux, sans cependant donner prise sur lui. Cela motiva la suspension de paiement d'une pension de 1600 gourdes par an que le gouvernement lui fesait sur la caisse publique. Cette mesure était aussi politique; elle était conçue, sans doute, dans l'espoir que Nuñez s'éloignerait du pays. Ce qui arriva, en effet; car il partit immédiatement, en mai 1823, et se rendit à Caracas.

Il devait espérer d'être favorablement accueilli des Colombiens dont il avait adopté les couleurs. Dans la nécessité de vivre, et peut-être dans l'espoir d'acquérir quelque célébrité dans sa nouvelle patrie, il se fit imprimeur et rédigea un journal, dans lequel il frondait les actes du gouvernement unitaire de Bogota. Aussi, il devint un des principaux acteurs dans la révolution qui amena la séparation de Vénézuéla, de la Colombie : il devint secrétaire général de Paëz. Bolivar, arrivé du Pérou, d'où il était appelé dans l'espoir qu'il mettrait un terme aux maux de la patrie, reconnut, dès son arrivée, que le caractère de Nuñez était peu conciliable avec la modération qu'il était utile de mettre dans la discussion des intérêts réciproques des partis; il l'éloigna de Caracas, en lui donnant un emploi à Cumana. Nuñez était trop perspicace pour ne pas se pénétrer du but de Bolivar; il aima mieux abandonner sa nouvelle patrie. Il se rendit au Mexique et s'établit dans la ville appelée *Pueblo de los Angeles* où, dit-on, il est encore. (1841).

Nuñez est d'un caractère ardent et altier; il est bon ami. Son intégrité est populaire à Santo-Domingo. Vain, orgueilleux, il recherche toujours une distinction qu'il n'atteint par fois, qu'en sacrifiant sa propre conviction. Capricieux, tantôt il est froid et même repoussant; tantôt il est affable et meme obséquieux : ce qui fait qu'on l'a accusé d'être lunatique.

D'une mémoire merveilleuse, une simple lecture d'un ouvrage lui suffit pour en retenir la plus grande partie; ses citations sont heureuses. D'un savoir reconnu, il a brillé tant à Cuba, qu'à Santo-Domingo, qu'à Caracas; et partout il a eu des concurrents jaloux, quoique instruits. Ses connaissances en droit lui ont toujours marqué une place honorable dans la judicature. Il a étudié les législations anglaise et française, et il peut en faire de justes applications. Ces deux langues et la langue latine lui sont aussi familières que sa langue maternelle.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Nuñez sait conserver la mémoire des bienfaits qu'il a reçus; (1) il sait aussi ne pas oublier les torts qui l'ont offensé : cependant, il ne connait d'autre vengeance que celle qui s'exhale en paroles.

Tel est l'homme que les circonstances avaient placé à la tete du mouvement qui a expulsé du pays la dernière autorité européenne, et qui a contribué, quoique malgré lui, à la réalisation de l'heureuse pensée des fondateurs de l'Indépendance d'Haïti.

---

(1) Dès son arrivée à Caracas, le 29 mai 1823, Nunez s'empressa d'adresser une lettre au général Borgella, commandant l'arrondissement de Santo-Domingo, pour le remercier de la bienveillance qu'il lui avait toujours montrée ; il y protesta contre les perfides calomnies de ses ennemis qui l'avaient accusé de tramer contre la République : « Estimable général, y dit-il, mes compatriotes firent tous leurs « efforts pour me perdre, et vous méprisâtes leurs accusations. Quelle gratitude ne vous dois-je donc « pas, pour une si noble conduite ? Sans doute, ce sentiment que j'éprouve ne peut nullement ajouter « à votre gloire ; mais en tout temps et partout, j'aimerai à vous rendre hommage, en consideration « des insignes faveurs dont vous m'avez comblé dans ces moments si difficiles. »

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

THOMAS CORREA.

Le 20 juillet 1826, mourut au Port-au-Prince, un vénérable ecclésiastique regretté par tous ceux qui ont pu apprécier ses rares qualités.

Savant sans orgueil, religieux sans fanatisme, pieux, humble, Thomas Correa observait, pratiquait la morale du Christ dans toute sa pureté. Ministre de l'Evangile, il en prechait la doctrine d'après les préceptes du divin législateur des chrétiens et non en se soumettant aux préjugés mondains qui la souillent. Charitable, même à l'excès, il mourut pauvre comme ceux qu'il assistait chaque jour, chaque instant; et cependant, il avait occupé successivement des cures réputées productives. Tolérant, il respectait les croyances religieuses des autres et n'exerçait le prosélytisme qu'en se perfectionnant lui-meme et se donnant pour exemple. Attaché au sol qui l'a vu naître, il s'enorgueillissait, ou plutôt il se félicitait d'etre haïtien, et se plaisait à en démontrer les avantages.

Né à Santo-Domingo en 1766, T. Correa, après avoir fait de fructueuses études, fut sacré en 1790; et peu après, il alla desservir la paroisse de Higuey. Déjà, bien avant lui, la Vierge miraculeuse de l'ancienne capitale du cacique *Cayacoa*, était implorée pour satisfaire tous les désirs et rendre *faciles* toutes les *impossibilités*. En exploitant cette riche mine ouverte par l'ignorance et le fanatisme, T. Correa n'aurait acquis que cette étroite célébrité qui se ferme avec la tombe; mais il aurait acquis en même temps une fortune immense, et une croix de diamants aurait brillé sur sa poitrine, au lieu de la modeste croix de bois, bien plus semblable à celle sur laquelle expira l'Homme-Dieu. Qu'étaient-ce pour T. Correa des jouissances périssables, à côté de celles de l'esprit et du cœur dans ce monde, et de celles qu'il espérait obtenir dans un autre, pour prix de la pureté de ses principes? Loin d'agréer avec joie et de favoriser toutes sortes d'offrandes offertes par les pélerins, et surtout par les pélerines, il refusait celles qui avaient pour but un espoir insensé, et n'admettait que celles qui étaient un pur hommage à la divinité. Ses refus étaient toujours accompagnés d'utiles conseils : il essayait de faire passer sa propre conviction dans l'âme de ses ouailles.

Une conduite aussi peu en harmonie avec celle de la grande majorité du clergé ne pouvait être tolérée longtemps par ses supérieurs. T. Correa fut donc appelé à d'autres emplois et obtint enfin, en 1810, celui de chanoine-lecteur de la cathédrale de Santo-Domingo : c'était après l'expulsion des Français, et lorsque la vieille mo-

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

narchie espagnole, s'écroulant de toutes parts, la Régence de Cadix pensait retenir les immenses possessions de l'Amérique, par de tardives concessions aux indigènes jusqu'alors éloignés des charges publiques.

Professeur à l'Université de Santo-Domingo, il a formé des disciples érudits qui marchent sur les traces de leur savant maître.

Une cruelle maladie l'enleva trop tôt à ses compatriotes, à ses amis, à la religion. Accablé sous le poids des souffrances les plus aigües, il ne proféra pas une plainte qui pût déceler l'immensité de son mal. Calme, résigné, il succomba, mais ne cessa pas d'exister; car, lorsque, comme lui, on laisse après soi, une réputation grande, belle, sans taches, on vit encore au milieu du cercle de ses nombreux et véritables amis.

Ses restes ont été inhumés au cimetière extérieur du Port-au-Prince : il s'était transporté dans cette ville pour se faire traiter.

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

NOMS DES PERSONNAGES MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

Blancs.	Noirs.	Mulâtres.
Acuna	Alain	Albert (Etienne)
Aibert	Alcindor	Andraux (Charles)
Alfaro (Gabriel)	Alerte	Arnoux
Arata (Jose)	Almanjor	Arrieu (Charles)
Aristizabal	Ambroise (Magloire)	Bardet
Aussénac	Antoine (Cadet)	Barré
Aval (Cousin d')	Antoine (Jean-Pierre)	Bastien (Jn.-Baptiste)
Azbar	Aquart (Joseph)	Bauvais (Ls.-Jacques)
Barada	Artand (Noël)	Bazelais (Louis)
Barbastro	Badiau	Beaupert
Baron	Bpte. (Barthélemy)	Bélair
Barquier	Barthole	Bellefleur
Basquez (Pedro)	Bauvoir	Bellegarde
Baudières (Ferrand de)	Bazile	Bély
Berthe	Bélair (Charles)	Besse (Martial)
Blanchelande	Bénech (Gilles)	Birot
Bolivar (Simon)	Biasson (Georges)	Blanchet aîné (Bruno)
Borel	Bigail	Blanchet jeune
Bourgeois	Bily	Boisblanc
Brelle (Corneille)	Blaise	Boismartin (Guy)
Brunet	Boufflet (Toussaint Paul)	Boismartin (Eloi)
Bustamente	Capois (François)	Bonnet (Guy-Joseph)
Cabrera (Juan)	Catabois	Bonniot
Caceres (Nunez de)	Cazal (Pyrame)	Bordure
Cambis	Cezar	Borno (Marc)
Caradeux	Christophe (Henry)	Borno (Déléard)
Caravajal (Manuel)	Coignac (Auguste)	Borno (Cagnan)
Cariot	Comins	Borgella (J. M.)
Carmichael (Hugh Lyle)	Conflans	Bottex (Louis-Etienne)
Caro (Xavier)	Conil (Pierre)	Bouchard
Caro (Ignacio)	Courlonge (Elie)	Bourdet
Casacalvo	Damourette	Boyé (Baptiste)
Casas (Juan de)	Darmagnac (Joseph)	Boyer (Jn.-Pierre)
Cassasola (Gaspard de)	Datty (Hyppolite)	Brouard (Nicolas)
Claparède	David-Troy	Brunache
Clauzel	Dharan	Candy
Chevalier	Décade	Caneaux (Jn.-Baptiste)
Correa y Cidron	Deluc (Antoine)	Cangé
Correa (Thomas)	Delva (Jean-Pierre)	Cantabre
Cotterel	Dennery	Carbonne
Courroy	Dérance (Lamour)	Chancy
Cumby (William Price)	Déré (Gilles)	Chanlatte (Juste)
Cumulat	Dessalines (Jn.-Jacques)	Chanlatte (Antoine)
Darbois	Dessautier (Toussaint)	Chavanne (Jn.-Baptiste)
Delmonte (Juan)	Dommage (Rousseleau)	Chevalier (Florant)
Delmonte (Jose Joaquim)	Dufortin (Mimi)	Clermont
Delmonte (Pichardo y)	Edouard	Clervaux (Augustin)
Deschamps	Figaro	Compas (Jn.-Louis)

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Blancs.	Noirs.	Mulâtres.
Desfourneaux	Fontaine (Pierre)	Courville (Marie-Louise)
Domingeaud	Fourré (Joseph)	Coyaux
Dugua	Franc (Jean-Baptiste)	Dartiguenave
Dupéroy	François (Jn.-Louis)	Daublas (Jacques)
Duperrier	Frémont (M. Eustache)	Daumec (Ls.-Auguste)
Estaing (le comte d')	Galan	Décostière
Ferrand	Gardel	Degand
Ferrari	Gaspard	Delaire
Fressinet	Georges	Delgresse
Fromesta (Romualdo de)	Germain	Delort
Fyssour	Gilard	Derénoncourt (Pierre)
Galez	Godé	Deshayes
Gallegos	Goimbert	Deslandes (Ferdinand)
Garcia (Joaquim)	Golard (Lubin)	Desmares (Fortuné)
Garigoux	Golard (Etienne)	Desmarattes
Gay	Goman (Jn.-Baptiste)	Desmoulins
Geoffroi	Goman (Lundi)	Despuzeaux
Grimouard	Guerrier (Philippe)	Desruisseaux (Renaud)
Guttierez	Guillaume	Desvallons
Hardy	Henry	Dougé (Mathieu)
Harty	Honoré	Doyon (Jean-Louis)
Hédouville	Hudicourt (Lubin)	Drouillard (Bonhomme)
Humbert	Hyppolite	Dubois (Maudé)
Ibarra (A.)	Ignace	Dubosc (Eliacin)
Jastram	Isaac (J.)	Ducroc
Jelikens	Jambon (Dieudonné)	Duplan
Karst	Jason	Dupuche
Kermelaire	Jean-François	Dupuy
Kerverseau	Joachim	Dupuy (Alexis)
Kindelan	Kina (Jean)	Duval
Lacroix (Pamphile de)	Labelinais (Louis)	Estève
Laporte (le docteur)	Lacroix	Eveillard aîné
Laveaux (Etienne)	Ladouceur (Jn.-Louis)	Eveillard jeune
Leborgne	Lafleur (Guillaume)	Faubert
Leclerc (V. Em.)	Lafond (Jean-Louis)	Faux
Leclerc (Madame)	Lafortune	Fevrier (Juste)
Léger (Saint)	Lafrance (Paul)	Férou (Laurent)
Lespinasse	Lagarde (Jn.-Baptiste)	Foleau
Letang (Nicolas de)	Lamarche	Fouquet
Letourneau (Benjamin)	Langevin (Jean)	Fleury
Lira (Diégo de)	Laplume	Francisque
Luna (Vicente)	Lebrun (Placide)	Gabart (Vaillant)
Mauduit	Long (Pierre)	Gabart (Laurore)
Médina (Franco)	Louis (Nicolas)	Gaspard aîné (Augustin)
Montalvo (F.)	Louis (Jacques)	Gaspard jeune (Jean)
Montes (Torribio)	Louis (Vincent)	Gautier
Montes (Francisco)	Louverture (Toussaint)	Geffrard (Nicolas)
Montonari	Louverture (Isaac)	Gerard
Munoz (Andres)	Louverture (Paul)	Gérin (Etienne-Elie)
Murillo (Francisco)	Louverture (Madame)	Glézil
Ouvière (l'abbé)	Macaya	Gottereau
Paëz	Madou	Goyc

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Blancs.	Noirs.	Mulâtres.
[illegible]geot	Magny (Etienne)	Héréra (Damian)
[illegible]alomares (F.)	Mamzelle	Hubert (Christoval)
Parada	Marcadieu (Charlotin)	Hugonin (Juste)
Pesquidou	Massez	Ignace (Alexis)
Pevnier	Mathieux	Imbert (Jn.-Chrisostôme)
Polvérel (Etienne)	Maurepas (Jacques)	Jean (l'amiral)
Portez (Thomas de)	Messeroux	Jourdain (Gédéon)
Portilla (l'Archevêque)	Michel	Jourdain (Saint-Fort)
Pradères (Pierre)	Moïse	Labbée
Praloto	Mornet (Christophe)	Lachapelle
Quentin	Néron	Lamarre (Juste-Borno)
Rameri (T.)	Panier (Jean)	Lamartinière (Ls.-D'or)
Ramires (Juan Sanches)	Pasquet (Jn.-Louis)	Langlade
Real (Pascual)	Pérac (Barre)	Lannes
Rey	Petit	Lartigue
Robles (Miguel)	Picot (Germain)	Lecène (Vallery)
Rochambeau (Donatien)	Pierre (Charles)	Lecomte (Cincinnatus)
Rochefontaine	Philippe (Jean)	Lefranc
Roume	Philippeaux	Leger
Sabès	Pouillac (Coco)	Lemoine (Baptiste)
Saint-Martin	Prieur (Petit-Noël)	Leroy
Salazar (R.)	Raphaël	Levasseur
Santamaria	Rebecca (Jean-Louis)	Louverture (Placide)
Sarmiento (Rendon)	Reboul (Gabriel)	Lys aîné (Pierre-Charles)
Sarqueleux	Régnier (Nicolas)	Lys jeune
Sarrazin	Romain (Paul)	Maillard
Saso (Juan de)	Saingla (Jn.-Pierre)	Marion (I. Despontreaux)
Sonthonax (Lsr Félicité)	Sans-Souci	Marmé (Baptiste)
Urrutia	Selles (Michel)	Martin (Desrivières)
Valera (Arch. Pedro)	Sibert	Massé
Vasquez	Simon (Jacques)	Mauclair
Verger (Germain)	Smith (Samedi)	Méroné
Véret (Gabriel)	Solon	Millet (François)
Villaviciensio (J.-M.)	Soulouque (Faustin)	Monpéroux
Vincent	Sylla	Montbrun (Hugues)
Voltaire	Taco	Mony (Chéry)
Ximenez (Andres)	Taillefer	M. (J.-J. Coco Herne)
	Thélémaque (César)	Moulite
	Thimoté (Pierre)	Nau (Auguste)
	Thomas (Janvier)	Néret
	Toussaint (Pierre)	Noailles (Brice)
	Ulysse	Obran
	Vallée (Jean-Louis)	Ogé (Vincent)
	Vaval	Ogé (Benjamin)
	Vendôme	Osson
	Vénus	Panayoty (Cazimir)
	Vincent (René)	Papalier
	Yayou	Papilleau
	Wagnac	Per
		Pétion (Alexandre)
		Petit-Bois
		Philon

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Mulâtres.	Mulâtres.	Mulâtres.
Pinchinat (Pierre)	Rigaud (André)	Tapiau
Poisson (Gros)	Rigaud (Augustin)	Thabarres
Poisson (Pâris)	Romaine-Rivière	Thévenin (Ami)
Poitevin	Rouleau	Thiphane
Pouquet (Guillaume)	Roumage aîné	Torrez (Marcos)
Pourcely	Roumage jeune	Trichet (Bergerac)
Poutu	Roux	Vancol
Radulf	Sabourin (A.-Dominique)	Vernet
Ramirez (Cyriaco)	Santillan	Viau (Jn.-Baptiste)
Rateau (Louise)	Servant (Marc)	Vilbon (Hoche)
Rebel (Gentil)	Solages (Etienne)	Vilton
Renaud (Valery)	Sudre (Jn.-Jacques)	Vissière (François)
Ridoré	Tahet	Zénon

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia

Proyecto de Digitalización
Academia Dominicana de la Historia